5 médecins
de santé

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16016 – 7 F — JEUDI 25 JUILLET 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les Jeux d'Atlanta

Les reportages de nos envoyés spéciaux. *Pages 13 à 17*

■ **Le Français Djamel Bouras remporte le tournoi de judo des moins de 78 kg**

■ **Portées par leur public, les gymnastes américaines enlèvent le concours par équipes**

■ **Les Etats-Unis retrouvent le podium de la piscine olympique**

■ **Le lutteur russe Alexandre Kareline demeure invaincu, après trois Jeux d'été**

La rage de vaincre d'un judoka



DJAMEL BOURAS

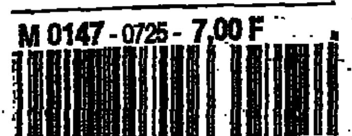
IL Y AVAIT déjà David Douillet, l'homme fort et le leader. Il y a désormais Djamel Bouras, devenu lui aussi champion olympique, mardi 23 juillet à Atlanta. Ce jeune judoka, originaire de Givors, a pour ses premiers Jeux réussi le coup parfait. Il s'est imposé dans sa catégorie (moins de 78 kg) en dominant en finale le Japonais Koga, champion olympique et champion du monde en titre.

Trajectoire exemplaire d'un combattant réputé pour sa rage de vaincre et sa constance à l'entraînement. Djamel Bouras, enfant d'émigrés algériens, pratique le judo depuis une quinzaine d'années. Il avait choisi ce sport pour son « *code moral* ».

Il s'y est imposé par des dons physiques hors du commun et une volonté sans faille. A l'heure du triomphe, il a choisi de rappeler ses origines en dédiant sa victoire à sa famille et à « *tous les musulmans pauvres de France, mais aussi du Liban, de Bosnie et de Tchétchénie* ».

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0725 - 7,00 F



Un proche du chef de l'Etat nommé procureur général de Paris

Alexandre Benmakhlouf dirigeait le cabinet du garde des sceaux

DIRECTEUR du cabinet de Jacques Toubon, garde des sceaux, et ancien conseiller de Jacques Chirac à l'hôtel Matignon et à la mairie de Paris, Alexandre Benmakhlouf a été nommé, mercredi 24 juillet en conseil des ministres, au poste de procureur général près la cour d'appel de Paris. Il remplace à ce poste Jean-François Burgelin, nommé pour sa part procureur général près la cour de cassation. Ces nominations, qui de par la loi échappent totalement au conseil supérieur de la magistrature, mettent fin à plusieurs semaines de tergiversations et de rumeurs.

Après avoir songé dans un premier temps à choisir des magistrats moins marqués politiquement, le pouvoir a donc tranché, nommant des hommes qui lui sont dévoués aux postes-clés du parquet. Ce faisant, il poursuit le jeu de chaises musicales qui agite depuis des semaines le monde judiciaire et qui *avait commencé le 9 juillet* avec la nomination de Pierre Truche au *poste prestigieux de premier président* de la cour de cassation. En ces temps d'affaires politico-financières sensibles, dont certaines constituent des bombes à retardement pour le pouvoir – au premier rang desquelles l'affaire des fausses factures de Paris et de l'Ile de France –, *ces deux nominations* ne manqueront pas d'être interprétées comme une nouvelle tentative de prise en main du parquet général de Paris. Compétent sur l'ensemble du ressort de la cour d'appel de Paris, M. Benmakhlouf aura autorité non seulement sur la capitale, mais aussi sur la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, l'Essonne, la Seine-et-Marne et l'Yonne. Soit autant de départements où sont instruites des affaires embarrassantes pour l'actuelle majorité.

Ancien secrétaire général adjoint de l'association professionnelle des magistrats (APLM, droite), M. Benmakhlouf avait *été d'avril 1986* à mai 1988 conseiller technique au *cabinet de Jacques* Chirac à l'hôtel Matignon. Il avait ensuite été nommé *conseiller juridique de* M. Chirac à la mairie de Paris (janvier 1990-octobre 1991).

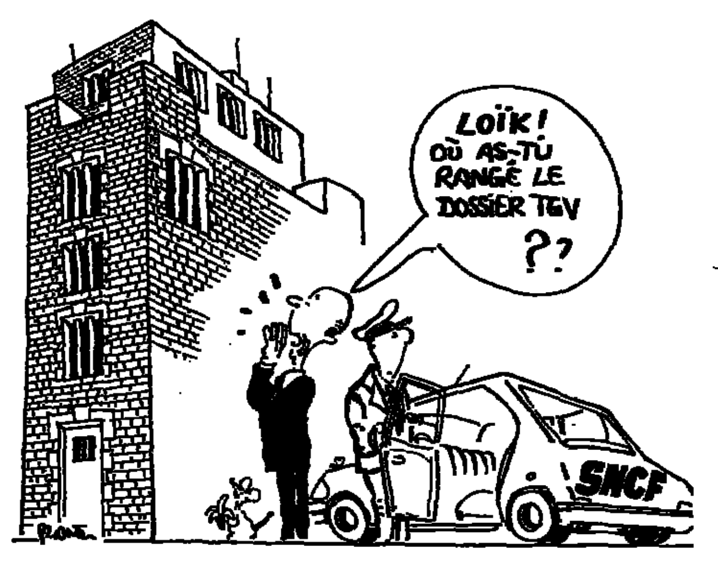
Accédant au poste occupé précédement par Pierre Truche, Jean-François Burgelin disposera, lui aussi, de pouvoirs importants. Ancien directeur de cabinet d'Albin Chalandon lorsqu'il *était* garde des sceaux, M. Burgelin s'est toujours *comporté en défenseur* de l'actuel pouvoir. Pendant l'affaire Schuller-Maréchal, il avait voulu dessaisir le juge Eric Halphen ; en janvier dernier, il avait publiquement reproché aux juges d'instruction anticorruption de se comporter en « *justiciers* ».

A son poste de procureur général près la cour de cassation, il jouera un rôle essentiel dans les affaires relevant de la cour de justice de la République, à commencer par l'affaire du sang contaminé dans laquelle trois anciens ministres *socialistes*, parmi lesquels Laurent Fabius, ont été mis en examen.

Lire page 28

Les syndicats de la SNCF interpellent Louis Gallois

Le nouveau PDG poursuivra la réforme de l'entreprise



LE CONSEIL des ministres a nommé, mercredi *24 juillet*, Louis Gallois à la présidence de la SNCF. *M. Gallois devra poursuivre la* mutation de l'entreprise en ménageant les *syndicats, qui ont fait* pression pour obtenir des garanties *supplémentaires* sur les aides de l'Etat.

Lire page 18 et le portrait de M. Gallois page 10

L'Angleterre fait de la résistance pour garder le « World Service » de la BBC

LONDRES
de notre correspondant

En cette fin de millénaire où les institutions sont secouées par la contestation – en particulier en Grande-Bretagne, où même la monarchie doit répondre devant l'opinion de ses soubresauts princiers – rares sont les exceptions. La BBC (British Broadcasting Corporation) en fait partie, et surtout « *le joyau de sa couronne* » qu'est le « *World Service* », son service international. Sa réputation de sérieux et d'impartialité est inégalée. Son anglais châtié est devenu un modèle à travers le monde. 140 millions d'auditeurs suivent ses 1 036 heures de programmes hebdomadaires en 42 langues. Bush House, son siège sur le Strand, au centre de Londres, est devenu synonyme de celle que l'on appelle familièrement la « *Beeb* ».

Et voilà que le directeur général de la BBC, connu pour ses méthodes expéditives, veut réformer de fond en comble la vieille dame, sans consultation préalable avec les responsables du « *World Service* » ou avec le gouvernement. Ancien directeur du « *World Service* », John Tusa dénonce la volonté de mettre sous la tutelle de l'administration de la BBC la rédaction de la radio, qui devra acheter ses programmes au service national, peu intéressé par ce qui se passe à l'étranger. Le « *tsar* » John Birt a réussi l'impossible en unissant contre lui les députés de la majorité et de l'opposition. 242 membres de la Chambre des communes ont signé une motion proposée par le conservateur Peter Temple-Morris exigeant le respect de l'institution menacée « *qui bénéficie d'une écoute internationale considérable pour le plus grand profit de l'image de la Grande-Bretagne à l'étranger* », et dans laquelle *The Economist* voit une sorte de « *trésor national* ».

M. Birt a choqué des personnalités comme Mikhaïl Gorbatchev, l'évêque Desmond Tutu, le dalaï-lama ou l'ancien otage Terry Waite, pour lesquels le « *World Service* » a été une ouverture vitale sur le reste du monde. Dans sa volonté de faire du passé table rase, il a également froissé le Foreign Office, principal bailleur de fonds du « *World Service* » avec une subvention de 175 millions de livres sterling (environ 1,4 milliard de francs) par an. Le secrétaire au Foreign Office, Malcolm Rifkind a passé un savon à M. Birt. Pressé par des députés furieux – tout comme leurs collègues de la Chambre des lords –, il a rappelé qu'il disposait de la « *sanction ultime* », c'est-à-dire du droit de retirer sa subvention à la BBC. Il a affirmé que « *le Foreign Office ne tolérera pas une baisse de qualité* » et conclu par ce cri du cœur : « *Le World Service est à nous tous, il n'appartient pas à la BBC !* »

Ces propos sont allés droit au cœur de tous ceux qui travaillent à Bush House pour faire entendre à travers le monde la voix de Londres, avec un succès croissant en dépit de financements en baisse constante. Ceux-là jugent qu'il serait suicidaire de se priver d'un instrument d'un tel panache et d'une telle efficacité. Les radios internationales ne sont plus l'apanage des dictatures comme au temps de l'Union soviétique ou de la Chine maoïste. Ce n'est pas la France, avec RFI, ou les Etats-Unis, avec la « Voix de l'Amérique », qui le démentiront.

Patrice de Beer

■ **La mort dans les prisons turques**

Un troisième gréviste de la faim est mort dans une prison turque. Plusieurs dizaines d'autres personnes sont dans un état critique. p. 3 et notre éditorial page 12

■ **La France contre l'ETA**

Coup de filet de la police française contre l'organisation terroriste basque, dont le numéro trois a été arrêté. p. 2

■ **Recul à la Bourse**

Après la nouvelle baisse de Wall Street mardi, la Bourse de Paris a commencé la journée du 24 juillet sur une chute de plus de 1,5 %. p. 28

L'Amérique, la panne et les dollars

QU'EST l'Amérique devenue ? Certains la jugent fâchée avec le « bon goût » – ils tirent argument de quelques images de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques du centenaire. Avec la désorganisation générale qui règne à Atlanta, le monde découvre que la première puissance de la planète peut aussi être brouillée avec l'efficacité. Ces J.O., ce sont pour l'instant des embouteillages monstres, une sécurité approximative, un système d'information déficient... Alors qu'au même moment le pays peine à récupérer rapidement l'épave, les corps et les « boîtes noires » d'un avion échoué à une centaine de kilomètres des côtes américaines, le monde entier regarde avec stupéfaction ce qui se passe là-bas, dans cette capitale du Sud des Etats-Unis : « la plus grande pagaille du siècle ».

Quatre jours après le début des Jeux, l'heure du bilan n'a certes pas encore sonné. Le règlement de comptes se fera après la fête – et il risque d'être sanglant. Mais après l'organisation presque parfaite des J.O. à Los Angeles en 1984, à Séoul en 1988 et à Barcelone en 1992, on peut à bon droit s'interroger sur les causes de ce difficile démarrage des plus grands Jeux jamais organisés dans l'histoire. Et émettre à ce sujet une hypothèse : voir dans ce départ, pour le moins cafouilleux, le reflet de l'Amérique, de ce qui fait son charme – et sa force –, mais aussi de ce qui alimente, aux yeux des Européens, une certaine méfiance. Une Amérique mégalomaniaque. Une Amérique subjuguée par les nouvelles technologies. Et une Amérique où règne l'argent-roi.

L'Amérique mégalo, celle des défis individuels extrêmes. C'est la première explication, et elle pèse beaucoup. L'histoire de ces Jeux d'Atlanta s'inscrit ainsi déjà parfaitement dans les schémas classiques de la mythologie américaine – celle de la promotion sociale, de l'ambition, des records et des dollars. Le départ, c'était un soir de l'été 1987. Là, un modeste avocat inconnu de tous, un certain William Payne, lance auprès de ses amis un projet invraisemblable : les J.O. du centenaire auront lieu dans sa ville, la capitale du Sud. L'establishment local en sourit : comment une aussi modeste ville pourrait-elle accueillir une aussi grande manifestation, la plus grande fête mondiale de tous *les temps ? Atlanta (une cité de* 400 000 habitants, une agglomération de 3,4 millions) n'a jamais reçu plus de 150 000 visiteurs en une seule fois. Elle promet d'en accueillir 2 millions au moins en dix-sept jours !

Dans ses plaidoiries, l'avocat Payne ne ménagera jamais sa peine, quitte parfois à travestir la réalité. Sur le climat réel de la région par exemple. Ou sur la géographie de la ville. La fin justifie les moyens. La victoire au bout du chemin. En 1990, le Comité olympique international (CIO) choisit Atlanta plutôt qu'Athènes ou Paris, privilégiant, à l'époque, « *la rentabilité et l'efficacité à l'histoire et à la tradition* » ! (*Le Monde* du 20 septembre 1990).

L'establishment avait raison. Née au début du XIX[e] siècle comme simple nœud ferroviaire du sud des Etats-Unis, Atlanta – autrefois Terminus – est certes une ville dynamique, considérée dans tous les classements nationaux des *Fortune* et autres magazines sur papier glacé comme l'un des endroits les plus attirants pour faire des affaires. Mais, à *l'échelle de l'Amérique, c'est une* petite cité de province, une ville *du Sud. Dans le centre, très* concentré autour de Peachtree Street, la congestion automobile est presque un état permanent. Les embouteillages monstres de ces premiers jours de J.O. ne surprennent personne. *Globalement*, ces Jeux du centenaire sont deux fois plus importants que ceux de Los Angeles. *Noble ambition* donc que celle de *Billy Payne*. L'homme rappelle volontiers que son père lui *demandait toujours* s'il avait bien été le meilleur, s'il avait fait *du mieux* qu'il le pouvait. Mais ambition démesurée sans doute.

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 12

Vague à l'âme à Bratislava



CHAQUE mercredi, dans *Le Monde* daté jeudi, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz rend compte de sa visite dans une capitale d'Europe centrale. A Bratislava, il a constaté que l'occidentalisation a apporté le sexe et le soda. Mais la dégradation des mœurs paraît dérisoire aux dirigeants slovaques en regard des performances économiques. *Lire page 22*

■ **Tension à l'ENA**

Les élèves issus du concours interne se plaignent de discriminations au bénéfice des jeunes lauréats du concours externe. p. 6

■ **Blindé européen**

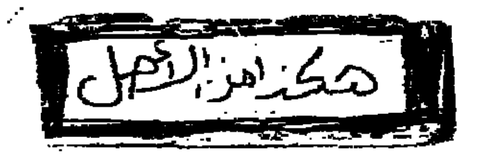
La Grande-Bretagne rejoint l'Agence franco-allemande de l'armement pour participer à un projet de véhicule blindé. p. 3

■ **Les conditions de Dassault**

Serge Dassault pose ses conditions à la fusion de son groupe avec l'Aerospatiale. p. 18

■ **Le portrait selon Matisse**

Une exposition rassemble à Paris une centaine de dessins méconnus, visages des petits-enfants du peintre. p. 24



FRANCE-ESPAGNE La France *n'est plus « sanctuaire de l'ETA »*, a déclaré, mercredi 24 juillet, le *ministre espagnol de l'intérieur*, Jaime Mayor Oreja, après l'arrestation, la veille, de sept militants du mouvement séparatiste basque par la police française. ● L'INTERPELLATION *la plus importante paraît être* celle de Julian Achurra Egurela, numéro trois de l'ETA militaire. ● CINQ PERSONNES, soupçonnées elles aussi d'appartenance à l'ETA, *ont été appréhendées le même* jour dans la région parisienne, cependant qu'un commando de l'organisation était démantelé en Galice, dans le nord-ouest de l'Espagne. ● CES COUPS DE FILET confirment le renforcement de la coopération entre Paris et Madrid dans la lutte contre l'ETA. Le ministre espagnol, M. Oreja, était attendu jeudi à Paris pour des entretiens bilatéraux.

Deux opérations anti-ETA confirment l'entente Paris-Madrid contre le terrorisme

Sept militants du mouvement séparatiste basque espagnol ont été arrêtés mardi 23 juillet en France, dont le numéro trois de la branche militaire, interpellé dans une ferme d'un petit village du Béarn

BAYONNE
de notre correspondant

En interpellant, mardi 23 juillet, dans le Béarn et en région parisienne, plusieurs personnes présentées comme des responsables de l'ETA, la police française semble *avoir porté un coup important* à l'appareil logistique de la coordination séparatiste basque. Deux de ses militants les plus recherchés, tant en Espagne que dans l'Hexagone, ont ainsi été arrêtés.

Peu après 5 heures du matin, mardi *23 juillet*, des inspecteurs de la police judiciaire venus de Paris et des membres du RAID ont cerné une ferme isolée à Lasseube, une petite localité située entre Oloron-Sainte-Marie et Pau (Pyrénées-Atlantiques). Ils étaient depuis quelque temps sur la piste de Julian Atxura Egurola, dit « Pototo », un militant historique de l'ETA.

deux hommes étaient passés. C'est à partir de là qu'ils ont repéré « Pototo ». Des filatures ont bientôt abouti à la ferme du village de Lasseube. C'est là que les hommes du RAID ont interpellé Julian Atxura Egurola en compagnie de *Laurence Schlecht, une Française* originaire d'Anglet, près de Bayonne. Tous deux ont été transférés, en fin d'après-midi, de Pau vers Paris pour être entendus par le juge Laurence Le Vert, chargé des affaires de terrorisme.

Selon les policiers, la ferme de Lasseube aurait été *« un véritable centre d'entraînement pour les commandos d'ETA, actifs en Espagne »*. Les inspecteurs y ont en effet trouvé trente-cinq kilos d'explosifs, notamment de l'amonal, des détonateurs et des grenades. Du matériel de ce type a été utilisé au cours des dernières semaines outre-Pyrénées, contre des casernes de la garde civile espagnole en Pays basque ou dans des sites touristiques, sur la côte méditerranéenne de la péninsule. La maison béarnaise aurait également servi de base de repli et d'entraînement pour les commandos agissant en Espagne. Les policiers ont également saisi, mardi matin, des disquettes d'ordinateurs et plusieurs cantines de documents.



En interpellant « Pototo », les policiers français, qui étaient, semble-t-il, renseignés par leurs collègues espagnols, ont mis la main sur l'un des responsables organisationnels de l'ETA. Objet d'un mandat d'arrêt international de la justice espagnole pour *« attentats »* et *« fourniture de moyens »*, ainsi que de procédures françaises pour *« association de malfaiteurs »*, le Basque est considéré par les enquêteurs comme l'une des clefs de voûte de l'ETA. Originaire du port de pêche de Lekeitio, en Biscaye (province de Bilbao), Atxura Egurola, qui est âgé de trente-sept ans, aurait fait partie, en 1984, de l'infrastructure du commando Bizkaia de ETA. Selon la police espagnole, il aurait participé directement à des attentats à partir de 1986.

Dans la direction actuelle de l'organisation, « Pototo » serait en charge de l'appareil logistique, c'est-à-dire de l'instruction des commandos et des filières d'hébergement et de passage des frontières. Il siégerait au comité exécutif de l'ETA que dirigeraient, estiment les policiers, principalement Ignacio Gracia Arregi, dit « Inaki de Renteria », responsable de l'appareil militaire, et Mikel Albizu Iriarte, alias « Antza », plus tourné vers l'action politique.

UN HÔTEL DE VILLEJUIF

Le deuxième coup de filet a eu lieu quelques heures plus tard dans la région parisienne, lorsqu'une opération de police judiciaire conduite *mardi* en début d'après-midi dans un hôtel de Villejuif (Val-de-Marne) a abouti à l'interpellation de trois hommes et deux femmes présentées comme proches de l'ETA militaire. Parmi ces cinq personnes figure notamment *Daniel Derguy, un Français* de trente-cinq ans recherché par les autorités espagnoles qui le soupçonnent d'avoir participé directement à une série d'attentats commis sur la côte catalane, au cours de l'été 1993. Natif d'Hasparren (Pyrénées-Atlantiques), Daniel Derguy, qui vit dans la clandestinité depuis plusieurs années, est parfois présenté à Madrid comme *« le numéro un français de l'ETA-militaire »*.

C'est lui qui aurait loué à Toulouse le camping-car découvert le 26 juillet 1993 près de Barcelone avec 41 kilos d'explosifs et des détonateurs. A cette époque, il aurait fait partie d'un commando opérationnel de l'ETA en compagnie de Nagore Mugika, une militante de l'organisation arrêtée le 29 mai dernier à l'aéroport de Roissy.

Daniel Derguy avait déjà eu maille à partir avec la police française puisqu'il avait été interpellé le 5 janvier 1988, après l'interception, près de Saint-Pée-sur-Nivelle, en Pays basque français, d'une fourgonnette transportant 1 300 kilos d'explosifs. A la suite, il avait été condamné à deux ans de prison pour association de malfaiteurs et remis en liberté en juillet 1989.

A Paris et à Madrid, on indique que ces arrestations sont le résultat de la *« coopération exemplaire »* entre les services chargés de la *lutte antiterroriste dans les deux* pays. Le ministère de l'intérieur français précise que l'arrestation de Julian Atxura Egurole est l'aboutissement de *« plusieurs mois d'échanges de renseignements et de collaboration avec les services espagnols et avec la Garde civile »*. L'enquête va maintenant s'attacher à déterminer le rôle de chacune des personnes interpellées au sein de l'ETA et de son réseau logistique et à *« faire parler »* l'important stock d'armes, de munitions et de documentation saisi dans la ferme de Lasseube.

Michel Garicoix

Peu d'inquiétude chez les touristes

Selon les voyagistes, l'Espagne, première destination touristique des Français, qui attire un vacancier hexagonal sur quatre, soit environ 9 millions de personnes, ne connaît pas pour l'instant de désaffection particulière. Chez Nouvelles Frontières, qui reconnaît que l'Espagne est une destination qui *« fonctionnne plutôt bien »*, on n'a pas noté d'inquiétude particulière de la part des clients qui n'ont pas submergé d'appels le service relation clientèle. Même constat chez Look Voyage, où l'on confirme qu'hier comme aujourd'hui il n'y pas eu *de réactions particulières de la* part de la clientèle. Pour René-Marc Chikli, président de Jet Tours, l'activité n'est pas touchée par les attentats. Seuls les touristes britanniques – à qui Londres a déjà recommandé la prudence pour ceux qui auraient l'intention de se rendre en Corse – pourraient changer de destination, après l'attentat à l'aéroport de Reus, près de Tarragone, le 20 juillet, qui a fait plusieurs blessés parmi des voyageurs britanniques.

A l'origine de son arrestation, il y a eu un *« énorme travail de la direction centrale des renseignements généraux »* (DCRG), indique-t-on de source policière. Sur sa trace depuis plusieurs mois, la DCRG a bénéficié d'un « coup de pouce » imprévu avec l'interpellation, le 11 juillet, lors d'un contrôle douanier de routine, de deux militants basques, Pedro Badiola-Aspiazu et Raul Bezi-Eskuin.

Les RG ont placé sous surveillance un appartement de Montreuil (Seine-Saint-Denis) où les

L'Espagne exprime son « énorme satisfaction »

MADRID
de notre correspondant

Le président du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, et le ministre de l'intérieur, Jaime Mayor *Oreja*, ont exprimé, *mercredi 24 juillet* leur *« énorme satisfaction »* après l'interpellation du numéro trois du mouvement indépendantiste et ont encensé la bonne coopération existant entre la France et l'Espagne. L'arrestation du responsable logistique de l'ETA confirme les craintes des autorités espagnoles selon lesquelles la lutte armée continue d'être organisée depuis la France, mais n'a pas empêché la collaboration entre les ministères de l'intérieur des deux pays, qui n'a jamais atteint un tel degré d'intensité. Une nouvelle rencontre devait avoir lieu entre les ministres, le 25 juillet à Paris, afin d'apprécier l'évolution des échanges mis en place.

A Paris, le premier ministre, Alain Juppé, a éprouvé la nécessité de souligner, dans un communiqué inhabituel, l'efficacité de la collaboration franco-espagnole et la volonté du gouvernement français de lutter contre le terrorisme basque. Ce geste a été apprécié à Madrid, comme le fut, au cours des mois passés, l'entière disponibilité de Paris à satisfaire les demandes de Madrid en matière d'extradition des membres de l'ETA arrêtés en France, mais également dans la lutte contre les réseaux d'hébergement, plus particulièrement en Bretagne.

Dans l'affaire de la cathédrale de Bayonne, dans laquelle s'étaient enfermés une dizaines de déportés basques, leur remise aux autorités espagnoles a été considérée à Madrid comme la preuve que rien ne pouvait désormais entraver l'effort conjoint des deux gouvernements pour venir à bout du terrorisme basque. Depuis, tous les détenus emprisonnés en France ont été remis à la justice espagnole sans exception afin de démontrer que, dans ce domaine, il n'existe plus de frontières entre les deux pays et que les réticences antérieures sont du domaine du passé.

« RELATION SINCÈRE »

Le test important fut, le jour même de la prise de fonctions de José Maria Aznar, le 4 mai, la *« livraison »* de José Antonio Urrutikoetax, dit Josu Ternera, considéré comme un élément important de la direction de l'ETA en raison du poids qu'il peut représenter dans le futur, en cas d'éventuelles négociations. A ce propos, on murmure, au Pays basque, que l'étroitesse des relations entre Paris et Madrid va bien au-delà des liens judiciaires des policiers. Que le gouvernement français pourrait jouer un rôle dans l'ouverture – improbable pour le moment – d'un dialogue, comme ce fut le cas, il y a deux ans, avec Luis Arrieta Zubimendi, dit Azkoiti.

Actuellement, cette perspective est très officiellement repoussée par le nouveau pouvoir à Madrid, qui ne fait que louer la collaboration sans failles de la France et se féliciter des coups portés à l'organisation de lutte armée. *« Il est difficile de trouver une relation plus sincère, plus fluide et une telle volonté de travailler commune »*, avait souligné Jaime Mayor Oreja à la suite de sa venue à Paris, le 3 juin. Cette visite avait été précédée, le 1er juin, d'un déjeuner entre Jacques Chirac et José Maria Aznar au cours duquel le chef du gouvernement espagnol avait obtenu l'assurance de l'entière disponibilité du gouvernement français, décidé à lutter au coude à coude avec Madrid pour tenter d'éradiquer le terrorisme basque.

Michel Bôle-Richard

Les arrestations de dirigeants de l'ETA en France

Plus d'une quinzaine de responsables de l'ETA *ont été* arrêtés en France depuis l'accord franco-espagnol de coopération antiterroriste de 1987. Neuf membres de l'ETA, créée en 1959, ont été expulsés et six extradés en 1996. Euskadi ta Askatasuna (ETA, *Patrie et liberté*) est responsable de la mort d'environ 750 personnes depuis 1968, date de son premier attentat.

● **30 septembre 1987** : Santiago Arrospide Sarasola, dit *« Santi-Potros »*, considéré par Madrid comme le numéro deux d'ETA-Militaire, arrêté à Anglet.
● **31 mai 1988** : Julien de Madariaga y Aguirre, l'un des membres fondateurs et théoricien d'ETA, interpellé à Biarritz.
● **11 janvier 1989** : Jose Antonio Uruti Goetcha, considéré comme le successeur de Santi-Potros, est arrêté à Bayonne, en même temps que Maria Elena Beloqui Reza, seule femme du comité exécutif d'ETA.
● **12 avril 1989** : Mariano Esteban Gonzales Betolza et Jose Ignacio Urdiain Cirizar, responsables de *« nombreux attentats meurtriers »* selon la police espagnole, arrêtés près de Montpellier. Le 23 avril, interpellation à Pau, de Joachim Sanchez Biurun, recherché pour une vingtaine d'attentats.
● **11 juillet 1989** : Eloy Uriarte-Diaz, considéré comme le financier d'ETA, est arrêté à Bayonne, puis assigné à résidence en Dordogne.
● **23 septembre 1990** : José Javier Zabaleta Elasegui, chef présumé des commandos et de la logistique d'ETA-Militaire, près de Biarritz.
● **29 mars 1992** : le chef présumé d'ETA, Francisco Mugica Garmendia, arrêté à Bidart avec deux de ses lieutenants.
● **16 février 1993** : un ancien chef historique de l'ETA, Jose Maria Pagoaga Gallestegui, qui bénéficiait du statut de réfugié politique, est interpellé à Saint-Etienne de Baigorry.
● **17 avril 1993** : un des principaux responsables de la nouvelle direction d'ETA, Juan Vicente Jaureguizuria Uria, interpellé à Hendaye.
● **25 août 1994** : Maria Idoya Lopez-Riano, dite *« La Tigresse »*, soupçonnée de 23 assassinats de membres des forces de l'ordre en Espagne, est arrêtée à Aix-en-Provence.
● **17 novembre 1994** : Lopez de la Calle Gauna, dit *« Mobutu »*, chef des commandos armés d'ETA et considéré comme le numéro deux, arrêté à Toulon. – *(AFP)*

L'explosion du Boeing de la TWA présente des similitudes avec l'attentat de Lockerbie

WASHINGTON
de notre correspondant

Chaque jour qui passe prolonge la durée d'exposition à l'eau salée des débris du Boeing 747 de la TWA, et atténue ainsi l'empreinte *de ce que les spécialistes* appellent la *« signature chimique »* d'éventuelles traces d'explosif. En un sens, la recherche des corps des victimes, qui continue d'être la première priorité des enquêteurs, retarde les progrès de l'enquête criminelle qui se poursuit au large de Long Island. Ce choix n'est cependant pas remis en cause même si, mardi 23 juillet, alors que six jours se sont écoulés depuis l'accident, les deux tâches semblaient cependant menées de front.

Pour les familles des victimes, l'attente douloureuse se poursuit, au rythme du macabre décompte des corps nouvellement remontés à la surface : mardi soir, le total s'élevait à 112 *(sur 230 victimes)*, dont 72 ont pu être identifiés. Plusieurs dizaines d'autres corps ont cependant été repérés par les plongeurs, dans ce qui semble constituer le fuselage de l'avion. Quant à l'enquête, elle évolue en dents de scie, les prétendues découvertes étant souvent suivies de démentis. Ainsi, des analyses détaillées n'ont pas confirmé que la substance récupérée sur un morceau d'aile était un *« résidu d'explosif »*. Un premier test avait abouti à cette conclusion, mais Robert Francis, le vice-président du Bureau national pour la sécurité dans les transports (NTSB) – qui mène l'enquête avec le FBI – a démenti cette information.

Des analyses sont systématiquement poursuivies dans les laboratoires du FBI, à Long Island et Washington, mais celles-ci, qui se concentrent sur des *« résidus chimiques »* prélevés sur certains corps, ne permettent pas de tirer de *« conclusion définitive »*, comme l'a souligné Bill Clinton. Les enquêteurs travaillent donc toujours sur trois hypothèses : un incident mécanique qui aurait pris des proportions catastrophiques, une bombe à bord de l'appareil, enfin un tir de missile sol-air. Le président de TWA, Jeffrey Erickson, a cependant estimé qu'une défaillance technique devenait *« de moins en moins probable »*.

La thèse du missile qui repose sur le récit d'une centaine de témoins – dont deux pilotes militaires – ayant aperçu une *« sorte d'étoile filante »* ou une *« traînée lumineuse »* bute apparemment sur quelques impossibilités techniques. Si un missile de type Stinger est *capable d'abattre un* avion de chasse monomoteur, explique un expert militaire, il apparaît improbable qu'un seul coup au but soit suffisant pour aboutir au même résultat avec un Boeing 747, qui est un quadriréacteur. Ce type de missile, guidé par la chaleur, peut certes détruire un moteur mais cela n'empêchera pas forcément celui-ci de voler. En outre, dans un tel cas, l'équipage disposerait du temps nécessaire pour donner l'alerte.

L'hypothèse d'un tir accidentel, par exemple d'un missile militaire, ne semble pas devoir être retenue ; interrogé à ce sujet, le service de presse de la Marine américaine nous a indiqué que des manœuvres navales n'étaient pas organisées dans cette région, le 17 juillet. Celle-ci se trouve en bordure d'une zone dont les autorités se réservent d'en interdire l'accès, pour cause de manœuvres navales, ce qui n'était pas le cas.

INDICE CRUCIAL

La dernière hypothèse, celle d'une bombe, retient davantage l'attention des enquêteurs. Ainsi que l'a souligné Robert Kierce, expert en matière de sécurité et d'explosifs, qui était interrogé sur CNN, on ne peut manquer de relever des *« similarités frappantes »* entre l'accident du Boeing de la TWA et la destruction en vol de l'avion de la Pan Am, le 21 décembre 1988, au-dessus de Lockerbie, en Ecosse. Dans les deux cas, il s'agissait une explosion soudaine, que rien – aucune communication radio – ne permet d'anticiper.

Or, on sait ce qui s'est passé pour le vol 103 de la Pan Am : deux agents libyens – dont Londres, Paris et Washington s'efforcent toujours d'obtenir l'extradition – auraient placé une bombe dans un bagage non accompagné enregistré à Malte. L'explosion avait tué les 259 personnes à bord, ainsi que 11 personnes au sol. Hasard du calendrier, le Conseil de sécurité des Nations unies a voté, le 19 juillet, en faveur du maintien en l'état de l'embargo aérien et sur les armes, décrété en 1992 contre Tripoli, en liaison avec la destruction de deux avions : le Boeing de la Pan Am, ainsi que le DC 10 d'UTA qui a explosé au-dessus du Niger, en septembre 1989, faisant 170 victimes.

Dans le cas de Lockerbie, les enquêteurs avaient conclu à un attentat grâce à la découverte d'un indice crucial (un mouvement d'horlogerie) de la taille d'un ongle. Or, celui-ci avait été retrouvé sur la terre ferme. Les débris du *Boeing de la TWA, éparpillés sur* une zone de recherches d'environ six kilomètres sur trois, et par quarante mètres de fond, représentent un puzzle bien plus compliqué. Le fait que le signal qui devrait permettre de localiser les boîtes noires de l'avion ne se fasse toujours pas entendre n'est pas très bon signe, et les spécialistes craignent que ces enregistreurs de vol soient enfouis dans le sable, voire détruits.

Laurent Zecchini



Un troisième gréviste de la faim est mort dans les prisons turques

Neuf détenus, en grève depuis plus de deux mois, seraient dans le coma

La situation dans les prisons turques s'est aggravée, mercredi 24 juillet, avec la mort d'un troisième gréviste de la faim. Au total, deux cent soixante-dix-sept prisonniers, appartenant pour la plupart à des organisations politiques d'extrême gauche, poursuivent le mouvement – commencé depuis soixante-sept jours – dans seize prisons du pays. *(Lire aussi notre éditorial page 12.)*

UN GRÉVISTE de la faim est mort, mercredi 24 juillet dans la matinée, à la prison de Bayrampasa, à Istanbul, ont annoncé ses avocats. C'est le troisième qui décède dans les prisons turques après la mort d'Aygun Ugur, dimanche (*Le Monde* du 24 juillet) et d'Altan Berdan Kerimgiller. Ilginc Ozkeskin, trente-cinq ans, était tombé dans le coma mardi soir. Arrêté en 1994, Ilginc Ozkeskin était accusé, dans son procès toujours en cours, d'être membre du Parti et Front révolutionnaire de libération populaire (DHKP-C).

Ce mouvement clandestin d'extrême gauche, dont était également membre Altan Berdan Kerimgiller, vingt-huit ans, autre gréviste de la faim, décédé mardi à la prison de Bayrampasa, prône la guérilla urbaine et a commis de nombreux assassinats. Le Parti et Front révolutionnaire de libération populaire est le principal meneur du mouvement de grèves de la faim dans les prisons turques, auquel d'autres formations illégales d'extrême gauche prennent également une part active.

Neuf détenus, en grève de la faim depuis environ deux mois à la prison de Bayrampasa, à Istanbul, sont actuellement dans le coma, a pour sa part affirmé, mardi, l'Association des médecins d'Istanbul. Si rien n'est fait rapidement pour les sauver, *« ces détenus vont mourir »*, a affirmé Sebnem Korur Fincanci, secrétaire générale de l'association. Ils pourraient mourir même s'il était mis fin au mouvement de grèves de la faim, qui est entré dans son soixante-septième jour mercredi. *« Une grève de la faim de cette durée endommage le système nerveux, le cerveau et d'autres organes, et peut causer, même si la mort est évitée au dernier moment, des désordres physiologiques graves et incurables »*, a-t-elle ajouté.

Paris souhaite des « mesures d'apaisement »

A Paris, le ministère français des affaires étrangères a souhaité que des *« mesures d'apaisement »* puissent mettre un terme à ces grèves de la faim. *« L'amélioration des conditions de détention en Turquie est l'un des éléments nécessaires à l'amélioration des droits de l'homme en général, situation à laquelle nous sommes particulièrement attachés »*, a déclaré Jacques Rummelhardt, porte-parole du Quai d'Orsay. *« Nous avons pris acte de l'annulation des mesures restrictives prises par le prédécesseur de l'actuel ministre (turc) de l'intérieur. Nous espérons que ce geste encourageant sera suivi de mesures d'apaisement pour trouver une issue à ce mouvement de grève de la faim »*, a-t-il ajouté.

Quelque 277 détenus, appartenant pour la plupart à des groupes politiques de gauche illégaux, observent cette grève de la faim, dans seize prisons du pays, depuis plus de deux mois. Ils demandent une amélioration générale de leurs conditions de détention et la fermeture de la prison de haute sécurité d'Eskisehir (Centre). Plus de cinquante personnes ont été interpellées et plusieurs autres blessées parmi les manifestants qui protestaient, mardi à Istanbul, après la mort des deux détenus en grève de la faim. Les gendarmes sont intervenus contre quelque 150 manifestants rassemblés dans le faubourg de Sarigazi, sur la rive asiatique du Bosphore.

Le ministre turc de la justice, Sevket Kazan, a rejeté, mardi, sur les organisations d'extrême gauche la responsabilité des grèves de la faim. Dans un discours à l'Assemblée nationale consacré à cette crise, M. Kazan a regretté la mort des détenus et promis une *« initiative »* prochaine pour mettre fin au mouvement. Mais il a aussi vivement condamné les groupes d'extrême gauche : *« Nous regrettons les morts, mais les responsables en sont les dirigeants des organisations clandestines qui ont donné l'ordre à leurs adhérents de mourir. »*

Les prisons d'Umraniye et de Bayrampasa, à Istanbul, où sont survenus les trois décès, *« sont sous le contrôle d'organisations terroristes dont les chefs ont imposé le mouvement de grève »*, a ajouté le ministre. M. Kazan, qui est l'une des principales figures du Parti de la prospérité (islamiste, au pouvoir), avait annoncé des mesures d'apaisement, après sa prise de fonctions au mois de juillet, qui ont été considérées comme insuffisantes par les détenus. – *(AFP, Reuter.)*

Le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne s'entendent sur un projet commun de blindé

LE ROYAUME-UNI est parvenu à un accord de principe avec la France et l'Allemagne pour lancer un projet commun de véhicule blindé du futur et, à partir de ce programme, pour édifier une agence européenne de l'armement à trois, en attendant d'autres partenaires. Le secrétaire d'Etat britannique à la défense, James Arbuthnot, a annoncé cet accord dans une réponse écrite à la question d'un parlementaire, à Londres.

Baptisé *« le taxi du champ de bataille »*, ce véhicule blindé devrait servir à appuyer la progression de fantassins. C'est un programme de plusieurs milliers d'exemplaires au total – sans compter l'exportation potentielle – et un investissement global de l'ordre de 25 milliards de francs à répartir entre les trois pays. Selon M. Arbuthnot, les Français et les Allemands avaient rendu possible le ralliement du Royaume-Uni après avoir accepté de modifier les documents d'appels d'offres, de façon que le blindé soit adapté aux spécifications des armées britanniques.

Pour la France, qui a prévu de consacrer 747 millions de francs au projet entre 1997 et 2002, ce blindé est destiné, dans un premier temps, à remplacer les AMX-10P, dont la mission majeure est l'appui direct de l'infanterie. Les besoins sont de 600 à 700 unités, pour des livraisons à partir de 2004. Ultérieurement, il s'agira de développer un blindé dit « dérivé », plus lourdement armé et porteur, par exemple, d'un canon de 105 mm pour succéder aux actuels blindés AMX-10RC à roues et canon.

Sur le plan des alliances industrielles, la situation paraît fort complexe. A l'origine du projet, en 1994, sur la base de la première entente franco-allemande, puisque la Grande-Bretagne n'en faisait pas partie, il avait été imaginé un partenariat entre GIAT Industries (40 %) et Panhard (10 %) en France, Krauss Maffei (40 %) et Mercedes (10 %) en Allemagne. Ensuite, Renault Véhicules industriels (RVI) est entré dans la compétition. En l'absence d'un arbitrage par la délégation générale pour l'armement, à Paris, qui tarde à désigner l'industriel, ou le conglomérat d'industriels, chargé d'apporter sa compétence, la position de la France semble fragilisée dès lors que l'accord va passer de deux à trois pays.

ABSENCES

L'entrée en lice du Royaume-Uni modifie la règle du jeu. On en a déjà la preuve avec la désignation de deux consortiums germano-britanniques qui, d'emblée, ont fait valoir leurs ambitions industrielles. Le premier réunit les groupes Vickers, Alvis (pour la Grande-Bretagne) et Thyssen (pour l'Allemagne). Le second rassemble les groupes GKN (pour le Royaume-Uni) et Krauss Maffei, Wegman et MAK/Rheinmetall (pour l'Allemagne). Le choix final sera rendu en 1997. GIAT Industries ni aucun constructeur français ne figurent dans ces deux consortiums mis en concurrence.

Cette absence a une explication, outre celle qui tient au retard mis par l'administration française de la défense à désigner un chef de file industriel du projet. Les Britanniques, comme les Allemands du reste, ont beaucoup insisté pour qu'il puisse exister une compétition interne – au sein d'un seul et même pays – pour former ensuite ces consortiums. Leur philosophie d'une compétition ouverte, avant de choisir le « champion » du programme, ne leur a pas permis d'accepter l'idée que GIAT Industries puisse être présent dans les deux camps à la fois. Si cette exclusion de la France devait se prolonger au-delà du premier stade des négociations, c'est, par contre-coup, l'avenir de la structure vouée à gérer ce projet de blindé – et d'autres à venir – en Europe qui est indirectement menacé.

Car le Royaume-Uni a décidé, par la même occasion, de s'intégrer à l'Agence européenne de l'armement que Français et Allemands ont commencé de mettre sur pied au début de cette année. Le principe de cette agence est mentionné dans le traité de Maastricht. Conçue, à l'origine, par la France et l'Allemagne, l'agence est installée à Bonn. Elle est ouverte à d'autres partenaires. C'est fait avec le Royaume uni. Ce devrait l'être avec l'Italie, pour une frégate lance-missiles avec Paris et Londres.

D'âpres discussions attendent les représentants des trois pays dans la nouvelle Agence européenne de l'armement. Plusieurs thèmes sont source de contentieux. C'est, d'abord, la question de savoir quels systèmes d'armes existants ou futurs justifieront l'autorité de cette agence à géométrie variable. C'est, aussi, l'appréciation de chacun des partenaires sur la notion de *« préférence communautaire »*. C'est, enfin, la définition du rôle dévolu aux instances de l'Union européenne dans une politique communautaire de sécurité et de défense par le biais des armements : sur cet aspect du dossier, les Etats européens sont, en réalité, profondément divisés.

Jacques Isnard

Les Quinze vont augmenter les stocks de viande bovine

La crise de la « vache folle » fait craindre aux gouvernements européens une rentrée agricole difficile

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Les ministres de l'agriculture des Quinze ont bouclé leurs dossiers avant la pause d'été. Réunis depuis deux jours à Bruxelles, ils ont adopté tard dans la nuit du 23 au 24 juillet un « paquet » qui prévoit des mesures pour éviter l'engorgement, à la rentrée, du marché de la viande bovine gravement affecté par la crise de la « vache folle », organise la production des céréales en 1996-1997 et aménage la réglementation « fruits et légumes ».

Le mois de septembre apparaissant comme celui de tous les dangers, Philippe Vasseur, le ministre français de l'agriculture, entendait que les Quinze prennent des dispositions pour éviter l'asphyxie du marché de la viande de boeuf. Les ministres avaient accueilli de façon positive le programme présenté par le commissaire Franz Fischler. Mais le projet d'accord, préparé par la présidence irlandaise, s'en tenait à un feu vert politique de caractère général.

M. Vasseur voulait au contraire des engagements précis. Au tout début de l'automne, c'est l'époque où les broutards, ces jeunes bovins de sept/huit mois, sont normalement exportés par les éleveurs français vers des ateliers d'engraissement en Italie et en Espagne. Or, depuis la crise, ces courants d'échange traditionnels, qui rythmaient la vie de l'élevage communautaire, sont interrompus ou considérablement ralentis.

RÉDUCTION DES JACHÈRES

Face à une telle situation d'excédents, la politique agricole commune (PAC), qui avait réussi à équilibrer à peu près ses marchés grâce à la réforme de 1992, va retrouver ses réflexes anciens. L'accord signé dans la nuit de mardi à mercredi prévoit la mise en place, à partir du 31 août, d'achats publics d'intervention. Environ 150 000 broutards seraient ainsi abattus, dont les carcasses viendront s'entasser dans les entrepôts frigorifiques, en attente de jours meilleurs.

Le programme de Franz Fischler énumérait d'autres mesures, parmi lesquelles l'abattage des veaux mâles de dix jours provenant d'élevages laitiers. Jochen Borchert, le ministre allemand, se montrait réticent, par crainte apparemment de heurter des sensibilités ! Le texte adopté n'y fait pas référence, mais, si le marché devient trop encombré, nul doute que la Commission devra la ressortir de ses cartons.

De même, l'Union devra réduire le nombre de primes accordées aux éleveurs pour freiner la production. Une telle disposition, assurément nécessaire, s'inscrirait déjà dans la réforme de l'organisation commune de marché (OCM) programmée pour la fin de l'année. La Commission, soutenue par la France, souhaite privilégier un type d'élevage plus extensif. Mais cela heurte les intérêts de l'Allemagne, pourtant tellement soucieuse de présenter l'image d'une société attentive à l'environnement.

L'Europe, le monde, manquent de blé et, depuis près de deux ans, les cours flambent. Situation inédite, ceux du marché de Chicago sont plus élevés que ceux payés à Rouen ou à Brême. Cela ne durera pas, la prochaine moisson promettant d'être généreuse, mais il faut en tenir compte : les Quinze ont donc décidé, mercredi, de ramener de 10 % à 5 % le taux de jachère obligatoire imposé aux producteurs de céréales ou d'oléagineux pour la prochaine campagne. M. Vasseur a, de plus, obtenu que soient annulées les sanctions qu'auraient dû payer les céréaliers français à la tire-lire commune pour avoir emblavé, cette année, au-delà des surfaces autorisées. Le dépassement s'est situé entre 2 % et 3 %.

L'organisation commune de marché pour les « fruits et légumes » a aussi été revue afin de limiter les destructions d'excédents. Les disciplines imposées ont été renforcées, mais, faute de moyens, les contreparties accordées aux producteurs sont considérées comme trop chiches par les organisations professionnelles.

Philippe Lemaître

Les abats de mouton interdits par Londres

Le gouvernement britannique devait annoncer à son tour, mercredi 24 juillet, à Londres, l'interdiction de la consommation de certains abats de mouton. Cette mesure préventive vis-à-vis de la transmission à l'homme de l'agent de la maladie de la « vache folle » fait suite aux recommandations du « sous-groupe » du comité scientifique vétérinaire présidé par le docteur Raymond Bradley (Laboratoire vétérinaire central de Weybridge, Royaume-Uni) et reprises par la *Commission européenne* (*Le Monde* du 23 juillet). Le gouvernement français a décidé de traduire en termes réglementaires les recommandations du groupe Bradley et celles du comité présidé par le docteur Dominique Dormont. L'interdiction de la commercialisation devrait donc porter sur certains abats (cervelle, yeux, rate et moelle épinière) dès lors qu'ils sont prélevés sur des ovins et des caprins de plus de six mois (pour la rate) ou de plus de douze mois (pour les autres tissus).

La rencontre entre David Lévy et Yasser Arafat a brisé la glace entre Israël et l'Autorité palestinienne

Le chef de l'OLP a demandé l'aide de Paris pour « sauver le processus de paix »

Pour la première fois depuis l'arrivée du Likoud au pouvoir, une rencontre a eu lieu, mardi 23 juillet, entre le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le chef de la diplomatie israélienne, David Lévy. Les deux hommes ont annoncé la création d'un « cadre » approprié pour régler les problèmes litigieux. M. Arafat a reçu aussi le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, en tournée dans la région.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Après plus d'un mois et demi d'incertitude, l'Autorité palestinienne et le nouveau gouvernement israélien ont brisé la glace et, par la même occasion, de vieux tabous lors du premier entretien entre le dirigeant de l'OLP, Yasser Arafat, et le ministre des affaires étrangères, David Lévy, mardi 23 juillet, à Erez, point de passage entre Israël et la bande de Gaza. Rencontre essentiellement symbolique, au cours de laquelle les deux responsables ont redit leur volonté de *« continuer le dialogue »*, sans toutefois aborder les points délicats des négociations. Le soir, au siège de l'Autorité palestinienne, M. Arafat faisait tout de même part de ses inquiétudes au chef de la diplomatie française, Hervé de Charette, en tournée au Proche-Orient.

Depuis l'arrivée du Likoud au pouvoir, le 29 mai, les négociations avec les Palestiniens avaient étés suspendues. Seul Dore Gold, un des conseillers du premier ministre, Benyamin Nétanyahou, avait rencontré M. Arafat, en juin. Après une heure et demie d'entretien, M. Lévy et M. Arafat se sont empressés d'assurer que *« les contacts continueront à tous les niveaux »*. Un *« cadre approprié pour examiner les questions litigieuses »* sera créé. Le comité de liaison, mis en place par le gouvernement travailliste pour traiter directement des problèmes, n'a pas repris son activité depuis les élections.

La cordialité de la rencontre faisait presque oublier qu'il n'y a pas longtemps encore le Likoud refusait de considérer l'OLP comme le représentant légitime du peuple palestinien. La presse israélienne a qualifié ce tournant d'*« historique »*. *« Nétanyahou est en train d'apprendre qu'il ne peut appliquer sa réthorique électorale sans faire des dégâts »*, écrivait, mardi, Nahoum Barnea, l'un des principaux éditorialistes du quotidien *Yediot Aharonot*. Mais le premier ministre ne semble pas encore prêt à serrer la main d'Arafat, qu'il traitait de *« terroriste »* pendant la campagne électorale. Ni le chef de l'Autorité palestinienne ni le ministre israélien des affaires étrangères n'ont évoqué l'éventualité d'une telle rencontre.

> « Nétanyahou est en train d'apprendre qu'il ne peut appliquer sa rhétorique électorale sans faire des dégâts », commente le quotidien « Yediot Aharonot »

En réalité, les deux responsables ne sont pas entrés dans les détails. Seul, le *« redéploiement »* de Tsahal à Hébron a été mentionné explicitement. Il devrait avoir lieu *« au plus tôt »*, a assuré M. Arafat. Pas un mot sur le date de la reprise des négociations sur le statut définitif de la Cisjordanie et de Gaza, le sort de Jérusalem et des institutions palestiniennes qui y ont établi leur siège, ni sur une éventuelle extension des colonies de peuplement dans les territoires occupés, questions que le chef de l'OLP avait l'intention d'exposer à son interlocuteur israélien. M. Lévy aurait, en revanche, demandé à M. Arafat de jouer les intermédiaires auprès du président syrien, Hafez El Assad, qu'il rencontrera, jeudi, à Damas.

Mais David Lévy n'est pas Shimon Pérès. Il n'a pas la même marge de manœuvre que son prédécesseur travailliste, lorsque celui-ci faisait tandem avec le premier ministre, Itzhak Rabin. Elu au suffrage direct, M. Nétanyahou entend bien garder l'initiative s'agissant du processus de paix. Il n'y a plus qu'une seule voie de négociation et elle passe par le chef du Likoud, avait annoncé son conseiller, lors de son entretien avec M. Arafat.

Ce dernier a accueilli dans la soirée, à Gaza, en ces *« moments difficiles »* selon lui, le chef de la diplomatie française. Petite ombre au tableau, la décision du ministre de ne pas visiter la Maison d'Orient, siège officieux de l'OLP à Jérusalem-est, qu'Israël a menacé de fermer si elle faisait l'objet d'une visite en bonne et due forme. *« Je n'ai cédé à aucune pression (...) Il n'y aura aucun changement dans la position française à l'égard de la Maison d'Orient »*, a déclaré Hervé de Charette, qui a souligné qu'il n'était pas en visite officielle mais en *« visite de travail »* et que le principal représentant palestinien, Fayçal Husseini, étant à l'étranger, il n'aurait donc pas pu le voir à la Maison d'Orient. M. Arafat a affirmé, pour sa part, que les Palestiniens avaient *« besoin de l'aide de la France pour sauver le processus de paix. »*

M. de Charette a dîné au consulat général de France à Jérusalem-est, avec des responsables palestiniens, notamment Ahmad Koreï, président du Conseil de l'autonomie, et Hanane Achraoui, ministre de l'enseignement supérieur. Il a passé la nuit à Gaza, avant de revenir, mercredi, à Jérusalem pour s'entretenir avec MM. Nétanyahou et Lévy. – *(Intérim.)*

« La France est un acteur majeur au Proche-Orient », affirme M. de Charette

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

« la France est désormais un acteur majeur au Proche-Orient, et elle entend assumer la plénitude des responsabilités qui sont les siennes », a déclaré Hervé de Charette, mardi 23 juillet, à Beyrouth. Fort du succès obtenu par la diplomatie française après une navette de quatorze jours dans la région, en avril, lors du règlement du conflit israélo-libanais, le ministre des affaires étrangères entend bien aujourd'hui associer Paris à la reprise et au *« bon aboutissement »* du processus de paix.

En Syrie, comme au Liban et en Jordanie, M. de Charette a redit la détermination de la France à relancer ce processus *« sur les bases des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, des accords déjà conclus et des engagements déjà pris »*. Langage qui va dans le sens des exigences des pays arabes, qui peuvent ainsi trouver auprès de Paris un allié utile au moment où les Etats-Unis, coparrains avec la Russie du processus de paix, sont quelque peu paralysés par l'élection présidentielle de novembre.

COORDINATION

Se référant à l'ancien premier ministre de l'Etat juif, Shimon Pérès, qui avait déclaré lors de l'opération israélienne au Liban qu'il ne pouvait y avoir qu'*« un seul canal* [américain] *de négociation pour aboutir »*, M. de Charette a affirmé : *« Je suis partisan de la théorie du double canal. Dans le processus de paix, il ne peut pas y avoir un canal unique de négociation. »* Le ministre s'est toutefois empressé d'ajouter : *« Avec les Etats-Unis, la France souhaite travailler en pleine concertation et en pleine coordination. »*

Cette coordination va se concrétiser avec la mise en place du Groupe de surveillance du cessez-le-feu au Liban. Le représentant français au sein de ce Groupe – présidé alternativement, tous les cinq mois, par Washington et Paris –, l'ambassadeur Jean-Michel Gaussot, qui accompagnait M. de Charette dans sa tournée, prendra ses fonctions jeudi à Nicosie, à Chypre. Ce Groupe devrait se réunir pour la première fois la semaine prochaine, à Naqoura, siège de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul), à la frontière libano-israélienne.

M. de Charette a aussi annoncé que la première réunion du groupe consultatif pour la reconstruction du Liban aurait lieu le 1er août à Bruxelles. La création de cet organisme était prévue dans les accords de cessez-le-feu. Le premier ministre libanais, Rafic Hariri, le président de la Commission européenne, Jacques Santer, assisteront à cette réunion.

Après ses entretiens avec le président Hafez El Assad et le ministre des affaires étrangères, Farouk El Chareh, à Lattaquié, au nord de la Syrie ; puis avec le chef de l'Etat, le président de la Chambre des députés et le premier ministre libanais, à Beyrouth ; enfin avec le prince héritier jordanien Hassan, et le premier ministre, Abdelkarim Kabariti, à Amman, M. de Charette s'est montré plus confiant dans la possibilité de faire bouger le processus de paix. A son avis, *« la Syrie est déterminée dans sa recherche de la paix »*.

SATISFACTION SYRIENNE

Damas, qui compte sur les pressions de la communauté internationale pour faire évoluer le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, voit d'un bon œil cette détermination française, tout en cherchant à ne pas se couper de Washington. *« Un plan américain est plus que jamais nécessaire actuellement »*, écrivait, mardi, la presse officielle syrienne, à la veille de l'entretien que devait avoir le coordonnateur américain du processus de paix, Dennis Ross, avec le président Assad. Damas attend toutefois avec grand intérêt la tournée que doit faire à l'automne dans la région Jacques Chirac.

Cette visite sera un nouveau moment fort de la volonté française de reprendre un rôle dans *« une région avec laquelle nous avons de très forts liens historiques, culturels et même d'affection »*, a affirmé M. de Charette. En attendant, la diplomatie française compte bien prendre des initiatives de nature à passer au mieux le cap difficile qui s'annonce, et qui pourrait durer jusqu'à l'élection américaine, tant il paraît difficile de reprendre de vraies négociations avant cette échéance.

Françoise Chipaux

COMMENTAIRE

L'« INFRÉQUENTABLE » MAISON D'ORIENT

En se rendant en Israël et à Gaza, Hervé de Charette savait qu'il n'aurait pas la tâche aisée. Aller ou ne pas aller à la Maison d'Orient, à Jérusalem-Est, n'était pas un dilemme facile à résoudre. Braver l'interdit israélien, à l'occasion d'une première prise de contact avec le nouveau gouvernement de l'Etat juif, et alors même que la France veut donner à son ambition politique une dimension proche-orientale et non pas seulement arabe, c'était courir à la crise.

Des deux hypothèses possibles, aucune n'était commode : ou bien Israël interdisait physiquement au chef de la diplomatie française l'accès à la mission officieuse de l'OLP à Jérusalem-Est, et c'était la crise diplomatique assurée ; ou bien le gouvernement israélien laissait faire M. de Charette, mais fermait la Maison d'Orient immédiatement après sa visite, ce qui aurait eu pour conséquence d'aggraver les choses plutôt que de faciliter le processus de paix.

La position de M. de Charette était d'autant moins enviable qu'il était le premier chef de la diplomatie européenne à se rendre en Israël depuis l'accession de Benyamin Nétanyahou au poste de premier ministre. Yasser Arafat semble l'avoir compris, qui non seulement n'a pas critiqué la position de son hôte, mais a sollicité l'*« aide »* de Paris pour *« sauver le processus de paix »*.

Il est vrai qu'en échange M. de Charette a passé la nuit à Gaza, une première pour un ministre européen en tournée dans la région. Il est vrai aussi qu'il a dîné avec des responsables du *« gouvernement »* palestinien au consulat de France à Jérusalem-Est, ce qui est une manière de contester la thèse israélienne selon laquelle le sort de la partie orientale arabe de la Ville sainte est scellé. Il reste que l'Etat juif aura obtenu gain de cause, et ce précédent risque de peser à l'avenir. Tôt ou tard, l'Union européenne et singulièrement la France, qui affirment ne pas vouloir changer d'un iota leur attitude à propos du processus de paix et des Palestiniens, devront affronter ce problème.

Mouna Naïm

Le Congrès renforce les sanctions américaines contre la Libye et l'Iran

WASHINGTON. La Chambre des représentants américaine a approuvé et transmis, mardi 23 juillet, au président Bill Clinton un projet de sanctions renforcées contre l'Iran et la Libye qui pourrait provoquer un nouveau différend commercial entre les Etats-Unis et l'Europe. Le texte de loi sanctionnerait les entreprises étrangères investissant dans les secteurs du gaz et du pétrole en Libye et en Iran, pays que Washington accuse de soutenir le terrorisme.

Sur le modèle de la loi Helms-Burton, qui vise les entreprises étrangères traitant avec Cuba, le projet de sanctions contre Tripoli et Téhéran a suscité des protestations de l'Union européenne, dont les firmes ont des intérêts importants en Libye et cherchent à investir en Iran. – *(AP, Reuter.)*

Les Croates boycottent le conseil municipal de Mostar

MOSTAR. Le nouvel administrateur européen de Mostar, Sir Martin Garrod, se trouve dans une impasse après le boycottage de la réunion du conseil municipal par les Croates, qui risque de créer un précédent *« dangereux »* pour les élections de septembre en Bosnie. Les 16 élus municipaux croates de Mostar (sud de la Bosnie-Herzégovine), désignés lors des élections municipales du 30 juin et tous membres de la Communauté démocratique croate (HDZ, filiale du parti au pouvoir en Croatie), ont refusé, mardi 23 juillet, de participer à la session constituante du conseil municipal.

Les élus de la liste multiethnique « Mostar unifiée », conduite par le maire musulman de Mostar, Safet Orucevic, qui a remporté 21 sièges sur les 37 que compte le conseil, ont, eux, participé à cette première session. Le quorum nécessaire ayant été atteint, ils ont procédé à la désignation d'un président, en choisissant Hamdija Jahic, actuel président de la branche de Mostar du Parti d'action démocratique (SDA, au pouvoir à Sarajevo). – *(AFP.)*

EUROPE

■ **BULGARIE : la Cour constitutionnelle** a estimé, mardi 23 juillet, que Gueorgui Pirinski, le ministre des affaires étrangères et candidat du Parti socialiste (ex-communiste) au pouvoir à l'élection présidentielle de cet automne, n'est pas éligible, car le chef de l'Etat devait être bulgare de naissance. M. Pirinski, favori dans les sondages, est né à New York en 1948 d'un père bulgare et d'une mère américaine d'origine slovaque. – *(Reuter, AP.)*

■ **RUSSIE : l'homme qui avait frappé Mikhaïl Gorbatchev** lors d'une réunion électorale en avril a été jugé irresponsable, mardi 23 juillet, par un tribunal qui a ordonné son maintien en internement psychiatrique. M. Gorbatchev avait qualifié le coup de poing qu'il a reçu de *« tentative d'assassinat »*. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

■ **ÉTATS-UNIS/RUSSIE : Moscou et Washington ont annoncé**, mardi 23 juillet, qu'ils soutenaient le projet de traité interdisant définitivement les essais nucléaires (CTBT) et qu'ils espéraient sa rapide approbation par les négociateurs des 61 pays concernés qui se retrouveront le 29 juillet à Genève. – *(Reuter.)*

ASIE

■ **AUSTRALIE : la Cour suprême du territoire du nord a rejeté**, mercredi 24 juillet, à Darwin, un recours contre la loi qui autorise l'euthanasie dans le territoire. Cette loi, première du genre dans le monde, était entrée en vigueur le 30 juin et avait immédiatement provoqué de violentes attaques des hommes politiques, des Eglises, des médecins et d'aborigènes qui avaient déposé un recours pour la faire déclarer inconstitutionnelle. – *(AFP.)*

■ **PHILIPPINES : le président Fidel Ramos a déclaré**, mardi 23 juillet, que le fondateur du Parti communiste philippin (CCP), Jose Maria Sison, qui s'était vu refuser sa demande d'asile politique par les Pays-Bas, était le bienvenu dans son pays. Le chef de l'Etat a souligné que sa politique est de *« garder la porte ouverte »* à tous les rebelles. M. Sison serait couvert par une immunité accordée aux militants politiques. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

■ **SAO-TOMÉ : Miguel Trovoada a été réélu**, dimanche 21 juillet, pour cinq ans, avec 2 000 voix d'avance, soit 52 % des suffrages, président de la République de Sao-Tomé-et-Principe. Il a déclaré qu'il *« n'allait pas dissoudre l'Assemblée nationale »* dominée par le parti de son adversaire, M. Da Costa, le Mouvement de libération de Sao-Tomé-et-Principe – Parti social-démocrate (MLSTP-PSD). Il a aussi annoncé son intention de trouver *« un large consensus national unitaire pour résoudre les problèmes du pays »*. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **RUSSIE : La TverUniversalBank, dix-septième établissement bancaire** du pays, vient de se voir retirer sa licence par la Banque centrale de Russie. Des administrateurs extérieurs avaient été nommés le 8 juillet. Selon le président de l'institut d'émission, Serguei Doubinine, l'expérience de la TverUniversalBank illustre les problèmes de mauvaise gestion et de corruption souvent rencontrés par les quelque 2 100 établissements bancaires russes. – *(AP.)*

■ **Le FMI doit tenir ses promesses**, a demandé mardi 23 juillet le ministre russe des affaires étrangères Evgueni Primakov, après la décision prise par l'institution multilatérale de retarder le versement d'une tranche de crédit de 330 millions de dollars (1,6 milliard de francs). – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : *les prix à l'importation ont diminué de 0,7 %*** en juin par rapport à mai, et progressé de 0,2 % seulement par rapport à juin 1995, a fait savoir l'Office fédéral des statistiques mercredi 24 juillet. – *(AFP.)*

Les parlementaires ont adopté un projet de réforme de l'aide sociale aux Etats-Unis

WASHINGTON. Le Sénat a adopté mardi un important projet de réforme de l'aide sociale aux plus défavorisés, qui prévoit en particulier de réduire de 55 milliards de dollars en six ans les dépenses sociales dans ce domaine. Après examen en commission paritaire, le texte sera soumis au président Bill Clinton avant d'avoir force de loi. Le projet de loi, adopté jeudi dernier par la Chambre des représentants, prévoit également de couper les aides sociales à la plupart de ses bénéficiaires au bout de cinq ans.

Son idée fondamentale est de mettre un terme aux programmes d'aide social (*« welfare »*) en tant que droits et de transférer aux Etats la gestion de nombreux programmes d'aide sociale qui était jusqu'ici assurée par l'Etat fédéral. Le président américain a assuré qu'il souhaitait *« mettre un terme au welfare tel que nous le connaissons »*. Il avait mis son veto aux deux précédents projets républicains, sous la pression des libéraux démocrates du Congrès. – *(AFP.)*

L'armée mexicaine se mobilise contre la guérilla dans l'Etat du Guerrero

La découverte de caches d'armes, l'arrestation de huit personnes ainsi qu'une escarmouche qui a fait un mort près d'Acapulco confirment l'existence d'un nouveau mouvement armé

MEXICO
de notre correspondant

L'incrédulité qui avait entouré l'apparition d'un nouveau mouvement de guérilla au Mexique, cette fois dans l'arrière-pays de la célèbre station balnéaire d'Acapulco, à la fin du mois de juin, aura été de courte durée. L'arrestation de huit membres supposés de l'Armée révolutionnaire du peuple (EPR, selon le sigle espagnol), la découverte de plusieurs caches d'armes et une escarmouche, qui a provoqué la mort d'une personne la semaine dernière, confirmeraient l'existence d'un nouveau foyer de guérilla au Mexique.

A la différence du Chiapas, où les rebelles zapatistes exploitèrent



habilement l'effet de surprise en occupant plusieurs villes à l'aube du 1er janvier 1994, les autorités ont réagi très vite cette fois-ci : l'armée s'est aussitôt déployée dans la Sierra Madre du sud, qui se dresse entre Acapulco et Chilpancingo, la capitale de l'Etat du Guerrero, jusqu'aux limites de l'Etat voisin d'Oaxaca. Selon la presse locale, près de dix mille soldats ratissent la région et ont installé des barrages sur les routes qui traversent la puissante barrière montagneuse.

La plupart des villages, où vivent misérablement des Indiens mixtèques et amuzgos mais aussi des métis guère mieux lotis, sont accessibles seulement à pied. C'est pourquoi les narcotrafiquants ont développé leurs activités dans cette zone, en particulier la culture de la marijuana et du pavot, matière première de l'héroïne dont le Mexique est récemment devenu le troisième producteur mondial.

Le déploiement militaire, durement critiqué par les organisations de droits de l'homme qui ont dénoncé plusieurs cas de tortures et d'intimidation, a permis, selon les autorités, de découvrir trois caches contenant vingt-huit fusils d'assaut, des kalachnikovs AK-47, ainsi que des uniformes, des ouvrages marxistes et un exemplaire de *De la guerre* de Clausewitz, la bible des mouvements armés. De source militaire, on signale également la découverte de deux bulletins intitulés *Le Prolétaire*, publiés par une vieille organisation révolutionnaire, le parti ouvrier clandestin Union du peuple-Parti des pauvres (PROCUP-PDLP).

Dans un communiqué, l'EPR a reconnu que tout ce matériel lui appartenait, ce qui tendrait à confirmer ses liens avec le PROCUP-PDLP, créé dans les années 60 par deux dirigeants charismatiques, Genaro Vazquez et Lucio Cabanas. Avec à peine plus d'une centaine de rebelles, ces derniers tinrent tête à l'armée durant plusieurs années. A la suite de la mort de son frère dans une embuscade, David Cabanas reprit le flambeau jusqu'à son arrestation en 1990. De la prison, où il est détenu avec sept autres membres du PROCUP, il a fait parvenir à la presse un message d'appui à l'EPR, exprimant notamment son *« respect pour les citoyens qui décident de prendre les armes contre l'oppression »*.

La mauvaise réputation du PROCUP au sein de la gauche, qui lui reproche d'être infiltré par la police et de mener des actions de provocation, explique les réactions prudentes, voire hostiles, de l'opposition à l'égard de l'EPR. Curieusement, le ministre de l'intérieur, Emilio Chuayffet, et le chef de la gauche, Cuauhtémoc Cardenas, avaient tous deux qualifié de *« pantomime »* l'apparition d'une soixantaine de guérilleros masqués de l'EPR lors de la cérémonie organisée, le 28 juin, à l'occasion du premier anniversaire du massacre de dix-sept paysans par la police du Guerrero près du hameau d'Aguas Blancas, à une quarantaine de kilomètres d'Acapulco.

MM. Chuayffet et Cardenas souhaitaient minimiser l'affaire pour ne pas mettre en péril les négociations en cours au Chiapas avec l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN). Apparemment préoccupé par le surgissement d'une nouvelle guérilla qu'il ne contrôle pas, le chef de l'EZLN, le sous-commandant Marcos, s'est empressé de prendre ses distances à l'égard de l'EPR.

CARTE BLANCHE AUX MILITAIRES

Le ministre de l'intérieur venait à peine de qualifier les rebelles du Guerrero de *« délinquants »* lorsqu'un commando de l'EPR monta une embuscade contre un véhicule militaire, provoquant la mort d'un civil qui passait par là au même moment. *« Cette action est une réponse à la répression et au refus du gouvernement antipopulaire de reconnaître le caractère révolutionnaire de l'EPR. »*, déclare un communiqué publié par cette organisation le 18 juillet. Quelques heures plus tard, le président de la République, Ernesto Zedillo, entreprenait un voyage éclair au Guerrero pour appuyer l'action de l'armée.

« Je prendrai tous les moyens que m'accorde la Constitution pour garantir la sécurité des Mexicains », déclara-t-il sur un ton ferme. Le message est clair : le gouvernement ne tolérera pas un autre Chiapas et l'armée a carte blanche pour se déployer sur l'ensemble du territoire, comme elle a commencé à le faire au cours des dernières semaines dans plusieurs régions du centre du pays, en particulier dans les Etats de Puebla, Veracruz et Hidalgo où des mouvements armés ont été signalés.

Bertrand de la Grange

Le Burundi suspend le rapatriement des réfugiés rwandais

L'ONU prépare un « plan de circonstance »

Bujumbura et Kigali ont décidé, mardi 23 juillet, de suspendre les opérations de rapatriement des Rwandais hutus, réfugiés au Burundi, comme l'avait exigé le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR). Le Conseil de sécurité de l'ONU étudie un projet de déclaration sur la situation dans ce pays.

SOUS LA PRESSION du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), le Burundi a finalement accepté, mardi 23 juillet, de suspendre les expulsions de réfugiés rwandais. Le Rwanda a, lui aussi, informé le HCR de sa décision de suspendre les opérations de rapatriement. Le haut commissaire, Sadako Ogata, avait écrit aux présidents burundais Sylvestre Ntibantunganya et rwandais Pasteur Bizimungu pour leur demander de *« cesser immédiatement »* les expulsions de réfugiés, souvent organisées dans des conditions inhumaines : 15 000 personnes, principalement des vieillards, des femmes et des enfants, ont été expulsées vers le Rwanda voisin depuis le début des opérations de rapatriement lancées, vendredi, par l'armée.

MORTS D'ÉTOUFFEMENT

L'armée a vidé le camp de Kibezi, situé dans le nord-ouest du pays. Entassés dans des camions et des remorques, les réfugiés rwandais, d'ethnie hutue, ont été reconduits à la frontière de leur pays, sans vivres et sans eau, craignant pour la plupart de retourner dans leurs villages, en raison de possibles représailles. Un bébé de 18 mois et deux autres réfugiés sont morts d'étouffement, lundi, lors de leur transfert et de nombreux enfants ont eu des bras ou des jambes cassées.

Le ministre rwandais de la réhabilitation, chargé des rapatriements, avait confirmé, mardi, que le Burundi expulserait les 85 000 réfugiés hutus du Rwanda et viderait tous les camps du nord du pays d'ici à la semaine prochaine, assurant que ces opérations étaient devenues *« une priorité maximale »* en raison de l'insécurité croissante. Craignant des représailles, environ 2 millions de Hutus rwandais ont fui leur pays pour le Burundi, la Tanzanie ou le Zaïre après le génocide de 1994. Un certain nombre avaient, en effet, pris part aux massacres des Tutsis et des Hutus modérés qui s'étaient soldés par la mort de quelque 500 000 personnes.

La capitale burundaise a vécu au ralenti, mardi, pour la deuxième journée consécutive, après l'appel à la grève lancé par l'ancien président Jean-Baptiste Bagaza. Ce même jour, au cours des obsèques des quelques 300 Tutsis victimes du massacre de Bugendana, le président Ntibantunganya a été violemment pris à partie par la foule, qui lui a jeté des pierres et l'a contraint à fuir le camp de déplacés où il était arrivé en hélicoptère accompagné du premier ministre. Les Tutsis l'accusent d'être le complice, voire même le chef des rebelles *« génocidaires »*. Considéré comme modéré par les observateurs étrangers, M. Ntibantunganya, en poste depuis la fin de septembre 1994, est aussi critiqué par les extrémistes hutus.

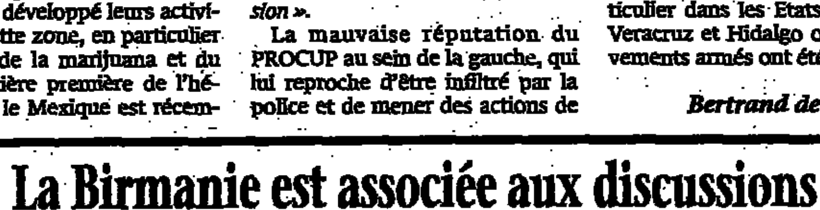
Le Conseil de sécurité de l'ONU a exprimé, mardi, son *« horreur »* et son *« désarroi »* face au massacre de Bugendana. Le président en exercice du Conseil de Sécurité, le Français Alain Dejammet, a indiqué, dans un communiqué, que les quinze membres dudit Conseil, notamment les Etats-Unis, préparaient un projet de déclaration qui pourrait être rendue publique, mercredi.

De son côté, le sous-secrétaire général, chargé des opérations de maintien de la paix, Kofi Annan, continue d'étudier avec les pays donateurs la mise en place d'un *« plan de circonstance »*, nous indique notre correspondante à l'ONU, Afsne Bassir Pour. Il a averti le Conseil de sécurité que le processus de paix, récemment mis au point à Arusha en Tanzanie, par les pays de la région des Grands Lacs, est complètement bloqué, ceux-ci ne réussissant pas à s'entendre sur la création d'une force inter-africaine.

CONFÉRENCE RÉGIONALE

L'ancien représentant spécial de l'ONU au Burundi, Amedou Ould Abdallah a appelé, mardi, la *« douzaine d'envoyés spéciaux au chevet du Burundi »* à se réunir d'urgence pour adopter une approche commune et cohérente du problème. Il a suggéré la réunion d'une *« conférence régionale bien préparée. »*

Le projet d'envoi d'une force *« d'assistance »* régionale se heurte aussi bien aux réserves de l'opposition tutsie qu'à celles des rebelles hutus. Le premier ministre burundais, Antoine Nduwayo, a ainsi estimé qu'une telle force *« non seulement n'empêcherait pas davantage de massacres »*, mais risquerait *« d'aggraver considérablement les choses »*. Quant à Léonard Nyangoma, chef du Conseil national pour la défense de la démocratie (CNDD), le principal mouvement hutu, il a, dans une lettre adressée à l'ancien président tanzanien Julius Nyerere, dénoncé toutes les négociations engagées sous l'égide *« d'étrangers »*, qui n'ont pas été dûment autorisées par les vraies parties au conflit. Il souhaite en outre que le Zaïre soit associé aux discussions à venir.



La Birmanie est associée aux discussions sur la sécurité en Asie

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Au prix d'une explication de texte et en dépit des réserves renouvelées des pays occidentaux, la Birmanie a fait son entrée, mardi 23 juillet, au Forum régional de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean). Seule tribune régionale sur les questions de sécurité, cet organisme compte désormais, avec l'admission récente de l'Inde, vingt et un membres.

La junte de Rangoun n'a pas, pour autant, fait de concessions publiques. Pour répondre aux *« inquiétudes »* manifestées par plusieurs délégations, notamment celle des Etats-Unis, de l'Union européenne, de l'Australie et du Canada, le ministre birman des affaires étrangères, Ohn Gyaw, s'est expliqué sur la situation dans son pays. Pour l'essentiel, il a repris les arguments qu'il avait avancés, la veille, au cours d'une conférence de presse. *« Nous respectons les droits de l'homme mais, comme tout autre pays, nous devons prendre en considération notre culture, notre histoire »*, avait-il alors dit, ajoutant : *« ce qui est valable pour d'autres pays ne peut pas l'être pour le nôtre. »*

Tout en avançant que l'objectif de Rangoon était d'instaurer le multipartisme, Ohn Gyaw n'a fixé aucune date pour ce qui concerne l'adoption d'une constitution dont le projet est étudié depuis quatre ans déjà par une Convention nationale désignée par la junte. Il ne s'est pas davantage engagé à ouvrir un dialogue avec l'opposante Aung San Suu Kyi, rappelant que son gouvernement ne discutait pas avec des *« individus »* et que des négociations avec des *« forces démocratiques »* ne pouvaient avoir lieu que dans le cadre de la Convention nationale, dont les délégués de la Ligue nationale pour la démocratie (LND) de Mme Suu Kyi) se sont retirés en novembre.

« DÉTÉRIORATION CONTINUE »

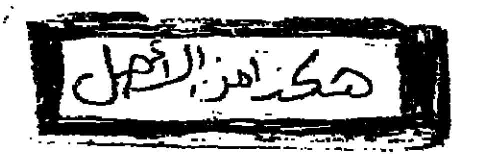
Pour sa part, Ali Alatas, ministre indonésien des affaires étrangères, dont le pays assure la présidence annuelle de l'Asean, a rappelé, mardi, après la conclusion du Forum, que l'*« engagement constructif »* de l'Asean à l'égard de Rangoon *« n'a jamais ignoré ce qui se passait »* en Birmanie. Agacé par les questions d'un journaliste occidental, il a répliqué : *« La démocratisation est l'objectif de tous. Mais il n'y pas que la démocratie occidentale (...). Ne nous dictez pas notre ligne de conduite. »*

Auparavant, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, avait réitéré ses critiques à l'encontre de la junte, laquelle, a-t-il estimé, s'oppose *« au désir de la majorité du peuple birman d'une transition vers un régime démocratique »* et viole *« de manière croissante »* les droits de l'homme. *« Il est particulièrement important que la participation de la Birmanie au Forum,* a-t-il ajouté, *et ses relations plus étroites avec l'Asean renforcent le processus de réconciliation et non le contraire. »* Au nom de l'Union européenne (UE), le vice-premier ministre irlandais s'est inquiété de la *« détérioration continue »* de la situation politique en Birmanie et a demandé à la junte de Rangoon d'engager des *« réformes »* et de *« respecter, sans délai, les droits de l'homme. »*

La Birmanie est devenue membre de droit du Forum après avoir été promue, la semaine dernière, *« observateur »* auprès de l'Asean, dernière étape avant son adhésion à l'Association.

En revanche, la France et la Grande-Bretagne, qui font valoir leurs qualités de puissance nucléaire et de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour faire leur entrée au Forum, devront attendre pour être admises à titre individuel. Jusqu'ici, seule la présidence de l'Union européenne représente l'Europe au sein du Forum. Les candidatures françaises et anglaises, s'est contenté d'indiquer, mardi, Ali Alatas, seront *« prises en considération dans le futur »* et en fonction de critères adoptés, le jour même, par le Forum. Le Pakistan se trouve dans une situation identique.

Jean-Claude Pomonti



FONCTION PUBLIQUE Des élèves de l'Ecole nationale d'administration, issus du concours interne (ouverts aux fonctionnaires en activité) en 1994 et dont la scolarité s'achève cette année, se plaignent des discriminations dont ils seraient victimes au profit des lauréats du concours externe (étudiants sortis des instituts d'études politiques). La direction de l'Ecole dément toute inégalité de traitement entre les uns et les autres. ● LES DIFFÉRENCES entre les deux catégories d'élèves, auxquelles l'ENA était ouverte jusqu'à maintenant à parité, résultent notamment de leurs âges – les fonctionnaires sont plus vieux que les étudiants – et de leurs profils sociaux. ● LA NOTATION DES STAGES, mise en cause depuis longtemps par les pourfendeurs de « l'énarchie », a été réformée, mais nombre d'élèves estiment qu'elle conserve un caractère subjectif et opaque.

L'ENA est de nouveau accusée de discriminations sociales

Entrés à l'Ecole nationale d'administration par le concours interne, réservé aux fonctionnaires, certains élèves accusent la direction de favoriser les « externes », brillants étudiants mieux préparés par leurs origines familiales à satisfaire aux critères de notation

STRASBOURG
de notre envoyée spéciale

Les jeunes talents administratifs et politiques, dont le passage par l'ENA couronne le cursus universitaire et garantit la carrière dans la haute fonction publique, ont fait la réputation de l'Ecole nationale d'administration. Leur prestige éclipse les mérites de l'autre moitié des promotions de l'ENA, d'origine toute différente : il s'agit de fonctionnaires entrés au service de l'Etat par les autres concours administratifs (enseignants, inspecteurs des impôts, inspecteurs du travail, etc.) et qui se présentent à l'Ecole par la voie dite « interne » après plusieurs années passées dans leurs corps.

Cette différence, génératrice d'amertumes, est au cœur des protestations émises par des élèves « internes » de la promotion Marc-Bloch, entrée à l'Ecole en 1994 et qui en sortira à la fin de cette année. Réunis autour d'un baeckeofe dans un restaurant strasbourgeois, une vingtaine de ces « internes » se disent « *déçus* » par l'ENA, « *école de la pensée unique* », « *machine à faire de la reproduction sociale* »... Ils ont « *des problèmes d'argent* » : malgré l'indemnité qui leur est versée, ils n'arrivent pas à payer la location d'un studio à Strasbourg, qui s'ajoute au loyer de leur résidence principale ; certains sont privés de téléphone...

Leur rébellion a commencé avec la note de stage attribuée au printemps et qui sanctionne une période d'un an passée dans une préfecture, puis dans une ambassade. Ils se sont aperçus que leur note moyenne est inférieure à celle des élèves issus du concours externe. Estimant que cette évaluation leur ferme l'accès aux grands corps, ils disent avoir envoyé une pétition, portant quarante signatures, au directeur de l'ENA, afin qu'il rectifie leur note. Cependant, le directeur, Raymond-François Le Bris, affirme qu'il n'a pas reçu de pétition mais cinq élèves, devant lesquels il a refusé de changer les notes au motif que « *les mêmes critères ont été appliqués à tous* ». Il a néanmoins proposé une réforme de la notation des stages, ce que les élèves considèrent comme « *une première victoire* » (*lire ci-dessous*).

Les adversaires de la délocalisation de l'ENA à Strasbourg, voulue par Edith Cresson en 1991, affirment que l'Ecole paie les conséquences de cette décision. Il est vrai que, séparés pendant six mois de leur famille, les élèves ont tendance à se rassembler, le soir, pour passer en revue leurs griefs, alors qu'à Paris, ils rentreraient tranquillement retrouver conjoint et enfants...

Pour le directeur de l'ENA, l'infériorité de la note de stage des « internes » s'expliquerait par leurs mauvaises performances au concours d'entrée de l'ENA. Cette médiocrité relative a d'ailleurs été soulignée par Serge Boidevaix, président du jury en 1994. « *Les premiers candidats admis du concours interne se situent* [au niveau des] *quinzième ou vingtième* (...) *du concours externe* », indiquait son rapport.

Les « internes » rappellent que la note de stage ne sanctionne pas des épreuves intellectuelles, « *résultat d'un bachotage auquel les externes sont mieux entraînés* », mais une « *pratique administrative* » : puisqu'ils disposent d'une expérience professionnelle, leur note devrait être supérieure à celle des externes. Le problème, selon eux, est plus grave : ils affirment qu'ils sont pénalisés par leur âge. Ils ont environ trente-six ans, tandis que les « externes » ont vingt-trois ou vingt-quatre ans. Nombre de hauts fonctionnaires confirment que l'âge constitue un handicap à l'ENA. « *Un jeune issu du concours externe est malléable, libre, il a du punch, alors qu'un interne de quarante ans, père de famille, ayant deux enfants, est moins éveillé, moins curieux* », indique le directeur d'une grande administration.

Les « internes » s'estiment victimes, en outre, d'une discrimination sociale. Leur origine, confirme l'ENA, est plus modeste que celle des externes : on y trouve plus d'employés (20 %), d'ouvriers (7 %), d'agriculteurs (4 %) que chez les parents des « externes », parmi lesquels prédominent les cadres supérieurs, membres des professions libérales et hauts fonctionnaires (84 %). Il semble que certains hauts fonctionnaires prennent en compte cette origine sociale dans le stage, que Jean-Pierre Chevènement et Didier Motchane, sous le pseudonyme de « Mandrin », qualifiaient d'« *école de la servilité administrative et* (...) *de la bonne éducation* » (*L'Enarchie*, éditions de la Table ronde, 1967). Pudiquement, Guy Berger, conseiller-maître à la Cour des comptes et nouveau président de l'Association des anciens élèves de l'ENA, admet que, « *pour la note de stage, un certain vernis social peut jouer un rôle* ».

SUPPRESSION DE LA PARITÉ

Tous les anciens « internes » ne partagent pas les griefs des élèves de la promotion Marc-Bloch, mais beaucoup d'entre eux estiment que leur situation matérielle mériterait un traitement particulier. Colin Miège, sous-préfet, sorti de l'ENA en 1995, vient de créer une association, ENA-Internes, qui revendique une centaine d'adhérents. Alors qu'un grand nombre de hauts fonctionnaires accueillent cette démarche avec condescendance, M. Miège a été entendu favorablement par M. Berger.

M. Miège souhaite que l'administration prenne en compte l'ancienneté professionnelle des internes. Actuellement, ils la perdent lorsqu'ils intègrent un nouveau corps, et une prime leur est versée pour qu'ils touchent un salaire égal au précédent. M. Miège dit avoir obtenu du ministère de la fonction publique la promesse que cette « *indemnité compensatoire* » sera bientôt transformée en points d'indice, pris en compte dans le calcul de la retraite.

M. Miège constate toutefois avec inquiétude que le concours interne est victime d'une désaffection depuis 1989, ce qui fait que sa sélectivité est aujourd'hui trois fois moins forte que celle du concours externe. Aussi le gouvernement a-t-il supprimé, par un décret du 30 janvier, le principe de la parité des postes offerts aux concours interne et externe. A l'origine, en 1945, le concours interne avait été conçu comme un instrument de promotion sociale des fonctionnaires.

Rafaële Rivais

Questionnaire « social »

Le directeur de l'ENA veut-il « ficher » les élèves ? C'est ce que laissait entendre *Le Canard enchaîné* (daté 22 mai) en révélant que les candidats doivent désormais remplir un questionnaire « *inquisitorial* ». Ce dernier porte sur la profession du conjoint, des parents et grand-parents, les mandats électifs ou les activités exercées dans le domaine associatif.

Raymond-François Le Bris a répondu, le 26 juin, que ce document n'est pas communiqué aux jurys et que le fait de ne pas y répondre n'entraîne « *aucune conséquence* ». Il indique qu'il a souhaité doter l'ENA d'un outil statistique permettant de « *mieux connaître les origines sociales, géographiques, professionnelles* » des candidats. Les intentions du directeur n'auraient sans doute pas provoqué de soupçons si le questionnaire avait été anonyme.

Trois voies d'accès

● **Concours externe** (47 places en 1995) : ouvert aux candidats âgés de moins de vingt-huit ans titulaires d'un diplôme national de second cycle. La plupart des admis sont diplômés de l'Institut d'études politiques de Paris et titulaires d'un diplôme universitaire.

● **Concours interne** (47 places en 1995) : ouvert aux fonctionnaires justifiant de cinq années de service public. La limite d'âge a été supprimée en 1990, mais comme les candidats doivent être en mesure de servir l'Etat, ensuite, pendant dix ans, ce concours est ouvert, en fait, aux candidats âgés de moins de quarante-sept ans.

● **Troisième concours** (10 places en 1995) : ouvert aux candidats âgés de moins de quarante ans qui ont exercé pendant huit ans un mandat électif ou une activité professionnelle en dehors de la fonction publique.

Une réforme de la notation des stages

À L'UNANIMITÉ, le conseil d'administration de l'ENA a adopté, le 25 juin, une réforme de la notation des stages, censée rendre cette dernière plus transparente. Les élèves de la promotion Marc-Bloch estiment avoir obtenu une première victoire, mais ils jugent que le système reste obscur.

L'affectation du stagiaire est, elle-même, peu transparente, affirment-ils. C'est le directeur des stages de l'ENA qui choisit d'envoyer un élève dans telle préfecture plutôt que dans telle autre, avant de l'affecter à une ambassade plutôt qu'à une entreprise privée ou à une organisation internationale. « *On applique la règle du dépaysement géographique et professionnel*, explique Bernard Boubé, directeur des stages de l'ENA jusqu'au 11 juillet. *L'objectif étant de donner au stagiaire un complément de formation, on envoie le Parisien dans une zone rurale et le provincial dans une grande ville ; celui qui n'a jamais voyagé part dans un pays lointain ; le fonctionnaire qui était en poste au Quai d'Orsay va dans une entreprise.* »

« *Le directeur des stages cherche en outre à faire un mariage heureux entre l'élève et le maître de stage*, complète Christian Frémont, ancien directeur des stages. *Pour cela, il prend en compte toutes sortes de critères : il évite, par exemple, d'envoyer un élève casanier chez un préfet qui compte l'emmener en jogging tous les matins...* »

A la fin du stage, le préfet, l'ambassadeur ou le chef d'entreprise propose une appréciation de l'élève, allant d'« *exceptionnel* » à « *insuffisant* ». Certains élèves se demandent sur quels critères leurs censeurs se fondent. Les préfets indiquent qu'ils apprécient un stagiaire sur sa capacité à mettre en place, par exemple, un guichet unique pour les aides à l'emploi ou un plan départemental contre l'exclusion.

MYSTÉRIEUSE « PÉRÉQUATION »

M. Frémont, aujourd'hui préfet du Finistère, raconte qu'il a chargé un élève du délicat dossier de la pêche, « *pour voir s'il était capable de nouer des contacts avec les pêcheurs, de donner un grand coup de collier lorsqu'il le fallait et, bien sûr, de posséder parfaitement le dossier* ». Tous les représentants de l'Etat confient au stagiaire la préparation de leurs discours, pour voir s'il est capable d'épouser leur pensée face à une assemblée d'élus locaux ou d'entrepreneurs.

La réforme de la notation a établi quatre critères d'évaluation des stages : aptitude à comprendre les organisations complexes, sens de l'efficacité, capacité à travailler en commun, esprit d'initiative. Chacun sera noté de 1 à 5.

Certains élèves jugent que la notation restera opaque tant que le directeur des stages de l'ENA en sera responsable. Celui-ci ne se fonde pas seulement sur les appréciations ou les notes des maîtres de stages ; il prend aussi en compte la qualité du rapport remis par l'élève, la difficulté relative de son lieu de stage et les observations que le directeur fait lui-même au cours d'une visite. Il établit une « péréquation », mystérieuse procédure qui, selon M. Frémont, « *vise souvent à limiter l'inflation des bonnes notes* ».

Les élèves réclament une cotation des lieux de stage, une préfecture départementale et rurale étant, selon eux, moins bien lotie qu'une grande préfecture régionale.

R. Rs

Philippe Séguin regrette le manque d'écoute du gouvernement

JACQUES CHIRAC et Alain Juppé, qui s'étaient efforcés de souder la majorité et de rebondir dans l'opinion avant la trêve aoûtienne, sont décidément à la peine. Concernant l'image de l'exécutif et les cotes de popularité, le résultat n'est pas probant.

Selon la dernière enquête d'opinion, réalisée par BVA du 18 au 20 juillet auprès d'un échantillon de 888 personnes et publiée par *Paris-Match* daté du 1er août, à la suite de l'intervention du 14 juillet du chef de l'Etat, M. Chirac perd 4 points de bonnes opinions en un mois (à 40 %), contre 53 % de mauvaises opinions (+2 points). M. Juppé perd 3 points de bonnes opinions (à 30 %) tandis que les mauvaises opinions restent stables (à 62 %). Il retrouve un de ses niveaux les plus bas depuis octobre 1995.

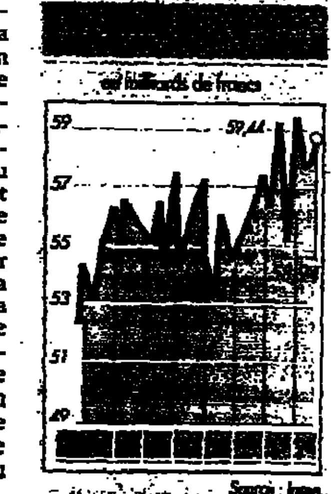
Au même moment, Philippe Séguin revient sur les grèves de novembre-décembre 1995 dans un entretien publié par *Le Parisien* du mercredi 24 juillet et consacré à l'emploi. Pour le président de l'Assemblée nationale, ce mouvement social exprimait « *une demande de sens* ». « *Les grévistes demandaient davantage une explication qu'ils n'exprimaient une revendication* », affirme-t-il. Et ajoute-t-il : « *Je ne suis pas certain que l'explication leur ait été fournie.* »

Etienne Pinte, député RPR des Yvelines et proche du maire d'Epinal, exprime nettement sa mauvaise humeur. Dans une lettre adressée au premier ministre, M. Pinte réclame, avec insistance, une reconduction de la majoration de l'allocation de rentrée scolaire (ARS), dont le montant avait été porté d'environ 400 à 1 500 francs par enfant depuis 1993.

« *Il me semblerait profondément injuste de priver d'une partie de cette aide des familles* », écrit M. Pinte, qui « *s'étonne qu'à cette date, aucune décision n'ait été prise.* » « *Depuis le début de l'année, les familles font plus que d'autres les frais de restrictions budgétaires* », estime t-il. « *Les efforts ne semblent pas équitablement répartis* », conclut-il.

La consommation des ménages en hausse de 1,9 % en juin

LA CONSOMMATION des ménages en produits manufacturés a augmenté de 1,9 % en juin, selon les données publiées par l'Insee mercredi 24 juillet. Mais elle recule de 1,6 % sur le deuxième trimestre (+ 4,9 % au premier trimestre). Limitée au champ du commerce (hors automobiles et médicaments), la hausse a été de 3,4 % en juin (– 1 % en mai). Cette reprise des achats s'explique par une météorologie favorable, qui a dopé les ventes dans le textile et la chaussure (+ 8,5 %), et la structure des jours ouvrables (cinq samedis). L'Insee a revu à la hausse le chiffre de mai : une progression de 0,3 %, alors qu'une première estimation faisait état d'une baisse de 0,1 % (*Le Monde* du 26 juin).



Source : Insee.

DÉPÊCHES

■ **PME : Jacques Chirac devait se rendre, mercredi 24 juillet à Châtellerault (Vienne)** pour une réunion de travail avec une vingtaine de patrons de PME. Dans son intervention du 14 juillet, le chef de l'Etat avait jugé que les PME-PMI « *ont un rôle essentiel dans le retour de la confiance et dans la lutte pour l'emploi* ». Jeudi, M. Chirac présidera le comité de pilotage du plan PME-PMI en présence du premier ministre.

■ **CANNES : Pierre Lellouche, député RPR du Val-d'Oise,** conseiller municipal de Cannes, a appelé, mardi 23 juillet, « *à la dissolution du conseil municipal* ». Pour M. Lellouche, « *seul le suffrage universel est de nature à laver l'image de la ville et la réputation de Cannes* ». Le conseil municipal de Cannes, présidé par Maurice Delauney, premier adjoint, qui assure l'intérim de Michel Mouillot, maire (UDF-PR), incarcéré pour corruption passive dans l'affaire du Carlton Casino Club, se réunira vendredi. Pour Ladislas Poniatowski, porte-parole du Parti républicain, la mise en examen de M. Mouillot est « *une affaire d'ordre privé* » dans laquelle le PR « *n'a strictement rien à voir* ».

CORRESPONDANCE

Deux lettres du maire d'Orange

Nos articles du Monde des 13 et 14 juillet sur les directives données par la mairie d'Orange, détenue par le Front national, sur les achats de livres de la bibliothèque municipale nous valent de devoir publier deux textes de Jacques Bompard, maire de cette ville, au titre du droit de réponse :

« La municipalité d'Orange étant mise en cause dans votre édition du 13 juillet, je tiens à réagir. Au sujet de la pseudo-censure que nous aurions instaurée en bibliothèque municipale, je tiens à porter à la connaissance de vos lecteurs que, contrairement aux affirmations du rapport ministériel, quatre de ces six ouvrages, *Le Racisme, L'Offensive rap, Nazis dans le métro, La Jeune amante*, sont en bibliothèque d'Orange, et cela depuis plusieurs mois. Le cinquième, *Le Métier de bibliothécaire*, est en commande. Nous venons de faire procéder à la constatation de ce fait par voie d'huissier.

» Par ailleurs, nous tenons à souligner notre indignation sur le fait que des organes de presse puissent avoir en leur possession une lettre du ministère et un rapport quarante-huit heures avant que leur destinataire ne les ait reçus.

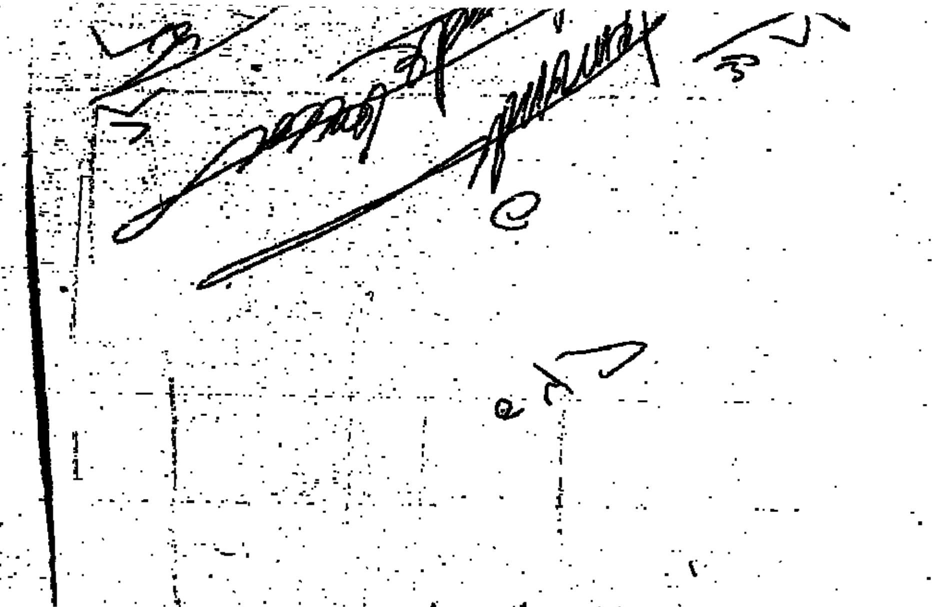
» Sur le fond de l'affaire, nous tenons à bien répéter que nous sommes en accord avec le décret nº 88-1037 du 9 novembre 1988 : nous voulons la représentation exhaustive des divers courants de pensée. En cela, nous nous différencions de la politique des autres bibliothèques municipales de France à l'intérieur desquelles la gauche et l'extrême gauche ont droit de cité. A Orange, nous nous engageons à accueillir tout don de livres, quel que soit le courant politique ou idéologique. Quelle autre bibliothèque de France peut en dire autant, la pensée nationale ou de droit y étant le plus souvent bannie ? »

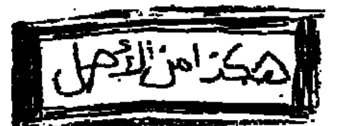
« Mis en cause dans votre édition du 14 juillet, sous le titre : « Orange impose à sa bibliothèque municipale l'achat d'ouvrages d'anciens collaborateurs des SS », nous tenons à user de notre droit de réponse.

» Nous sommes stupéfaits de lire qu'un ouvrage d'un ancien de la division SS Charlemagne aurait été commandé par nos soins. Certes, un livre intitulé *Histoire de la chevalerie* a bien été commandé. Ce livre a été écrit par Emile Léon Théodore Gautier, né au Havre en 1832 et mort en 1897. Difficile pour cet érudit de l'Ecole des chartes d'être Waffen SS en 1944, tout le monde en conviendra. Votre journal a visiblement été victime d'une homonymie. Il est dommage que cette information n'ait pas été vérifiée.

» Par ailleurs, Julius Evola est d'abord et avant tout un philosophe, dont certains ouvrages ont été interdits sous le régime fasciste. Il est donc abusif d'en faire un fils spirituel d'Hitler ou de Mussolini. Doit-on interdire Evola sous prétexte qu'il n'est pas de gauche ? Heidegger, Schopenhauer ou Kant, sous prétexte qu'ils sont Allemands et que certaines lectures que l'on pourrait en faire déplairaient à un marxiste ou à un libéral ?

» Pour sa part, la mairie d'Orange n'a qu'un but : instaurer le pluralisme au sein de sa bibliothèque. Il n'y a, pour elle, aucun mauvais livre, mais seulement de mauvais lecteurs. Ce pluralisme, est-il bien sûr que toutes les bibliothèques le respectent ? Permettez-nous d'en douter fortement... »





VACANCES La France s'est endormie sur ses lauriers touristiques. Si elle reste le pays le plus visité au monde, le nombre de visiteurs étrangers est passé en dessous de la barre des soixante millions. Pour la *première fois depuis quinze ans, la* « destination France » a cédé du terrain. ● LES PROFESSIONNELS ont fi*ni par se rendre à l'évidence* : pendant des années, ils ont négligé la *qualité de l'accueil et des services* offerts aux touristes, français comme étrangers. Aussi, ont-ils décidé de *multiplier les initiatives des*tinées à rendre la France plus ave*nante.* ● *LES OFFICES du tourisme* vont se doter d'une norme précisant de multiples obligations à respecter. A Poitiers, où des chômeurs ont été recrutés pour améliorer l'accueil des vacanciers, *les professionnels* ont multiplié les efforts, y compris en matière de formation, pour faciliter le séjour des visiteurs.

Les professionnels français du tourisme font amende honorable

Alors que le nombre de visiteurs étrangers est retombé en dessous des soixante millions, hôteliers et restaurateurs commencent à se mobiliser pour améliorer la qualité de l'accueil et du service, trop longtemps négligés

SANS jamais forcer sa nature, peu portée à un accueil très chaleureux, la France pensait pouvoir éternellement séduire davantage de touristes étrangers. En 1995, pour la première fois depuis quinze ans, ce mouvement de perpétuelle expansion a brutalement pris fin : la « destination France » a perdu 2 % de ses visiteurs étrangers par rapport à 1994, pour passer sous la barre des 60 millions. La France demeure le premier pays au monde pour le nombre de touristes reçus, mais son avance fond et ses *concurrents immédiats* (Espagne, Etats-Unis, Chine) gagnent du terrain. A cela, le Conseil économique et social, dans un rapport rendu public en juin, voit une explication majeure : *« Nos compatriotes sont fréquemment jugés suffisants, vantards et peu hospitaliers. »* Il suggère donc que *« notre pays s'interroge sur son comportement à l'égard des touristes étrangers »* et *« soutienne un effort important et continu »*.

La *« fin du temps des vaches grasses »*, que regrette déjà la direction du tourisme, semble avoir poussé cet été les professionnels de la branche à produire l'effort que le Conseil économique et social appelait de ses voeux. *« Tant que la France occupait sereinement le premier rang des destinations touristiques, tant qu'hôtels et restaurants étaient combles, les professionnels ne se posaient pas de questions. D'où le retard accumulé,* reconnaît-on à la direction du tourisme. *La France a péché par suffisance. Elle doit redorer son image de marque pour gagner la bataille de la mondialisation. »*

Vieille seulement de quatre ou cinq ans mais s'intensifiant d'année en année, la mobilisation des professionnels du tourisme, dont on imaginait par trop naïvement que l'accueil et le service étaient depuis toujours le fonds de commerce, est presque à la mesure du temps qu'il s'agit de rattraper. Cet été, les voilà qui multiplient les initiatives pour améliorer la qualité de leurs prestations et de leurs relations avec la clientèle étrangère comme française. Car les vacanciers autochtones n'oublient plus désormais, à l'occasion de leurs congés, qu'ils sont durant toute l'année des consommateurs de plus en plus exigeants.

« Ils attendent davantage des vacances, remarque Bernard Remedi, président du syndicat général de l'industrie hôtelière des Pyrénées-Orientales. *Ils ont besoin d'être considérés, de faire l'objet de petites attentions, d'un accueil personnalisé. Pour nombre d'entre eux, partir en vacances représente désormais un sacrifice financier. »* Une part croissante des ces touristes français a voyagé à l'étranger, notamment dans les pays d'Asie du Sud-Est, qui offrent en termes d'accueil des prestations excellentes. Par ailleurs, l'évolution des modes de vie rejaillit sur le comportement des touristes, qui souhaitent être plus sécurisés, plus informés, attendent à la fois plus d'assistance et plus de liberté, se décident à partir sur un coup de tête sans rien avoir organisé. *« Au niveau touristique, on n'a pas su analyser ces changements. On a donc évolué moins vite en matière de services que d'autres secteurs de l'économie »*, regrette Marc Dumoulin, directeur de la Fédération nationale des offices de tourisme et syndicats d'initiative (Fnotsi).

La troisième édition de la campagne « Bonjour », organisée par la direction du tourisme et destinée à améliorer la qualité de l'accueil des touristes français et étrangers dans l'Hexagone, est parvenue à mobiliser non seulement un plus grand nombre de professionnels du tourisme, mais, au-delà, certains traditionnels « moutons noirs » de l'accueil : les douaniers d'aéroport ont été formés au sourire par un grand groupe hôtelier, les taxis G-7 ont instauré un système d'inspection surprise de la *propreté des véhicules et distribuent* une carte permettant la réservation en anglais, par téléphone, de jour comme de nuit...

> « On a évolué moins vite en matière de services que d'autres secteurs de l'économie »

A cette campagne « Bonjour » s'ajoute désormais une multitude de démarches sectorielles ou régionales visant à compléter les étoiles, qui ne jaugeaient que le confort *matériel, par des labels, chartes de* qualité et autres normes. Les golfs, les stations thermales, les musées, des chaînes de restaurants réfléchissent à l'éventualité d'une norme Afnor. Les offices de tourisme auront la leur dès 1997. Structures à l'origine associatives fonctionnant essentiellement grâce à des bénévoles, les offices et syndicats d'initiative traversent une phase *« de nécessaire recherche de professionnalisation »*, admet Marc Dumoulin. Un document de référence sur l'accueil décliné en cent vingt obligations est d'ores et déjà concocté et des visites de contrôle prévues. Offices et syndicats développent par ailleurs leur gamme de services (réservation, change, billeterie de spectacle, locations de vélos, *organisation de voyages) et ap*prennent à fonctionner en réseau puisque, selon M. Dumoulin, *« on ne peut plus gérer l'accueil touristique uniquement par rapport à sa propre localité »*. Des CD-ROM multimédia truffé d'informations sur douze mille communes, de cartes de randonnée ou de plans de villes pouvant être imprimés instantanément, équiperont cet été mille offices ; un site Internet bilingue le complètera par des informations en temps réel sur les *différentes manifestations.*

A Aix-en-Provence, toute la ville s'est mobilisée autour d'un projet de norme Afnor sur l'accueil, l'office du tourisme réunissant pendant plus d'un an autour d'elle les responsables des hôtels, restaurants, musées et entreprises de transport afin de définir des règles applicables par tous. Afin de *« redonner confiance aux consommateurs en leur offrant la garantie d'un bon niveau de qualité »*, et de veiller à réserver *« un accueil particulièrement soigné aux touristes »*, quelque deux mille cafés-brasseries ont signé une charte de qualité lancée en 1993. Ils servent de relais aux offices de tourisme de leur ville en mettant une documentation à la disposition de leur clientèle.

La Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA), partenaire de la campagne « Bonjour » pour la première fois cette année, prépare une charte nationale de qualité et un label « Camping qualité plus ». Bouteille offerte à l'arrivée des clients ayant *réservé, prise en charge des enfants* le temps de l'installation, pochette d'information touristique sur la région... *« Les congés sont de plus en plus courts. Il faut que dès le premier contact, les clients soient en vacances »*, rappelle Joëlle Raibaut, de la FNHPA.

Les hôteliers de Menton proposent aux touristes de convertir leur argent *« sans perdre au change »*, ceux de Nîmes offrent pour trois nuits un panier de produits locaux et un chéquier de ré*ductions chez* soixante-dix prestataires locaux. Plus intéressant encore : l'opération « Zéro défaut » menée par une centaine d'hôteliers des Pyrénées-Orientales, qui se sont faits auditer par un cabinet spécialisé parce que, *« quand on est dans son affaire, on est un peu aveugle... »*. Un label de qualité départemental sera décerné après contrôle surprise et anonyme. L'idée, adoptée par le Gard, fait son chemin dans l'Aude, l'Hérault et en Lozère.

Durant les mois d'hiver, responsables et personnels des hôtels des Pyrénées-Orientales visitent les sites en compagnie de conservateurs. *« Certains réceptionnistes parlaient très mal du patrimoine environnant,* estime Bernard Remedi. *Grâce aux guides, ils apprennent à faire des commentaires fournis et alléchants. »* Avec un but avoué : garder les clients vingt-quatre heures de plus dans le département.

Pascale Krémer

Poitiers cultive le sens de l'hospitalité

POITIERS
de notre envoyée spéciale

« Les touristes sont heureux de nous trouver », témoigne l'hôtesse d'accueil, ajoutant avec malice : *« Ils le sont encore plus quand ils réalisent que le service est gratuit. »* Cet été, pour la troisième année, l'office de tourisme de Poitiers (Vienne) sort de ses murs pour mieux informer et orienter les vacanciers. Quatre kiosques ont été installés pour les aider à dénicher chambres d'hôtel et places de camping, pour indiquer aux conducteurs de camping-cars l'adresse du parking susceptible d'accueillir leur véhicule... En pleine saison touristique, six cents personnes fréquentent quotidiennement les petites maisons de bois signalées d'un grand « i » qu'occupent seize chômeurs de longue durée embauchés en contrat emploi-solidarité par la ville, de juin à octobre.

Cette opération, aux visées sociales et touristiques, est l'aboutissement d'une démarche multiple initiée par la ville de Poitiers afin d'améliorer l'accueil et de *« saisir la chance offerte par le Futuroscope »*. Le succès du parc d'attractions (quelque trois millions de visiteurs l'an) tout proche a dopé la fréquentation de la capitale du Poitou-Charentes. Chaque année depuis cinq ans, l'office de tourisme accueille 30 % de touristes supplémentaires, alors qu'avant la construction du Futuroscope *« Poitiers, dont l'image était très floue auprès du grand public, se vidait l'été,* rappelle le directeur de l'office de tourisme, Jean-Yves Grulier. *Comme 70 % des gens viennent pour la première fois, il est tout particulièrement important de soigner l'accueil... »*.

CHAUFFEURS INITIÉS

Pour cela, la ville, qui se targue de deux mille ans d'histoire, tente de transformer ses habitants en *« ambassadeurs »*. Depuis le milieu des années 80, des visites guidées sont proposées toute l'année aux Poitevins pour une somme modique. Les professionnels du tourisme, personnels compris cette année, sont conviés à des visites culturelles. Bientôt, les chauffeurs de taxi s'initieront eux aussi aux subtilités de l'art roman. *« Les touristes, surtout japonais, prennent souvent un taxi entre Poitiers et l'abbaye de Saint-Savin. La balade est quand même plus intéressante quand le chauffeur ne reste pas muet... »*, remarque le directeur de l'office de tourisme.

Pour mieux renseigner les vacanciers, dont les motivations de visite à Poitiers sont scrutées par un tout nouvel « observatoire du tourisme », un serveur Minitel (3615 Poitiers) ainsi qu'un service téléphonique continu en quatre langues sont désormais à disposition. L'office veille aussi à avoir réponse à tout : *« Il faut toujours renseigner, même si ce n'est pas de notre ressort. Pour les étrangers notamment, c'est un effort de nous trouver et de demander une information. On doit pouvoir lui fournir l'adresse d'un médecin ou d'un toiletteur pour chiens... »*

Difficile, pourtant, de faire évoluer les habitudes. Il faut expliquer et réexpliquer aux hôteliers, qui ne renvoient jamais le client sur un *confrère même lorsque leur éta*blissement est complet, qu'ils ont tout à gagner à donner une bonne adresse. L'office de tourisme et la mairie plaident inlassablement pour l'ouverture plus tardive des magasins et surtout des restaurants pendant la saison ; pour que les guides acceptent de commenter des visites nocturnes, pour qu'au moins un des cafés de la place de l'Église Notre-Dame-La-Grande, dont la splendide façade romane, tout juste restaurée, est mise en lumière chaque soir d'été par un spectacle de polychromies, reste ouvert le dimanche.

P. Kr.

Le tour du monde des clichés

POUR MIEUX *« connaître et accueillir »* la clientèle étrangère, la direction du tourisme édite depuis trois ans un guide annuel pratique destiné, et gracieusement distribué, aux professionnels du tourisme. Trente nationalités ont l'honneur d'être présentées en quelques lignes. Une fois lue, en tête de chaque page, la délicieuse traduction phonétique des quelques mots indispensables au démarrage d'une longue amitié – *« Goud Naille-t »*, *« Arrivédèrtchi »*, *« Danké cheun »* – la rubrique « Us et coutumes » offre l'occasion d'un unique tour du monde des lieux communs.

L'on apprend ainsi avec surprise que les Allemands sont *« discrets, rigoureux, ponctuels et respectueux de l'environnement »* ; que les Britanniques ont le *« sens de l'humour »*, sont *« discrets et traditionalistes »*, et n'aiment pas les cuisses de grenouilles ; que les Espagnols, *« fiers, orgueilleux, susceptibles et généreux »*, ont indéniablement le sens de la fête ; que les Suisses ont le mérite d'être *« calmes, ponctuels, organisés, respectueux de l'environnement et dotés d'un grand sens civique »*, les Irlandais celui d'être *« accueillants, amoureux de la nature »*, les Polonais d'être *« attachés à la religion »*. Les Finlandais, comme les Danois, demeurent ô combien *« réservés »*, les Américains *« directs, pragmatiques, indépendants, en quête d'innovation »*, les Argentins *« généreux et sentimentaux »*, les Japonais attachés à *« l'ordre et l'exactitude »*. Qui est *« exubérant, convivial, fantaisiste, imprévisible, excessif »* ? L'Italien, bien sûr ! Les Belges, sujet que les rédacteurs du guide ont visiblement pris avec des pincettes, ne font l'objet que d'une description fort lapidaire (*« gais, aiment la fête »*) agrémentée, par précaution, d'un soupçon de flagornerie (*« efficaces dans le travail »*). La rubrique « Chambre » laisse apparaître les profondes lignes de faille qui divisent le monde : lits jumeaux ou grand lit, couettes ou couvertures, oreillers ou traversins.

Certaines nationalités posent d'avance problème à l'hôtelier qui ferait preuve de la meilleure bonne volonté face au comportement mystérieux de l'étranger de passage. Les Grecs aiment visiter les cuisines. Les Roumains *« sont capables de réciter Baudelaire, Rimbaud ou Prévert »*. Les Américains n'entendent s'assoupir que sur des oreillers rectangulaires. *« Les Irlandais apprécient d'être reconnus comme irlandais et salués en français, mais s'attendent à ce qu'on leur parle en anglais sur le plan pratique »*. Dans l'espoir de nous délecter un jour du portrait du Français type, une question à nos lecteurs globe-trotters : existe-t-il un équivalent étranger de ce guide ?

P. Kr.

L'enquête sur la profanation du cimetière de Toulon met au jour des liens avec l'extrême droite

Les quatre jeunes gens incarcérés gardent le silence

Plus d'un mois après l'arrestation de quatre jeunes gens, dont une mineure, considérés comme les auteurs de la profanation du cimetière de Toulon, dans la nuit du 8 au 9 juin, les enquêteurs ont mis au jour les liens existant entre ces personnes et des groupes associant musique « hard rock » et idéologie néo-nazie. Les jeunes mis en examen persistent dans leur mutisme face aux questions des policiers et des médecins.

TOULON
de notre correspondant

Manipulation ou fragilité psychologique extrême ? Les policiers chargés de l'enquête sur la profanation, dans la nuit du 8 au 9 juin, de la tombe d'Yvonne Foin au cimetière central de Toulon (*Le Monde* des 11 et 13 juin), sont à la fois perplexes et déroutés. Les deux psychiatres commis par le parquet aux fins d'expertise des quatre profanateurs ont eu à examiner des personnes passablement perturbées et qui, malgré plus d'un mois passé en prison, campent sur leurs premières déclarations. Aujourd'hui, les enquêteurs ont acquis la conviction que ce « passage à l'acte » est le résultat d'une conjonction entre fantasmes, musique et littérature néonazie, mais les quatre jeunes refusent de s'expliquer.

Au quartier des femmes de la prison Saint-Roch de Toulon, Emilie Dervillers, vingt et un ans, partage de nouveau la cellule 005 avec Laurence, la mineure de cette exaction funèbre qui avait menacé d'un « sacrifice satanique » l'une de ses codétenues précédentes. De son côté, Christophe Magnoni, vingt-deux ans, persiste à nier toute responsabilité matérielle dans la profanation. Lors de sa première audition, au lendemain des faits, il expliquait même s'être rendu dans le cimetière avec ses trois amis seulement *« parce que c'est tranquille, que j'aime bien l'ambiance et surtout que je ne risque pas d'y être agressé : les rues ne sont pas sûres... »*

« PROVOCATION »

Il manque pourtant d'arguments quand il lui faut expliquer comment son adresse peut figurer au bas d'un article signé « Antitheos » dans un numéro de *Deo Occidi*, un des fanzines (journaux polycopiés) retrouvés à son domicile. Il y est question de musique et du groupe Funeral, auquel Anthony Mignoni prétendait appartenir. Un des musiciens de ce groupe justifiait sa création en ces mots : *« Pour diffuser mes idées basées sur la destruction des religions juive, chrétienne et musulmane, pour la pureté et la suprématie de la vraie race aryenne. »*

Pour l'avocat d'un des deux jeunes gens, *« il est illusoire d'aller chercher là une connotation politique »*. *« Il faut plutôt y voir une provocation extrême et déraisonnable, un goût ultime pour la provocation... »*, affirme-t-il. Certes, mais les policiers ont aussi découvert des photographies de groupes portant la croix celtique, d'autres sur lesquelles l'un des profanateurs porte un brassard rouge orné d'une croix gammée. Ces clichés auraient pu être pris au cimetière du Beausset (village de l'ouest de Toulon où résidait Laurence), dont on a appris, depuis, qu'il avait été profané en septembre 1992 et septembre 1995.

Sur place, les gendarmes avaient retrouvé des croix inversées plantées dans le sol. Lors de la perquisition chez les deux garçons, les policiers ont saisi de nombreux tracts à connotation fasciste tirés de revues ou fanzines comme *Deo Occidi, Omega, Lutte des peuples* ou *Réfléchir et agir*, qui ont en commun de traiter de musique pour diffuser une idéologie d'extrême droite, voire néonazie. L'une de ces publications préconise *« de tisser des liens avec les milieux nationaux-socialistes, de supporter leur action en les aidant »* et recommande à *« chacun de s'armer de manière individuelle en vue de combattre des opposants »*.

« PARASITES INFÉRIEURS »

« Tout mélange racial est interdit. Seul l'eugénisme peut purifier notre race. Les non-blancs (à l'exception des Asiatiques dont le passé est comparable au nôtre) sont des parasites inférieurs », indique une de ces publications. L'un des profanateurs était en possession d'un tract sur lequel était dessiné le visage du Christ accompagné de ce commentaire : *« On recherche pour crime contre l'humanité Jésus, dit le Christ, accusé d'être l'initiateur de persécutions et de meurtres de millions de personnes. Il est le fondateur du christianisme, une religion de fanatiques qui promet la vie éternelle, mais a comme finalité l'esclavage. »*

Ce tract est la photocopie d'un message publié dans *Rock Napalm*, autre fanzine dont l'hebdomadaire *L'Express* (daté 11-17 juillet) précise qu'il est *« proche du groupuscule d'extrême droite Nouvelle Résistance, fondé en 1991 par Christian Bouchet et André-Yves Beck »*. M. Beck est aujourd'hui directeur de la communication de Jacques Bompard, maire (Front national) d'Orange.

Les enquêteurs s'intéressent tout particulièrement à M. Mignoni qui, le soir de la profanation, avait rédigé de la main gauche, pour falsifier son écriture, une lettre dans laquelle il revendiquait cette exaction au nom d'un groupe intégriste musulman. Cette lettre, qu'il n'a pas eu le temps d'envoyer, a été retrouvée à son domicile. Elle était adressée à Jean-Marie Le Chevallier, maire (Front national) de Toulon.

José Lenzini

Un sans-abri avoue le meurtre d'une jeune Britannique

UN SANS-ABRI âgé de trente-neuf ans, Patrice Pade, originaire de Domfront (Orne) a été mis en examen, lundi 22 juillet, pour meurtre accompagné de viol d'une mineure de moins de quinze ans et écroué à Saint-Malo. Déjà condamné pour agression sexuelle, il avait été interpellé samedi 20 juillet par un gendarme près de Sourdeval (Manche). Le corps de Caroline Dickinson, une collégienne britannique âgée de treize ans et demi avait été découvert, jeudi 18 juillet, à 8 heures, par quatre autres fillettes qui partageaient la même chambre à l'auberge de jeunesse de Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine) où un groupe de quarante adolescents encadrés par six professeurs séjournait depuis le 14 juillet. Les résultats du test ADN censé confirmer les éléments recueillis par les gendarmes et les aveux du meurtrier présumé seront connus cette semaine. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Bob Denard, a été libéré, mardi 23 juillet**, de la prison de la Santé, sur décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Le parquet général réclamait le maintien en détention du mercenaire français, dont il a demandé, le 9 juillet, le renvoi devant les assises pour *« assassinat »*, dans l'affaire du meurtre de l'ex-président comorien Ahmed Abdallah, en 1989. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris se prononcera sur ce dernier point le 6 août.

■ **DROGUES : un militant du Front national**, qui s'était présenté sur une liste du FN à Apt (Vaucluse) lors des dernières élections municipales, a été condamné a deux ans de prison pour trafic de drogue. Garagiste dans la localité de Gargas, Roger Fabrègues était poursuivi pour avoir importé sept kilos de haschisch du Maroc.

■ **VANDALISME : trente-deux tombes**, dont celle du « roi des gitans », Pablo Demeter, ont été endommagées, lundi 22 juillet dans le cimetière Nord de Mulhouse (Haut-Rhin). Le même jour, trois autres tombes ont été badigeonnées d'inscriptions sataniques dans le cimetière de Valentigney (Doubs). Enfin, deux enfants de moins de dix ans ont été interpellés à la suite d'actes de vandalisme commis le 8 juillet sur une soixantaine de tombes du cimetière de Saint-Sornin (Charente).

■ **INTERDICTION : la mairie de Deauville** a pris un arrêté prohibant torses nus et maillots de bain sur l'ensemble du territoire de la commune, à l'exception du secteur de bord de mer. Dans ce texte, publié mardi 23 juin, le maire (UDF) Anne d'Ornano justifie notamment sa décision par *« le manque de décence de certaines tenues qui est de nature à créer une gêne incontestable dans les rapports entre personnes »*.

■ **TAPIE : le Conseil constitutionnel n'a pas pu constater, mardi 23 juillet**, la déchéance de son mandat de député de Bernard Tapie, en raison d'un vice dans la procédure et a reporté *sine die* sa décision. Il avait été saisi, jeudi 11, par le garde des sceaux, Jacques Toubon, après le rejet par la Cour de cassation, du pourvoi formé par M. Tapie contre sa liquidation judiciaire personnelle.

DISPARITIONS

■ **CHRIS KOMAR**, danseur historique de Merce Cunningham – il entrait dans la compagnie en 1973 –, vient de mourir des suites du sida, à New York. Il était âgé de quarante-huit ans. Sa silhouette, sculptée par la danse la plus exigeante du monde, ses cheveux bouclés, son geste précis et désinvolte, sa puissance, le rendaient fascinant en scène. Il fut successivement l'assistant de Merce Cunningham, son directeur artistique adjoint, la mémoire du répertoire. C'est lui qui transmettait les œuvres aux autres compagnies, telles le Ballet du Silence, en France, le Ohio Ballet, l'American Ballet Theater... Depuis 1982, Chris Komar produisait et présentait l'émission de télévision « Rhythm in Space ». Il avait reçu en 1991 le Bessie Award, haute distinction du monde des arts vivants. La Merce Cunningham Dance Company vient juste de quitter Aix-en-Provence : elle était au cœur de la programmation du Festival Danse à Aix. Malade depuis plusieurs mois, Chris Komar n'était pas là. Le chorégraphe et ses danseurs sont rentrés à New York – ils danseront début août au Lincoln Center *Ocean*, en hommage à Joyce, et au musicien, John Cage, disparu en 1992. On s'associe à la peine de Merce Cunningham face à la disparition de celui qui lui a consacré sa vie d'artiste.

■ **ALIKI VOUYOUKLAKI**, actrice, qui est morte mardi 23 juillet dans un hôpital d'Athènes à l'âge de soixante-quatre ans, avait été surnommée la *« Brigitte Bardot »* grecque dans les années 60. Elle était depuis les années 80 à la tête d'une troupe de théâtre de boulevard. Elle s'était essayé à jouer Sophocle, au théâtre antique d'Epidaure, au cours de l'été 1995. Sans beaucoup de succès, mais sans non plus que sa popularité soit mise en cause.

NOMINATION

ÉDUCATION NATIONALE

Jacky Richard, ancien directeur de l'administration et des personnels au ministère de l'éducation nationale, a été nommé chef du service de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale (Igaen). Il succède à ce poste à Céline Wiener.

[Né le 11 septembre 1951 à Montmorillon (Vienne), Jacky Richard est agrégé de géographie. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, ainsi que de l'Institut d'études politiques et de l'Ecole nationale d'administration, Jacky Richard a été conseiller technique au cabinet du ministre de l'éducation nationale en 1984, puis secrétaire général de l'académie de Toulouse en 1986. En 1988, il a été nommé directeur des personnels administratifs, ouvriers et de service au ministère de l'éducation nationale.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 20 juillet est publiée :

● **Coopérants** : une instruction relative à la gestion statutaire des coopérants du service national.

Au *Journal officiel* du dimanche 21 juillet sont publiés :

● **Poste** : un décret fixant le montant maximum de garantie et de déclaration de valeur des envois avec valeur déclarée, modifiant les montants des indemnités pour perte, détérioration ou spoliation des objets recommandés.

● **Successions** : des informations concernant les successions en déshérence.

Au *Journal officiel* daté lundi 22-mardi 23 juillet sont publiés :

● **Sécurité sociale** : une loi organique relative aux lois de financement de la Sécurité sociale. Ce texte fixe les conditions du contrôle par le Parlement du financement de la Sécurité sociale (*Le Monde* du 29 juin) ; une décision du Conseil constitutionnel déclarant ce texte conforme à la Constitution.

● **Terrorisme** : une loi tendant à renforcer la répression du terrorisme et des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ou chargées d'une mission de service public et comportant des dispositions relatives à la police judiciaire ; la décision du Conseil constitutionnel déclarant contraires à la Constitution deux dispositions de cette loi (*Le Monde* du 19 juillet) ; les saisines du Conseil constitutionnel présentées par des sénateurs et des députés, et les observations du gouvernement en réponse à ces saisines.

● ***Sport*** *: un décret modifiant* le statut particulier des professeurs de sport. Ce texte prévoit, notamment, que les professeurs peuvent être recrutés lorsqu'ils sont fonctionnaires ou agents des collectivités locales, justifiant de cinq ans de services publics.

● **Entreprises** : un décret relatif aux centres de formalités des entreprises.

● **Justice** : un décret relatif à la conciliation et à la médiation judiciaires ; un décret relatif à l'exécution des peines d'emprisonnement et à l'interdiction de séjour.

● **Clovis** : un arrêté relatif à la frappe et à la mise en circulation de pièces commémoratives de 500 francs et de 100 francs. Cette émission commémore le 1 500e anniversaire du baptême de Clovis.

● **Eau** : un arrêté relatif aux factures de distribution de l'eau, et de collecte et de traitement des eaux usées. Ce texte indique notamment *la liste des informations que doit* comporter une facture.

● **Privatisation** : un avis du ministère de l'économie et des finances relatif à la privatisation de la Compagnie générale maritime.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Ariane
est heureuse d'annoncer la naissance de

Samuel,

le 16 juillet 1996.

Agnès SAAL,
Denis BRAMI,
12, rue d'Andigné,
75016 Paris.
Tél. : 45-27-02-71.

Cyril et Karoline
POSTEL-VINAY
sont très heureux d'annoncer la naissance de leurs filles,

Flore et Mikal,

à Neuilly-sur-Seine, le 21 juillet 1996.

Mariages

Anne TALLINEAU
et
Stephan SCHESCH

font part de leur mariage, célébré à Saix (Vienne), le 13 juillet 1996.

Monumentenstr. 23,
D. 10965 Berlin.

Décès

– La Tronche.
M. Pierre Assayag,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute leur famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de

Mme Geneviève ASSAYAG,
née CADOUL,

survenu à l'âge de soixante-neuf ans, le 22 juillet 1996.

Un recueillement civil aura lieu le jeudi 25 juillet, à 9 heures, en la salle de cérémonie du Centre funéraire intercommunal, à La Tronche (Isère).

Condoléances sur registres.

99 *bis*, Grande-Rue,
38700 La Tronche.

– Le Magistère Relations internationales et Action à l'étranger et le DESS Développement et Coopération de l'université Paris-I,
ont la tristesse de faire part du décès de

Abdourahmane BA,
historien,
chargé d'enseignement
à l'université Paris-I,

et s'associent à la peine de sa famille.

– Bernard et Noëlle Deler,
François et Madeleine Bertin,
Marcelle Benedetti,
Xavier et Colette Benedetti,
Jean-Paul et Françoise Benedetti,
Gérard et Nunzia Le Grand,
Leurs enfants et leurs petits-enfants,
Les familles Bonelli, Galeau et Poli,
ont l'immense tristesse d'annoncer le décès de

Mme Jules BENEDETTI,
née Vanina POLI,

survenu le 18 juillet 1996.

20171 Monaccia-d'Aullène.

Mme Alain BICARD,
née Claude BATAILLE,

nous a quittés accidentellement, le 18 juillet 1996.

Sa famille et ses amis garderont à tout jamais le souvenir de son charme.

30, rue Dennecourt,
77590 Bois-le-Roi.

– Jean Cohen,
Philippe et Sophie Cohen,
Daniel Cohen, Tama Carroll
et leurs enfants,

Viviane et Henri Vareilles,
France et Philippe Schubert,
Dolly et Claude Esdraffo,
Raymonde et Vern Carroll,
Isdey et Alexandra Cohen,

Janine Cohen,
Lucien et Jeanine Cohen,

Tous ses neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

Lucy COHEN,

survenu le 23 juillet 1996.

L'enterrement a eu lieu le mercredi 24 juillet, au cimetière-parc de La Celle-Saint-Cloud.

14, avenue Lyautey,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

– Mme Alain Gallet,
son épouse,
Mme Pierre Gallet,
sa mère,
M. et Mme Yves Gallet,
son frère et sa belle-sœur,
Les familles Gallet, Rue, Polifroni,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Alain GALLET,
économiste à São Tomé-et-Principe
dans le cadre de la coopération
franco-santoméenne,

survenu à Paris, le 22 juillet 1996, dans sa quarante-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 juillet, à 15 heures, en l'église Saint-Michel, 12 *bis*, rue Saint-Jean, Paris-17e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre, dans la sépulture de famille.

« On ne perd pas ceux qu'on aime quand on les aime en Celui que l'on ne peut perdre. »
Saint Augustin.

12, rue Hégésippe-Moreau,
75018 Paris.

– Toulon (83).
Auffargis-Rambouillet (78).
Saint-Mathieu-deTréviers (34).

Mme Anne-Marie Lamade et M. Georges Perez
et leurs enfants,
Mme Lucette et M. Georges Guery
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. Gaston et Mme Paulette Guery,
ses frère et belle-sœur,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès du

colonel Roger GUERY,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur du Nicham Iftikhar,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de l'ordre
national du Vietnam,

survenu le 20 juillet 1996, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Lubin, à Rambouillet (78), le jeudi 25 juillet, à 11 heures.

Une bénédiction sera célébrée en l'église de Saint-Mathieu-de-Tréviers (34), le vendredi 26 juillet, à 15 heures.

L'inhumation aura lieu dans la sépulture de famille, au cimetière de Saint-Mathieu-de-Tréviers.

On se réunira à l'église.
Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

33, allée des Comtes-de-Montfort,
78610 Auffargis.

– Mme Robert Hugon,
son épouse,
M. et Mme Remi Tessier du Cros,
Mme Françoise Desmottes,
M. Gilles Hugon,
ses enfants,
M. Julien Desmottes,
son petit-fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert HUGON,

survenu le 23 juillet 1996, dans sa quatre-vingt-dixième année, à Paris-16e.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e, le vendredi 26 juillet, à 9 heures, suivie de l'inhumation au cimetière dit « Montparnasse », dans le caveau de famille.

96, avenue Kléber,
75116 Paris.

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur général,
Le président de la commission médicale d'établissement de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris,
Le président de la commission de surveillance,
Le directeur,
Et le président du comité consultatif médical de l'hôpital Lariboisière,
ont la très grande tristesse de faire part du décès survenu accidentellement, le 18 juillet 1996, de

M. le professeur Yvon LAMOUR,
professeur des universités,
praticien hospitalier,
chef du service
d'explorations fonctionnelles
du système nerveux
de l'hôpital Lariboisière.

– Le doyen de la faculté de médecine Lariboisière-Saint-Louis,
Et tous ses collègues,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Yvon LAMOUR,
professeur des universités,
praticien hospitalier
à l'hôpital Lariboisière,

survenu accidentellement, le 18 juillet 1996.

Ils s'associent de tout cœur à la peine de sa famille.

– Mme Jean Marzloff,
Ses enfants,
M. et Mme Georges Marzloff,
M. et Mme Arnaud Marzloff,
M. et Mme Bruno Marzloff,
M. et Mme Benoît Marzloff,
M. et Mme Pierre Gillet,
M. et Mme Philippe de Vaissière,
M. et Mme Thierry Marzloff,
M. et Mme Olivier Marzloff,
Et ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu du

général de corps d'armée (c.r.)
Jean *MARZLOFF*,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand-croix de l'ordre
national du Mérite,

survenu à Saint-Denis-de-Palin, Cher, le 22 juillet 1996, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 25 juillet, à 10 h 30, en l'église de Saint-Denis-de-Palin.

Un service religieux à son intention aura lieu ultérieurement à Paris.

– Mme Lucette Souhami-Clerc,
Colette et Nicolas Laisné,
Myriam Souhami et François Long,
ses filles et ses gendres,
Benjamin Long,
Toute sa famille,
Ses proches et ses amis,
font part du décès de

Jean SOUHAMI,

survenu le 21 juillet 1996, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

L'incinération aura lieu le jeudi 25 juillet, à 10 heures, au crématorium de Canet.

Résidence Mimosas,
22, rue du Jardin-d'Enfants,
66000 Perpignan.

– Sa famille
a la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean PRADES,
née Marianne SARRUT,

le 12 juillet 1996, dans sa quatre-vingt-dixième année.

37, rue Poitevine,
Mazamet.

– Jeannette de Vaucouleurs,
sa femme,
Pascal, Michèle, Corentin,
Valérie, Philippe, Claire, Anne-Juliette, Christophe,
ses enfants et petits-enfants,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Jean-Jacques
de VAUCOULEURS,

survenue le 23 juillet 1996, dans sa cinquante-septième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 25 juillet.

On se réunira à 10 heures précises, à l'entrée principale du cimetière parisien de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

150, rue de la Roquette,
75011 Paris.

Odile SOUVILLE,
professeur agrégé de philosophie,

a été rappelée à Dieu, le 16 juillet 1996, à Paris.

Famille Souville,
Château Moustié,
13220 Châteauneuf-lès-Martigues.

Anniversaires de décès

– Le 25 juillet 1995,

le bâtonnier
Jean-Pierre
ABECASSIS STECK

nous quittait.

Ses amis se souviennent.

Avis de messe

– Mme Marie-Jo Danan
et ses enfants,
font part de la célébration de l'office annuel dédié en la mémoire du

docteur Jacques DANAN,

le 28 juillet 1996, à 19 h 30, au centre Rambam, 19, rue Galvani, Paris-17e.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Remerciements

– Hélène Luc,
Nadine et Jean-Pierre,
Serge et Sylvie,
Alissia, Thibaut, Tim, Elia,
Et toute la famille,
profondément touchés par les témoignages de soutien et de sympathie qui leur ont été adressés, remercient très sincèrement tous ceux qui se sont associés à eux lors du décès de

Louis LUC,
maire de Choisy-le-Roi,

survenu le 12 juillet 1996.

CARNET DU MONDE
21 bis, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05

Renseignements :
42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42
Télécopieur : 42-17-21-36
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 106 F
Abonnés et actionnaires .... 95 F
Thèse étudiants .... 65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

CARNET DU MONDE
Téléphone 42-17-29-94
Télécopieur 42-17-21-36

HORIZONS

PORTRAIT

Louis Gallois, au service de l'Etat

IL a le goût des chiffres nets, des dossiers techniques, des décisions fermes. Il aura *affaire à une comptabilité étrange, une kyrielle de syndicats* et un environnement politique filandreux. Gageons pourtant qu'il réussira parce qu'il est un bourreau de travail, qu'il sait écouter, éclater de rire au bon moment et qu'il déploie une énergie qu'il a à revendre pour parvenir à persuader ses interlocuteurs.

Louis Gallois est de ces grands serviteurs de l'Etat dans la tradition de la République aujourd'hui en voie de disparition. Même s'il eut *sans doute préféré garder la présidence de l'Aerospatiale* à la veille de la fusion avec Dassault-Aviation et, surtout, prendre la tête d'une vaste restructuration européenne où il entendait bien porter haut les intérêts français en devenant « *un pôle fédérateur* » du secteur, selon sa propre expression, voilà Louis Gallois aiguillé, dévoué, dans un univers radicalement différent.

A la fin 1995 déjà, lorsque son nom fut prononcé pour la SNCF et avant que Jacques Chirac ne choisisse finalement Loïk Le Flock-Prigent, il confiait : « *Pour un homme issu de la fonction publique, la présidence de la SNCF est, avec celle de l'EDF, la plus prestigieuse mission du pays.* »

Servir l'Etat, il connaît. Né le 26 janvier 1944 à Montauban, Louis Gallois est diplômé de HEC : de son passage à cette école, il a gardé en tête l'obsession commerciale du client et du produit adapté aux besoins exprimés. Il est aussi diplômé de l'ENA (promotion Charles-de-Gaulle), où il fut un condisciple du premier ministre actuel, Alain Juppé. Louis Gallois va passer dix années au ministère des finances – dont deux comme attaché financier à Tokyo – avant de devenir en 1981, à l'arrivée de la gauche au pouvoir, directeur de cabinet de Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie. Socialiste tendance Céres, l'aile gauche du PS que M. Chevènement anime et dont il restera, quoi qu'il puisse arriver, l'un des plus fidèles soutiens, Louis Gallois est un homme de convictions. Il partage les conceptions jacobines de son patron : la France est, au mieux, défendue par son Etat et les ambitions sociales sont au mieux accomplies par le « dévouement républicain ».

Quand « JPC » réussit à élargir son domaine au ministère de l'industrie, en 1982, Louis Gallois suit son ministre. Époque volontariste : « grands » champions nationaux, « grande » politique industrielle, « grande » filière électronique, etc. En fait, l'équipe doit surtout organiser de douloureuses restructurations dans la sidérurgie, la chimie, les chantiers navals. Fin 1982, une direction générale de l'industrie est recréée. Elle est confiée à Louis Gallois qui, après la démission de son ministre parti en guerre contre le franc fort de Jacques Delors, conservera ce poste jusqu'en septembre 1986.

Même le « néo-libéral » Alain Madelin, ministre de l'industrie de Jacques Chirac, le gardera un temps. C'est qu'il s'est illustré par sa gestion de la faillite de Creusot-Loire. Le « *plan Gallois* » réussit à limiter la casse dans un climat de « *pré-émeute* » au Creusot, à La Seyne, à la Chiers. Le directeur général de l'industrie parvient à tenir les deux cordes du social et de la finance : ni licenciement, ni gouffre à combler par le budget de l'Etat. Didier Pineau-Valenciennes, le PDG de Creusot-Loire, se souvient encore de la rudesse du fonctionnaire chargé de défendre les deniers publics. Peut-être le gouvernement se le rappelle-t-il aussi aujourd'hui que la tâche à la SNCF est similaire.

Parce que « de gauche » et qu'il ne met pas son drapeau dans la poche, Louis Gallois fut, néanmoins, bientôt « viré ». Retour donc au corps des administrateurs civils du ministère des finances. De longs joggings au parc de Saint-Cloud abîmeront le genou de ce sportif maigre, gentil, mais gagneur, tout en nerfs comme on dit d'un homme tendu par la volonté.

François Mitterrand réélu, il reprend aussitôt du service auprès de Jean-Pierre Chevènement, au ministère de la défense cette fois. Il dirige le cabinet civil et militaire du ministre. A ce poste, il sert un homme qui laissera aux militaires le même souvenir que du temps où Michel Debré fut en charge des armées. Il s'agit de réformer, de bousculer une institution conservatrice par essence. La tâche est rude : les officiers avaient suivi, depuis longtemps, l'itinéraire d'un Chevènement, l'un des rares socialistes, avec Charles Hernu, à s'être montré passionné par les problèmes de la défense dès avant 1981.

Louis Gallois va être un de ces directeurs de cabinet qui savent résister au « lobby » militaire, surtout celui des généraux, et à la pression des industriels de l'armement. Il enchaîne avec M. Chevènement réformes sur réformes : c'est notamment le plan dit « *Armées 2000* », dont on retrouvera des réminiscences dans les projets de réorganisation des successeurs. M. Gallois, là encore, est soucieux de l'intérêt des contribuables, au travers d'un budget militaire qu'il faut commencer à revoir à la baisse. Une ironie de l'Histoire voudra qu'il propose de réduire certains programmes – leur coût, les « cibles » de commandes, comme les conditions de livraisons – au risque de mécontenter des industriels, alors qu'il sera appelé, un jour, à être l'un des leurs.

LOUIS Gallois quitte ses fonctions en juillet 1989, soit un an et demi avant que le ministre de la défense – en profond désaccord avec François Mitterrand sur la conduite de la guerre du Golfe – ne donne sa démission en janvier 1991. Le 5 juillet 1989, donc, M. Gallois est récompensé en obtenant la présidence de la Snecma, le constructeur national de moteurs d'avions civils et militaires. Servir l'Etat, non plus au cœur du dispositif administratif, mais à la périphérie dans l'industrie : l'époque a changé les points stratégiques. C'est là qu'il découvre l'autre côté de la barrière et souffre souvent du « *mauvais Etat* », actionnaire volontiers tatillon, pingre et instable dans ses décisions et leur application.

A ce poste, l'ex-militant socialiste et ancien directeur de cabinet du ministre de la défense se révèle un partisan de la continuation de l'alliance avec l'industrie américaine (les familles de moteurs CF6 et CFM-56 du géant General Electric) et un défenseur du programme M. 88, le réacteur de l'avion de combat Rafale de Dassault-Aviation, que fabrique la Snecma. Pourtant, l'une et l'autre ne manquent pas de détracteurs.

> « Pour un homme issu de la fonction publique, la présidence de la SNCF est, avec celle de l'EDF, la plus prestigieuse mission du pays »

Ce que soutient alors Louis Gallois est tout simple. Dans le civil, l'alliance avec un « grand » du secteur ouvre à la Snecma des marchés auxquels elle n'aurait jamais eu accès sans cela, monopolisés qu'ils sont par General Electric et Pratt and Whitney, aux Etats-Unis, ou par Rolls Royce en Grande-Bretagne. Dans le militaire, il est essentiel que la Snecma – pour des raisons stratégiques – conserve les compétences sur des réacteurs de haute technologie, en démontrant à la face du monde que la France est en mesure de les développer avec ses propres bureaux d'études.

Ainsi, avec le M.88 qui propulsera un Rafale à tout faire, depuis la chasse jusqu'au bombardement en passant par la reconnaissance, il n'en va pas seulement de l'autonomie de la défense nationale. Il en va aussi de la présence de la France dans le monde et de ses échanges extérieurs, par ses exportations qui n'ont pas besoin de l'aval d'un autre partenaire.

En juin 1992, consécration : Louis Gallois obtient la présidence du groupe Aerospatiale, fleuron de la technologie tricolore civile (Airbus et Ariane) ou militaire (hélicoptères, missiles et satellites). Il succède à Henri Martre, qui a tenu ces mêmes fonctions dix années durant.

Mais les productions du groupe commencent à se vendre mal. C'est que la concurrence internationale, surtout celle des Etats-Unis, s'est faite féroce depuis que Washington a « découvert » que l'industrie aéronautique et spatiale est un outil de puissance ou d'influence politique auprès des autres Etats : en leur vendant – grâce, en partie, à un dollar qui joue le yo-yo – des matériels de pointe pour leur sécurité, on gagne leur *complicité* dans des régions du globe où les *crises sont monnaie courante* et où l'armée américaine peut éventuellement servir de chien de garde.

La position de Louis Gallois n'est pas aisée. Au fil des années, même si les PDG précédents le récusent, Aerospatiale est devenue « *une coquille vide* ». Plus exactement, le groupe a pris les apparences d'une holding qui a tissé des alliances nombreuses au point de donner l'impression qu'il a laissé partir ailleurs son savoir-faire. C'est une accusation souvent portée à l'encontre d'Aerospatiale que celle d'avoir mis le pied à l'étrier de bien de ses partenaires-concurrents, au risque de n'être plus en état de fabriquer par lui-même un programme civil ou militaire. S'il parvient à apurer la situation et à redresser les comptes en limitant l'endettement, Louis Gallois se convainc vite que, dans le contexte de « *guerre économique et monétaire* », le salut de l'aéronautique civile et militaire est européen. Il s'active pour consolider l'axe franco-allemand, concluant de multiples accords avec Daimler-Benz. Le rapprochement avec Dassault ne peut être, à ses yeux, qu'un prélude à un rapide, durable et nécessaire rapprochement des « *grands* » groupes, *allemands, britanniques, italiens et français*.

DEPUIS son fauteuil de PDG, M. Gallois est aussi un conseiller très écouté des dirigeants politiques en matière de réorganisation des industries de la défense. Il est considéré en quelque sorte comme un « sage » de la profession. Dans cette fonction, il n'hésitera pas à dire à qui veut l'entendre combien le gouvernement lui paraît trop sensible, par exemple, aux chants des sirènes dans les arsenaux et il regrettera qu'on n'ait pas davantage porté le fer dans les constructions navales. Les échéances législatives de 1998 expliquent sans doute que ce secteur ait été momentanément épargné par le prurit gouvernemental de réformes.

Le milliardaire Serge Dassault a-t-il influé pour le départ de ce grand commis de l'Etat ? La restructuration de l'aéronautique et de la défense a-t-elle été jugée par le gouvernement moins importante que le défi de la SNCF ? Quoi qu'il en soit, voilà Louis Gallois ramené à un espace hexagonal, syndical et politique. De nouveau, il va devoir y mettre toute son intelligence et son esprit d'entreprise pour réussir.

Jacques Isnard et Eric Le Boucher



Diplômé de HEC et de l'ENA, le nouveau président de la SNCF est un homme de fortes convictions. Il a été directeur du cabinet de Jean-Pierre Chevènement dans ses différents ministères et partage ses idées sur la République et le devoir d'Etat. Sa carrière en témoigne

Fonds de pension : l'exemple chilien oublié

par François Benaroya

LE débat sur l'introduction d'éléments de capitalisation dans les régimes de retraite français n'est plus, semble-t-il, un tabou. Mais, à peine ouvert, le débat a été confiné dans un cadre réducteur. Les groupes de pression se sont mobilisés pour défendre « leur » solution : grandes entreprises désireuses de conserver en leur sein la nouvelle épargne, comme une ressource captive ; assureurs qui veulent imposer une sortie en rente. On a, comme toujours, pris pour seuls exemples nos principaux partenaires : Grande-Bretagne, Etats-Unis, Allemagne.

Un certain consensus s'est finalement formé autour de quelques idées, répandues dans la presse, et dont le projet de loi qui sera déposé à l'automne est représentatif : la capitalisation n'est pas un meilleur système que la répartition ; elle doit donc être introduite de façon facultative ; les fonds de pension ne peuvent être créés qu'au niveau de l'entreprise ou d'un groupe d'entreprises.

Un exemple, toujours omis ou écarté, aurait permis de tempérer ces affirmations : celui du Chili. Ce pays a opté en 1981 pour un régime de capitalisation pure à la place de son régime de répartition. Ce système, imité par tous les pays d'Amérique latine depuis 1993, repose sur deux principes :

– Concurrence. Les employés versent 13 % de leurs salaires (10 % + 3 % de commission environ) au fonds de pension privé de leur choix. Ceux-ci sont actuellement au nombre de 16. Chacun peut transférer son épargne d'un fonds à l'autre sans pénalité, et reçoit, tous les quatre mois, un état de la performance de son fonds ainsi que de celle des autres concurrents.

– Sécurité. Il existe des contraintes sur les placements des fonds de pension, surveillées quotidiennement, et des contraintes de rendement : un gestionnaire de fonds doit garantir chaque mois à ses affiliés une performance relative minimum en puisant au besoin dans ses fonds propres et dans une réserve, constituée dès lors que le rendement dépasse un certain plafond. Si le gestionnaire est défaillant, la liquidation est prononcée et l'Etat garantit lui-même le seuil de rentabilité.

Résultat : en quinze ans d'existence, les fonds ont obtenu une rentabilité moyenne de 12,8 % par an hors inflation. Si des gestionnaires ont fait faillite, pas un seul épargnant n'a été lésé. Dans ces conditions, les salariés qui ont eu le choix du système ont massivement opté pour la capitalisation.

Grâce à l'effort simultané de l'Etat, le taux d'épargne du Chili est devenu, de loin, le plus élevé d'Amérique latine. Les fonds de pension gèrent aujourd'hui une épargne équivalant à 40 % du PIB : celle-ci a permis de développer *considérablement la Bourse et le* marché du logement, de consolider la croissance, de ne pas dépendre des investisseurs étrangers, et enfin d'avoir une assise financière permettant d'investir dans tout le sous-continent.

Certes, le système n'est pas parfait. Les frais de gestion, de démarchage notamment, restent importants au point qu'il a fallu récemment limiter la possibilité de transférer son épargne à une fois par an. Mais qui conteste, dans d'autres secteurs, la nécessité d'une force de vente pour promouvoir une concurrence effective ? En outre, la conjoncture boursière peut ponctuellement affecter le rendement des fonds (il a été pour la première fois négatif en 1995 avec la crise mexicaine) et pénaliser ceux qui prennent alors leur retraite. Un fonds secondaire, permettant de lisser les performances d'une année sur l'autre, devrait bientôt éviter cet inconvénient.

Cet exemple conduit à formuler trois observations :

– La capitalisation ne semble pas systématiquement inférieure à la répartition. Elle n'a pas été sensible au Chili à une inflation pourtant plus élevée qu'en France. Le risque boursier s'est révélé bien moindre pour un portefeuille diversifié, géré par des professionnels et étroitement contrôlé, que pour nos petits porteurs mal informés.

Le développement de l'épargne nationale ne semble pas remettre en cause les conditions de taux d'intérêt et de croissance dans lesquelles un régime de capitalisation est plus profitable qu'un régime de répartition. Il suffit, comme au Chili, d'autoriser les fonds de pension à investir à l'étranger, et notamment dans les pays émergents, pour être assuré de conserver le rendement requis. Surtout, le vieillissement de la population n'affecte pas *également répartition et capitalisation*, car le développement de fonds de pension peut avoir une incidence, toutes choses égales par ailleurs, sur la croissance.

Les leçons des pays en développement ne sont pas bonnes uniquement pour les autres pays en développement

Comme l'ont montré également les pays d'Asie, l'épargne peut être à l'origine d'un cercle vertueux : davantage d'épargne favorise l'investissement *et la croissance, diminue* donc le chômage, ce qui accroît cotisations et épargne.

– Le seul inconvénient d'un régime de capitalisation est en fait la rupture potentielle du lien de solidarité. Mais évitera t-on cet écueil en n'introduisant la capitalisation qu'à titre facultatif ? Il se peut que ce soit le contraire. La véritable injustice du système actuel français est en fait de ne pas permettre à chacun d'accéder à des instruments d'épargne retraite standardisés, offrant à la fois un rendement élevé et une sécurité totale.

Il y a deux barrières à cela : les capacités d'épargne des bas salaires sont déjà absorbées par les prélèvements obligatoires ; la complexité des placements oblige à s'entourer de coûteux conseils. Ces barrières sont largement levées au Chili, grâce à la transparence du système et à l'universalité de la capitalisation.

– A quel niveau, enfin, doit-on gérer la capitalisation ? La gestion privée n'a une chance d'être préférable à un service public que si elle repose sur la transparence et la concurrence. C'est ce qu'ignore le projet de loi en préparation en précisant que les plans de retraite seraient mis en place de manière collective, au niveau de l'entreprise ou de la branche, même si la gestion en serait confiée à des organismes *externes*.

Le choix individuel du cotisant serait, comme au Chili, probablement plus à même de promouvoir la concurrence entre fonds de pension et de correspondre au nouveau contexte de mobilité de l'emploi.

Il ne s'agit pas ici de proposer hâtivement une solution, mais d'élargir le champ de la réflexion au moment où le principe de l'introduction d'éléments de capitalisation semble acquis. Au-delà, ce débat doit ouvrir sur une prise de conscience : les leçons des pays en développement ne sont pas bonnes uniquement pour les autres pays en développement. Ne vantons pas *l'exemple chilien parce qu'il a protégé* ce pays de la crise mexicaine pour l'oublier un an plus tard quand il s'agit de nos propres réformes.

***François Benaroya** est maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'Institut des hautes études d'Amérique latine.*

Questions sur un revirement

par Xavier Dhonte

IL y a plus de soixante-quinze ans maintenant – c'était après la première guerre mondiale, qui avait tué, mutilé et meurtri dans leur corps et dans leur esprit des millions d'hommes et de femmes –, la France contribuait à lancer l'idée d'une juridiction pénale internationale permanente, destinée à traduire en justice les responsables des atrocités commises dans le monde.

Abandonnée par la suite, probablement parce que trop audacieuse pour l'époque, l'idée de cette Cour internationale devait revenir à plusieurs reprises dans les débats de la Société des nations puis de l'ONU. *Mais c'est en 1989 seulement*, à l'initiative de Trinité-et-Tobago, que l'ONU décide de mandater la commission du droit international pour que soit rapidement élaboré *un projet de Tribunal pénal inter*national permanent chargé de juger les responsables de violations les plus graves des droits de l'homme, dont le génocide et les crimes contre l'humanité, qui demeurent, hélas, d'une horrible actualité.

La France a toujours soutenu ce projet. Elle a été, grâce à l'intervention de Robert Badinter, à l'initiative de la création du tribunal ad hoc sur l'ex-Yougoslavie et l'un des premiers Etats (et le seul membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU !) à avoir adapté sa législation aux statuts des deux tribunaux sur l'ex-Yougoslavie et le Rwanda.

C'est dans la droite ligne de cette longue tradition de justice internationale que semblaient devoir s'inscrire les positions développées par les représentants de la France au comité préparatoire chargé d'élaborer un projet définitif en vue de son adoption par la prochaine réunion de l'Assemblée générale de l'ONU.

A l'approche de la reprise des travaux de la deuxième session de ce comité, au mois d'août prochain, Amnesty International a reçu des informations dignes de foi sur un surprenant changement radical de position de la France. Annoncée par un article très critique dans la revue *Armée d'aujourd'hui* de février, confirmée par des exigences jugées irréalistes par certains Etats lors de la première réunion du comité préparatoire aux mois de mars et avril derniers, la rumeur s'enfle et se développe.

Certes, il ne serait pas question de dire « non » au projet. Mais multiplier les arguties juridiques ou fixer la barre un peu trop haut risquerait de faire échouer le projet.

Nous nous interrogeons sur cette attitude nouvelle de la France. Qu'y a-t-il de caché ou d'inavouable derrière cet étonnant revirement de position ? La France envisage-t-elle de dire « oui » avec la *tête et « non »* avec le coeur ?

A l'heure où l'on ouvre les charniers de Srebrenica, dont les responsables *présumés*, sous le coup d'un mandat d'arrêt international, demeurent libres de leurs mouvements à quelques dizaines de mètres des troupes de l'IFOR, au moment où la détresse des survivants du génocide rwandais cherche désespérément une consolation dans les travaux balbutiants d'un tribunal ad hoc insuffisamment soutenu, et alors que se précisent au Burundi les facteurs d'un drame d'une ampleur considérable, il n'est d'autre voie pour la « patrie des droits de l'homme » que celle de la volonté, et sans *doute du courage*.

Non, personne ne comprendrait les raisons pour lesquelles la France, après avoir été à l'initiative de ce projet et l'avoir soutenu pendant des décennies, contribuerait maintenant à le saborder.

***Xavier Dhonte** est président de la section française d'Amnesty International.*

La méprise et le mépris

par Jean-Claude Mallet

SURPRISE, à la lecture de l'entretien avec Jean-Pierre Davant, président de la Mutualité française, paru dans *Le Monde* du 17 juillet et portant sur la réforme de l'assurance-maladie. Comment pourrait-il en être autrement ?

En effet, participant à la nouvelle majorité au sein du conseil d'administration de la Caisse nationale de l'assurance-maladie des travailleurs salariés qui a porté à la présidence de cet organisme Jean-Marie Spaeth, secrétaire national de la CFDT, la Mutualité française n'apparaît en accord avec aucune orientation du plan Juppé, ni d'ailleurs avec les thèmes développés par d'autres partenaires, en particulier le CNPF.

Il est vrai que le seul facteur commun à cette majorité compo*site est d'avoir éliminé* Force ouvrière, permettant ainsi au premier ministre et aux technocrates qui l'entourent de se venger de l'extraordinaire réussite de la contestation de décembre 1995, menée à l'instigation des principales forces syndicales dont FO.

La déstabilisation de FO a été menée grâce à l'appui d'une presse à scandale qui a voulu, contre toute objectivité, démontrer que la Sécurité sociale était mal gérée du fait de cette organisation syndicale qui aurait profité d'avantages en nature et financiers illicites.

FO a aussi été présentée comme un tenant de l'immobilisme, face aux réformateurs qui allaient, grâce aux dispositions prévues dans les ordonnances – que chacun interprète d'une manière différente –, maîtriser les déficits.

Sur les problèmes de gestion, l'attaque se poursuit : M. Davant demande que soient arrêtés les comptes de la CNAMTS au 16 juillet 1996, date de la mise en place du nouveau conseil d'administration, *afin de « situer les responsabilités »*.

FO n'entend pas s'opposer à cette demande mais rappelle que les comptes de la CNAMTS sont des comptes publics qui ont toujours été arrêtés par son conseil d'administration à la quasi-unanimité, qu'ils sont approuvés par l'Etat, soumis au contrôle du Tré*sor public et de la Cour des* comptes, qu'aucune dépense ne peut être effectuée sans qu'il y ait un ordonnancement, établi par le directeur de l'organisme (un haut fonctionnaire depuis la création ; un membre de la Cour des comptes depuis 1989). Par ailleurs, toute dépense fait l'objet d'un accord préalable d'un contrôleur d'Etat, représentant le ministère du budget au sein de l'établissement.

L'assurance-maladie, sur le plan de sa gestion, n'a aucune leçon à recevoir de la Mutualité française, bien au contraire

Jeter le discrédit sur les agents d'un service public n'apparaît pas *comme une solution de progrès*, d'autant que ceux qui profèrent ce type d'accusations ne sont pas soumis aux mêmes contrôles, ni aux mêmes contraintes. L'assu*rance-maladie, sur le plan de* sa gestion, n'a aucune leçon à recevoir de la Mutualité, bien au contraire.

En ce qui concerne la querelle des « *Anciens et des Modernes* », les réalités de la gestion sont souvent contraires aux apparences du discours. FO n'a pas souhaité participer à une majorité de gestion d'un conseil d'administration qui n'a plus aucune légitimité politique dans la mesure où l'Etat imposera toutes ses décisions.

Encadré par les décisions du Parlement, ainsi que par les pouvoirs d'annulation et de substitution du gouvernement, le conseil d'administration de la CNAMTS n'aura plus qu'à exécuter les décisions des pouvoirs publics qui lui sont imposées. Peut-être gardera-t-il quelques initiatives sur le plan de la gestion, et encore ! Le discours po*litique accorde beaucoup d'impor*tance aux partenaires sociaux et à la Mutualité, la réalité de la gestion supprime toute capacité d'action autonome.

FO a toujours réclamé la clarification des rôles et la suppression de l'intervention permanente de l'Etat. Elle a demandé que l'Etat assure le financement de ses décisions, ce qu'il n'a jamais fait car il a toujours considéré les finances sociales comme un réservoir de trésorerie pour son propre budget.

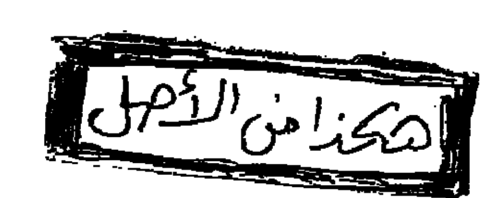
Est-ce de l'immobilisme d'avoir voulu cette clarification et de s'être battu pour préserver un régime de protection sociale bâti sur la solidarité professionnelle ?

Le mélange des intérêts contradictoires qui ont fondé la nouvelle majorité du conseil d'administration ne pouvait admettre ce discours de clarification. L'arrivée en force de la Mutualité *dans les* conseils des caisses est l'expression d'une volonté de supprimer toute tentative d'indépendance, car en intégrant des intérêts particuliers, *l'Etat ne pourra qu'augmenter son* rôle de garant de l'intérêt général.

Intérêts particuliers de la Mutualité : les mots peuvent paraître excessifs, mais il faut savoir que la *politique menée par la Mutualité* est plus proche aujourd'hui d'une recherche de profits que d'une véritable gestion au service des adhérents.

Or ces profits dépendent bien entendu du niveau du remboursement effectué par le régime général d'assurance-maladie. Qui s'est d'ailleurs penché sur le rendement social d'une cotisation mutualiste ? Les comptes de la Mutualité sont peu « expressifs », contrairement à ceux de la CNAMTS.

***Jean-Claude Mallet** est secrétaire confédéral de FO, ancien président de la CNAMTS.*



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

L'Amérique, la panne et les dollars

Suite de la première page

L'Amérique techno ensuite. Quelque peu menacés dans les années 80, les Etats-Unis ont retrouvé aujourd'hui leur domination dans les technologies de pointe. Et leur attirance pour tout ce qui bouge et tout ce qui change. Les Jeux sont par tradition non seulement une vitrine, mais un laboratoire pour les industriels high-tech. Les Américains en profitent pour y tester et promouvoir leurs innovations. Les JO d'Atlanta n'échappent pas à la règle. Les grands sponsors – et d'autres – y étalent leur savoir-faire. Dans une opération d'une telle ampleur et d'une telle précision, les risques de panne sont nombreux – ne sommes-nous pas entrés dans la *« civilisation de la panne »*, pour reprendre l'expression d'Yves Lafarges, un expert des nouvelles technologies ?

Même s'ils s'affirment obsédés par la « qualité totale », tous les chefs d'entreprise du monde savent que le « zéro défaut » n'existe pas. Pas plus aux Etats-Unis qu'ailleurs. A Atlanta, les vieux bus qui devaient assurer la navette entre le village olympique et les lieux de compétition ne sont pas les seuls à s'être essoufflés en route. C'est l'ensemble du système de gestion des compétitions qui s'est révélé déficient et incapable, au départ, d'approvisionner correctement agences de presse et journalistes en informations fraîches, instantanées et exactes. Grand ordonnateur ès ordinateurs, le géant IBM, responsable de l'informatique, tente aujourd'hui de rétablir les transmissions... et son image. Les performances d'IBM à Albertville et à Barcelone avaient pourtant été remarquables. *« Lors des JO précédents, le système informatique était géré par une seule compagnie,* expliquait lundi 22 juillet Bob Brennan, le porte-parole de l'ACOG, le comité organisateur. *Ici, nous traitons avec plusieurs industriels des télécommunications, c'est l'une des conséquences de notre système de libre entreprise. »*

L'argent justement, l'argent roi enfin. C'est sans doute la principale explication de cette pagaille générale. L'Amérique ne jure que par le marché, la libre entreprise et le secteur privé. Les Américains restent convaincus de la supériorité d'un système décentralisé et libéral, où les agents ne sont animés que par une seule ambition, l'argent. Et ils n'ont pas totalement tort. Leur économie s'en porte plutôt bien. Et ils ont su organiser de grandes manifestations avec succès : Los Angeles en 1984 (une opération profitable, réalisée avec des partenaires privés) et la Coupe de monde de football en 1994. Les jeux d'Atlanta sont les premiers totalement pris en charge par des opérateurs privés. Ils sont gérés entièrement par un comité d'organisation privé, l'ACOG, une sorte de fondation.

Si, d'une manière générale, le libre jeu du marché a démontré sa supériorité sur les organisations de type étatique et centralisé, il n'est sans doute pas le plus efficace pour l'organisation ponctuelle de grandes opérations nécessitant en même temps le recours à des instruments de grande précision. Le maire de Barcelone, Pasqual Maragall, expliquait il y a quatre ans que les JO. *« c'est comme une guerre »*, une guerre pacifique certes, mais où *« vous devez mobiliser une armée de volontaires, des forces de sécurité et des athlètes. Il faut être maître de la situation. C'est une sorte de guerre pacifique très excitante. Il y a des postes de commandement, des services secrets, tout ce qu'il y a dans une guerre »*. A Barcelone, le maire présidait le comité d'organisation et assurait, à ce titre, la coordination de l'ensemble des opérations. A Atlanta, c'est Billy Payne qui préside le comité, le maire, Bill Campbell, s'étant de lui-même tenu quelque peu à l'écart.

UN TERRIBLE AVEU

Les JO comme une guerre, l'image ne manque pas de pertinence. Comme certains biens, certaines grandes opérations collectives ne peuvent être gérées que de manière centralisée... et autoritaire. Pour la guerre, mieux vaut l'armée que le marché. Et même au royaume de la libre entreprise, personne n'a jamais vraiment envisagé de confier les opérations militaires aux forces du marché. Le chaos d'Atlanta trouve là encore une explication : la multiplicité des centres de décision, l'absence de réelle coordination et l'obsession du profit ont conduit, partout, à une désorganisation totale et à des économies parfois coûteuses. Certaines installations olympiques seraient peu sûres.

D'ores et déjà, le comité organisateur (l'ACOG) estime qu'il pourrait terminer les Jeux avec des pertes importantes – une centaine de millions de dollars (500 millions de francs) sur un budget total de 1,7 milliard. Et l'un des membres influents du CIO tenait lundi ces propos, rapportés par l'AFP : *« C'est notre faute. Il ne fallait pas confier les JO à des entreprises privées, parce que leur seul objectif est de gagner de l'argent. »* Terrible aveu !

Les malheurs d'Atlanta ne devraient pas manquer d'inspirer la réflexion de Lille et des autres postulants aux prochaines Olympiades. Ils ne découragent pas en tout cas l'Amérique. Déjà, New York se prépare à déposer sa candidature pour 2008. Les difficultés d'Atlanta, stigmatisées par l'ensemble de la presse mondiale, devraient aussi conduire à une nouvelle réflexion au sein du CIO. Depuis le début des années 80, Juan Antonio Samaranch, le président du comité, a ouvert progressivement les stades et bassins aux athlètes professionnels. N'est-il pas temps aussi d'envisager une organisation plus professionnelle des Jeux, une organisation permettant de trouver un plus juste équilibre entre profits et gabegie ?

Erik Izraelewicz

PRÉCISION

La Datar et le TGV Est

Dans notre article intitulé « L'Alsace et la Lorraine s'estiment mal traitées par le gouvernement » (*Le Monde* du 23 juillet), nous faisions état d'un rapport de la Datar remettant en question l'utilité du TGV Est et du canal Rhin-Rhône. Le cabinet de Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, nous demande de préciser que ce rapport ne doit pas être attribué à la Datar, mais qu'il lui a été remis, le 16 juillet, par une commission réunie, sous la présidence de Jean François-Poncet, sénateur du Lot-et-Garonne, dans le cadre des travaux préparatoires au schéma national d'aménagement et de développement du territoire. Les rapporteurs en étaient Michel Sauzay, conseiller référendaire à la Cour des comptes, et Michel Mercadier, chargé de mission à la Datar.

Le Monde

ÉDITORIAL

Morts dans les prisons turques

ILS avaient moins de quarante ans. Tous trois étaient turcs, militants d'organisations d'extrême gauche et emprisonnés pour une série d'actions violentes dans leur pays. *Ils viennent de mourir au fond de leurs cellules des suites de deux mois de grève de la faim.* Ils appartenaient à des mouvements marginaux, pratiquant volontiers le terrorisme, mais n'entendaient pas, avec ce jeûne, promouvoir leur cause. Ils avaient un objectif plus simple : dénoncer leurs conditions de détention. Ils sont les premières victimes d'un mouvement entrepris par plus de deux cents autres prisonniers politiques turcs, dont plusieurs sont déjà dans le coma. Ils apportent une nouvelle preuve, tragique, d'une situation bien établie, mais qu'aucun des alliés occidentaux d'Ankara ne veut dénoncer ouvertement : membre de l'OTAN et du Conseil de l'Europe, liée à l'Union européenne par un accord de facilités douanières, la Turquie est un pays malade de la torture, malade de ses prisons.

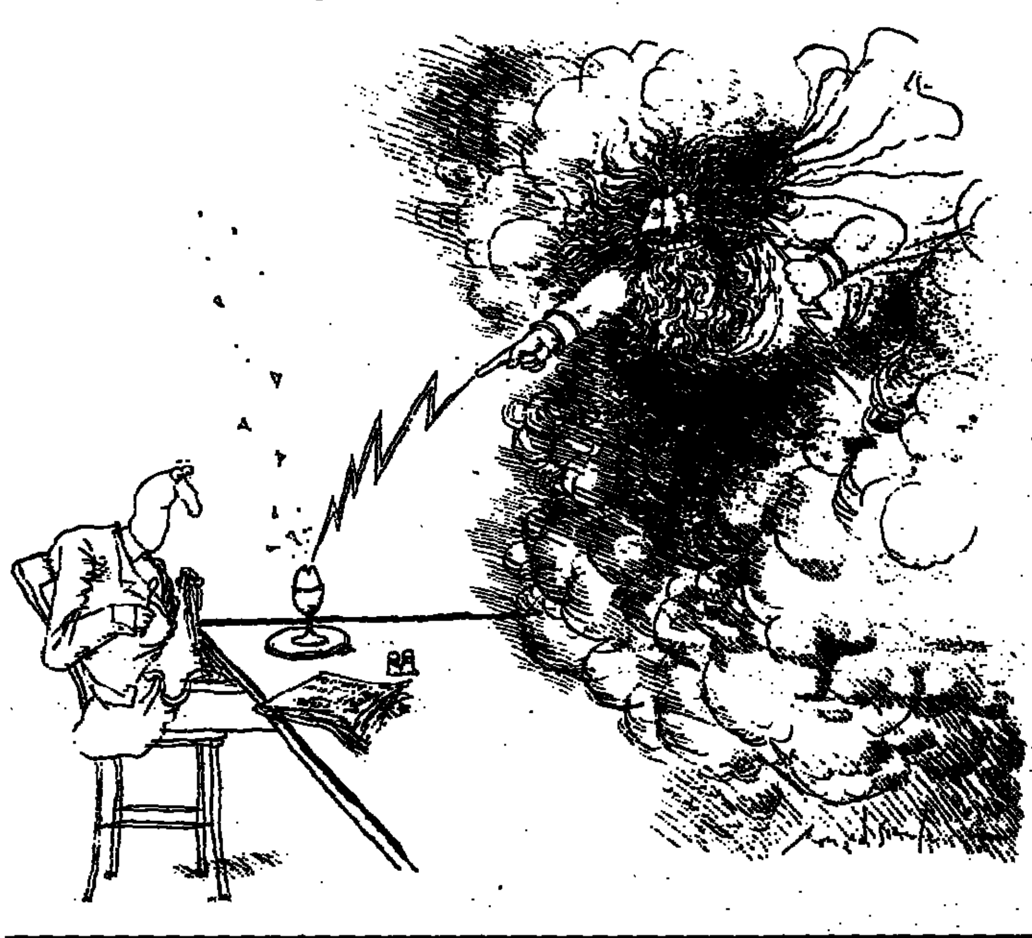
On a toujours préféré se voiler les yeux à Washington, Bruxelles, Paris, Londres ou Bonn, tant la Turquie est un allié stratégique d'importance. *Mais le terrible événement qui s'annonce dans les prisons turques – la mort* possible de plusieurs dizaines de grévistes de la faim – était prévisible. A l'instar de toutes les autres organisations humanitaires, la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) dressait l'an passé un tableau terrifiant des prisons turques. Les mauvais traitements et autres tabassages à coups de barre de fer y sont systématiques, la torture coutumière, les viols monnaie courante, les conditions sanitaires cauchemardesques, la nourriture immangeable, l'entassement inhumain, etc.

Jour après jour, c'est *Midnight Express* – ce film retraçant le calvaire d'un jeune Américain emprisonné en Turquie – pour des milliers de malheureux. Sans avoir été démentie, à notre connaissance, la FIDH citait des chiffres qui devraient faire réfléchir le Conseil de l'Europe : 147 détenus ont été portés « disparus » dans les prisons turques en 1995 et, la même année, 63 autres sont morts sommairement exécutés ou victimes de la torture.

En janvier dernier, déjà, un formidable mouvement de mutinerie avait été déclenché dans les prisons, pour les mêmes raisons. Il avait été réprimé dans le sang. Un journaliste turc qui enquêtait sur le mouvement a été assassiné par la police, le crâne défoncé à coups de crosse. Quelques semaines auparavant, la Turquie venait de signer l'accord d'union douanière la liant à l'Union européenne.

La Turquie n'est plus une dictature. En décembre, elle a prouvé une fois de plus que les élections se déroulaient sur son territoire de la manière la plus libre. Sa presse est combative, sa vie politique ouverte, sa justice plus moderne. Mais la nuit qui règne dans ses prisons et l'ignoble guerre qu'elle mène contre ses Kurdes empêchent qu'elle s'ancre davantage dans le camp européen. En ne le lui disant pas, ses alliés du Conseil de l'Europe et de l'OTAN ne lui rendent pas service. Ils sont même un peu complices.

Guerre et Paix *par Ronald Searle*



Les dérives du Minitel

RÉSERVATIONS de billets de train, virements bancaires, consultation d'annonces d'offres d'emploi, achats par correspondance depuis quelques années, la télématique a changé de fonction. Dominée dans ses premières années par les activités ludiques, elle fait désormais la part belle aux services utilitaires.

Au milieu des années 80, le Minitel générait 3,5 millions d'heures de connexion par mois. Une activité dont 80 % provenait des jeux et des messageries. Dix ans plus tard, le trafic a plus que doublé et les activités de service représentent les quatre cinquièmes d'une activité qui, globalement, engendre un chiffre d'affaires de quelque 7 milliards de francs.

Divertissement devenu instrument de travail, la télématique s'est assagie. Aucune odeur de soufre ne flotte autour de ses serveurs vedettes. Les meilleurs taux de fréquentation sont à rechercher du côté des services qui offrent la possibilité de réaliser des opérations à distance (billets de train, gestion d'un compte en banque, réservation d'un spectacle) ou d'obtenir des informations parfaitement identifiées comme les renseignements météorologiques ou un numéro de téléphone (chaque mois, on recense quelque soixante-dix millions de connexions à l'annuaire électronique). La « télématique transactionnelle » apparaît tellement au point que des habitués d'Internet utilisent leur micro-ordinateur pour s'aventurer sur le 3615 et y réaliser, en confiance, des opérations impliquant notamment des transferts financiers. Pratique, utile et respectable, la télématique n'est pourtant pas au-dessus de tout soupçon.

Les errances consécutives au recours exclusif au Minitel imposé pour les inscriptions universitaires (*Le Monde* du 24 juillet) sont un signal d'alarme qu'il ne faut pas ignorer. *« Depuis plusieurs années,* souligne Henri de Maublanc, président de l'Association française de télématique (Aftel), qui regroupe les principaux prestataires de services, *nous avons protesté contre l'utilisation du Minitel comme un instrument de sélection, alors qu'il s'agit d'un outil destiné à simplifier les procédures. »* Mise en cause par les étudiants mais aussi par les enseignants, cette technique, qui présente l'avantage de supprimer les files d'attente et de diluer le mécontentement des « exclus » des inscriptions universitaires, constitue une dangereuse dérive.

MAÎTRISE DE L'OUTIL

Bien sûr, admettent l'Aftel et les organisations de consommateurs, les services publics diffusent, grâce à la télématique, un nombre croissant d'informations payantes (le serveur à succès Euridile, constitué à partir du registre du commerce centralisé, en est l'exemple le plus florissant). Mais il reste toujours possible de se procurer ces données par un moyen classique. Or, dans le cas des inscriptions universitaires, aucune alternative n'est laissée.

Le succès du Minitel (373 millions d'appels l'an passé, en progression de 5 %) soulève une autre question. Malgré l'ampleur du parc (6,5 millions de terminaux), une partie du public ne dispose pas de la maîtrise de cet outil. Les Caisses d'allocations familiales, qui génèrent quelque 200 000 connexions par mois, rendent de précieux services aux usagers en leur permettant de se renseigner à distance, mais aussi de réaliser certaines opérations. A terme, les assurés sociaux pourront accéder eux-mêmes à leur dossier grâce à un code confidentiel qui leur permettra de signaler, par exemple, un changement d'adresse. Ces commodités – exploitées par une minorité des 9 millions d'allocataires, mais qui facilitent le travail des gestionnaires – *ne risquent-elles* pas d'engendrer un *appauvrissement* des moyens consacrés au classique accueil aux guichets ou au téléphone, voire des suppressions de postes ? La Caisse nationale d'allocations familiales, qui se dit consciente du risque, refuse le *« tout télématique »* et promet que la charge de travail absorbée par l'informatique permettra d'accélérer le traitement des dossiers.

Du reste, *un précédent* – fâcheux mais utile – permet de mettre en lumière les dangers du recours intégral au Minitel. Au printemps, la Ville de Paris, soucieuse d'en finir avec la véritable épreuve d'endurance que constituait l'inscription des enfants aux colonies de vacances municipales (certains campaient devant les locaux de la direction des affaires scolaires pour être sûrs de trouver une place), a décidé de s'en remettre à la télématique. Cette initiative, qui devait apaiser les protestations, a fait surgir de nouvelles inégalités. Alors que certains ont eu la chance d'accéder sans difficulté à la procédure d'inscription, d'autres, qui tentaient au même moment de les imiter, n'ont jamais pu y parvenir (*Le Monde* du 7 mai). Sans compter la note, parfois salée, engendrée par les multiples tentatives destinées à établir un contact fructueux. Une « queue télématique » bien réelle, que la Mairie de Paris a finalement proposé de rembourser aux parents mécontents...

Jean-Michel Normand

DANS LA PRESSE

THE WASHINGTON POST

■ Les preuves d'un acte terroriste à l'origine de l'explosion du Boeing de la TWA n'ont pas encore été apportées, mais les enquêteurs travaillant de plus en plus sur cette hypothèse, les Etats-Unis pourraient se trouver confrontés à un grave défi national. S'il se confirme qu'un pays ou un groupe basé dans ce pays est responsable de ce crime, le gouvernement américain devra en tirer les conséquences. Elles pourront être de nature politique, juridique ou même militaire et comportent elles-mêmes des risques importants. Mais aucun pays soucieux de la sécurité et du bien-être de ses citoyens ne peut les éluder, encore moins une nation qui, comme les Etats-Unis, entend jouer un rôle mondial.

L'ÉQUIPE
Jérôme Bureau

■ *Ces Jeux du Centenaire, que leurs organisateurs nous annonçaient* récemment encore comme ceux du siècle, ont des allures de joli bordel. La faute essentiellement à une informatique défaillante et à des transports inopérants. Ce qui, soit dit en passant, donne une bien piètre image d'un pays habituellement admiré pour ses performances technologiques. (...) Vues de loin, les choses ont même sacrément tourné au vinaigre puisqu'il semble que, dans de nombreux pays de la planète, l'on parle désormais plus de nos problèmes d'intendance (...) que des performances des champions. C'est à la fois bien excessif et rassurant. Excessif, car l'essentiel est bien que, sur le plan sportif, et notamment celui de la régularité des compétitions, tout se passe jusqu'à présent normalement. (...) Et rassurant, surtout pour l'avenir. Car le CIO ne devrait pas manquer de tenir très sérieusement compte des problèmes rencontrés à Atlanta lors de ses choix futurs. Ainsi les chances de l'Europe, et notamment de Rome et Stockholm, sont désormais beaucoup plus fortes en ce qui concerne l'organisation des Jeux de 2004.

FRANCE INTER
Jérôme Dorville

■ Pour Jacques Chirac et Alain Juppé, c'est l'été en pente douce. *La descente vers les tréfonds de l'impopularité* se poursuit avec la même constance *que l'hiver dernier,* lorsque le président et surtout le premier ministre avaient pulvérisé tous les records. Réalisé après l'intervention télévisée du 14 juillet, l'enquête d'opinion BVA-*Paris-Match* sanctionne ce rendez-vous manqué du chef de l'Etat avec une France pétrie d'angoisses. Une France frappée par une grande dépression collective, et que le pouvoir contemple, désarçonné, impuissant et inquiet. (...) Le 14 juillet, on attendait du président qu'il éclaire l'avenir – c'est son rôle –, il s'est contenté d'égrener toutes les bonnes raisons de cultiver le pessimisme et s'est borné à sermonner la France entière, trop routinière, l'administration sclérosée, les banquiers timorés, le gouvernement et la majorité trop enclins à baisser les bras. Un discours un brin désabusé, le vague sentiment qu'en haut lieu on n'a guère de prise sur l'événement : voilà qui ne pouvait que renforcer la défiance.

Les Jeux d'Atlanta

Le Monde

de nos envoyés spéciaux

PODIUM

1 **CENTIÈME.** Un centième de seconde, c'est la marge infime qui a permis à l'Américaine Amy Van Dyken de battre la Chinoise Limin Liu en finale du 100 m papillon.

2 **DÉFAITES.** Après avoir perdu (1-2) contre les Mexicains, les footballeurs italiens se sont inclinés (2-3) face aux Ghanéens, et sont éliminés.

3 **COLLECTION.** Avec l'équipe de France olympique, l'épéiste Jean-Michel Henry a obtenu l'argent en 1984, l'or en 1988 et le bronze en 1996. En 1992, il avait gagné la médaille de bronze de l'épreuve individuelle.

« USA ! », « USA ! »...

Il faisait aussi froid à Lillehammer, lors des Jeux olympiques d'hiver 1994, qu'il fait chaud à Atlanta depuis le début de ces Jeux du centenaire. Et les Norvégiens étaient au moins aussi fiers et heureux d'accueillir un événement sportif planétaire que le sont aujourd'hui les habitants du sud des Etats-Unis. Ils n'hésitaient pas à braver des températures extrêmes et se rendaient en masse sur les sites de compétitions. Ils manifestaient leur patriotisme en agitant à tout propos des milliers de fanions rouge-blanc-bleu frappés de la croix scandinave. Mais ce parallèle entre Lillehammer et Atlanta, où des foules agitent les fanions rouge-blanc-bleu frappés de la bannière étoilée, se dissipe dès que les compétitions commencent.

L'enthousiasme des Norvégiens pour la chose sportive n'avait pas de frontières. Ils célébraient vainqueurs et vaincus, quels qu'ils soient, avec une égale ferveur, en sachant saluer la générosité de l'effort et la détresse de l'échec. Sur le plateau glacé surplombant la ville, la défaite d'un skieur de fond norvégien ne faisait pas baisser la température de quelques degrés supplémentaires. Le monde était venu à Lillehammer et Lillehammer l'accueillait à bras ouverts.

Un facteur climatique entrerait-il dans cette générosité à l'endroit des invités ? On serait tenté de le croire en constatant combien ce qui se passe au soleil d'Atlanta, par 50 degrés centigrades de plus, ne rappelle en rien l'allégresse de l'hiver norvégien. Inutile de faire un sondage parmi la foule se pressant dans la touffeur du parc olympique, à Atlanta. Le nombre de ceux qui connaissent David Douillet, Djamel Bouras, Jeannie Longo ou Laura Flessel, les médaillés d'or français, doit être trop faible pour qu'un statisticien puisse le mesurer. Comment pourrait-il en être autrement ? L'Amérique ne s'intéresse qu'à elle et ne regarde qu'elle. Les Jeux olympiques ne sont qu'une occasion offerte à un exercice de phonétique nombriliste : « iou-ès-hé ; iou-ès-hé ».

USA ! USA ! Les trois syllabes du sigle national, transformées en mantra fanatique, sont vociférées dès qu'un « olympien » américain est en lice. La litanie a débuté lors de la cérémonie d'inauguration. Après que les délégations eurent défilé, vendredi 19 juillet, dans une indifférence à peine polie, le public s'est déchaîné à l'entrée de sa délégation, la dernière. On ne chanta alors que *Stars Spangled Banner*, l'hymne américain, alors que le protocole prévoit normalement que les hymnes grec et olympique soient entonnés. Et depuis lors, tout est à l'avenant. Autour des agrès de gymnastique, des tapis de lutte, des lignes d'eau de la piscine, le public se partage entre l'indifférence ou l'hystérie. NBC, la chaîne officielle des J.O., qui a le choix des images qu'elle diffuse, s'en tient pour sa part au deuxième terme de l'alternative : elle ne montre que les champions américains. On savait déjà Atlanta hôte négligent. On le découvre nombriliste.

Alain Giraudo

JEUDI 25 JUILLET 1996

L'Amérique s'embrase pour ses gymnastes

Concours. Guidées par l'entraîneur vétéran Bela Karolyi et poussées par un public monolithique, les Américaines ont remporté leur premier titre par équipes

LES HURLEMENTS des trente-deux mille spectateurs harangués sans relâche par Bela Karolyi, le mentor des gymnastes américaines, lui vrillent les tympans depuis plus d'une heure. Encore plus pâle qu'à l'accoutumée, mardi 23 juillet, Svetlana Chorkhina avance comme un automate vers le coin du praticable pour présenter son exercice au sol. Avec ses coéquipières Dina Kochetkova et Rozalia Galiyeva qui doivent encore lui succéder, elle pourrait réussir. Un sans-faute leur permettrait de reprendre aux Américaines l'infime avantage dont elles disposent pour s'offrir la médaille d'or du concours par équipe.

La musique qui démarre redonne à Chorkhina son sourire convenu de gymnaste. Mais elle ne convainc qu'à moitié. Leonid Arkaev, l'entraîneur de l'ex-Union soviétique qui règne aujourd'hui en despote sur la gym masculine et féminine russe, tourne comme un lion en cage. Au bord de l'aire de compétition, Bela Karolyi redouble d'audace. Roi de l'intox, il jette en l'air ses mains épaisses, étreint quiconque se trouve à portée de bras et beugle sa satisfaction à tort et à travers pour soutenir les Américaines qui n'en ont vraiment pas besoin. Les caméras de télévision ne perdent pas une miette de ce show à la limite de l'indécence.

Dominique Moceanu, benjamine de l'équipe américaine à quatorze ans et protégée de Karolyi, atterrit deux fois sur les fesses au saut de cheval. Dans les rangs américains, on sent le danger mais on ne désarme pas. La clameur redouble pour encourager Kerri Strug, l'autre élève du coach ex-roumain, qui doit assurer le dernier passage. Les Russes viennent de vaciller à la poutre où Oksana Liapina a été victime de trois chutes. Du jamais vu. Elle en a sangloté, inconsolable, couchée derrière une banderole publicitaire pour le plus grand plaisir d'un photographe. A côté, aux barres asymétriques, les Roumaines n'ont pas meilleure mine. La cheville encore tendre de leur leader Lavinia Milosovici, la fragile ceinture abdominale de Gina Gogean, opérée de l'appendicite il y a à peine un mois, et d'inhabituelles maladresses ne leur permettent que de briguer la médaille de bronze.

Bela Karolyi exulte. Rozalia Galiyeva termine son exercice au sol dans l'indifférence générale, au bord des larmes. La cacophonie et la confusion indescriptibles qu'a déclenchées l'ancien coach de Nadia Comaneci ont rendu la musique choisie par les Russes presque inaudible. Karolyi n'en a cure. Avec cette première victoire par équipe des gymnastes américaines, il s'offre le départ en retraite idéal. En se donnant une entorse à la cheville sur la réception de son dernier saut, Kerri Strug, son autre disciple, vient même apporter une touche dramatique. Le public ne s'est pas aperçu qu'elle s'est en fait légèrement blessée sur son premier saut. « *Elle m'a dit : dois-je faire le deuxième, ou en sommes-nous au score ?* », raconte Karolyi. *J'ai simplement répondu : « Peux-tu le faire ? » et elle a compris qu'on en avait besoin. Les Russes, alors, étaient encore vaillantes.* » La gamine effectue son deuxième saut et, cette fois, elle se donne une entorse pour de bon. Elle est évacuée en héroïne nationale et son brancardier, bien sûr, c'est Karolyi qui l'emporte sous les objectifs des caméras, tel un père protégeant son enfant.

Sans le concours de cet encombrant et rusé personnage, la médaille d'or, il est vrai, aurait filé entre les doigts des Américaines. Peu désireuse de susciter la controverse à propos de ses méthodes musclées, la Fédération américaine de gymnastique avait pourtant diplomatiquement cantonné Karolyi à la préparation de Moceanu – qui avait été victime d'une sérieuse fracture de fatigue au tibia droit. La petite merveille de souche roumaine – il l'appelle son « *autre Nadia* » – a heureusement fait sensation à Atlanta. Kerri Strug a peaufiné le travail involontairement. Karolyi n'écoutant que son cœur s'est d'ailleurs dévoué pour la porter comme une princesse jusqu'au podium. Son incroyable débauche d'énergie pour déchaîner le Georgia Dome lui donnerait presque droit à l'or olympique. Pour l'équipe que dirige officiellement son épouse Martha – quinquagénaire blonde platine aux mains couvertes de pierres précieuses – le bonhomme aura volontiers forcé le destin.

Dans les coulisses qui mènent au gymnase, avant la compétition, il a flatté infatigablement, comme de bonnes bêtes, chaque membre de l'équipe. La moustache frémissante, il a prodigué ses derniers conseils à Moceanu. Droite comme un bon petit soldat, elle hochait la tête. Comme si elle se récitait mentalement la leçon enseignée par lui. Ni elle ni ses camarades n'auraient eu l'audace de laisser choir cet homme qui méprise la douleur et fait de la fierté une règle de vie. Dominique l'a quasiment comblé. Sauf au saut de cheval : « *J'étais trop excitée par l'ambiance*, s'est-elle excusée. *J'ai manqué de concentration. Ça m'apprendra.* » Magnanime, il a pardonné. Avant d'aller voler de nouveau la vedette à l'équipe en conférence de presse.

Les mâchoires serrées au moment de la poignée de main aux gagnantes, la plupart des Russes et des Roumaines s'étaient éclipsées avec leur déception. Cramoisi, sirotant nerveusement une boisson energétique, Leonid Arkaev n'a desserré les dents que pour déplorer le manque d'expérience de ses filles : « *Les Américaines sont à la place qu'elles méritent, mais l'attitude du public a eu un impact indéniable sur mes gymnastes.* » Octavian Belu, l'entraîneur national roumain, a opté pour l'humour : « *Je ne veux pas critiquer les juges, car la compétition n'est pas terminée, mais si les gymnastes font des fautes, ils peuvent se tromper aussi.* » Puis ils ont contemplé Karolyi, cerné par les journalistes, avec des mines de figurants au sortir d'un cours magistral d'art dramatique.

Patricia Jolly



Bela Karolyi qui porte Kerri Strug blessée, ou le symbole du rôle du mentor de l'équipe américaine dans le succès de ses gymnastes. (Jeff Vinnick, Reuter.)

Kerri Strug en héroïne nationale

Kerri Strug n'aura pas à regretter d'avoir différé d'un an son entrée en *kinésithérapie ou en médecine à UCLA. D'ordinaire éclipsée par Dominique Moceanu*, sa jeune partenaire d'entraînement chez Martha et Bela Karolyi, cette équipière modèle s'est élevée au rang d'héroïne nationale grâce à son entorse à la cheville gauche contractée mardi 23 juillet, lors de l'ultime passage au saut de cheval de l'équipe américaine. Son apparition sur le podium, avec une attelle tout juste posée, était exactement le genre d'image qui fait chavirer le cœur de l'Amérique. « *Je me suis sentie obligée, a déclaré la jeune fille, la médaille d'or de l'équipe était en jeu.* » *Mais, dans son bel élan sportif patriotique, elle a peut-être sacrifié le concours général individuel du jeudi 25 juillet auquel elle s'est qualifiée grâce à une septième place.*

Il y a de la douceur chez Alexandre Kareline

Lutte. Sans être en possession de tous ses moyens, l'ogre « gréco-romain » de Sibérie a conquis pour la troisième fois l'or olympique des super-lourds

C'EST UN PHÉNOMÈNE convoité par Hollywood, la mafia russe, le Kremlin, les magnats du catch et du football américains. C'est un homme de Sibérie qui, faute de partenaires à l'entraînement, soulève des troncs d'arbre et fait ses footings dans la neige, un sac à dos rempli de bûches. « *C'est un monstre* », dit la femme d'un de ses adversaires. Mais non, Alexander Kareline est un homme. Mardi, sur la première marche du podium, il regarde le bouquet de tournesols qu'on lui offre avec la médaille d'or. Il serre les fleurs dans sa grosse main.

Comme souvent, on ne lui voit pas les yeux mais ses arcades sourcilières qui surplombent deux creux. Il pourrait les écraser, les fleurs, d'une simple pression de la paume. Mais il fait attention, un peu comme Lennie, le pauvre géant des *Souris et des hommes*, qui tuait les animaux dans sa main sans s'en rendre compte, sans méchanceté. Il y a de la douceur chez Alexander Kareline.

Evidemment, sur un tapis de lutte gréco-romaine, catégorie super-lourds (130 kg et plus), l'homme fait peur. Depuis dix ans, et deux Jeux olympiques, Séoul et Barcelone, il est le seul vainqueur. Kareline est sensible : « *C'est vrai, je vois la peur dans les yeux de mes adversaires* », dit-il. Ces derniers confirment : « *Il est bâti comme une maison. Il est unique. Qui peut le battre ? King Kong peut-être ?* » plaisante le médaillé d'argent, l'Irano-Américain Matt Ghaffari. Celui-ci apparaît dans la salle des congrès ému, « *sous une pression incroyable* », avoue-t-il. Il est pourtant encouragé, la salle d'Atlanta crie « *USA ! USA !* » et lui, l'athlète, semble ridicule face au colosse. Kareline, 1,91 m, 130 kg de muscles sans graisse, le crâne rasé, les mâchoires saillantes, des jambes, un buste et des mains hors d'échelle.

CRÂNE CONTRE CRÂNE

Ghaffari sait que le Sibérien est l'un des rares « gréco-romains » à pouvoir soulever ses adversaires de 130 kg comme des troncs d'arbres de Novossibirsk. Il les fait pirouetter, les ridiculise à bout de bras, eux, réputés indécollables du tapis, demi-sumos se retrouvant les pieds en l'air, la tête en bas, suspendus par sa seule volonté à dix centimètres du sol ! Dans la salle, tout le monde attend, redoute ce moment. Les drapeaux américains sont déployés. Les supporteurs russes appellent Kareline par son petit nom : « *Sacha ! Sacha !* »

Les deux hommes entrent en contact, et c'est la surprise. Kareline s'enferme dans un jeu d'opposition qui tourne en rond. Deux têtes baissées, crâne contre crâne, des corps tendus, des muscles bandés mais rien : Kareline et Ghaffari sont comme deux magnifiques forces qui se montrent, se contrent, se détruisent. Tout juste Kareline parvient-il à profiter d'un décalage de son adversaire pour l'amener au sol et marquer un point.

« *C'était un mouvement vraiment intelligent*, jugera après coup l'entraîneur américain Rob Hermann. *Kareline est tellement énorme. C'est un tank gigantesque. Et mentalement, il reste toujours dans le match.* » Malgré tout, Kareline est pénalisé par l'arbitre pour non-combativité. Il doit se coucher à quatre pattes mais il use de sa puissance pour limiter l'affront et évite le monde à l'envers. Ghaffari, qui a échappé à la voltige, ne peut soulever le Sibérien. Kareline manque de combativité ! On n'avait jamais vu ça.

« IL EST UNIQUE »

« *J'ai gagné, mais je n'ai gagné que d'un point* » s'excuse-t-il en conférence de presse en resserrant les épaules, les mains sous la table. Ghaffari enchaîne, s'adresse aux journalistes : « *Je voulais gagner, dit-il. Je voulais vraiment gagner. je suis chez moi, dans mon pays. J'ai dû disputer ce match au moins cent fois dans ma tête. Je voulais accrocher la médaille autour du cou de mon père. Je voulais battre Kareline ici, mais j'ai perdu, face à un homme meilleur que moi. Il est unique, il est à son niveau, nous, on essaie, on essaie, on voudrait bien faire mieux, mais...* »

« *Oui, mais je n'ai fait qu'un point* », monologue Kareline, qui pourrait expliquer qu'il a été blessé à l'épaule en mars dernier, qu'il a subi une intervention chirurgicale et sort tout juste de rééducation. C'est vrai qu'en 1993 il avait remporté son sixième titre mondial en combattant avec une côte cassée et une autre fêlée !

« *Je vais rentrer en Russie, je vais aller me reposer* », poursuit-il. « *En même temps, à trop se reposer, vous devenez gentil, passif, c'est pas bon, ça* », réfléchit-il tout haut. « *Hé ! J'espère qu'à la maison, tu vas te détendre un peu*, plaisante Ghaffari en pensant au futur. *Relax, hein !* » Kareline parle doucement. L'homme aime écouter Bach, Chopin, Gershwin, Chostakovitch. Il lit Somerset Maugham, parfois écrit des poèmes. Mais en Russie comme aux Etats-Unis, il est devenu une idole, l'incarnation de la force suprême.

Boris Elstine l'a supplié de le soutenir lors de la dernière campagne présidentielle. Des « *hommes d'affaires russes* » le poursuivent, l'entourent et s'apprêtent à acheter à la Pologne le droit de déplacer l'organisation des championnats du monde à Krasnoïarsk, en Sibérie. « *L'Amérique vous propose des millions de dollars, quand vous décidez-vous ?* » demande un journaliste américain. Kareline répond qu'il a une dette vis-à-vis de la Russie. Son visage de paysan est serei[...] presque transparent. Il sembl[...] capable de violence, de co[...] moins que ce ne soit le c[...]

Dominique L[...]

Une sortie italienne et un retour américain

C'est la vraie surprise de cette piste aux multiples étoiles que constituent des Jeux olympiques en vitesse de croisière. Elle est survenue dans le tournoi de football : l'équipe d'Italie, qui vient de gagner, pour la troisième fois consécutive, le championnat d'Europe espoirs, a été battue, mardi 23 juillet, par celle du Ghana (3-2). C'était une affaire très italienne, avec des penaltys, de l'expulsion et de la *commedia* jouée comme un art. Mais déjà tenue en échec par le Mexique (1-0), la sélection de Cesare Maldini s'est définitivement fermé le chemin des quarts de finale, à la différence de l'équipe du Brésil, si malheureuse face au Japon, et qui s'est maintenue avec une victoire (3-1) sur la Hongrie.


UN JOUR AUX JEUX

En revanche, les tournois de tennis, de tennis de table et de volley-ball de plage ont débuté mardi dans la routine, donc avec des transports approximatifs et des résultats hésitants. De même, après les émotions provoquées la veille par la bourrasque, les régates ont, elles aussi, commencé dans le détroit de Wassaw, à Savannah, sans qu'aucune sélection prenne le dessus. Les huit séries qui ont régaté (hommes et femmes débutent sur « 470 » mercredi 24) sont menées par les représentants de huit nations différentes. En planche à voile dames, la représentante de Hongkong, Lai Shan Lee, est en tête devant la Française Maud Herbert, successivement huitième et première des deux premiers parcours.

Dans l'eau de la piscine olympique, les affaires étaient moins partagées : la natation américaine n'avait aucun concurrent en finale du 400 m nage libre. Une déconvenue vite effacée par le relais 4 x 100 m nage libre composé de Jon Olsen, Josh Davis, Bradley Schumacher et Gary Hall Jr... S'il n'a pas amélioré le record du monde, il a néanmoins remporté une victoire qui restera dans les annales puisqu'il s'agissait de la centième médaille d'or de la natation américaine, un chiffre rond qui facilite la commémoration.

Les nageurs cubains marqueront, aux aussi, d'une pierre rouge ce mardi : deux des leurs, Rodolfo Falcon et Nelzzer Dent, ont encadré l'Américain Jeff Rouse sur le podium du 100 m dos, afin de recevoir les deux premières médailles de natation de leur pays. Autres résultats pour amateurs de « Trivial poursuit » : déjà vainqueur sur 200 m, Danyon Loader, un Néo-Zélandais de 21 ans, a récidivé sur 400 m. Il entre dans l'histoire de la natation. Comme la Sud-Africaine Penelope Heyns qui a ajouté au titre du 100 m brasse celui du 200 m brasse.

A noter enfin que les cavaliers de concours complet australiens ont été les plus habiles et les plus économes avec leur monture : non seulement ils sont en tête (183,60 pts) après les épreuves de dressage et de fond, mais encore ils sont les seuls à n'avoir eu aucune de leurs quatre montures arrêtées par les vétérinaires. Un avantage qu'ils devraient mettre à profit en saut d'obstacles face à leurs concurrents directs, les Américains, les Néo-Zélandais et les Français.

A. G.

DESSINÉ POUR LES JEUX

POUR UN ATHLÈTE cubain, se rendre aux Etats-Unis, c'est aller chez l'ennemi qui, depuis plus de trente-cinq ans, soumet l'île à un embargo économique. Le quotidien *Granma*, organe officiel du comité central du Parti communiste de Cuba, n'a donc pas hésité en réalisant, pour ses lecteurs, le logo destiné à identifier la rubrique consacrée aux Jeux. Avec le nom de la ville et le mot « cible » remplacé par un dessin, il a composé une devinette qui signifie « Objectif Atlanta ». C'est la guerre. Fidel Castro, chef de l'Etat cubain, a d'ailleurs remis au nageur Roberto Falcon, leader de la délégation olympique de son pays, une bannière cubaine, en demandant à ces sportifs, au retour de leurs joutes, de *« rendre ce drapeau avec gloire et sans tache »*. *« Nous serons fidèles au peuple, à la révolution, au socialisme et à vous »*, a répondu Falcon, qui, devenu mardi 23 juillet médaille d'argent du 100 m dos, n'en a pas moins étreint son vainqueur américain. La guerre n'est pas si terrible, comme le prouve, dans *Granma*, l'apparition d'un autre logo, doux, léger, signalant les articles consacrés à la délégation cubaine, avec une audacieuse interprétation de l'étoile et des bandes du drapeau national.



La maturité triomphante de Jeff Rouse

100 m dos. L'Américain, battu à Barcelone, a gagné à Atlanta. Portrait d'un nageur adulte, hors normes

SUR UN PLOT de départ, rien ne le distingue de ses sept adversaires. Il est peut-être un peu plus grand, avec son mètre quatre-vingt-treize, mais la différence se voit à peine. Plus élégant, aussi, mais ce don de la nature se remarque peu en sandales et bonnet de bain. Quant à sa nage, bien malin qui pourrait lui trouver le plus petit air dissonant. Jeff Rouse n'est pas de ces dossistes perpétuellement attirés par le fond, ces adeptes du départ « coulé » qui n'acceptent de se montrer à la surface que lorsque l'air vient à leur manquer. Son style à lui se range dans le classicisme.

Et sa victoire sur 100 m dos, mardi soir à Atlanta, a la précision et la simplicité d'une épure. Premier au virage de la mi-course, premier à l'arrivée. Elémentaire. Un regard vers le tableau des résultats, un poing serré qui sort de l'eau pour saisir une ombre d'éternité, un sourire. Tellement évident qu'il en vient lui-même à le regretter.

« J'ai pensé à cette finale pendant quatre ans, depuis les Jeux de Barcelone, soupire-t-il à sa descente du podium. *J'en ai imaginé tous les instants, toutes les images et jusqu'au plus improbable des scénarios. Mais tout s'est passé tellement vite que j'ai à peine l'impression de l'avoir vécue. C'est presque dommage. »*

A l'écouter se raconter sans lassitude, répondant aux questions de la presse sans jamais trahir le moindre signe d'ennui ou d'impatience, sa différence se fait soudain évidente.

« UN TYPE MEILLEUR »

Jeff Rouse, vingt-six ans, le cheveu court et le sourire immense, n'est pas seulement un nageur. Il est d'abord un adulte. Le seul, peut-être, dans ce monde seulement peuplé d'adolescents. Il en l'âge, le physique et les regards. Et, surtout, il en a les mots. A la différence de ses partenaires de baignade, Jeff Rouse ne se sert pas de fous rires enfantins pour ponctuer ses phrases. Il ne résume pas ses impressions de vainqueur au fade récit de quelques mouvements de nage. Il parle. Et ses propos appellent le silence.

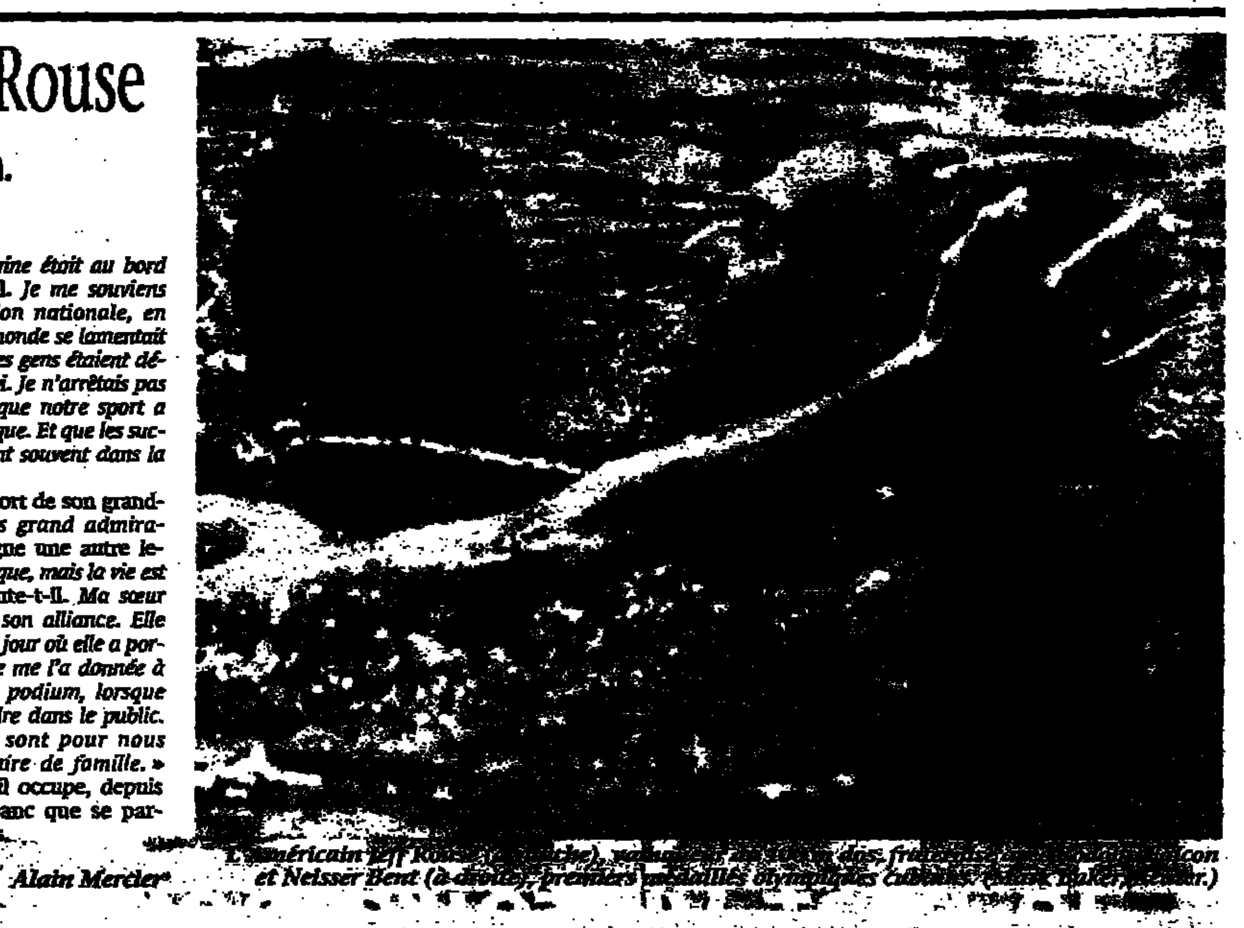
« La vie n'a pas les dimensions d'une piscine, dit-il en posant sans voix sans le moindre empressement. *J'ai gagné, mais j'aurais pu tout aussi bien perdre. Cela aurait sûrement changé ma destinée, mais j'aurais été le même homme. Ces quatre dernières années, j'ai appris à observer ce qui se passait à l'extérieur des bassins. J'ai pris du recul. Aujourd'hui, je crois être un type meilleur. »*

Cette brusque poussée de croissance, Jeff Rouse l'attribue lui-même à la douleur d'une défaite. En 1992, il laisse échapper d'un souffle le titre olympique du 100 m dos et perd, dans le même instant, son beau record du monde. Trois jours plus tard, la victoire du relais 4×100 m 4 nages américain lui rend son bien. Mais le goût de l'échec reste le plus fort. *« J'ai failli arrêter,* explique-t-il. *Mais je n'ai pas pu. Il me fallait essayer encore. »*

De ces quatre années passées à poursuivre un idéal, il garde aujourd'hui le souvenir d'un long apprentissage. Il découvre dans l'expérience une arme contre le doute. *« Je n'ai jamais cru que la natation américaine était au bord du gouffre,* dit-il. *Je me souviens d'une compétition nationale, en 1994, où tout le monde se lamentait de notre recul. Les gens étaient découragés. Pas moi. Je n'arrêtais pas de leur répéter que notre sport a toujours été cyclique. Et que les succès se construisent souvent dans la défaite. »*

Plus tard, la mort de son grand-père, son *« plus grand admirateur »*, lui enseigne une autre leçon. *« Il me manque, mais la vie est ainsi faite,* raconte-t-il. *Ma sœur porte désormais son alliance. Elle l'avait au doigt le jour où elle a porté la flamme. Elle me l'a donnée à ma descente du podium, lorsque j'ai été la rejoindre dans le public. Ainsi, ces Jeux sont pour nous comme une affaire de famille. »* Une famille où il occupe, depuis longtemps, le banc que se partagent les adultes.

Alain Mercier


L'Américain Jeff Rouse (à gauche), vainqueur du 100 m dos, [illegible] et Neisser Bent (à droite), premiers médaillés olympiques cubains. [illegible]

Double peine pour Limin Liu, perdante et mésestimée

100 m papillon. Les Chinoises sont lasses des soupçons de dopage qui pèsent sur elles, même si elles ne gagnent plus

CELA POURRAIT s'appeler la double peine des perdants mal considérés. Ceux dont la défaite ne suscite aucun apitoiement mais condamne à fournir des justifications. La pauvre Limin Liu a subi ce châtiment en deux temps, mardi 23 juillet. Dans l'eau, elle a dû supporter la déception d'un 100 mètres papillon perdu pour un minuscule centième de seconde de retard sur l'Américaine Amy van Dyken. Mais la suite lui a peut-être fait regretter d'avoir quitté le bassin de sa désillusion.

A son retour sur terre, Limin Liu était guettée par une conférence de presse transformée en tribunal. A la barre des accusées, elle fut sommée de se défendre alors qu'elle n'était même pas remise d'un coup du sort qui aurait tiré les larmes au plus insensible des juges, si elle n'appartenait pas au pays de tous les soupçons.

Car Limin Liu est ressortissante de la Chine populaire. Et, en vertu d'un axiome en vigueur dans le petit monde de la natation, les nageuses chinoises ont toujours tort. Présentes ou absentes, gagnantes ou perdantes.

En 1994, lorsqu'elles s'adjugèrent douze des seize victoires possibles dans les compétitions féminines des championnat du monde de Rome, cela semblait trop gros pour être honnête. Deux ans plus tard, leur bilan de trois médailles, dont une seule d'or, est trop maigre pour ne pas paraître étrange. Les bas d'Atlanta accusent les hauts de Rome. La pénurie de succès actuelle dénonce l'inflation passée.

Ainsi Limin Liu dut-elle non seulement expliquer sa propre déconvenue, mais aussi celles de toutes ses camarades. La nageuse au doux visage plaida d'une voix ferme sans espoir de retourner la salle hostile. Quelques arguments – la jeunesse des nouvelles, la vieillesse des anciennes – ne provoquèrent que scepticisme. D'autres – les alertes à l'incendie dans leurs appartements du village olympique en pleine nuit, l'absence de menus chinois au restaurant commun des sportifs – firent ouvertement sourire. *« Nous n'avons le choix qu'entre des repas coréens ou japonais. Comment voulez-vous bien nager quand vous mangez une nourriture qui ne vous convient pas ? »,* insista vaillamment Limin Liu. *« Et vous pensez nous faire avaler ça ? »,* rétorqua un journaliste américain. Il est vrai que les raisons mises en avant par Limin Liu, quoique ne justifiant pas l'agression dont la jeune Chinoise fit l'objet, laissaient comme un arrière-goût de mauvaise foi.

EFFONDREMENTS

Plusieurs de ses équipières n'ont pas seulement perdu, comme elle, une course. Elles ont laissé choir leurs performances à des profondeurs qui donnent le vertige. Ainsi He Cihong, recordwoman du monde du 100 m dos, s'est classée, lundi, à la 26e place des qualifications de cette épreuve, à plus de cinq secondes de sa performance de référence. Samedi, Wu Yanyan et Yan Chen ne parvinrent pas non plus à se qualifier pour la finale du 400 m 4 nages, dont elles étaient données favorites. Ces effondrements ont sans doute d'autres causes que des alertes nocturnes ou des désagréments alimentaires.

Le vrai réveil douloureux de la natation chinoise remonte plus sûrement au mois de septembre 1994. Le chiffre difficile à digérer fut certainement celui des onze sportifs, dont des nageuses fraîchement couronnées à Rome, qui subirent alors un contrôle anti-dopage positif aux Jeux asiatiques d'Hiroshima. Les Occidentaux y virent la confirmation des doutes qu'ils exprimaient ouvertement. L'opinion commune assure que les Chinois, enfin pris la main dans le sac à produits prohibés, ont depuis renoncé à pratiquer le dopage systématique qui expliquait l'essor subit de leur natation. Leurs nageuses se noient à Atlanta, faute de bouée chimique.

Quelques faits résistent pourtant à cette interprétation. Jingyi Le s'est, par exemple, imposée dans le 100 m nage libre, et se pose en favorite du 50 m. La Chine, malgré le soupçon permanent du *« toutes dopées »*, aurait-elle la capacité de dénicher quelques talents naturels ? Ou les entraîneurs de la jeune fille auraient-ils trouvé quelques produits qui expliquent son gabarit impressionnant sans laisser de trace aux contrôles ? S'ils connaissent ces formules magiques, d'autres, du « bon » côté du monde, en font-ils usage ? A mi-parcours de ces Jeux en piscine, l'Australie apparaît comme l'autre grande perdante des compétitions. La grande puissance aquatique n'a encore aucune médaille d'or à son palmarès. Faut-il y voir l'effet d'une déprime après l'affaire de dopage dont a fait l'objet sa nageuse-vedette, Samantha Riley, seulement quatrième, mardi, du 200 m brasse ? La question n'a pas été posée en conférence de presse.

La Sud-Africaine Penelope Heyns, qui a complété, mardi soir, un doublé en brasse, n'a pas été plus soumise au feu des questions. Sa morphologie rappelle celle de la sprinteuse chinoise. Sa courbe de progression est à peu près aussi stupéfiante que celle de l'Irlandaise Michelle Smith. Silence pourtant. Son histoire est belle, le symbole en est émouvant. Et puis, la jeune femme s'entraîne sagement aux Etats-Unis. Lincoln, Nebraska, n'est pas ville à dissimuler des mystères, aux yeux des journalistes américains.

Jérôme Fenoglio

RÉSULTATS

Mardi 23 juillet

BASE-BALL

Australie b. Japon 9-4 ; Nicaragua b. Corée du Sud 8-3 ; Cuba b. Pays-Bas 18-2.

BASKET-BALL

Dames

• Groupe A. Brésil b. Russie 82-68 ; Italie b. Canada 58-54 ; Japon b. Chine 75-72.
Classement : 1. Brésil et Italie, 4 pts ; 3. Russie et Japon, 3 ; 5. Chine et Canada, 2.
• Groupe B. Cuba b. Corée du Sud 70-55 ; Australie b. Zaïre 91-45 ; Etats-Unis b. Ukraine 98-65.
Classement : 1. Australie et Etats-Unis, 4 pts ; 2. Cuba et Ukraine, 3 ; 5. Zaïre et Corée du Sud, 2.

ESCRIME

Messieurs

• Epée par équipes. Demi-finales : Italie b. Allemagne 45-44 ; Russie b. France 45-42. Pour la 3e place : France b. Allemagne 45-42.
Finale : Italie b. Russie 45-43.

FOOTBALL

Dames

• Groupe E. Etats-Unis b. Suède 2-1 ; Chine b. Danemark 5-1.
Classement : 1. Chine et Etats-Unis, 6 pts ; 3. Suède et Danemark, 0.
• Groupe F. Norvège b. Allemagne 3-2 ; Brésil b. Japon 2-0.
Classement : 1. Brésil et Norvège, 4 pts ; 3. Allemagne, 3 ; 4. Japon, 0.

Messieurs

• Groupe C. Ghana b. Italie 3-2 ; Mexique et Corée du Sud 0-0.
Classement : 1. Mexique et Corée du Sud, 4 pts ; 3. Ghana, 3 ; 4. Italie, 0.
• Groupe D. Nigeria b. Japon 2-0 ; Brésil b. Hongrie 3-1.
Classement : 1. Nigeria, 6 pts ; 2. Brésil et Japon, 3 ; 4. Hongrie, 0.

GYMNASTIQUE

Dames

• Concours par équipes. 1. Etats-Unis, 389,225 pts ; 2. Russie, 388,404 ; 3. Roumanie, 388,246 ; 4. Chine, 385,867 ; 5. Ukraine, 385,841 ; 6. Biélorussie, 381,253 ; 7. Espagne, 378,081 ; 8. France, 377,715.

HALTÉROPHILIE

• 70 kg. 1. Z. Xugang (Chine), 357,5 kg (record du monde) ; 2. K. Myong-nam (Cor. N.), 345 ; 3. A. Feri (Hongr.), 340 ; 4. P. Jeliazkov (Bulg.), 335 ; 5. A. Yahaoui (Alg.), 335 ; 6. I. Militosian (Arm.), 335 ; 7. W. Jianhui (Chine), 332,5 ; 8. I. Aranda (Cuba), 332,5.

Zhan Xugang a battu les trois records du monde de sa catégorie : 162,5 kg à l'arraché, 195 kg à l'épaulé-jeté et 357,5 kg au total olympique. Les trois précédents records appartenaient au Nord-Coréen Kim Myong-nam avec 161 kg à l'arraché, 193,5 kg à l'épaulé-jeté et 352,5 kg au total olympique.

HOCKEY

Messieurs

• Groupe B. Australie b. Corée du Sud 3-2 ; Malaisie et Afrique du Sud 2-2 ; Pays-Bas et Grande-Bretagne 2-2.
Classement : 1. Pays-Bas et Australie, 3 pts ; 3. Grande-Bretagne et Afrique du Sud, 2 ; 5. Corée du Sud et Malaisie, 1.

Dames

Grande-Bretagne b. Etats-Unis 1-0 ; Corée du Sud b. Pays-Bas 3-1 ; Argentine b. Espagne 1-0 ; Australie b. Allemagne 1-0.
Classement : 1. Australie, 6 pts ; 2. Corée du Sud et Allemagne, 4 ; 4. Etats-Unis et Grande-Bretagne, 3 ; 6. Pays-Bas et Argentine, 2 ; 8. Espagne, 0.

JUDO

Messieurs

• 78 kg. Finale : D. Bouras (Fr.) b. T. Koga (Jap.), décision. Pour la 3e place : S. Liparteliani (Géor.) b. S. Dott (All.), I.-C. Cho (Cor. S.) b. D. Garcia (Arg.), ippon.

Dames

• 61 kg. Finale : Y. Emoto (Jap.) b. G. Vandecaveye (Bel.), ippon. Pour la 3e place : J. Gal (PB) b. I. Kobas (Turq.), ippon ; S.-S. Jung (Cor. S.) b. Y. Arad (Isr.), yuko.

LUTTE GRÉCO-ROMAINE

• 52 kg. Finale : A. Nazarian (Arm.) b. B. Paulson (EU) 5-1. Pour la 3e place : A. Kalachnikov (Ukr.) b. S. Danielian (Rus.) 4-1.
• 62 kg. Finale : W. Zawadzki (Pol.) b. J. Luis Maren Delis (Cuba) 3-1. Pour la 3e place : M. Pirim (Turq.) b. K. Gouitachvili (Géor.) 8-0.
• 74 kg. Finale : F. Ascuy Aguilera (Cuba) b. M. Asell (Fin.) 8-2. Pour la 3e place : J. Tracz (Pol.) b. E. Hahn (All.) 4-2.
• 90 kg. Finale : V. Oleynik (Ukr.) b. J. Fafinski (Pol.) 6-0. Pour la 3e place : M. Bullmann (All.) b. A. Sidorenko (Blr.) 2-0 a.p.
• 130 kg. Finale : A. Karelina (Rus.) b. M. Ghaffari (EU) 1-0 a.p. Pour la 3e place : S. Moureiko (Mold.) b. P. Kolok (Ukr.) 1-0 a.p.

NATATION

Messieurs

• 400 m libre. 1. D. Loader (NZ), 3 mn 47 s 97 ; 2. P. Palmer (GB), 3 mn 49 s ; 3. D. Kowalski (Austr.), 3 mn 49 s 39 ; 4. E. Brembilla (It.), 3 mn 49 s 87 ; 5. A. Holmertz (Suè.), 3 mn 50 s 86 ; 6. M. Rosolino (It.), 3 mn 51 s 04 ; 7. J. Hoffmann (All.), 3 mn 52 s 15 ; 8. J. Carstensen (Dan.), 3 mn 54 s 45.
• Relais 4×100 m. 1. Etats-Unis, 3 mn 15 s 41 ; 2. Russie, 3 mn 17 s 06 ; 3. Allemagne, 3 mn 17 s 20 ; 4. Brésil, 3 mn 18 s 30 ; 5. Pays-Bas, 3 mn 19 s 02 ; 6. Australie, 3 mn 20 s 13 ; 7. Suède, 3 mn 20 s 16 ; 8. Grande-Bretagne, 3 mn 21 s 52.
• 100 m dos. 1. J. Rouse (EU), 54 s 10 ; 2. R. Falcon Cabrera (Cuba), 54 s 98 ; 3. N. Bent (Cuba), 55 s 02 ; 4. M. Lopez-Zubero (Esp.), 55 s 22 ; 5. T. Schroeder (EU), 55 s 30 ; 6. E. Merisi (It.), 55 s 53 ; 7. R. Braun (All.), 55 s 58 ; 8. F. Schott (Fr.), 55 s 76.

Dames

• 200 m brasse. 1. P. Heyns (Af. S.), 2 mn 25 s 41 ; 2. A. Beard (EU), 2 mn 25 s 75 ; 3. A. Kovacs (Hongr.), 2 mn 26 s 57 ; 4. S. Riley (Austr.), 2 mn 27 s 91 ; 5. M. Tanaka (Jap.), 2 mn 28 s 05 ; 6. N. Neumann (Austr.), 2 mn 28 s 34 ; 7. B. Becue (Bel.), 2 mn 28 s 36 ; 8. C. Fetterman (Can.), 2 mn 31 s 45.
• 100 m papillon. 1. A. Van Dyken (EU), 59 s 13 ; 2. L. Liu (Chine), 59 s 14 ; 3. A. Martino (EU), 59 s 23 ; 4. H. Kashima (Jap.), 1 mn 0 s 11 ; 5. S. O'Neill (Austr.), 1 mn 0 s 17 ; 6. A. Aoyama (Jap.), 1 mn 0 s 18 ; 7. H. Cai (Chine), 1 mn 0 s 46 ; 8. M. Jacobsen (Dan.), 1 mn 0 s 76.

WATER-POLO

• Groupe A. Hongrie b. Espagne 8-7 ; Yougoslavie b. Allemagne 9-8 ; Russie b. Pays-Bas 10-5.
Classement : 1. Hongrie, 8 pts ; 2. Yougoslavie, 7 ; 3. Russie, 5 ; 4. Espagne, 4 ; 5. Allemagne et Pays-Bas, 0.
• Groupe B. Etats-Unis b. Roumanie 10-5 ; Croatie b. Ukraine 15-8 ; Italie b. Grèce 10-8.
Classement : 1. Italie, 8 pts ; 2. Croatie et Etats-Unis, 6 ; Grèce 2 ; 5. Roumanie et Ukraine, 1.

TIR

Messieurs

• Pistolet libre 50 m. 1. B. Kokorev (Rus.), 666 pts ; 2. I. Basinski (Blr.), 662 ; 3. R. Di Donna (It.), 661 ; 4. K. Loukachik (Blr.), 660 ; 5. V. Falt (It.), 658 ; 6. Y. Wang (Chine), 658 ; 7. M. Tank (Rép. Tch.), 657 ; 8. S. Sanchez (Guat.), 657.

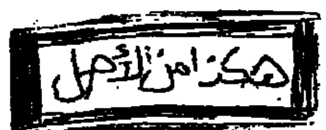
Dames

• Double trap. 1. K. Rhode (EU), 141 pts ; 2. S. Kiermayer (All.), 139 ; 3. D. Huddleston (Austr.), 139 ; 4. T. Dowd (EU), 137 ; 5. R.-M. Murtomaa (Fin.), 133 ; 6. Y. Kira (Jap.), 132.

VOLLEY-BALL

Messieurs

• Groupe A. Cuba b. Pologne 3-1 ; Etats-Unis b. Argentine 3-0 ; Bulgarie b. Brésil 3-0.
Classement : 1. Cuba et Etats-Unis, 4 pts ; 3. Argentine et Bulgarie, 2 ; 5. Brésil et Pologne, 0.
• Groupe B. Yougoslavie b. Corée du Sud 3-0 ; Italie b. Tunisie 3-0 ; Pays-Bas b. Russie 3-0.
Classement : 1. Italie, Pays-Bas et Yougoslavie, 4 pts ; 4. Corée du Sud, Russie et Tunisie 0.


هكذا من الأصل



DESSINS DE D'OLCE

Les Français

● **AVIRON.** Céline Garcia s'est qualifiée pour les demi-finales en skiff.

● **VOLLEY-BALL DE PLAGE.** Victoire pour *Christian Pénigaud-Jean-Philippe Jodart* contre l'Estonie (15-8). Après avoir battu le Mexique (15-11), Brigitte Lesage-Anabelle Prawerman ont été dominées par les Américaines (15-4). En repêchage, les Françaises battent le Canada (15-13) et le Japon (15-8).

● **BOXE.** Le poids super-lourd Joshue Blocus qualifié pour le deuxième tour en battant le Vénézuélien Jésus Guevara.

● **ESCRIME.** Eliminés en demi-finales par la Russie (25-42), Jean-Michel Henry, Robert Leroux et Eric Srecki remportent la médaille de bronze à l'épée par équipes en battant l'Allemagne (45-42).

● **GYMNASTIQUE.** Les Françaises terminent huitièmes par équipes. Isabelle Séverino, Elvire Teza et Ludivine Furnon sont qualifiées pour le concours général.

● **JUDO.** Djamel Bouras (78 kg) champion olympique. Catherine Fleury-Vachon (61 kg), championne olympique à Barcelone, battue d'entrée par la Japonaise Yuko Emoto, puis en repêchage par la Russe Tatyana Bogomyagkova.

● **NATATION.** Franck Schott 8e en finale du 100 m dos (55 s 76). Cécile Jeanson 5e en finale B du 100 m papillon (1 mn 1 s 20). *Yann* De Fabrique 7e en finale B du 400 m libre (3 mn 56 s 46). Eliminés en séries : Karine Brémond sur 200 m brasse (2 mn 36 s 26) et le relais 4x100 m libre messieurs (3 mn 21 s 79).

● **SPORTS ÉQUESTRES.** Jacques Dulcy, Rodolphe Scherer, Koris Vieules et Marie-Christine Duroy sont quatrièmes du concours complet par équipes après le dressage et le parcours de fond.

● **TENNIS.** Guillaume Raoux éliminé en 32e de finale par Byron Black (Zimbabwe) 6-3, 3-6, 6-2. Nathalie Tauziat également battue d'entrée par l'Argentine Gabriela Sabatini 5-5, 6-2.

● **TENNIS DE TABLE.** Damien Eloi-Jean-Philippe Gatien et Patrick Chila-Christophe *Legout* qualifiés pour le deuxième tour du double messieurs. Emmanuelle Coubat-Xiao Ming Wang-Drechou passent le premier tour en double dames.

● **TIR.** Franck Dumoulin 11e au pistolet libre (50 m). Gérard Fernandez 28e. Muriel Bernard-Chavassieux 14e au double trap.

● **VOILE.** Premières victoires pour Maud Herbert en planche à voile et pour Frédéric Le Peutrec-Franck Citeau en tornado. *Après trois* régates, Philippe Presti est 12e en skiff. Après deux régates en planche à voile, Maud Herbert est 4e chez les dames et Jean-Max de Chavigny 5e chez les messieurs. Marc Bouët, Sylvain Chtounder et Gildas Morvan sont 4e en soling et Frédéric Le Peutrec-Franck Citeau 5e en tornado. Guillaume Florent est 7e de la première régate en Laser.

La rage maîtrisée de Djamel Bouras

Judo. En battant en finale des moins de 78 kg le Japonais Koga, tenant du titre, le Français est allé jusqu'au bout de son ambition

QUELQUES brèves mesures de la *Marseillaise* venaient de retentir à Atlanta pour la quatrième fois depuis le début des Jeux du centenaire. Djamel Bouras a brandi sa médaille, geste sans calcul, spontané. Manifestation d'un bonheur qu'on n'exprime pas avec des mots. Il voulait la montrer, la toucher. L'or du champion, le métal de la victoire. Le but d'une jeune existence qui y a été toute consacrée.

Djamel Bouras est frère de rage et d'audace de ces enfants que l'on dit nés pour gagner. Dans sa quête incessante d'heureux résultats, il met toujours plus de force, engage à chaque fois un peu plus de lui-même. Sur la plus haute marche du podium, le voilà comblé. Djamel Bouras est champion. C'est son triomphe. Il n'a pas un regard pour Toshihiko Koga, légende exilée à l'étage inférieur, sur la plus mauvaise marche du podium, celle réservée au finaliste perdant. Champion olympique à Barcelone, champion du monde en 1995, véritable étendard d'un empire en mal de recomposition, le Japonais a été l'adversaire malheureux d'un rival prêt à tout pour réussir ses premiers J.O.

Fabuleuse journée, si pleine d'inattendus. Mardi soir, juste après son triomphe, Djamel Bouras pense à l'Algérie, il retrouve ses racines. « *Avant les Jeux, j'ai souvent pensé à ce que je pourrais dire aux médias si j'étais champion olympique*, explique-t-il. *En fait, je dédie cette victoire à mon oncle décédé, mais aussi à tous les musulmans pauvres de France, mais aussi du Liban, de Bosnie, de Tchétchénie.* » Le matin, avant son premier combat, il doute. Il a mal dormi. Trop de stress avant d'entrer en action. Le futur héros se sent « *mou* », du « *yaourt à la place de la cervelle* ». Entre les deux premiers combats, il se plonge la tête dans un seau à glace, histoire de se rafraîchir les idées.

PUISSANCE RAVAGEUSE

Comme il l'avait fait avec David Douillet, Fabien Canu, le directeur du haut niveau, lui sert de partenaire d'échauffement. Il en profite pour s'efforcer d'évacuer son trac, de le « regonfler ». Il lui rappelle qu'il est champion d'Europe, qu'il a conquis ce titre en mai dernier grâce à la puissance ravageuse de son bras gauche, qu'avec lui il a le monde à portée de la main.

Dans les rites compliqués du judo, la prise de garde du combattant est une figure essentielle. La manière dont il saisit le kimono de l'adversaire conditionne pour une grande part le succès de ses prises. Bouras raffole de cet exercice. La puissance de son bras étourdit ses rivaux, rogne sur leurs réserves de force. En boxe, il serait un démolisseur plutôt qu'un puncheur. « *Il avance jusqu'à ce que l'autre explose* », explique Jean-Luc Rougé, le directeur technique national.

Jusqu'à la finale olympique, ce réservoir de puissance est paradoxalement un handicap. Bouras l'économise avec prudence, tandis que ses rivaux sont contraints à une agaçante réserve. Le judo produit est minéral. Une mine à pénalités. En demi-finale, le juge interroge cependant longuement ses assesseurs sur l'origine de la dernière inscrite au tableau de marque au débit de l'Allemand Stefan Dott. Comme elle est finalement retenue, Bouras se retrouve en finale.

L'ultime rencontre consacre sa méthode destructrice. En cinq minutes de combat, Koga n'a pas un instant de répit, une seconde d'ouverture pour placer l'une de ces merveilleuses techniques qui ont bâti sa réputation. Il lui est impossible de s'extirper des tentacules de Bouras, de se sortir de ces mains avides de le saisir, de bousculer ses certitudes de maître de la catégorie. Djamel Bouras n'a pas l'intention de laisser échapper le titre. Il irradie cette douce folie des outsiders persuadés de n'avoir rien à perdre. Plus rien ne l'arrête, pas même les pénalités qui lui sont infligées en début de combat.

« *Avant le début des Jeux*, révèle pourtant Jean-Luc Rougé, *notre grande certitude en matière de médaille d'or, c'était Djamel encore plus que David Douillet, en manque de compétition. Lui était aussi fort à l'entraînement qu'en tournoi.* » Pour se confectionner ce costume de valeur sûre, il s'est armé de patience. A bientôt vingt-cinq ans, il compte déjà plus de quinze années de judo derrière lui.

« CODE MORAL »

Depuis ses débuts au club de Givors, dans le Rhône, et sa première victoire à dix ans, « *contre trois filles* », se souvient-il dans un éclat de rire, il a franchi une à une les étapes vers la consécration de ce mardi 23 juillet. Il a abandonné le football, puis les études, après la troisième, convainquant son père que son avenir était au judo, dont il apprécie le « *code moral* ». Il a débarqué à Paris, à l'Insep, lieu de rencontre des meilleurs judokas français. Peu à peu, il a écarté les autres prétendants d'une catégorie traditionnellement riche dans le judo national. Darcel Yandzi, son prédécesseur immédiat, s'est même évadé dans la catégorie supérieure.

Il était déjà une victime de cette incroyable fureur de vaincre, qui, selon ses coéquipiers, anime Djamel Bouras jusque dans les parties de cartes ou de baby-foot. Il s'appuie aussi sur de grandes qualités physiques et athlétiques. Selon Didier Rousseau, le médecin de l'équipe de France, il est l'un de ceux qui résistent le mieux à l'effort. Il s'inflige de copieuses séances de travail, et n'a jamais rechigné sur les heures supplémentaires que réclamaient ses ambitions.

« *C'est énorme ce qu'il a fait*, commentait David Douillet, l'autre champion olympique, *Djamel a les nerfs tellement solides qu'il ne craque jamais.* » En effet, l'homme a l'esprit plein de ses combats passés, présents ou futurs. « *Parfois*, raconte-t-il, *je suis en train de lire un livre et, tout d'un coup, je décroche, je me retrouve en plein dans une finale.* » Obsédé par le judo, il se refuse à en oublier les leçons de sagesse. « *Ce soir, je suis champion olympique*, dit l'enfant de Givors, amateur de défilés de mode, *je sais pourtant qu'il me reste beaucoup à apprendre.* »

Pascal Ceaux



Djamel Bouras a imposé sa puissance à l'Argentin Dario Garcia en quarts de finale. (Kimimasa Mayama, Reuter.)

L'artiste, le champion et le volcan

Epée par équipes. Les trois bretteurs français ne rentreront pas bredouilles. Ils terminent à la troisième place d'une épreuve gagnée par l'Italie

QUAND Jean-Michel Henry, le buste droit, a marqué la quarante-cinquième et dernière touche à son adversaire allemand Arnd Schmitt, le clan français a respiré un grand coup. Les épéistes français, qui avaient laissé leurs adversaires remonter à 42-40 après que Elmar Bormann eut « piqué » sept fois (contre cinq) Eric Srecki, venaient d'éviter de justesse de terminer bredouilles une campagne olympique que d'aucuns avaient promise triomphale.

Quand l'on compte dans ses rangs un champion olympique et du monde (Eric Srecki), un vice-champion du monde (Robert Leroux) et un triple médaillé olympique (Jean-Michel Henry), on est condamné à la performance. Pourtant, dans l'épreuve individuelle, samedi dernier, les trois Français avaient disparu prématurément. On attendait une réaction de leur part à l'occasion du tournoi par équipes. Elle a bien failli avorter, par la faute notamment d'une *équipe russe* – Valery Zakharevich, Alexandre Beketov et Pavel Kolobkov – venue enlever aux Français en demi-finale leurs derniers rêves dorés.

INFLUENCE POSITIVE

Alors, quand le coup de grâce a été porté aux vieux rivaux allemands au terme du match pour la médaille de bronze, quand Jean-Michel Henry a envoyé son masque vers les étoiles, Eric Srecki et Robert Leroux se sont étreints pendant de longues secondes. « *Repartir des Jeux sans médaille aurait été pour nous une immense désillusion, une catastrophe* », affirme Eric Srecki.

Les trois hommes ont mené ensemble bien des batailles, gagnées (le titre mondial par équipes de 1994) ou perdues (la quatrième place des Jeux de Barcelone). Srecki et Henry, trente-deux ans chacun, sont en équipe de France respectivement depuis 1985 et 1983. Leroux, vingt-huit ans, les a rejoints en 1991. A première vue, le caractère volcanique du benjamin tranche sur la placidité d'Eric Srecki et le détachement de Jean-Michel Henry.

« *C'est justement ce qui fait la force de cette équipe*, affirme Stéphane Wolfnetz, l'entraîneur national de l'épée masculine. *Robert Leroux a une influence très positive sur ses deux partenaires, parce qu'il sait trouver les mots pour les piquer au vif. Même quand il ne marque pas, il fait marquer les autres. Des garçons comme Jean-Michel ou Eric, qui sont d'un naturel très calme, ont besoin à leurs côtés de quelqu'un comme lui, en bouillonnement permanent.*

» *Au sein de l'équipe, Eric Srecki joue un autre rôle, fondamental lui aussi : celui du grand champion, qui doit se faire respecter à la fois par son comportement et ses résultats. Quant à Jean-Michel Henry, c'est l'artiste, la main chantante, capable de marquer des touches d'une beauté extraordinaire et par qui la surprise peut arriver à tout moment.* »

Dans une épreuve par équipes qui ne consiste plus en une simple addition d'assauts individuels depuis l'adoption il y a trois saisons d'un système de relais, la solidarité et la complémentarité des trois hommes constituent un atout décisif. Avec cette nouvelle formule de « passage de témoin » et le changement de tireurs de cinq en cinq touches, l'épreuve par équipes fait davantage appel à la notion de groupe. Et, pour l'équipe de France, celle-ci ne fonctionne jamais aussi bien que quand la fougue de Robert Leroux, l'expérience d'Eric Srecki et l'inspiration de Jean-Michel Henry se mettent à agir de concert.

Gilles Van Kote

Les héros de pierre, nostalgie du Sud sécessionniste

Le samedi soir, on est heureux à Stone Mountain. L'animatrice lit des annonces au haut-parleur. Les enfants courent autour du train. La nuit tombe et tout le monde se croise, se bouscule. Greg, le Louisian, au bras de sa femme, bafouille quelques mots d'acadien et sirote un peu de whisky (l'alcool est interdit dans les lieux publics). Le train fait encore un dernier tour autour du massif de granit. Une musique ménage le suspense. « *Dans quelques minutes, le show.* » Des milliers de personnes attendent « les » généraux, ici, au milieu des bois, à la périphérie d'Atlanta.



PLEIN SUD

A Stone Mountain, les explorateurs espagnols croyaient trouver des rubis, des diamants. C'est finalement sur ce pain de roche pelée que les Géorgiens ont décidé de sculpter en bas-reliefs les silhouettes des trois héros confédérés de la guerre civile, le président Jefferson Davis et les généraux Robert Lee et Thomas « Stonewall » Jackson.

« *On les aime bien, c'est une partie de nous-mêmes* », avoue un consultant en ressources humaines. Les « héros » sont là, pour l'instant dissimulés dans l'obscurité. Trois hommes à cheval au buste droit, un chapeau à la main qu'ils pressent contre leur coeur. Une lumière vient les « *réveiller* ». La foule exulte. Des rayons laser leur donnent vie, les chevaux se mettent à marcher, un général lève l'épée et c'est le tonnerre sur les pelouses. Les canons, les morts, les ruines fumantes, le drapeau confédéré, le public pousse un grand « *Yeah* ». Il se tait aussitôt, quand les trois hommes cassent leur épée et que jaillit la carte des Etats à nouveau réunis.

« *Je suis fier d'être un Américain* », tente de convaincre une chanson alors que les lasers mettent en images successivement la Maison Blanche, une famille regardant la télé en mangeant des pop-corn, la tombe de JFK, la navette spatiale se tranformant en aigle étoilé, un citoyen allant voter... « *Je suis fier d'être américain, je suis encore plus fier d'être du Sud* », répète Chris, dix-neuf ans, à la sortie du spectacle. « *On a une sensation joyeuse d'être ici : on a nos généraux, on se moque des Yankees, on se retrouve entre nous*, raconte Jim, un électricien de trente-sept ans. *En même temps, ça remue. Quand je vois le drapeau des confédérés, je me sens coupé en deux. Les Yankees avaient raison, l'esclavage était honteux. Mais nous, nous avons encore de nos parents l'idée de notre pays détruit, humilié, les morts, tous nos parents morts* » A côté, des étudiants, « *amoureux de littérature* », racontent comment ils vivent à Rome, « *un trou paumé* » au Nord d'Atlanta : « *Un des fondateurs du Ku Klux Klan y est enterré, des gens ont même édifié une statue, c'est pas vraiment une fierté.* » Eux aussi se sentent « *déchirés* » à propos de la guerre. « *Mes ancêtres avaient une plantation. Du jour au lendemain, ils se sont retrouvés sans rien* », raconte William. Ses amis Rita, Claudia et Bryan pensent qu'« *ils défendaient leur mode de vie, le « vieux monde ». Bien sûr, il y avait l'esclavage, ils en avaient besoin, donc ils n'avaient pas tort. Sans esclaves, l'économie du Sud, agricole, ne pouvait pas tourner* ». Et puis « *le Nord a été arrogant, supérieur, il nous a traités d'arriérés, ils pensent encore aujourd'hui pouvoir casser notre culture* ».

Mike et Craig, eux, préfèrent aller à Stone Mountain le dimanche après-midi. Ils ont leurs sodas, des cassettes de country et, comme la plupart des visiteurs, ils se contentent de faire des dizaines et des dizaines de tours en voiture autour de la montagne. Craig est à l'arrière et fait flotter le drapeau sudiste. Il peste contre ses amis qui sont venus mais ont hésité, à l'approche des Jeux, à sortir ce bout de tissu qui « *emmerde Washington* ».

« *C'est notre manière à nous de pisser sur le Congrès, les politiciens. C'est juste pour le plaisir*, dit Mike, vingt-quatre ans, agent de sécurité. *Pas mal d'entre nous sont partisans de la suprématie blanche, il y en a pas mal, non plus, qui n'ont rien dans la cervelle. Et pourtant, je suis d'accord avec eux. Moi, je suis un juif de New York et je suis venu à Atlanta pour trouver du travail.* »

Dominique Le Guilledoux

NET OLYMPIQUE

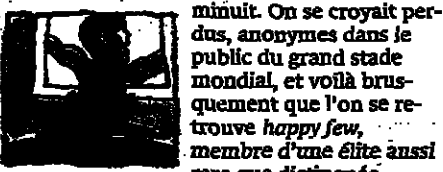
SUPERSTITIONS. Le premier médaillé d'or américain à Atlanta, le nageur Tom Dolan, a un truc pour gagner : il se rend aux compétitions chaussé de baskets noirs. Et il écoute toujours la même cassette de rap dans les minutes qui précèdent l'effort. Voilà ce qu'on apprend en visitant un site destiné aux enfants par le magazine américain *Sports Illustrated*. Ou encore la passion de la tenniswoman Mary Pierce pour le chiffre 13, le fait que le basketteur Michael Jordan porte sous son short, dans les grandes occasions, le short avec lequel il a gagné le championnat universitaire en 1982... Les manies sont nombreuses : consommation de crêpes, tressage des cheveux, rangement des chaussures de sport, etc. D'où l'on conclut que l'alliage olympique semble fait de 87 % de transpiration et 13 % de superstition. Ou l'inverse.

F. P.

<http : //pathfinder. com/ @@7myw2AYArvqxkZGC/SIFK/>

Nous, l'élite !

Ainsi, nous ne serions qu'une poignée à nous être réglés sur l'horloge olympique ! L'Audimat est paraît-il formel : la nuit, les JO font un score comparable à un concert de musique contemporaine sur Arte autour de minuit. On se croyait perdus, anonymes dans le public du grand stade mondial, et voilà brusquement que l'on se retrouve *happy few*, membre d'une élite aussi rare que distinguée.



NUITS BLANCHES

Ce n'est plus Atlanta, c'est Avignon « off-off », à la différence que le prix payé par tête de spectateur nocturne est incommensurablement plus élevé.

Les cent quatre-vingts personnes de Canal Plus, les gros bataillons du général Holtz, les chevau-légers d'Eurosport, les Belges de la RTBF, les Suisses de la TSR se mettent en quatre pour quelques milliers d'insomniaques, et encore pas tous, car si un bon vieux film vient pointer son nez sur la chaîne d'à côté, la fraction la plus fragile du public s'enfuit à tire d'ailes.

Les choses étant ce qu'elles sont, nous sommes désormais dispensés de la contrainte de simplicité et d'accessibilité qui s'impose à la critique de spectacles dits populaires. Foin des Blondin, Lagorce et autres chantres de l'effort sportif pour grand public, nos maîtres seront désormais Heidegger, Lacan ou Baudrillard. Ainsi, comment interpréter la performance de Djamel Bouras en judo, catégorie des moins de 78 kg ? Il serait trop facile, et pour tout dire trivial, de ne voir là qu'une fable édifiante sur la capacité d'intégration de la République qui amène un jeune beur de *Givors (Rhône) jusqu'au très snob Racing* Club de France, puis sur le podium olympique où retentit *La Marseillaise*. Non, il faut chercher ailleurs, dans les plis de l'inconscient collectif, dans le non-dit, au-delà des apparences le sens profond de ce phénomène.

L'inconscient judoka est structuré comme un langage, et ne livre son message que crypté. Pour le débusquer, il faut prendre des chemins de traverse, en l'occurrence l'indicateur Chaix des chemins de fer, dans le volume consacré au réseau Sud-Est. On constate en effet que Givors, chef-lieu de canton du Rhône, comptant 21 979 habitants est une ville à deux gares, Givors-Ville et Givors-Canal. *Cette particularité promet* un destin exceptionnel à ceux des Givordins que la providence a élu, à l'image de ce qui s'est produit à Versailles, lieu de résidence d'un Roi-soleil dont on ne sait s'il aurait pris le train à Versailles-Ville ou Versailles-Chantiers.

Quelle leçon philosophique peut-on tirer de la présence consécutive sur nos écrans de la montagne *sibérienne de muscles qui* porte le nom d'Alexandre Kaféline et de la petite poupée chinoise bondissante nommée Kui Yuanyuan ? Que les limites de la science sont infinies, et que le hasard se plie fort bien à la *nécessité de la compétition* de haut *niveau ?* Il faudrait vraiment être naïf pour croire que les particularités physiques de ces deux membres de la même espèce sont uniquement dues à la distribution aléatoire des gènes.

La gêne, d'ailleurs, se faisait envahissante devant le spectacle de ces fausses petites filles fardées du concours de gymnastique, attendant les notes attribuées par un jury de barbons et de barbonnes dont l'activité évoque irrésistiblement le proxénétisme.

Luc Rosenzweig

Daniel Costantini, entraîneur de l'équipe de France de handball

« Nous sommes des enfants prodiges, parfois difficiles »

AUX JEUX olympiques de Barcelone, l'équipe de France stupéfiait le monde du handball en enlevant la médaille de bronze. Quatre ans plus tard, à Atlanta, ses joueurs comptent faire mieux. Champions du monde en titre, ils sont parmi les favoris pour le titre olympique. Les leaders des « barjos » de Barcelone – Frédéric Volle, Denis Lathoud ou Jackson Richardson – forment encore l'architecture de la formation entraînée par Daniel Costantini depuis dix ans. Mais ils ont été rejoints par des jeunes.

Mercredi 24 juillet, l'équipe française entame son tournoi contre l'Espagne, qu'elle avait battue en match d'ouverture aux Jeux de Barcelone. Elle rencontrera ensuite l'Algérie (le 25 juillet), le Brésil (le 27), l'Egypte (le 29) et l'Allemagne (le 31). Il faut occuper une des deux premières places dans cette poule B formée de six pays pour accéder en demi-finale. La préparation des Français est inconfortable : certains lieux d'entraînement, non climatisés, sont dépourvus de douches. Malgré les tracas, l'équipe reste sereine. Avec l'or en point de mire.

« Comment envisagez-vous ce tournoi olympique ?

– Les choses semblent simples *a priori*. Nous sommes champions du monde en titre, nous avions surpris, à Barcelone, en 1992. Pour l'instant, nous avons deux matches compliqués : contre l'Espagne – et c'est notre premier match – puis contre l'Allemagne. Ce sont des équipes que nous avons régulièrement battues, mais elles sont d'un niveau très proche du nôtre. Elles nous connaissent bien, elles veulent leur revanche. Il n'y aura pas de surprises tactiques. Nous jouerons sur les nerfs.

– Qu'attendez-vous de l'équipe de France ?

– Ce que tout le monde en attend : elle doit parvenir en finale, rêver de l'or. Ses joueurs nous habituent à des démarrages difficiles dans les grandes compétitions, sauf aux Jeux de Barcelone. Ils doivent cette fois tenir les premiers rôles dès le début, dans tous les matches. Les arbitres attendent souvent de voir qui part le premier dans la bataille et prend le match en main, et ils suivent le leader. J'aimerais, aussi, que les Français gagnent une grande compétition par l'offensive. Cela surprendrait nos adversaires qui nous connaissent très bien. Notre philosophie, c'est qu'une bonne défense fait une bonne attaque.

– Dans quelles dispositions sont les joueurs ?

– Ils n'ont jamais passé autant de temps ensemble. Nous nous entraînons depuis le 22 avril. Jusqu'au 10 juillet, tout s'est très bien passé. La préparation est plus difficile à gérer depuis quinze jours. Les joueurs ne veulent plus trop s'entraîner. Ils se protègent. Ils sont terriblement impatients de rentrer dans le tournoi pour prouver leur niveau et leurs ambitions.

– Comment vous sentez-vous ?

– Très, très tendu. Avec cette équipe, je suis toujours tendu. A Barcelone, j'avais peur que nous soyons ridicules. Ici, nous avons tout à perdre et rien à gagner.

– Vous avez changé depuis quatre ans ?

– Ce qui a changé, c'est ma relation avec les joueurs. Avant, j'étais omniprésent. Maintenant, cette équipe est passée au stade de la maturité. A Atlanta, il n'y a pas d'heure de coucher et de lever, il y a des heures de départ et d'arrivée. J'ai compris qu'il fallait savoir lâcher du lest. La première fois que je l'ai fait, c'était à Barcelone. Les conditions s'y prêtaient. Le village était un chaos, alors nous avions dérogé avec les règles habituelles de dîner ensemble ou de nous retrouver. Le résultat a dépassé les espérances. Je me suis rendu compte que cette équipe n'avait pas besoin du quotidien classique des sportifs. Nous avons fait de même aux championnats du monde, en Suède et en Islande, en 1993 et 1995, et cela a marché. L'issue suffit pour motiver les joueurs. En revanche, ils ne brillent pas dans les compétitions plus modestes, comme les championnats d'Europe, parce que l'événement ne rassemble pas les énergies.

– Quelle est votre relation avec l'équipe ?

– Je ne dis pas que je les aime, je les respecte comme ils sont. Ils m'insupportent toujours quand ils ne sont pas sérieux, mais je ravale ma salive. Je leur impose mon intransigeance quand elle est vraiment indispensable. C'est une forme de code assez efficace pour un mariage de raison. Aujourd'hui, je suis obligé de leur faire confiance.

– Six membres de l'équipe vont partir jouer à l'étranger. C'est une bonne chose ?

– Pour le handball français, oui. Dans la morosité des clubs, avec les problèmes économiques, c'est une bouffée d'oxygène. Cela devrait libérer les meilleurs postes pour des jeunes et dégonfler les masses salariales. Pour l'équipe de France, c'est un moyen de regarder jouer les autres et d'apporter des variantes au jeu.

– Vos joueurs restent les enfants terribles du handball français.

– Nous sommes comme des enfants prodiges, nous sommes parfois difficiles. Mais il faut aussi se mettre à notre niveau. J'ai l'impression que la Fédération est restée semblable, dans ses modes de fonctionnement, à ce qu'elle était avant l'aventure de Barcelone. Malgré les résultats, les dirigeants n'ont pas réussi à se doter de partenaires costauds. Même si l'équipe de France vient de signer un contrat avec Vittel, la tirelire, petit à petit, s'est vidée. On ne peut pas payer toujours avec les sous de l'Etat. Je prends, par exemple, les primes fédérales qui seront versées aux athlètes médaillés olympiques, en plus de la prime d'Etat. Si les joueurs obtiennent la deuxième place, ils toucheront moins d'argent que lorsqu'ils ont été neuvièmes des championnats du monde en 1990.

– Que faites-vous après les Jeux olympiques ?

– Si nous parvenons en demi-finale, je reste jusqu'aux championnats du monde 1997. J'ai toujours dit que je resterais si nous continuons à réussir ensemble. »

Propos recueillis par Bénédicte Mathieu

VESTIAIRES

● **Danyon Loader** (N-Z), après sa victoire dans le 400 m nage libre messieurs : « *Je n'ai pas senti plus de pression. J'étais revenu sur terre très vite après le titre du 200 m. Je savais très bien qu'il me restait encore deux courses et qu'il était temps de me concentrer sur la suivante. J'espère que ces médailles vont pousser les jeunes (néo-zélandais) à s'entraîner plus dur* ».

● **Amy Van Dyken** (EU), après sa victoire dans le 100 m papillon dames : « *Je n'ai jamais pensé faire l'impasse sur cette course. Avant le 100 m libre, j'étais nerveuse, anxieuse. Le relais* [elle faisait partie du relais 4 x 100 m américain] *m'a beaucoup aidé pour le 100 m papillon. Nous nous débrouillons plutôt bien pour une équipe qui n'était pas favorite* ».

● **Penelope Heyns** (AfS), après sa victoire dans le 200 m brasse dames : « *Je ne savais pas très bien à quoi m'attendre sur cette distance. Je pense que cette victoire est plus importante que celle sur 100 m. Mais je n'aime toujours pas cette distance. J'étais morte de fatigue à l'arrivée. Ce fut la course la plus dure de ma vie* ».

● **Monica Seles** (EU), née Yougoslave et membre de l'équipe de tennis des Etats-Unis : « *Ces Jeux olympiques, j'y repenserai encore dans quarante ans comme quelque chose d'unique. Je vis au village olympique, sans garde du corps. Ne pas y être, cela aurait été comme ne pas aller à la cérémonie d'ouverture. Au village. Je rencontre le monde entier, des athlètes venus de tous les sports et je trouve cela extraordinaire. J'ai croisé des athlètes de l'ex-Yougoslavie, je leur ai souhaité bonne chance, ils ont fait de même. J'ai rencontré Muhammad Ali et c'était très émouvant. Dommage que le tournoi de tennis m'occupe pendant douze jours. J'aurais voulu qu'il me prenne la première semaine pour me balader partout où je veux la deuxième semaine.* »

● **Jean-Jacques Dubois** (Fr.), entraîneur de l'équipe nationale de planche à voile : « *Maud Herbert a complètement raté son départ dans la première manche, en se faisant serrer contre la bateau-comité. Ensuite, elle a heurté une concurrente, la Turque je crois, elle a réparé en effectuant sa pénalité et est repartie dernière. Dans des conditions difficiles, elle a prouvé qu'elle avait de la vitesse. Dans la seconde manche, c'était tout à fait son type de temps. Elle avait hâte de commencer après une journée de lundi un peu stressante. Maintenant, elle est dans le bain et devant, entre les quatre premières, c'est très serré. Il ne faudra pas faire d'erreurs. Jean-Max de Chavigny, lui, était très content, car malgré de petites fautes, il s'est rendu compte qu'il avait de la vitesse. Il est revenu sur le ponton très souriant* ».

PROGRAMMES (heure française)

MERCREDI 24 JUILLET

Aviron. Repêchages. 15.00 : deux de couple poids légers M ; 15.40 : deux de couple poids légers D ; 16.10 : quatre sans barreur poids légers M ; 16.40 : quatre de couple M ; 17.00 : quatre de couple D ; 17.10 : huit M ; 17.20 : huit D.

Badminton. Simple M et D. 15.00/20.00/2.00 : trente-deuxièmes de finale.

Base-ball. 21.00 : Italie-Etats-Unis ; 2.00 : Corée du Sud-Cuba.

Basket-ball. Tournoi masculin. 16.00 : Chine-Argentine (gr. A) ; 18.00 : Yougoslavie-Corée du Sud (gr. B) ; 21.00 : Australie-Brésil (gr. B) ; 23.00 : Croatie-Angola (gr. A) ; 2.00 : Grèce-Porto Rico (gr. B) ; 4.00 : Lituanie-Etats-Unis (gr. A).

Boxe. Super-légers, mi-lourds. 19.30/2.00 : premier tour.

Cyclisme. Piste. 16.00 : poursuite individuelle M (éliminatoires) ; 17.20 : kilomètre M (finale) ; 19.00 : vitesse D (éliminatoires) ; 19.40 : poursuite individuelle M (quarts de finale) ; 22.30 : sprint M (éliminatoires et repêchages).

Equitation. 15.00 : concours complet par équipes (saut d'obstacles) ; 21.00 : concours complet individuel (dressage).

Escrime. Epée par équipes D et sabre par équipes. 14.00 : éliminatoires ; 22.00 : épée par équipes D (troisième place et finale) ; 0.05 : sabre par équipes (troisième place et finale).

Football. 1.00 : France-Arabie saoudite M ; Espagne-Australie M ; 1.30 : Argentine-Tunisie M ; Etats-Unis-Portugal M.

Gymnastique. 22.25 : *concours général M.*

Haltérophilie. 16.00/18.30/22.00 : 76 kg.

Handball. Tournoi masculin. 16.00 : Russie-Koweït (gr. A). 17.45 : France-Espagne (gr. B) ; 20.30 : Croatie-Suisse (gr. A) ; 22.15 : Egypte-Algérie (gr. B) ; 23.00 : Suède-Etats-Unis (gr. A) ; 2.45 : Allemagne-Brésil (gr. B).

Hockey. Tournoi masculin. 15.00 : Etats-Unis-Inde ; 23.30 : Espagne-Argentine ; 2.00 : Allemagne-Pakistan.

Judo. 71 kg M, 56 kg D. 15.30 : éliminatoires et repêchages ; 21.55 : finales.

Natation. Eliminatoires. 16.05 : 200 m brasse M ; 16.35 : 200 m 4 nages D ; 17.15 : 100 m papillon M ; 17.50 : relais 4 x 100 m 4 nages D ; 18.15 : 800 m libre D ;
Finales. 1.30 : 200 m brasse M ; 1.45 : 200 m 4 nages D ; 2.15 : 100 m papillon M ; 2.35 : relais 4 x 100 m 4 nages D finales.

Softball. 15.00 : Etats-Unis-Taïwan ; 17.30 : Porto Rico-Chine ; 0.30 : Australie-Pays-Bas ; 3.00 : Japon-Canada.

Tennis. simple M et D. 16.00 : premier tour.

Tennis de table 16.30 : *simple D* (éliminatoires) ; 1.00 : double M et D (éliminatoires).

Tir. 14.30 : carabine 3 positions 50 m D ; 15.00 : double trap M (éliminatoires) ; 16.00 : pistolet vitesse olympique 25 m M (éliminatoires) ; 18.00 : carabine 3 positions 50 m D (finale) ; 20.30 : double trap M (finales).

Voile. 19.00 : 470 M et D, planche à voile M et D, Laser, Europe D, Star, Finn M.

Volley-ball. Tournoi féminin. 16.00 : Japon-Pays-Bas (gr. A) ; 18.30 : Canada-Allemagne (gr. B) ; 22.00 : Brésil-Russie (gr. B) ; 0.30 : Pérou-Cuba (gr. B) ; 1.30 : Etats-Unis-Chine (gr. A) ; 4.00 : Corée du Sud-Ukraine (gr. A).

Volley-ball de plage. 15.00/20.00 : Eliminatoires M et D

Water-polo. 17.00 : Hongrie-Yougoslavie (gr. A) ; 18.40 : Russie-Espagne (gr. A) ; 21.00 : Grèce-Ukraine (gr. B) ; 22.40 : Pays-Bas-Allemagne (gr. A) ; 0.20 : Italie-Roumanie (gr. B) ; 4.30 : Croatie-Etats-Unis (gr. B).

JEUDI 25 JUILLET

Aviron. Demi-finales. 15.00 : deux sans barreur M et D, deux de couple M et D, quatre sans barreur M, skiff M et D.

Badminton. Seizièmes de finale. 15.00/20.00/2.00 : simple et double M, double D.

Base-ball. 16.00 : Pays-Bas-Nicaragua ; 21.00 : Australie-Italie ; 2.00 : Japon-Etats-Unis

Basket-ball. Tournoi féminin. 16.00 : Italie-Russie (gr. A), Etats-Unis-Zaïre (gr. B) ; 21.00 : Corée du Sud-Ukraine (gr. B), Cuba-Australie (gr. B) ; 2.00 : *Brésil-Japon (gr. A), Canada-*Chine (gr. A).

Boxe. Poids coq, welters, lourds. 19.30/2.00 : *deuxième tour.*

Cyclisme. Piste. 15.00 : poursuite individuelle D (éliminatoires), poursuite individuelle M (demi-finales et finale), sprint M (deuxième tour et repêchage), sprint D (huitième finale et repêchage).

Equitation. 12.45 : Concours complet individuel (parcours de fond)

Escrime. Fleuret par équipes M et D. 13.30 : (éliminatoires) ; 21.25 : troisième place et finale.

Football. Brésil-Allemagne D (gr. F) ; Corée du Sud-Italie M (gr. C) ; Norvège-Japon D (gr. F) ; Ghana-Mexique M (gr. C) ; Etats-Unis-Chine D (gr. E) ; Brésil-Nigeria M (gr. D) ; Danemark-Suède D (gr. E) ; Japon-*Hongrie M (gr. D).*

Gymnastique. 22.15 : Concours général D.

Handball. Tournoi masculin. 16.00 : Koweït-Croatie ; *18.00 : Algérie-France* ; 20.30 : Suisse-Suède ; 22.30 : Espagne-Allemagne ; 1.00 : Brésil-Egypte ; 3.00 : Etats-Unis-Russie.

Hockey. 15.00 : Corée du Sud-Afrique du Sud M ; Espagne-Grande-Bretagne D ; Pays-Bas-Allemagne D ; 23.30 : Malaisie-Grande-Bretagne M ; Australie-Corée du Sud D ; 2.00 : Pays-Bas-Australie M ; Etats-Unis-Argentine D.

Judo. 65 kg M, 52 kg D. 15.30 : éliminatoires et repêchages ; 21.00 : finales.

Natation. 16.05 : 50 m libre M, 200 m dos D, 200 m 4 nages M, relais 4x200 m D, 1500 m libre M (éliminatoires) ; 1.30 : 800 m libre D, 50 m libre M, 200 m dos D, 200 m 4 nages M, relais 4x200 m D (finales).

Softball. 15.00 : Chine-Pays-Bas, Japon-Australie ; 0.30 : Taïwan-Porto Rico, Canada-Etats-Unis.

Tennis. 16.00 : simple M et D (deuxième tour), double M et D (premier tour).

Tennis de table. 16.00/1.00 : simple M et D, double M et D (éliminatoires).

Tir. 14.30 : pistolet libre 50 m M (éliminatoires et finales), cible mouvante 10 m M (éliminatoires), pistolet vitesse olympique 25 m M (éliminatoires et finale).

Voile. 19.00 : 470 M et D, Laser, Europe D, Star, Finn M.

Volley-ball. Tournoi masculin. 16.00 : Bulgarie-Argentine (gr. A) ; 18.30 : Pays-Bas-Italie (gr. B) ; 22.00 : Pologne-Brésil (gr. A) ; 0.30 : Tunisie-Yougoslavie (gr. B) ; 1.30 : Etats-Unis-Cuba (gr. A) ; 4.00 : Corée du Sud-Russie (gr. B).

Volley-ball de plage. 15.00/14.00 : Eliminatoires M et D.

NOMINATION Le conseil des ministres devait nommer, mercredi 24 juillet, Louis Gallois à la présidence de la SNCF. Le nom du PDG d'Aerospatiale avait déjà été avancé par le premier ministre pour prendre la tête de l'entreprise ferroviaire après les grèves de décembre. Mais Jacques Chirac avait alors imposé le choix de Loïk Le Floch-Prigent, ancien PDG d'ELF-Aquitaine. ● LE MAINTIEN EN DÉTENTION provisoire de M. Le Floch-Prigent a contraint le gouvernement à le remplacer à la tête de la SNCF. ● DIPLÔMÉ DE HEC et de l'ENA, Louis Gallois a été directeur du cabinet de Jean-Pierre Chevènement dans ses différents ministères de 1981 à 1986 puis de 1988 à 1989 *(lire aussi son portrait page 10)*. ● LE PLAN DE REDRESSEMENT de la SNCF a été établi par son prédécesseur et le gouvernement. M. Gallois devra nouer le dialogue avec les syndicats, afin d'en préciser les modalités.

Louis Gallois devra poursuivre la mutation de la SNCF et ménager les syndicats

Le PDG d'Aerospatiale prend la succession de Loïk Le Floch-Prigent, maintenu en détention provisoire. Il lui faudra mettre en œuvre le plan de sauvetage de l'entreprise ferroviaire dont les grandes lignes sont déjà tracées

« UNE AFFAIRE de gouvernement », avait dit Jacques Chirac à propos du remplacement à la tête de la SNCF de Loïk Le Floch-Prigent en détention préventive. Après de longues tergiversations, le gouvernement a choisi finalement de nommer Louis Gallois, le PDG de l'Aerospatiale, qui avait déjà été pressenti pour le poste par Alain Juppé après les grèves de décembre. Le président de la République avait alors imposé Loïk Le Floch-Prigent, ancien PDG d'Elf-Aquitaine, malgré les mises en garde judiciaires. M. Gallois devait être nommé en conseil des ministres, mercredi 24 juin.

Le nouveau président de la SNCF devra rapidement prendre ses marques. Le chemin est tout tracé puisque les grandes lignes de la réforme de la SNCF ont été déterminées par son prédécesseur et par le gouvernement. Il lui faudra s'attacher à en déterminer les modalités précises.

Ce qui passera d'abord par une reprise du dialogue social. Les organisations syndicales ont profité de la faiblesse de la direction pour afficher des prétentions plus importantes. Les cheminots attendent un *« signal fort de la direction »*, a déclaré la CGT. La CFDT souhaite que le nouveau PDG *« prenne le temps de bien connaître l'état de la SNCF et son personnel avant de prendre des décisions »*. SUD-cheminots, le nouveau syndicat de l'entreprise ferroviaire créé par une branche dissidente de la CFDT, propose aux autres syndicats une *« action commune dès septembre pour obtenir des négociations »* avec la future direction.

RENDEZ-VOUS À LA RENTRÉE

Le plan de sauvetage de l'entreprise doit être discuté et formalisé à la rentrée. Les grandes lignes en sont déjà connues. La SNCF conservera la gestion de son réseau. Un établissement public se verra transférer les infrastructures de l'entreprise ; la SNCF en conservera néanmoins l'exploitation moyennant péages. La dette sera coupée en deux et une partie (125 milliards sur un total de 206 milliards de francs à la fin 1996) reviendra à ce même établissement public. Autre volet de ce projet de réforme, la régionalisation. Six régions (Alsace, Centre, Pays-de-Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nord-Pas de Calais, Rhône-Alpes) sont d'ores et déjà candidates pour prendre en charge l'organisation du transport ferroviaire sur leurs territoires. Le Parlement doit voter une nouvelle loi relative à cette réforme de la SNCF à l'automne.

Louis Gallois ve devoir se glisser dans ce nouveau cadre. *Objectif* : le retour à l'équilibre de la SNCF dans son ensemble en 1998 et de chacune de ses activités (grandes lignes, services régionaux, banlieue, fret) pour l'an 2 000.

Côté recettes, M. Le Floch-Prigent a pris les premières mesures de reconquête commerciale (trains sans réservation, billets à domicile, indemnisation en cas de retard, information améliorée). Mais il en faudra certainement bien davantage pour augmenter significativement son chiffre d'affaires. Côté dépenses, il faudra trouver les moyens de réduire les coûts et d'améliorer l'efficacité de l'entreprise pour rééquilibrer ses comptes. Cette partie, qui vise à associer les salariés et les syndicats, au projet industriel interne à l'entreprise est la plus délicate à jouer.

EXIGENCES SYNDICALES

L'ensemble des syndicats de la SNCF contestent aujourd'hui la disparition d'un contrat de plan, qui, depuis 1982, liait l'Etat et la SNCF contractuellement. Les grèves de décembre étaient pourtant dirigées contre ce contrat de plan. Mais CGT, CFDT, FO et SUD-Cheminots réclament *« un véritable document contractuel fixant les engagements de l'Etat à l'égard de la SNCF »* et veulent des garanties supérieures au simple échange de lettres prévu auparavant entre MM. Juppé et Le Floch-Prigent. La CGT regrette également que le décret d'application concernant le futur établissement public auquel l'Etat confiera le réseau au 1er janvier 1997 ne soit pas prévu avant cet automne. La CFDT, pour sa part, conteste le scénario de retour aux bénéfices.

Est-ce un regain d'exigences purement formel ? Certains le pensent. Le ministère des transports n'exclut d'ailleurs pas d'inscrire dans un « contrat » les différents points du plan de sauvetage de l'entreprise évoqués dans les lettres du premier ministre et de l'ancien président de la SNCF.

Virginie Malingre

Dassault-Aviation pose ses conditions à la fusion avec Aerospatiale

LOUIS GALLOIS parti à la SNCF, la fusion de Dassault-Aviation et de l'Aerospatiale en sera-t-elle facilitée ? Le PDG entretenait des relations pour le moins difficiles avec Serge Dassault qui refusait de discuter avec lui et entendait se réserver les contacts avec l'actionnaire symbolisé à ses yeux par l'Elysée et par le Trésor.

Au début du mois de juillet, le gouvernement a réaffirmé l'intention, affichée par le chef de l'Etat en février, de parvenir à fixer les conditions de la fusion des deux constructeurs à la fin de 1996. Cette initiative a aussitôt été interprétée comme une nouvelle preuve de la volonté du gouvernement d'accélérer cette opération qui a pour but de créer *« un groupe unique »* dont l'Etat détiendrait le contrôle effectif. Un « comité de pilotage » a été créé par Matignon réunissant Charles Edelstenne et Bruno Revellin-Falcoz, pour Dassault, et Yves Michot et Claude Terrazzoni, pour Aerospatiale.

Dassault-Aviation accepte maintenant la perspective d'un rapprochement avec Aerospatiale, mais sous certaines conditions. Le groupe privé – malgré les fortes pressions exercées sur lui par l'Elysée – soumet l'opération, selon ses responsables, à une recapitalisation préalable de l'Aerospatiale et à une assez radicale restructuration, aboutissant à une diminution sensible de ses effectifs.

DES CULTURES DIFFÉRENTES

Les responsables soulignent néanmoins que les « cultures » du groupe privé, spécialisé dans les appareils de combat, et celles du groupe nationalisé, plutôt tourné vers les avions civils, ne coïncident pas et présentent moins de synergie que prévu au départ. De grandes directions communes peuvent être instituées, comme les approvisionnements, le service de la qualité ou la gestion des stocks. Mais un précédent, qui s'est traduit par la constitution de la Société de gestion des participations de l'Etat (Sogepa), supposée harmoniser les études en amont des deux sociétés, a montré les limites du rapprochement. Les responsables de Dassault-Aviation ont, lors des premières discussions, cru pouvoir contester la thèse – au nom de la différence entre les « métiers » – selon laquelle une fusion entre les bureaux d'études a un intérêt industriel et technique à terme.

C'est la raison pour laquelle, chez Dassault-Aviation, on s'en tient – encore aujourd'hui – à une opération en deux temps. La première étape, qui serait achevée fin 1997, consiste à rapprocher les deux groupes en instaurant une holding, qui coifferait deux entités distinctes, séparées et conservant, chacune, leur identité et leur gamme de produits. Les responsables du groupe privé prennent en exemple Peugeot-Citroën, où a travaillé l'actuel délégué général pour l'armement, Jean-Yves Helmer, chargé aujourd'hui du dossier de cette fusion pour le compte du ministère de la défense. La seconde étape ne verrait pas le jour avant les élections législatives de 1998. Elle viserait, si les pouvoirs publics persistaient dans leur intention, à préparer la fusion sans a priori, ni précipitation.

RESTRUCTURATION

A ce jour, les dirigeants du groupe privé, qui jouent la montre, s'estiment incapables de discerner avec précision le montage juridique d'une opération à laquelle ils restent, sur le fond, hostiles.

En attendant, il faudra que certaines conditions soient réunies. La première est que le groupe Aerospatiale mette de l'ordre dans sa gestion. Ce qui signifie, en particulier, que l'Etat recapitalise l'entreprise nationale – on parle d'un besoin évalué entre 6 et 10 milliards de francs – et procède à sa restructuration.

Anticipant sur la baisse des commandes, Dassault-Aviation a ramené ses effectifs de quelque 16 000 salariés à 9 000 en une décennie. Les responsables du groupe privé estiment qu'une même politique de redressement des comptes implique la suppression de 10 000 à 12 000 emplois chez Aerospatiale, sur ses 38 000 tous secteurs confondus (dont 17 000 dans la seule branche aéronautique), en dépit des succès commerciaux de l'Airbus européen.

Une autre condition concerne l'Etat, en tant que donneur d'ordres, dans le secteur aéronautique. Chez Dassault-Aviation, en effet, on considère que la France ne peut pas, à la fois, exiger de ses industriels de la défense qu'ils réduisent de 30 %, en six ans, comme le prescrit la loi de programmation militaire 1997-2002, leur prix de revient, alors que l'Etat limite ses achats (trois Rafale par an), étale ses délais de livraison (et fait donc attendre ses paiements) et réduit ses « cibles » globales de commandes.

La fusion n'aurait pas pour conséquence un accroissement des commandes de l'Etat, Aerospatiale enregistrant aussi les effets des coupes drastiques de la programmation militaire dans les domaines des missiles et des hélicoptères. De fait, la fusion subirait le handicap – par addition – de la double raréfaction de leurs achats par les armées. C'est pourquoi le groupe privé en appelle à des contrats pluriannuels (par tranches de trois ans), qui seraient autant de garanties pour la charge de travail dans les ateliers de production. Dassault-Aviation rejoint, en ce sens, d'autres groupes industriels de la défense, qui se plaignent de commandes nationales *« au compte-gouttes »*, difficilement compatibles avec une baisse sensible de leurs coûts sur le long terme. Tant que ces préalables ne seront pas satisfaits, les responsables de Dassault-Aviation donnent l'impression de vouloir continuer à traîner les pieds dans le but évident de temporiser d'ici aux élections de 1998.

DEUX REVENDICATIONS

Dès les premières conversations après les déclarations gouvernementales du mois de février, M. Dassault avait fait valoir deux revendications, outre la solution équitable de ses propres problèmes patrimoniaux que tout projet de fusion implique. D'une part, il n'était pas admissible pour lui que l'Etat puise, pour dépanner Aerospatiale, dans le « trésor de guerre » constitué à partir des acomptes (environ 70 % du montant initial du contrat) déjà versés par Taïwan aux industriels français qui fabriquent le Mirage 2000-5. D'autre part, s'il voulait conclure un mariage forcé et précipité avec Aerospatiale, l'Etat devrait racheter les actions de la famille Dassault dans Dassault-Aviation et, dès lors, prendre le risque politique et financier de devoir nationaliser l'entreprise privée avant de se résoudre, plus tard, à privatiser la nouvelle entité nationale. A l'heure actuelle, ces deux considérations ne sont pas à l'ordre du jour.

Jacques Isnard

Le Rafale C. 01 suspend son vol

Les vols de l'un des quatre prototypes de l'appareil de combat Rafale ont été suspendus pour des raisons financières. Il s'agit du Rafale C. 01, monoplace destiné à l'armée de l'air. Ce prototype devait continuer à voler pour tester les réacteurs et contribuer à préparer le système d'arme de l'avion de série. Cette décision permet, dit-on de source officielle, de limiter les dépenses de développement. Le Rafale C. 01 pourrait reprendre ses vols au dernier trimestre de 1996.

Trois autres prototypes restent en service : deux versions monoplaces, pour la marine, et une version biplace, pour l'armée de l'air. Selon le ministère de la défense, les deux premiers exemplaires de série du Rafale seront livrés en 1999. Les autres le seront à partir de 2003, de façon à créer un escadron opérationnel de vingt avions en 2005 dans l'armée de l'air.

Cinq candidats à la succession

Même si le gouvernement a fait savoir qu'il n'était pas à un jour près pour la succession de Louis Gallois, plusieurs noms sont d'ores et déjà avancés pour la présidence du groupe Aerospatiale. Trois anciens de l'entreprise, d'abord : Jean Pierson, l'actuel PDG du consortium Airbus industrie ; Frédéric d'Allest, PDG de Matra transport international dont on a parlé pour la SNCF, et Jean Picq, secrétaire général de la défense nationale.

Le nom de l'actuel numéro deux du groupe, Yves Michot, est également cité. Il a l'avantage d'être au centre des discussions sur le projet de fusion avec Dassault-Aviation. Un candidat extérieur, enfin, est évoqué : le général Vincent Lanata, un ancien chef d'état-major de l'armée de l'air, devenu chargé de mission auprès de Bernard Pons, ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme.

Air France va recevoir une troisième aide de l'Etat de 4 milliards de francs

LA COMMISSION EUROPÉENNE devait se prononcer, mercredi 24 juillet dans la matinée, sur la recevabilité de la troisième et dernière tranche de recapitalisation d'Air France par son actionnaire public. La compagnie nationale ne touchera, dans l'immédiat, que 4 des 5 milliards de francs qui lui étaient réservés. Le versement du solde fera l'objet d'une nouvelle analyse du groupe public au printemps 1997.

En juillet 1994, Bruxelles autorisait Air France à bénéficier, à l'occasion de l'adoption d'un plan de restructuration, d'une recapitalisation de 20 milliards de francs en trois fois, chacun des versements étant suspendu à un ensemble de conditions. Les deux premières tranches – 10 milliards en septembre 1994 et 5 milliards en septembre 1995 – n'avaient fait l'objet d'aucune restriction même si les négociations entre Paris et Bruxelles s'étaient parfois révélées houleuses. Mais l'exemple d'Iberia autorisé pour la seconde fois en décembre 1995 à recevoir de l'argent public (107 milliards de pesetas), alors que la première recapitalisation (120 milliards de pesetas il y a trois ans) était censée être la dernière, et le manque de crédibilité dont a été assortie cette décision ont poussé Neil Kinnock, commissaire européen aux transports, à se montrer plus ferme.

AUDIT SATISFAIT

La multiplication des plaintes déposées à la Commission contre Air France – par KLM, SAS et Lufthansa qui l'accusent d'utiliser l'aide versée pour baisser ses prix – mettait par ailleurs la Commission dans l'obligation de justifier sa position. De la même manière, le transfert imposé d'AOM et de TAT d'Orly-Ouest à Orly-Sud pour laisser à l'ex-Air Inter l'usage exclusif de l'aérogare ouest, plus pratique et moins saturé que son voisin, a fait l'objet de plaintes que Bruxelles a traitées avec la plus grande attention.

Il apparaissait aussi qu'Air France ne respectait pas l'ensemble des conditions imposées par Bruxelles en juillet 1994. L'audit réalisé par le cabinet britannique Hatskins, pour mesurer l'écart entre la situation d'Air France à la fin de l'exercice 1995-96 (31 mars) et les objectifs fixés, a été remis à la Commission fin juin. La perte nette au 31 mars 1996 de la compagnie nationale (-2,87 milliards de francs) a été plus importante que prévu, en raison de provisions exceptionnelles élevées (1,995 milliard de francs). Air France est également en retard en matière de réduction d'effectifs : la masse salariale dépasse 36 000 personnes, alors qu'elle devrait être de 35 000 d'ici à la fin de l'année. Enfin, la recette unitaire, qui a baissé de 6,7 % de 1993 à 1996, n'est pas en ligne avec les objectifs.

En revanche, le désendettement (de 33,7 milliards en 1993, il devrait passer à 13,8 milliards fin 1996 après versement de la troisième tranche), la réduction des frais financiers (1,6 milliard contre 3,1 milliards), et les coûts d'exploitation de manière générale (-20,7 % entre 1994 et 1996) sont plus favorables que prévu.

Dans l'ensemble, l'audit britannique était confiant dans l'avenir d'Air France. Compte tenu, toutefois, du retard pris sur certains points, Air France recevra 4 milliards de francs dans les jours qui viennent. Le solde de 1 milliard sera provisoirement bloqué en attendant la mise en œuvre complète, au printemps 1997, de son plan de restructuration et de sa fusion avec l'ex-Air Inter.

En ce qui concerne les plaintes déposées contre Air France en matière de *dumping*, Bruxelles a considéré qu'elles n'étaient globalement pas fondées. Seules les promotions offertes sur certaines destinations scandinaves (Stockholm, Oslo, Copenhague) par Air France cesseront fin juillet. Par ailleurs, pour rééquilibrer les distorsions de traitement entre Orly-Ouest et Orly-Sud, Bruxelles a obtenu du gouvernement français que deux ou trois compagnies (on parle d'Iberia et de TAP-Air Portugal) déménagent à l'aérogare ouest, sous-utilisée par l'ex-Air Inter.

V. Ma.

■ **SAMSUNG** : le conglomérat sud-coréen a acquis en six mois 5,1 % du capital de son compatriote Hyundai Motor, numéro un des constructeurs du pays. L'investissement est réalisé par l'intermédiaire de quatre filiales de Samsung dont la compagnie d'assurance vie Samsung Life. Pour la plupart des observateurs, cette prise de participation est une pure décision d'investissement plutôt que le prélude à une OPA ou à une alliance. Déjà en 1994 en 1993, Samsung avait acquis 9,6 % de KIA Motor, le deuxième constructeur national.

■ **BRITISH AIRWAYS** : la compagnie britannique British Airways, qui détenait déjà 49,9 % du capital de la compagnie française TAT, va racheter le solde du capital de la société pour 21 millions de livres (168 millions de francs). Un nouveau PDG, Marc Rochet, remplacera Michel Marchais, le fondateur de la TAT. Marc Rochet était président de la compagnie AOM avant d'être remplacé, en mai, par Alexandre Couvelaire.

■ **CFF** : quatre-vingt six députés de la majorité ont réclamé mardi 23 juillet, à l'initiative de Jean-Jacques Guillet, député RPR, la création d'une commission d'enquête parlementaire sur le Crédit foncier à l'instar de celle créée pour le Crédit lyonnais. Pour les parlementaires, il s'agit de déterminer véritablement la responsabilité des autorités de tutelle dans la gestion de cette institution financière.

■ **PLAN PME-PMI** : Jacques Chirac a réuni mercredi 24 juillet à l'Elysée le comité de pilotage du plan PME-PMI, en présence du premier ministre Alain Juppé et des ministres concernés. Le chef de l'Etat entend relancer cette instance dont il avait dénoncé certains *« blocages »* de mise en œuvre, lors de ses déclarations du 14 juillet.

■ **CLAUSE** : la filiale de Rhône-Poulenc a annoncé mercredi 24 juillet son intention de céder ses activités semences et jardin – Clause Semences, Clause Jardin et Harris Moran Seed Company aux Etats-Unis – au groupe Limagrain. Clause a également signé un accord de cession de Semaphor, centrale de référencement, avec la direction de cette filiale. Ces accords entreront en vigueur au 1er octobre.

■ **LA BOURSE DE TOKYO a** *fini* **en très forte baisse mercredi 24 juillet. Au terme des échanges, le** *Nikkei* **s'inscrivait en recul de 532,66 points, à 20 631,03,** *soit en chute de* **2,53 %.**

■ *LE DOLLAR* **était en hausse, mercredi en fin d'après-midi, sur le marché des changes de Tokyo, où il valait 107,92 yens contre 107,78 yens mardi soir à New York.**

■ **L'OR a ouvert en baisse, mercredi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 384,45-384,75 dollars contre 385,25-385,55 dollars mardi en clôture.**

■ **L'INDICE DOW JONES de la Bourse de New York a perdu 44,39 points, mardi, à 5 346,55 points, après avoir déjà perdu 36 points, lundi, et 37 points à la veille du week-end.**

■ **LA BANQUE D'ITALIE a annoncé** *mardi soir un recul du taux d'escompte de 0,75 point, passant de 9 % à 8,25 % à compter de mercredi* **grâce à une baisse de l'inflation.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↗	↘	↗	↘	↗	↗	→	↘
Clôture	1 mois	1 an	1 mois	DOW JONES	FT 100	MIB 30	DAX 30

Très vif recul à Paris

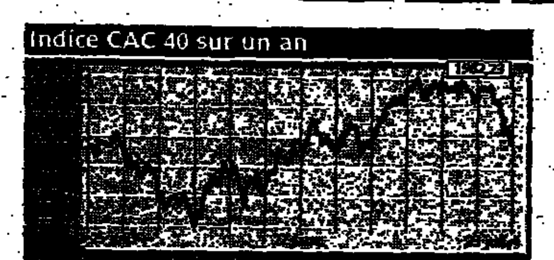
LES VALEURS FRANÇAISES ont très nettement accusé le coup, mercredi 24 juillet, à la Bourse de Paris après les baisses de Wall Street, la veille, et de la Bourse de Tokyo, quelques heures plus tôt. En recul de 1,32 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 perdait 1,54 % à 1 951,77 points, dix minutes plus tard.

Mardi, la Bourse *de Paris avait* terminé en forte hausse bénéficiant *d'une reprise technique. Mais* les opérateurs n'ont pas manqué de relever la fragilité de ce rebond. L'indice CAC 40 avait terminé la séance sur un gain de 1,12 % à 1 982,23 points, pratiquement son plus haut niveau du jour. Le volume est resté moyen avec 4,19 milliards de francs traités.

Les opérateurs ont souligné que l'un des facteurs d'inquiétude était la faiblesse du dollar tombé mardi à 5,01 francs. De même, l'absence de geste de la Bundesbank, lors de sa réunion bimensuelle jeudi, pourrait *enfin peser sur la cote même si l'an*ticipation d'un tel geste a davantage soutenu les marchés de taux que les actions jusqu'à présent. *Mercredi est le dernier jour de la li*quidation de juillet actuellement *perdante de plus de 6 %.*

Du côté des valeurs, les AGF (+6,08 % à 136 francs) et Sefimeg (+4,05 % à 331,40 francs) ont bien réagi à l'accord signé dans l'immobilier.

Indice CAC 40 sur un an

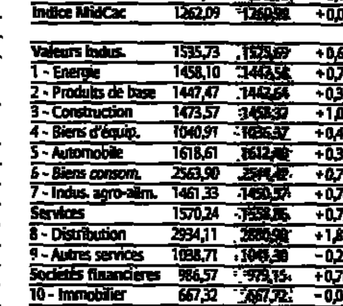


CAC 40/5 jours

Euro Disney, valeur du jour

L'ACTION Euro Disney a terminé en très nette baisse mardi 23 juillet à la Bourse de Paris. Le titre a perdu 9,4 % à 12,10 francs avec 1,1 million de pièces échangées. Ce recul est intervenu en dépit d'un résultat trimestriel conforme aux anticipations des boursiers. Certains d'entre eux n'excluent pas que le rebond du titre dans la *matinée ait entraîné* des prises de bénéfice en cours *d'après-midi*. La plupart des analystes estiment qu'Euro Disney est sorti de l'ornière mais s'attendent à une croissance modérée des résultats en raison de la faiblesse de la consommation en France.

Euro Disney sur 1 mois



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10h15	Cours au 24/07	Var. % 23/07	Var. % 31/12
NRJ #	573	+3,41	+15,99
Axime	724	+1,13	+92,04
Galeries Lafayette	1670	+0,90	+39,86
CCMX(ex.CCMC) Ly	45,60	+0,88	−0,86
UIC	62,60	+0,80	+6,28
Dev.R.N-P.Cal Li #	39,50	+0,76	−29,71
Club Mediterranee	407	+0,74	+4,09
GAN	131,90	[illegible]	−26,31
UIS	145,90	+0,62	+12,23
Degremont	462	+0,54	+9,86
BAISSES, 10h15			
Euro Disney	11,15	−7,85	—
Gr.Zannier (Ly) #	86	−7,02	+45,76
Eurotunnel	7,80	−4,29	+17,29
SGE	96	−4	−10,69
Coflexip	174	−3,86	−4,65
Lagardere	120	−3,46	+33,33
SFIM	976	−3,37	+14,82
Comptoir Entrep.1	10,15	−3,32	+20,68
Comptoir Moder.	2255	−2,80	+41,82
Dassault Electro	297,90	−2,64	+84

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10h15	24/07 Titres échangés	Capitalisation en KF
Carrefour	9156	24834224
Total	69003	24248485,10
Alcatel Alsthom	59661	23291907,20
B.N.P.	109348	19094782,20
L'Oreal	11801	17528967
LVMH Moet Vuitton	15101	17008717
Eaux (Gle des)	32636	16307912,70
Elf Aquitaine	45215	15972036,10
Rhone Poulenc A	120534	14659793,60
Saint-Gobain	22486	14023427

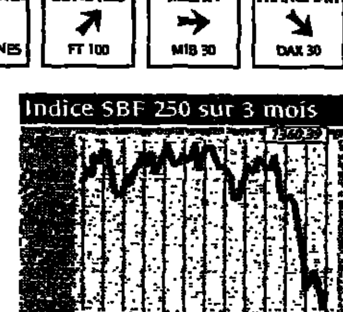
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 10h15	Cours au 24/07	Var. % 23/07	Var. % 31/12
Faiveley #	325	+4,16	+18,61
AFE #	445	+3,48	+23,95
Vilmorin et Cie #	491	+3,36	+27,86
HIT Ly #	304,90	+2,83	+9,28
MGI Coutier	226,20	+2,35	+19,05
BAISSES, 10h15			
Gebo Industries #	648	[illegible]	—
BRICORAMA #	201	−3,95	—
Assystem #	549	−1,78	+54,17
Thermador Hold(Ly)	285	−1,72	−8,38
C.A.Loire Atl.Ns #	290	−1,69	−9,37

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	23/07	22/07	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1403,52	1392,14	+0,82
Ind. gén. SBF 250	1360,39	1350,95	+0,70
Ind. Second Marché	296,70	296,38	+0,11
Indice MidCac	1262,09	1260,98	+0,09
Valeurs Indus.	1535,73	1525,69	+0,66
1 - Energie	1458,10	1443,56	+0,73
2 - Produits de base	1447,47	1442,64	+0,34
3 - Construction	1473,57	1458,32	+1,04
4 - Biens d'équip.	1040,91	1036,37	+0,44
5 - Automobile	1618,61	1612,40	+0,39
6 - Biens consom.	2563,90	2544,42	+0,77
7 - Indus. agro-alim.	1461,33	1450,57	+0,74
Services	1570,24	1558,86	+0,73
8 - Distribution	2934,11	2880,98	+1,85
9 - Autres services	1038,71	1043,30	−0,25
Sociétés financières	986,57	979,15	+0,76
10 - Immobilier	667,32	667,72	−0,06
11 - Services financ.	962,72	951,54	+1,18
12 - Sociétés invest.	1299,87	1300,84	−0,08

Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois



Forte baisse à Tokyo

L'INDICE NIKKEI de la Bourse de Tokyo a accusé mercredi sa plus forte baisse de l'année en réaction au nouveau recul de Wall Street la veille. Terminant sous la barre des 21 000 points pour la première fois *depuis quatre mois*, le Nikkei *s'est* inscrit en clôture à 20 631,03 points, *soit en chute de 2,52 %*.

La veille, en effet, Wall Street a de nouveau terminé en baisse suivant la dégringolade du Nasdaq. Le mouvement s'est amplifié, dans l'après-midi, en raison des prévisions effectuées par l'analyste-vedette, Elaine Garzarelli, faisant état d'une baisse de la grande Bourse new-yorkaise de 15 à 25 % dans les prochains mois. L'indice Dow Jones a perdu 44,39 points, à 5 346,55 points. Il avait cédé jusqu'à 55 points un quart d'heure avant la clôture.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé en hausse, encouragée par la bonne tenue initiale de Wall Street et rassurée par l'abstention de Tesco dans la bataille française entre Docks de France et Auchan. L'indice Footsie s'est inscrit en clôture en hausse de 27,1 points, à 3 708,4 points. La Bourse de Francfort a cédé 0,30 %, l'indice DAX finissant à 2 475,07 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 23/07	Cours au 22/07	Var. en %
Paris CAC 40	1982,23	[illegible]	+1,10
New-York/DJ indus.	5422,38	[illegible]	+0,58
Tokyo/Nikkei	22348	[illegible]	+6,01
Londres/FT100	3708,10	[illegible]	+0,72
Francfort/Dax 30	2475,07	[illegible]	−0,30
Frankfort/Commer.	875,41	[illegible]	−0,25
Bruxelles/Général	1753,40	[illegible]	—
Milan/MIB 30	983	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	360,30	[illegible]	+0,19
Madrid/Ibex 35	353,36	[illegible]	−0,03
Stockholm/Affarsal	1445,51	[illegible]	—
Londres FT30	2710,60	[illegible]	+0,57
Hong Kong/Hang S.	10865,30	[illegible]	+0,62
Singapour/Strait t	2169,47	[illegible]	−0,21

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	23/07	22/07
Alcoa	55,62	55,62
American Express	41,37	41,37
Allied Signal	57,75	57,75
AT & T	50,25	50,25
Bethlehem	9,87	9,87
Boeing Co	84,12	84,12
Caterpillar Inc.	64,75	64,75
Chevron Corp.	58,12	58,12
Coca-Cola Co	46,87	46,87
Disney Corp.	55,50	55,50
Du Pont Nemours&Co	74,87	74,87
Eastman Kodak Co	73	73
Exxon Corp.	84,75	84,75
Gén. Electric Co	79,62	79,62
Goodyear T & Rubbe	42,62	42,62
IBM	90,50	90,50
Intl Paper	37,87	37,87
J.P. Morgan Co	85,87	85,87
Mc Don Dougl	45,50	45,50
Merck & Co.Inc.	64	64
Minnesota Mng.&Mfg	65	65
Philip Moris	99,75	99,75
Procter & Gamble C	86,12	86,12
Sears Roebuck & Co	40,75	40,75
Texaco	84,37	84,37
Union Carb.	36,87	36,87
Utd Technol	107,25	107,25
Westingh. Electric	16,25	16,25
Woolworth	19,87	19,87

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

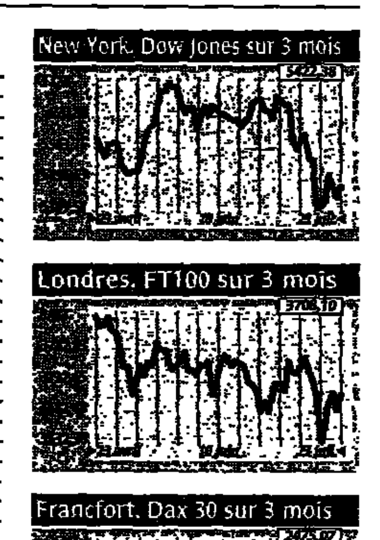
	23/07	22/07
Allied Lyons	4,26	4,26
Barclays Bank	8,04	7,96
B.A.T. industries	4,96	4,86
British Aerospace	9,46	9,45
British Airways	5,10	5,13
British Gas	1,95	1,90
British Petroleum	5,90	5,84
British Telecom	3,58	3,53
B.T.R.	2,38	2,37
Cadbury Schweppes	4,91	4,94
Eurotunnel	1,03	1,06
Forte	3,70	3,50
Glaxo	9,11	8,88
Grand Metropolitan	4,28	4,25
Guinness	4,70	4,66
Hanson Plc	1,55	1,58
Great Ic	6,20	6,21
H.S.B.C.	10,42	10,15
Impérial Chemical	7,90	7,87
Legal	7	6,92
Marks and Spencer	4,82	4,78
National Westminst	6,26	6,21
Peninsular Orienta	4,94	4,94
Reuters	7,28	7,24
Saatchi and Saatch	1,15	1,13
Shell Transport	9,32	9,24
Tate and Lyle	4,59	4,57
Univeler Ltd	12,28	12,30
Zeneca	14,02	13,91

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	23/07	22/07
Allianz Holding N	2622	2632
Basf AG	40,15	40,70
Bayer AG	50,25	50,60
Bay hyp&Wechselbk	41,55	41,40
Bayer Vereinsbank	49,88	49,40
BMW	844	844
Commerzbank	337,50	336,80
Continental AG	24,15	24,10
Daimler-Benz AG	77,35	77,48
Degussa	499	501
Deutsche Babcock A	67,70	69,50
Deutsche Bank AG	73,70	73,60
Dresdner BK AG FR	39,20	39
Henkel VZ	59,70	60,10
Hoechst AG	48,35	49,20
Karstadt AG	539,50	540
Kaufhof Holding	573	573
Linde AG	935	931
DT. Lufthansa AG	210,50	210,20
Man AG	360	364
Mannesmann AG	530,50	529,50
Mettallges AG	26,02	26,32
Preussag AG	362,50	362,50
Rwe	53,15	52,90
Schering AG	102	101,80
Siemens AG	76,90	76,49
Thyssen	265,50	268,10
Veba AG	75,60	75,30
Viag	571	574,50
Wellag AG	773	782,50

New York. Dow Jones sur 3 mois

Londres. FT100 sur 3 mois



Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→	↗	↗	↗	→	↗
Jour le jour	OAT 10 ans	Jour le jour	Bonds 10 ans	Jour le jour	Bunds 10 ans

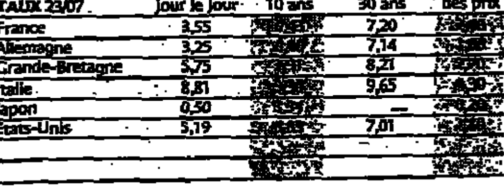
Nette progression du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français à ouvert en nette hausse mercredi 24 juillet. L'échéance septembre du contrat gagnait 30 centièmes à 123,44 vers 9 h 30.

La veille, ce même contrat avait abandonné 4 centièmes à 123,14. Le Matif avait notamment reculé dans le sillage du marché obligataire aux Etats-Unis où le rendement des emprunts d'Etat à trente ans est repassé au-dessus du seuil fatidique des 7 %. Des corrections techniques après sa récente progression étaient également à l'origine du repli, soulignaient les opérateurs. Ces derniers tablent généralement sur une baisse des taux allemands jeudi, mais sont indécis sur un resserrement monétaire aux Etats-Unis.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

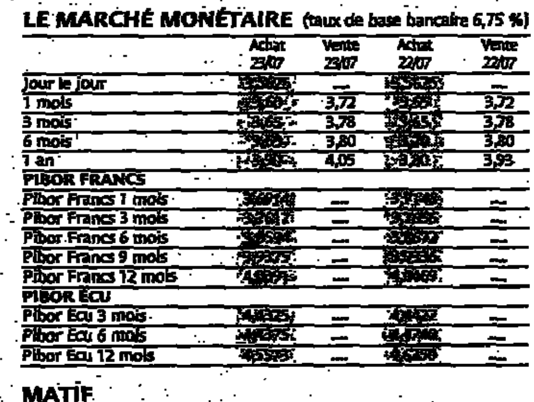


TAUX 23/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,55	[illegible]	7,20	[illegible]
Allemagne	3,25	[illegible]	7,14	[illegible]
Grande-Bretagne	5,75	[illegible]	8,21	[illegible]
Italie	8,81	[illegible]	9,65	[illegible]
Japon	0,50	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis	5,19	[illegible]	7,01	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 23/07	Taux au 22/07	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,27	[illegible]	100,64
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,86	[illegible]	*101,60*
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,25	[illegible]	101,98
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,49	[illegible]	101,91
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,08	[illegible]	102,62
Obligations françaises	6,66	[illegible]	101,61
Fonds d'État à TME	−1,55	[illegible]	100,99
Fonds d'État à TRE	−1,95	[illegible]	101,24
Obligat. franç. à TME	−1,39	[illegible]	100,59
Obligat. franç. à TRE	+0,19	[illegible]	100,17

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)



	Achat 23/07	Vente 23/07	Achat 22/07	Vente 22/07
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,72	[illegible]	3,72
3 mois	[illegible]	3,78	[illegible]	3,78
6 mois	[illegible]	3,80	[illegible]	3,80
1 an	[illegible]	4,05	[illegible]	3,93
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 23/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	62509	[illegible]	123,20	[illegible]	123,14
Déc. 96	1132	[illegible]	121,80	[illegible]	121,76
Mars 97	857	[illegible]	121,48	[illegible]	121,52
Juin 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	8988	[illegible]	96,17	[illegible]	96,17
Déc. 96	6111	[illegible]	96,07	[illegible]	96,07
Mars 97	2719	[illegible]	95,86	[illegible]	95,86
Juin 97	1069	[illegible]	95,62	[illegible]	95,60
ÉCU LONG TERME					
Sept. 96	1140	[illegible]	91,86	[illegible]	91,80
Déc. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	90,12

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 23/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juillet 96	12541	[illegible]	1985	[illegible]	1985
Août 96	1728	[illegible]	1989,50	[illegible]	1990,50
Sept. 96	954	[illegible]	1997	[illegible]	1996,50
Déc. 96	97	[illegible]	2004,50	[illegible]	2014,50

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↘	↗	↗	↘	↘
5,0220	1,4863	107,7800	3,3841	7,7965

Le franc, toujours ferme

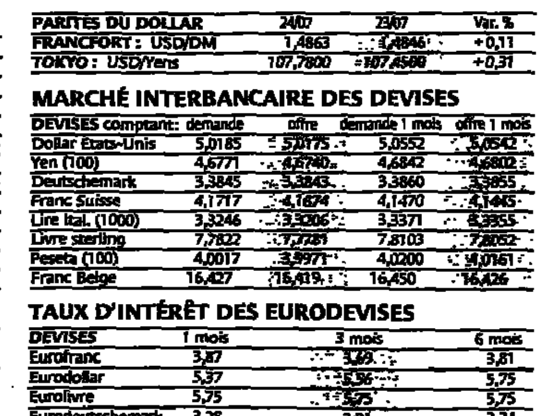
UNE FOIS ENCORE le franc faisait preuve de fermeté, mercredi 24 juillet, au cours des premières transactions interbancaires. Le deutschemark était pratiquement inchangé face à la devise française s'échangeant à 3,3847 francs contre 3,3850 francs la veille. Le dollar cotait pour sa part 5,0345 francs contre 5,0410 francs mardi. La veille, le franc français avait déjà fait preuve d'une remarquable stabilité face au mark malgré l'annonce de mauvais chiffres économiques en France, tandis que le dollar piétinait, sur des marchés attentistes où les opérateurs tablaient sur une baisse jeudi de taux allemands, mais restaient partagés sur un resserrement de la politique monétaire américaine. La monnaie française n'avait pas été affectée par l'annonce d'un recul de 0,2 % de la production industrielle en France en mai.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 23/07	% 22/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,4100	−0,04	327	[illegible]
Écu	6,3750	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0220	[illegible]	4,7500	5,3500
Belgique (100 F)	16,4210	[illegible]	15,9000	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	301,5300	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3220	−0,57	3,1200	3,6200
Danemark (100 krd)	87,7500	[illegible]	83	93
Irlande (1 iep)	8,1055	[illegible]	7,7300	8,4800
Gde-Bretagne (1 L)	7,7965	[illegible]	7,4000	8,2500
Grèce (100 drach.)	2,1265	[illegible]	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	76,6200	[illegible]	72	82
Suisse (100 F)	417,0800	+0,41	402	426
Norvège (100 k)	78,6700	[illegible]	74	83
Autriche (100 sch)	48,0900	[illegible]	46,6000	49,7000
Espagne (100 pes.)	3,9960	[illegible]	3,7500	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,2900	+0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,6620	[illegible]	3,4000	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6695	[illegible]	4,4500	4,8000
Finlande (mark)	111,2700	−0,05	105,5000	116,5000

PARITÉS DU DOLLAR	24/07	23/07	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4863	1,4846	+0,11
TOKYO : USD/Yens	107,7800	107,4500	+0,31

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES



DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0185	5,0175	5,0552	5,0542
Yen (100)	4,6771	4,6740	4,6842	4,6802
Deutschemark	3,3845	3,3843	3,3860	3,3855
Franc Suisse	4,1717	4,1674	4,1470	4,1445
Lire Ital. (1000)	3,3246	3,3206	3,3371	3,3355
Livre sterling	7,7822	7,7781	7,8103	7,8052
Peseta (100)	4,0017	3,9971	4,0200	4,0161
Franc Belge	16,427	16,419	16,450	16,426

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,87	3,69	3,81
Eurodollar	5,37	5,56	5,75
Eurolivre	5,75	5,75	5,75
Eurodeutschemark	3,28	3,31	3,34

L'OR

	cours 23/07	cours 22/07
Or fin (k. barre)	62200	62100
Or fin (en lingot)	62800	62350
Once d'Or Londres	384,85	385,10
Pièce française(20f)	359	358
Pièce suisse (20f)	360	359
Pièce Union lat(20f)	358	359
Pièce 20 dollars us	2500	2500
Pièce 10 dollars us	1540	1400
Pièce 50 pesos mex.	2320	2325

LE PÉTROLE

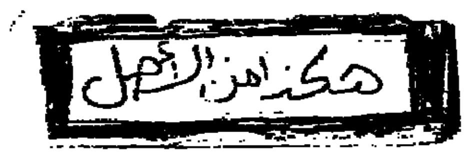
En dollars	cours 23/07	cours 22/07
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	20,44	20,44
Crude Oil (New York)	19,27	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	23/07	22/07
Dow-Jones comptant	209,96	209,61
Dow-Jones à terme	341,64	340,22
CRB	241,07	240,80

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2017	1974
Cuivre à 3 mois	1918	1888
Aluminium comptant	1462	1486
Aluminium à 3 mois	1498,50	1482
Plomb comptant	781	779,50
Plomb à 3 mois	788,50	788,50
Etain comptant	6225	6207
Etain à 3 mois	6270	6259
Zinc comptant	993,50	988,50
Zinc à 3 mois	1019,50	1015
Nickel comptant	7015	6970
Nickel à 3 mois	7110	7075

MÉTAUX (New-York)	$/once	
Argent à terme	4,96	4,97
Platine à terme	399	394
Palladium	—	—
GRAINES, DENRÉES (Chicago)	**$/boisseau**	
Blé (Chicago)	4,71	4,70
Maïs (Chicago)	4,85	4,90
Grain, soja (Chicago)	7,83	7,83
Tourt. soja (Chicago)	244,50	246,20
GRAINES, DENRÉES (Londres)	**£/tonne**	
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	—	—
SOFTS	**$/tonne**	
Cacao (New-York)	1291	1291
Café (Londres)	1525	1493
Sucre blanc (Paris)	1517,96	1517,96
OLEAGINEUX, AGRUMES	**cents/tonne**	
Coton (New-York)	—	—
Jus d'orange (New-York)	1,23	1,23



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 24 JUILLET

Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 4,38
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 ↘ PARIS
-1,32 %
CAC 40 : 1956,13

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	939	936	- 0,31	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	805	808	+ 0,37	[illegible]
Renault (T.P.)	1630	1658	+ 1,71	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1968	1968	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1146	1200	+ 4,71	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1070	1070	—	[illegible]
Accor	660	652	- 1,21	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	136	135	- 0,73	[illegible]
Air Liquide	876	869	- 0,79	[illegible]
Alcatel Alsthom	395,20	389,40	- 1,46	[illegible]
Axa	267,90	263,70	- 1,56	[illegible]
Axime	716	724	+ 1,11	[illegible]
Bail Investis.	731	728	- 0,41	[illegible]
Bancaire (Cie)	546	539	- 1,28	[illegible]
Bazar Hot. Ville	472	—	—	[illegible]
Bertrand Faure	166,70	164	- 1,61	[illegible]
BIC	700	692	- 1,14	[illegible]
BIS	515	508	- 1,35	[illegible]
B.N.P.	176	174,50	- 0,85	[illegible]
Bollore Techno.	540	537	- 0,55	[illegible]
Bongrain	2350	2289	- 2,59	[illegible]
Bouygues	520	518	- 0,38	[illegible]
Canal +	1169	1156	- 1,11	28/06/96
Cap Gemini	201	200	- 0,49	[illegible]
Carbone Lorraine	694	694	—	[illegible]
Carrefour	2693	2659	- 1,26	[illegible]
Casino Guichard	204,70	201	- 1,80	[illegible]
Casino Guich.ADP	137	135,70	- 0,94	[illegible]
Castorama Dl (Li)	1003	994	- 0,89	[illegible]
C.C.F.	239	234,30	- 1,96	28/06/96
CCMX(ex.CCMC) Ly	45,20	45,60	+ 0,88	[illegible]
Cegid (Ly)	411,50	404	- 1,82	[illegible]
CEP Communication	394,60	391,10	- 0,88	[illegible]
Cerus Europ.Reun	87	86	- 1,14	[illegible]
Cetelem	1099	1085	- 1,27	[illegible]
CGIP	1151	1145	- 0,52	13/06/96
Chargeurs Intl	203	201,50	- 0,73	—
Christian Dior	654	649	- 0,76	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	178,10	178,50	+ 0,22	01/07/96
Cipe France Ly #	460	460	—	[illegible]
Clarins	750	744	- 0,80	19/03/96
Club Mediterranee	404	407	+ 0,74	[illegible]
Coflexip	181	174	- 3,86	[illegible]
Colas	794	793	- 0,12	28/06/95
Comptoir Entrep.1	10,45	10,15	- 2,87	15/07/92
Comptoir Moder.	2320	2255	- 2,80	14/06/96
CPR	364	355,70	- 2,28	01/07/96

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Cred.Fon.France	30	30,05	+ 0,16	[illegible]
Credit Local Fce	425,60	422,50	- 0,72	[illegible]
Credit Lyonnais CI	133,90	133,80	- 0,07	[illegible]
Credit National	339	338,90	- 0,02	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	227	224	- 1,32	[illegible]
Damart	3790	3780	- 0,26	[illegible]
Danone	750	741	- 1,20	[illegible]
Dassault-Aviation	780	778	- 0,25	[illegible]
Dassault Electro	306	297,90	- 2,54	[illegible]
Dassault Systemes	172	169	- 1,74	—
De Dietrich	238,90	236	- 1,21	[illegible]
Degremont	459,50	462	+ 0,54	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	39,20	39,50	+ 0,76	—
DMC (Dollfus Mi)	208	206,90	- 0,52	[illegible]
Docks France	1222	—	—	[illegible]
Dynaction	128	126,50	- 1,17	[illegible]
Eaux (Gle des)	507	500	- 1,38	[illegible]
Ecco	1194	1182	- 1	[illegible]
Eiffage	480	481	+ 0,20	[illegible]
Elf Aquitaine	357,50	353	- 1,25	[illegible]
Eramet	316,20	316	- 0,06	[illegible]
Eridania Beghin	706	699	- 0,99	[illegible]
Essilor Intl	1369	1355	- 1,02	[illegible]
Essilor Intl ADP	980	976	- 0,40	[illegible]
Esso	558	557	- 0,17	[illegible]
Eurafrance	1990	1950	- 2,01	[illegible]
Euro Disney	12,10	11,15	- 7,85	[illegible]
Europe 1	998	995	- 0,30	[illegible]
Eurotunnel	8,15	7,80	- 4,29	[illegible]
Filipacchi Medias	976	962	- 1,43	[illegible]
Fimalac	442,50	442	- 0,11	[illegible]
Finextel	73,20	73,20	—	[illegible]
Fives-Lille	470	466	- 0,85	[illegible]
Fromageries Bel	4800	4800	—	[illegible]
Galeries Lafayette	1655	1670	+ 0,90	[illegible]
GAN	131	131,90	+ 0,68	[illegible]
Gascogne (B)	440	435	- 1,13	[illegible]
Gaumont #	364,40	—	—	[illegible]
Gaz et Eaux	2088	2075	- 0,62	[illegible]
Geophysique	317	315,20	- 0,56	[illegible]
G.F.C.	402,50	396	- 1,61	[illegible]
Groupe Andre S.A.	394	385	- 2,28	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	92,50	86	- 7,02	[illegible]
GTM-Entrepose	300	299,50	- 0,16	[illegible]
Guilbert	704	690	- 1,98	[illegible]
Guyenne Gascogne	1870	1868	- 0,10	[illegible]
Havas	369,50	364,50	- 1,35	[illegible]
Havas Advertising	548	540	- 1,45	[illegible]
Imetal	728	725	- 0,41	[illegible]
Immeubl.France	309,90	309,90	—	[illegible]
Ingenico	59,50	58,10	- 2,35	[illegible]
Interbail	222	221	- 0,45	[illegible]
Intertechnique 1	557	545	- 2,15	[illegible]
Jean Lefebvre	310,10	—	—	[illegible]
Klepierre	611	611	—	[illegible]
Labinal	715	705	- 1,39	[illegible]
Lafarge	298,50	293,60	- 1,64	[illegible]
Lagardere	124,30	120	- 3,45	[illegible]
Lapeyre	290	290	—	[illegible]
Lebon	198	198	—	[illegible]
Legrand	813	806	- 0,86	[illegible]
Legrand ADP	525	525	—	[illegible]
Legris indust.	195,50	194	- 0,76	[illegible]
Locindus	708	707	- 0,14	[illegible]

[illegible]

	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
United Technol. #	536	[illegible]	—	[illegible]
Vaal Reefs #	419	[illegible]	—	[illegible]
Volkswagen A.G #	1778	[illegible]	—	[illegible]
Volvo (act.B) #	103	[illegible]	—	[illegible]
Western Deep #	186	[illegible]	- 0,86	[illegible]
Yamanouchi #	108	[illegible]	- 2,77	[illegible]
Zambia Copper	2,70	[illegible]	+ 2,59	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
MERCREDI 24 JUILLET

OBLIGATIONS — % du nom. — % du coupon

[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES — Cours précéd. — Derniers cours

[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	[illegible]
Commerzbank AG	1142	[illegible]
Fiat Ord.	19,80	[illegible]
Gevaert	297	[illegible]
Gold Fields South	155	[illegible]
Kubota Corp.	33,50	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	46,50	[illegible]
Ottomane(Cie Fin.)	350	[illegible]
Robeco	360,90	[illegible]
Rodamco N.V.	139,10	[illegible]
Rolinco	391,40	[illegible]
Solvay S.A	2920	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
MERCREDI 24 JUILLET

VALEURS — Cours précéd. — Derniers cours

[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 10 h 15
MERCREDI 24 JUILLET

VALEURS — Cours précéd. — Derniers cours

[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 10 h 15
MERCREDI 24 JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind.	◆	29	[illegible]
Générale Occidentale	◆	51,05	[illegible]
Mumm	◆	1310	[illegible]
Nobel	◆	160	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	199	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 23 juillet

VALEURS — Émission Frais incl. — Rachat net

[illegible]

	Émission Frais incl.	Rachat net
Cadence 1 D.	1061,37	[illegible]
Cadence 2 D.	1065,23	[illegible]
Cadence 3 D.	1052,64	[illegible]
Capimonétaire C.	2007,22	[illegible]
Capimonétaire D.	1864,97	[illegible]
Capiobli g C	8509,39	[illegible]
Interoblig C.	6421,54	[illegible]
Intersélection France D.	566,03	[illegible]
S.G. France opport. C	1639,09	[illegible]
S.G. France opport. D	1520,63	[illegible]
Sogenfrance C.	1459,52	[illegible]
Favor D. ◆	1225,53	[illegible]
Sogelfrance D. ◆	1614,59	[illegible]
Sogenfrance Tempo D. ◆	139,42	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

ESPACE La commission ... chargée d'enquêter ...

Un défaut d'adapta

Des chercheu

AUJOURD'HUI

SCIENCES

ESPACE **La commission internationale chargée d'enquêter sur l'explosion en vol, le 4 juin, du premier exemplaire du nouveau lanceur lourd européen Ariane-5 a rendu publiques ses conclusions mardi 23 juillet à Paris. ● L'INCIDENT survenu lors de ce vol de qualification, qui avait causé la perte de quatre satellites d'observation du Soleil, serait dû *« à des erreurs de spécification et de conception du logiciel du système de référence inertielle »* censé guider la fusée. La commission souligne que cette défaillance informatique n'avait pu être décelée, faute *« d'analyses ou d'essais adéquats »*, dans les tests préalables au lancement. ● POUR REMÉDIER à un tel manquement, la commission préconise la mise en place d'un nouveau banc d'essai, mais aussi une meilleure coopération entre les acteurs – agences spatiales et industriels – collaborant au programme Ariane-5.**

Un défaut d'adaptation d'un logiciel est à l'origine de l'échec d'Ariane-5

Le rapport de la commission internationale d'enquête souligne le manque de concertation entre les partenaires du projet et recommande des simulations complètes avant tout nouvel essai du lanceur européen

« IL N'Y A PAS un coupable. Nous sommes tous coupables. Et comme chaque fois qu'il y a eu un problème, la famille Ariane doit réagir ensemble. » Mardi 23 juillet, durant la présentation à Paris des résultats de la commission qui a enquêté sur l'explosion en vol du premier exemplaire de qualification du lanceur européen Ariane-5, le directeur général de l'Agence spatiale européenne (ESA), Jean-Marie Luton, a joué les équilibristes (*Le Monde* du 24 juillet). Pas un industriel impliqué dans cette affaire n'a été cité. Pas un coupable n'a été montré du doigt pour ce qu'il faut appeler une bévue. Mais, dans le style « diplomatiquement correct » des rapports d'experts, les membres de la commission présidée par Jacques-Louis Lions, ancien président du Centre national d'études spatiales (CNES), ne se sont pas privés de critiquer l'action des acteurs de ce programme.

« La perte totale des informations de guidage et d'attitude (...) 30 secondes après le décollage [du lanceur] *est à l'origine de l'échec d'Ariane-501,* écrivent-ils. *Cette perte d'informations est due à des erreurs de spécification et de conception du logiciel du système de référence inertielle. »* Et de conclure : *« Les revues et les essais approfondis effectués dans le cadre du programme de développement d'Ariane-5 ne comportaient pas les analyses ou essais adéquats »* de ce système ou du système complet de contrôle de vol du lanceur *« qui auraient pu mettre en évidence la défaillance potentielle. »*

Le cerveau du lanceur

Hauteur : 1,56 m
Diamètre : 5,40 m
Masse : 1 400 kilos

Véritable cerveau du lanceur, la case à équipements, est un enchevêtrement de boîtes noires, de capteurs et de câbles, tous doublés, qui permettent d'assurer la navigation, le guidage et le pilotage de la fusée.

Traitement et conversion des données
Analyse et prise de décisions
Exécution des ordres
Centrale inertielle
Logiciel de traitement
Calculateur de bord
Pilotage des tuyères
Bus 1553
Bus 1553
Bus 1553
* (Autoroute de transmission des informations)
Infographie : Le Monde

Sous ce discours se cache moins une critique du matériel utilisé pour assurer la navigation, le guidage et le pilotage du nouveau lanceur européen qu'une condamnation d'une impardonnable analyse de situation. Pour comprendre ce qui s'est passé, il faut reprendre le cours des événements dans les trois secondes qui ont précédé l'explosion :

– 36,7 secondes après la mise à feu, le SRI nº 1, l'un des deux systèmes de référence inertielle qui informent en permanence l'ordinateur principal (OBC) sur l'attitude de la fusée et ses mouvements dans l'espace, s'est déclaré tout à coup *« inopérant »*. Incapable de prendre en compte une donnée liée à la vitesse horizontale du lanceur, ce système de secours, alors en *« veille active »*, ne peut accomplir sa tâche faute d'avoir été préalablement programmé pour traiter ce paramètre dont la valeur dépassait les capacités de son logiciel ;

– 0,05 seconde plus tard, son « double », le SRI nº 2, qui assure la mission avec l'ordinateur de bord, tombe à son tour en panne. Pour la *même raison* ! Le système de secours, le SRI nº 1, étant hors d'usage, l'ordinateur ne peut basculer vers lui pour poursuivre le travail. Il garde donc le contact avec le SRI nº 2 qui transmet alors des informations concernant la panne dont il est victime et qu'il va interpréter comme les paramètres du vol !

Sur ces bases totalement absurdes, l'ordinateur principal *commande aussitôt*, et *de bonne* foi, aux tuyères du lanceur de corriger la trajectoire. Ces ordres cabrent Ariane-5 qui se brise sous l'effet de la résistance de l'air. Fin du scénario.

Reste à comprendre comment on en est arrivé là. *Comment les ingénieurs* qui ont fait le succès d'Ariane et de son prestigieux modèle, Ariane-4, ont-ils pu valider un logiciel incapable de prendre en compte une donnée – la vitesse horizontale du lanceur – fondamentale *du vol ?*

INDIGESTION D'INFORMATIONS

Les responsables du programme Ariane-5 ont-ils péché par excès de confiance, de prudence ou par souci d'économie ? Car, et c'est là l'iro*nie de l'histoire, la partie amont de* la chaîne de commande du lanceur organisé autour des SRI est celle-là même, à quelques modifications près, qui a fait le succès d'Ariane-4. Mais, les concepteurs du nouveau lanceur européen ont oublié, à un *moment de leur démarche, qu'en* termes de puissance, Ariane-5 « courait » en formule 1 quand Ariane-4 jouait dans une catégorie plus modeste. Résultat : les SRI ont succombé à une indigestion d'informations du fait d'une séquence informatique, plus connue sous le nom de *« réalignement de plate-forme inertielle »*, qui n'aurait pas dû intervenir dans le courant de la mission.

Ce qui est surprenant, *« c'est qu'à quelque niveau que ce soit personne n'ait soulevé le problème »*, regrette Daniel Mugnier, directeur des lanceurs au CNES. Un constat sur lequel la commission d'enquête a insisté dans les quatorze re*commandations* qu'elle a faites et qui, si elles ne remettent *« pas en cause l'architecture du système »*, souligne certains manquements. Ainsi, l'ESA, le CNES et les sociétés impliquées dans le programme Ariane-5 – l'architecte industriel (Aerospatiale), le contractant principal de la case à équipement (Matra Marconi Space) et leurs sous-traitants – sont vivement invités à mettre en place le banc d'essai qui leur aurait permis de simuler de *manière réaliste le domaine* de vol du lanceur. De même, il leur est conseillé de s'entourer *« d'experts extérieurs »* spécialistes du logiciel. Un tout premier pas devrait être fait, selon M. Luton, en dotant l'architecte industriel du projet d'une capacité d'architecte logiciel.

Enfin, la commission recommande fortement de mettre un peu plus de transparence – c'est-à-dire établir de meilleures relations que par le passé – dans l'organisa*tion des acteurs industriels de ce* programme de près de 40 milliards de francs. Une faiblesse que Juergen Ruettgers, ministre de la recherche et de la technologie du gouvernement allemand, deuxième bailleur de fonds d'Ariane-5, a lui aussi *dénoncée en insistant sur « les déficiences claires dans la responsabilité et dans la définition des tâches de la direction d'Ariane-5 »*. Le directeur de l'ESA a assuré que des mesures *seraient prises dans* les jours qui viennent et qu'à la mi-septembre la commission d'enquête jugerait des actions engagées pour... « corriger le tir ».

J.-F. A.

Des gyroscopes modernes

Aujourd'hui, sous-marins nucléaires, missiles stratégiques, lanceurs de satellites ou avions disposent dans leurs flancs *d'une plate-forme inertielle*. Ces systèmes, qui tirent leur nom des roues à inertie, sortes de gyroscopes qui permettaient de mesurer les mouvements du mobile auxquelles ils étaient associés, ont été remplacés sur le *lanceur Ariane par des dispositifs* – les gyrolasers – fruits de la lumière et de la fibre optique. En association avec quatre accéléromètres, qui mesurent les différentes accélérations auxquelles est soumise la fusée, et *trois de ces gyrolasers qui fournissent* des informations sur l'attitude et les mouvements du lanceur dans l'espace, on peut assurer la navigation de l'engin. Une fois traitées, les informations sont comparées avec celles *de la trajectoire de référence* préimplantée dans le système. Si l'ordinateur de bord décèle des différences, il ordonne la mise en action des vérins hydrauliques, qui commande l'orientation des tuyères des moteurs.

COMMENTAIRE

TOUS COUPABLES

Erreur de conception. Insuffisance de vérifications. Absence de bancs d'essais. Manque de transparence dans l'organisation du programme. Même si la commission d'enquête sur l'explosion du lanceur Ariane-5 n'avait vocation ni *« à jouer les tribunaux d'exception »*, ni *« à désigner des coupables »*, ses neuf membres se sont appliqués à pointer les dysfonctionnements d'une machine dont les pilotes n'ont pas toujours su dialoguer entre eux.

Les réflexions de certains dégageant leurs responsabilités sous *prétexte qu'ils avaient appliqué* à la lettre le cahier des charges en témoignent. Pris au pied de la lettre, cet argument est sans faille dans la mesure où le cerveau du lanceur est pratiquement le même que celui couronné de succès d'Ariane-4. La commission d'enquête l'a d'ailleurs reconnu et estime que l'architecture du système *« n'est pas en cause »*.

Cette attitude de défense ne saurait se perpétuer sans que chacun en pâtisse. Que personne parmi les ingénieurs et les décideurs n'ait remarqué que le problème du gui*dage et du pilotage d'Ariane-5* était mal analysé et que les essais nécessaires – et peut-être demandés ? – n'avaient pu être menés à bien est inquiétant. Tous sont *« coupables »*, comme l'a indiqué le directeur général de l'ESA, Jean-Marie Luton.

Le linge sale sera lavé en famille car il est maintenant de l'intérêt de tous de serrer les rangs pour qu'Ariane-5 prenne la suite enviée d'Ariane-4. Cette crise sera d'autant plus difficile à gérer que la concurrence s'organise et que le lanceur européen ne pourra pas être tiré *avant mars ou avril. En cette* période d'austérité budgétaire, l'échec du mois de juin va coûter environ 4 % – soit 1,6 milliard de francs – du coût total du projet. *Une somme « que l'ESA devrait financer sur d'autres programmes »* affirme, impitoyable le ministre allemand de la recherche et de la technologie, Juergen Ruettgers.

Jean-François Augereau

Des chercheurs au chevet du Vésuve

L'objectif est d'établir une tomographie sismique en trois dimensions du volcan

NAPLES
de notre envoyée spéciale

Le camp de base était installé à Terzigno, à *quelques* kilomètres de Naples. Vulcanologues, géophysiciens, responsables de la protection civile, soldats, étudiants ou simples volontaires venus de divers pays d'Europe : chaque jour, une véritable fourmilière de plus de 200 personnes s'installait devant une armée d'ordinateurs et d'appareils d'enregistrement. Dans le domaine des études sismiques, la campagne scientifique, *menée du 18 juin au 2 juillet*, représente un exemple de coopération internationale d'un niveau rarement atteint.

La France n'en était pas absente, puisqu'y participèrent, sous le patronage des ministères de l'éducation et de celui des affaires étrangères, et sous la responsabilité scientifique de Jean Virieux (Institut de géodynamique du CNRS, Sophia-Antipolis), des chercheurs de l'Observatoire de physique du globe de Strasbourg, de l'Ifremer et de l'Orstom.

Le but de cette campagne était d'établir une tomographie sismique en trois dimensions du Vésuve. C'est-à-dire une sorte d'échographie de la structure interne du volcan, à plus de 10 kilomètres de profondeur, obtenue grâce à l'analyse de la propagation des ondes *sismiques* qui la traversent. Une étude précieuse pour savoir quels matériaux se trouvent, et à quel niveau, dans le Vésuve, et tenter ensuite de déterminer la nature d'une éventuelle éruption à venir.

Pour réaliser cette étude, les scientifiques ont procédé à des explosions. Quatorze, de 250 à 800 kilos de TNT, effectuées à des distances comprises entre un et vingt kilomètres du cratère. *Leurs* ondes de choc, dirigées vers l'intérieur du volcan, ont été enregistrées par quelque 150 sismographes installés autour du Vésuve. Muni de canons à air comprimé, le navire océanographique français *Téthys* a lui aussi été mis à contribution pour effectuer plusieurs centaines de petits tirs en mer, dans le golfe de Naples, qui ont été analysés par *une vingtaine de stations sismiques*.

PROPAGATION DES ONDES

Car, si l'histoire des éruptions du Vésuve, volcan parmi les plus célèbres du monde, n'est plus à *écrire*, on ne sait toujours pas quel type d'éruption pourrait s'y produire à l'avenir. Ni sa dynamique interne, ni sa structure profonde ne sont connues. Ce qui revient à dire qu'il pourrait y avoir une coulée de lave, comme ce fut le cas dans la période la plus récente du volcan.

Ou encore une activité explosive, avec l'expulsion de nuages de gaz, de vapeurs incandescentes et de lapilli et fragments incandescents : de loin le type le plus dangereux d'activité volcanique, car rapide et difficile à éviter. Le plus célèbre exemple en fut la terrible éruption de 79 après J.-C, qui dé*truisit en deux jours* les villes romaines de Pompéi, Herculanum et Stabies.

Depuis 1944, le Vésuve est en repos, et son conduit obstrué. Il n'en reste pas moins, *par son imprévisibilité*, un des volcans les plus dangereux du monde, sur les pentes duquel vivent 700 000 personnes. D'où la surveillance constante *dont il est l'objet* (l'Osservatorio Vesuviano est le plus ancien des observatoires vulcanologiques), et l'élaboration d'un plan d'évacuation d'urgence de la région.

Ce plan, rendu public en septembre 1995, fait une grande part à la sensibilisation des populations locales. Il prévoit également de diviser la zone en cinq tranches de vulnérabilité. Ce qui devrait, sur le papier du moins, et avec tous les risques que cela peut comporter, permettre d'évacuer en temps rapide les communes les plus concernées. L'originalité étant le jumelage des villes à risque avec d'autres villes italiennes de la Péninsule qui assureraient l'hébergement des personnes évacuées.

C'est devant ce risque constant *que s'est mis en place, dès 1993*, le projet de tomographie 3D du Vésuve. Placé sous la direction du professeur Paolo Gasparini et sous la responsabilité scientifique du professeur Aldo Zollo (département de géophysique de l'université de Naples), celui-ci avait donné lieu, en mai 1994, à une première série d'expériences. Effectuée en deux dimensions à l'aide de trois tirs, cette étude de faisabilité a permis de mieux comprendre comment se propageaient les ondes sismiques.

Pour les experts, les résultats de *1994 ont donc été satisfaisants*. Selon le professeur Zollo, ceux de l'expérience de 1996 ne seront sans doute pas connus avant un ou deux ans. Ils devraient alors *donner lieu à une coopération européenne*, l'analyse des données devant être faite simultanément dans plusieurs laboratoires. Une première lecture de ces informations permettra d'établir une *« image simplifiée »* du volcan ; une seconde, plus fouillée, aboutira à une *« image fine »* de sa structure.

Marie-Claude Decamps

■ **ENVIRONNEMENT : la République russe de l'Altaï, située sur** une zone d'essais de missiles balistiques et sur la trajectoire des fusées tirées depuis le centre spatial de Baïkonour, aurait été polluée depuis les années 60 par la chute *de débris et de carburants spatiaux*, rapporte le journal russe *Trud*. Ces pollutions seraient à l'origine de l'apparition de nombreuses maladies – fièvres, anémies, désordres respiratoires – signalées par des médecins russes et américains.

VISITE DE CAPITALES D'EUROPE CENTRALE

Vague à l'âme à Bratislava

Les tourments de la drogue, l'américanisation de la culture, la dégradation des mœurs paraissent dérisoires aux dirigeants en regard des performances économiques

BRATISLAVA
de notre envoyé spécial

Dès la frontière austro-slovaque – si on vient de l'Ouest c'est le passage obligé, Bratislava étant à 45 kilomètres de l'aéroport de Vienne –, la couleur est donnée, avec une affiche géante alignant cinq postérieurs féminins caramélisés grâce à telle crème solaire. D'autres panneaux font la réclame des plages croates ou d'une boisson d'Atlanta. En quelques mètres, la Slovaquie a candidement décliné son nouvel idéal : sexe, sable et soda, le tout sous la houlette d'un gouvernement de ci-devant communistes mené par un ancien sportif converti au capitalisme, sosie brun du général Lebed. Tant de banalités dès l'arrivée donnent envie de rebrousser chemin...

Bellement installé, pour consolation, sur les bords d'un Danube vert Nil, dans un hôtel dont on vous a soufflé qu'il appartient à la concubine du premier ministre, vous n'êtes pas sollicité d'emblée, comme à Moscou ou Bucarest, par des hétaïres d'étage. Cependant vous trouvez dans votre table de nuit, à la place de la Bible, une boîte ornée de papillons roses déclarant en anglais : « *Condoms tchèques parfumés pour d'agréables sensations : arôme fraise* ».

Impossible de vérifier en ville si on peut y croiser, professionnelles ou non, d'éventuelles co-utilisatrices de la délicate attention hôtelière, car, cet été, le centre de Bratislava est affermé à un producteur américain pour la réalisation d'un film censé se dérouler à Vienne. Les trottoirs sont interdits, des rues barrées, il faut imaginer toutes sortes de détours pour se rendre à un point proche ayant eu le « privilège » d'être choisi comme un des décors de l'intrigue. La jeunesse locale, uniformément vêtue, malgré la chaleur, de jeans serrés et de chaussures montantes, est là, béate, affalée sur les barrières contenant le public. Personne ne proteste contre ce chambardement. En pleine Michalska, artère commerçante majeure, les vitrines d'un magasin de fringues *made in USA* ont été soumises à la loi du style grunge : les articles émergent d'un fouillis de papier hygiénique dérouié (mais vierge quand même) entre de vieux appareils sanitaires non décrassés. La jeune Gauche démocratique, mouvement d'opposition, n'a pas craint non plus, sous couvert de message politique, la scatologie, apposant partout des affiches où un homme nu assis sur un pot de chambre dit : « *Tout le monde défèque sur tout, nous non !* »

En cette cité musicienne où bustes et plaques rappellent Mozart, Liszt ou Dvorak, les seuls sons que l'on capte aujourd'hui proviennent de variétés anglo-saxonnes. Dans un *vinaren*, cave à vins traditionnelle, où la jeunesse se retrouve encore malgré la concurrence des fast-food, est-il possible d'entendre un air local contemporain ? La serveuse, beauté-type du cru, écarquille ses yeux très bleus sur fond de peau très blanche et de cheveux très noirs et, avec le ton de l'évidence répond : « *Mais on est branché sur Fun-Radio ! – N'existe-t-il pas, mademoiselle, des chanteurs slovaques modernes ?* » Après avoir farfouillé parmi un monceau de cassettes, elle passe un artiste national chantant en... anglais. En insistant encore, on obtient enfin des paroles slovaques sur rythme... yankee.

UNE « APPARENCE DE CHAOS »

Les vents de l'occidentalisation n'ont pas eu que des effets futiles : drogues, prostitution et délinquance juvéniles n'étaient pas inconnus dans l'espace communiste mais, à Bratislava, c'est après la fin de la soviétisation que ces fléaux ont fait irruption massivement. Dans cette capitale d'un demi-million d'habitants, selon des estimations médicales, douze mille mineurs absorbent à présent des stupéfiants d'Asie mineure et des Etats-Unis, ou tout bêtement des neuroleptiques bratislaviens.

« *Un gramme d'héroïne coûte plus de 1 000 couronnes et le salaire courant tourne autour de 5 000 couronnes. Tout est bon aux drogués, qui sont souvent des jeunes sans emploi, pour se procurer de l'argent, les vols d'auto mais également les assassinats* », raconte Sylvain Krcmery. Connu en banlieue sous le diminutif de « Sylvo », ce septuagénaire, médecin des affligés, vit et consulte dans une cité ouvrière. Vénérologue et radiologue formé à Prague et à Paris, il fut arrêté pour « *propagande catholique* » et passa quatorze ans dans des geôles communistes de sa patrie. Il a raconté en plusieurs livres comment il était parvenu à résister aux lavages de cerveau. Cette expérience est-elle applicable dans une nation en proie, aujourd'hui, à des maux que personne ici n'imaginait pouvant provenir du « monde libre » ? Sans aide aucune, même pas de l'Eglise, Sylvo mène un combat solitaire avec le seul soutien de l'opinion publique, de familles désemparées, de repentis hébergés à son cabinet lorsqu'ils ne savent plus où aller. L'espoir du vieux docteur, et des 10 % de catholiques bratislaviens pratiquant encore leur religion, réside dans « *une restauration des valeurs chrétiennes* ». Quelques signes, dont des centaines de baptêmes d'adultes et des dizaines de vocations religieuses, fouettent l'espérance de cette minorité qui, en réalité, est encore à la recherche d'une voie inédite permettant, en matière d'occidentalisation, de séparer le bon grain de l'ivraie.

« *Pour le moment, nous sommes perdus, nous ne savons comment agir face à l'américanisation, aux sectes étrangères, à la drogue, au culte de l'argent. Tout cela nous détruit et on se sent impuissant. Avec le communisme, on se réunissait secrètement, on résistait, on savait ce qu'on voulait. A présent, on est en plein brouillard...* », confie une enseignante à la sortie de la messe.

Dans le quartier chic, l'ancien porte-parole gouvernemental Thomas Hasala sourit de ce tableau : « *Allons, allons, tout ne va pas si mal ! Cette apparence de chaos, ce désarroi dureront encore cinq ou dix ans, le temps de nous adapter au monde, à la mondialisation. Déjà nos chiffres sont les meilleurs de l'ex-Europe soviétisée : 7,4 % de croissance en 1995 !* » Rendez-vous donc à Bratislava dans un lustre ou deux !

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Prochaine étape : BELGRADE



THIERRY D'ALBY

Un millier d'hectares de vignoble

BRATISLAVA
de notre envoyé spécial

Jadis, « *avant le communisme* », les Viennois appelaient Presbourg – la future Bratislava – leur « *guinguette favorite* ». Le tramway qui reliait les deux villes a été remplacé par une autoroute et les guinguettes sont volontiers des bars en sous-sol. Mais les crus slovaques, plutôt bien soignés par l'agriculture socialiste, souvent rendus ensuite aux anciens propriétaires, continuent de séduire.

La vigne, plantée par les Romains sur le *limes* danubien de leur empire, est présente encore de nos jours jusque sur la commune de Bratislava. Les quelques ceps parisiens de Montmartre font pâle figure à côté du vignoble bratislavien qui court sur un millier d'hectares dans la partie de la capitale escaladant les Petites Carpates. Le frankovka, rouge modérément capiteux, est présent sur maintes tables, mais les blancs mi-secs sont les plus consommés, surtout ceux des coteaux de Modra.

Ainsi le populaire silvan, délicatement corsé, fréquemment étendu de deux tiers d'eau pétillante, est avalé par les hommes dans les buvettes des marchés. Autre blanc, célèbre mondialement celui-ci, le tokay. Mais n'est-il pas hongrois ? Il est aussi slovaque, notamment grâce aux régions magyares que les découpages politiques ont attribué à Bratislava.

Liquoreux, avec une pointe d'amertume, le tokay est offert dès le début du repas. Ses étiquettes sont généralement en français : « *Produit de Slovaquie élevé dans nos caves* ». La touche de chez nous se retrouve également dans le fernet des Carpates. Inspiré par notre Fernet-Branca mais de goût différent, ce cordial d'Europe centrale à base d'herbes médicinales indigènes reste en vogue parmi les adultes.

Quant aux amateurs de boissons non alcoolisées, la Slovaquie presse pour eux des jus de cassis acides et onctueux, aptes comme le vin à arroser la tarte au pavot, spécialité qu'il est conseillé de ne manger que chez des amis de confiance...

J.-P. P.-H.

Carnet de route

● **Voyage.** Des vols permettent de relier Paris à Bratislava, mais des agences proposent des vols sur Vienne, situé à 45 kilomètres. Parmi elles on peut citer Air Sud dont le catalogue présente un week-end découverte de 3 jours incluant un vol Paris-Vienne-Paris, le transfert à l'hôtel et deux nuits avec petit déjeuner pour 3 710 francs en chambre double (tél. : 40-41-66-66). Il existe aussi des compagnies de bus qui assurent le trajet à Paris, Eurolines propose un aller-retour à 740 francs pour les moins de 26 ans (tél. : 49-72-51-51). Enfin le *train* relie la capitale de la Slovaquie, mais on peut choisir un Paris-Vienne (à partir de 800 francs), puis rallier Bratislava en bus. Pour les automobilistes, Pauli Voyages (tél. : 42-86-97-04) a sélectionné des hôtels pour des circuits à la carte dont les prix vont à Bratislava de 305 à 410 francs.

● **Consommer.** Les lieux de rencontre favoris des Bratislaviens sont les caves à vin, où on peut également goûter à la cuisine populaire à base de féculents et de porc. Signalons le Pod-Bastou (3 Bastova, tél. : [19-42] 73-31-765) et surtout le Prasna-Basta (11 Zamočnicka, tél. : [19-42] 53-34-957) dont les salles s'ouvrent sur les anciennes douves de la ville.

● **Lire.** L'ouvrage de François d'Orcival *Quand le Danube était noir* (Table ronde) reste malgré son ancienneté (1968) le texte en français le plus documenté sur l'histoire tourmentée de la Slovaquie au cœur de ce siècle. *Le Roman du Danube* (Plon et Presses Pocket) de Bernard Pierre et *Danube* (l'Arpenteur) de Claudio Magris sont d'excellents introducteurs pour tous les pays danubiens.

● **Voir.** A Bratislava chacun monte à l'énorme forteresse qui domine la cité et d'où l'on jouit d'une vue remarquable sur le Danube. Ne pas négliger pour autant le Palais primatial situé dans la ville basse. Construit en 1781, il abrite aujourd'hui le chef de l'Etat slovaque. On peut visiter cet édifice où, en 1805, Napoléon signa la paix de Presbourg, le plus glorieux de ses traités.

● **Renseignements.** Consulat de Slovaquie, 125, rue du Ranelagh, 75016 Paris, tél. : 44-14-56-00.

Nuages et éclaircies

UN FRONT ORAGEUX finit de traverser la France. Les hautes pressions situées sur l'Atlantique vont se renforcer sur le pays et les vents s'orientent au nord dans les basses couches, amenant de l'air plus frais sur une grande moitié nord. Une zone dépressionnaire sur l'Espagne va remonter un peu vers les Pyrénées, provoquant une dégradation orageuse dans le Sud-Ouest.

Jeudi matin, quelques orages isolés pourront finir d'éclater dans les Alpes et le Jura. Dans le Nord-Picardie, en Champagne et dans les Ardennes, le ciel sera très nuageux avec quelques pluies faibles près des frontières. Dans le reste de la moitié nord, les nuages seront assez nombreux mais il y aura tout de même quelques éclaircies. En Aquitaine et dans la région Midi-Pyrénées le ciel se voilera, le temps deviendra lourd et quelques ondées se produiront. Sur le littoral méditerranéen, le soleil brillera mais sera parfois voilé par des nuages élevés. Dans le reste de la moitié sud, le ciel sera peu nuageux.

L'après-midi, les nombreux nuages présents dans le Nord-Picardie, en Champagne, dans les Ardennes, en Lorraine et en Alsace se décaleront vers l'est. Dans les Alpes et le Jura, le risque d'ondées s'atténuera. En Aquitaine et en Midi-Pyrénées, le temps lourd donnera des ondées et il y aura un risque d'orage dans les Pyrénées. Ailleurs, nuages et éclaircies alterneront.

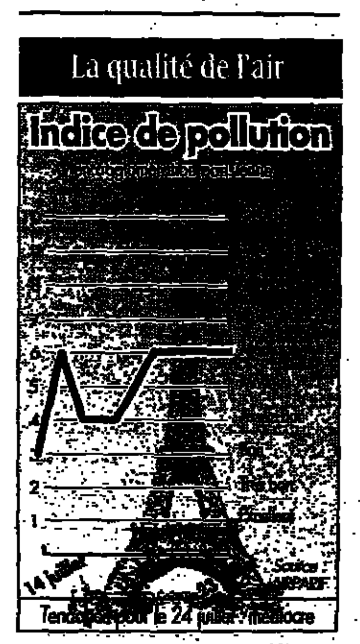
Côté températures, il fera 12 à 15 le matin dans la moitié nord, 15 à 19 dans la moitié sud et 20 à 22 sur le littoral méditerranéen. L'après-midi, le thermomètre indiquera 21 à 26 degrés dans la moitié nord et 24 à 29 degrés dans la moitié sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

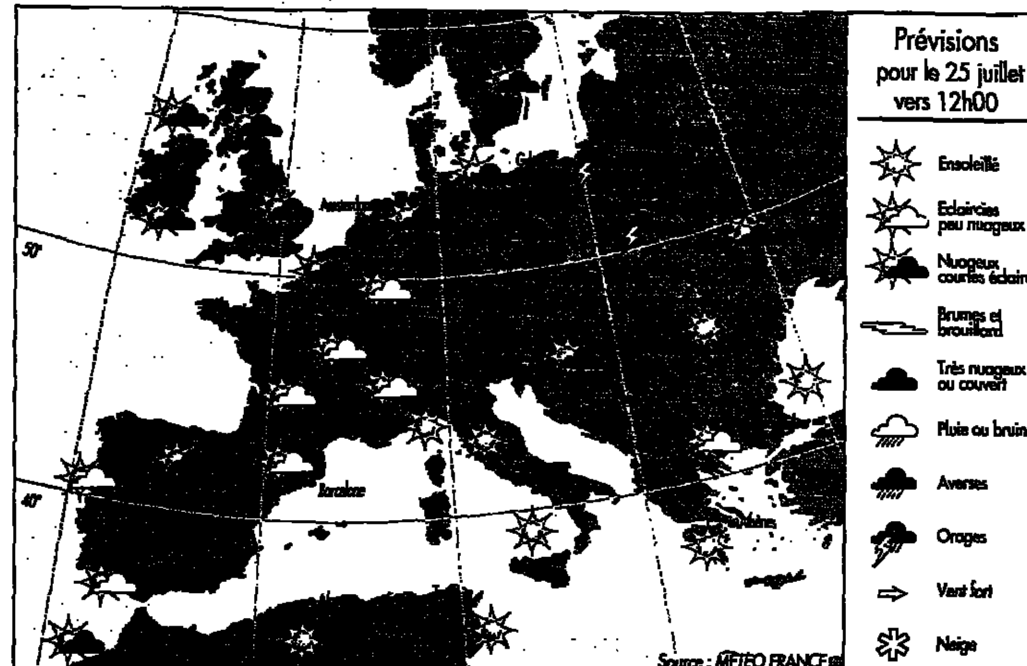


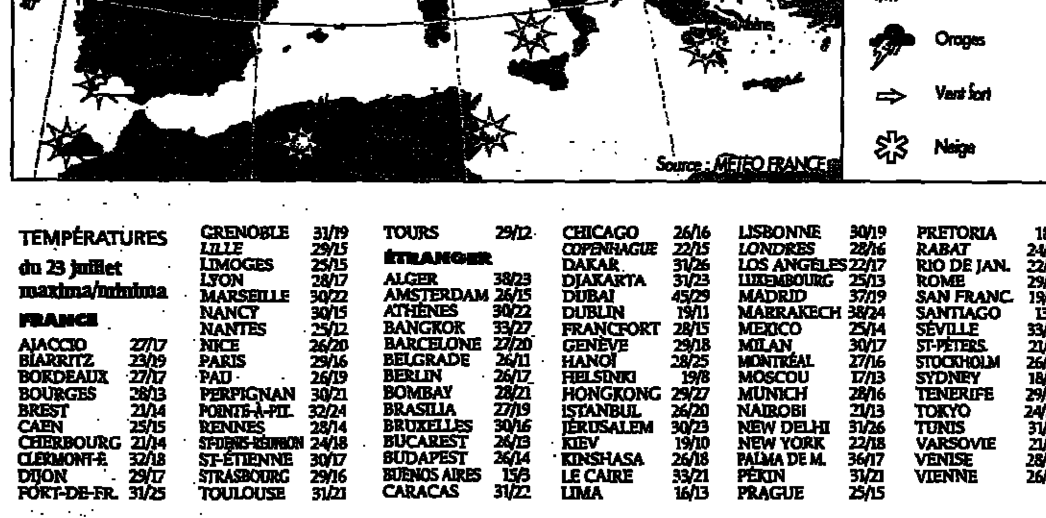
Prévisions pour le 25 juillet vers 12h00

La qualité de l'air



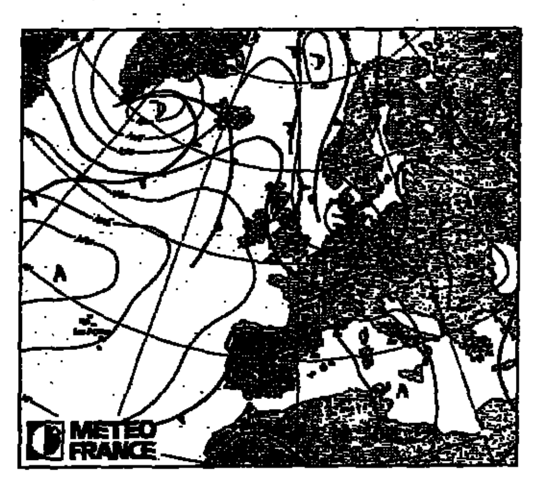
Tendance pour le 24 juillet : médiocre



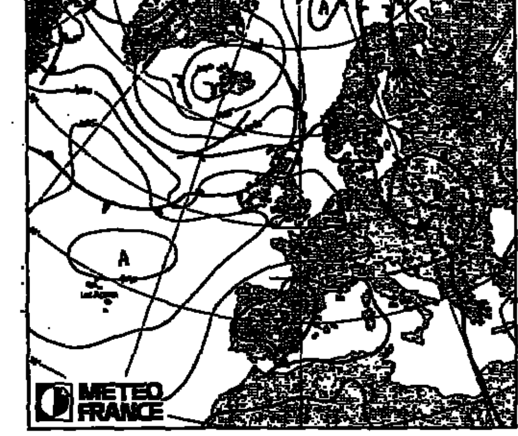


TEMPÉRATURES du 23 juillet maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	27/17
BIARRITZ	23/19
BORDEAUX	27/17
BOURGES	28/13
BREST	21/14
CAEN	25/15
CHERBOURG	21/14
CLERMONT-F.	32/18
DIJON	29/17
FORT-DE-FR.	31/25
GRENOBLE	31/19
LILLE	29/15
LIMOGES	25/15
LYON	28/17
MARSEILLE	30/22
NANCY	30/15
NANTES	25/12
NICE	26/20
PARIS	29/16
PAU	26/19
PERPIGNAN	30/21
POINTE-À-PIT.	32/24
RENNES	28/14
ST-DENIS-RÉUNION	24/18
ST-ÉTIENNE	30/17
STRASBOURG	29/16
TOULOUSE	31/21
TOURS	29/12
ÉTRANGER	
ALGER	38/23
AMSTERDAM	26/15
ATHÈNES	30/22
BANGKOK	33/27
BARCELONE	27/20
BELGRADE	26/11
BERLIN	26/17
BOMBAY	28/21
BRASILIA	27/19
BRUXELLES	30/16
BUCAREST	26/13
BUDAPEST	26/14
BUENOS AIRES	15/3
CARACAS	31/22
CHICAGO	26/16
COPENHAGUE	22/15
DAKAR	31/26
DJAKARTA	31/23
DUBAI	45/29
DUBLIN	19/11
FRANCFORT	28/15
GENÈVE	29/18
HANOÏ	28/25
HELSINKI	19/8
HONGKONG	29/27
ISTANBUL	26/20
JÉRUSALEM	30/23
KIEV	19/10
KINSHASA	26/18
LE CAIRE	33/21
LIMA	16/13
LISBONNE	30/19
LONDRES	28/16
LOS ANGELES	22/17
LUXEMBOURG	25/13
MADRID	37/19
MARRAKECH	38/24
MEXICO	25/14
MILAN	30/17
MONTRÉAL	27/16
MOSCOU	17/13
MUNICH	28/16
NAIROBI	21/13
NEW DELHI	31/26
NEW YORK	22/18
PALMA DE M.	36/17
PÉKIN	31/21
PRAGUE	25/15
PRETORIA	18/7
RABAT	24/19
RIO DE JAN.	22/14
ROME	29/14
SAN FRANC.	19/13
SANTIAGO	13/3
SÉVILLE	33/21
ST-PÉTERS.	21/13
STOCKHOLM	26/16
SYDNEY	18/10
TENERIFE	29/22
TOKYO	24/22
TUNIS	31/19
VARSOVIE	21/10
VENISE	28/19
VIENNE	26/16



Situation le 24 juillet, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 26 juillet, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Le sort de l'empire

DEUX interpellations, l'une sur l'Indochine par M. Jacques Baumel, l'autre sur l'Afrique du Nord par M. Quillici, ont été déposées à l'Assemblée constituante. Souhaitons qu'elles soient discutées avec le sérieux que le sujet comporte. Il ne s'agit de rien de moins en effet que du sort de notre empire d'outre-mer. Les constituants pourront tirer profit de ce débat pour la mise en œuvre de l'Union française encore en gestation.

C'est surtout dans ce domaine en effet – et domaine doit être pris *dans son sens propre* – qu'il importe de se garder de toute idéologie, nous ne disons pas de tout idéal. Il faut savoir ce que l'on veut : la IVe République peut rendre à ses possessions leur indépendance totale, les laissant libres de s'associer ou non à l'ancienne métropole. Elle peut considérer que les civilisations millénaires des peuples asiatiques, des peuples musulmans ou même des tribus de l'Afrique centrale peuvent, comme l'on dit « s'épanouir » à leur aise. Il lui faut alors retirer ses troupes et ses administrateurs, rapatrier ses colons et se désintéresser du reste. Elle recevrait alors, soyez-en sûrs, les compliments flatteurs mais non désintéressés d'une partie de l'univers, qui en même temps lui rirait au nez. Elle désavouerait ainsi l'ensemble de l'œuvre colonisatrice française, se résignerait à n'être plus qu'une toute petite nation dans l'Europe et le monde nouveaux. Mais le vide qu'elle aurait établi ne tarderait pas à être rempli par d'autres.

Ou bien il lui faut sauvegarder, en améliorant son statut, l'empire qu'elle a crée, et protéger les Français qui l'animent, l'œuvre qu'ils ont réalisée, en même temps que les autochtones. En d'autres termes, l'Union française sera une véritable union ou bien elle apportera un germe de séparation et de décadence.

Rémy Roure
(25 juillet 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6872

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■					
IV							■		
V			■		■			■	
VI					■				
VII	■							■	
VIII						■			■
IX		■							
X			■						■
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Commerçants qui se mettent en grève. – II. Femme qui *nous ressert toujours la même chose.* – III. *Ce qui la fait* est important. Sur l'Yvette. – IV. Un effet un peu ficelle. Conventions. – V. Pronom. Abréviation qui peut remplacer tout un code. – VI. Dieu. Pas admise. – VII. La cataire en est une. – VIII. Comme le feu quand on étouffe. Un métal radioactif. – IX. Archevêque anglais qui combattit une hérésie. – X. Participe. Bassin pour les plongeurs. – XI. Allonge. Facteur de soulèvement.

VERTICALEMENT

1. Un bleu qui n'est évidemment pas d'Auvergne. Ne vaut pas une brique. – 2. Ne monte pas à la tête quand elle est rouge. Note. – 3. *Un homme qui sut s'élever.* Montagne de Grèce. – 4. Ce n'est qu'un jeu. Pomper l'air. – 5. Rivière. *Endroit où l'on se découvre en entrant.* – 6. Major, est un peu juteux. Conjonction. – 7. Cachés. Pâturer comme un cerf. – 8. Personnage biblique. Aime les placements sûrs quand il est de famille. – 9. N'est séparée que par le Rhône d'une ville du même nom.

SOLUTION DU N° 6871

HORIZONTALEMENT

I. Pincettes. – II. Oreiller. – III. Ira. Atre. – IV. Daniel. – V. Sitologue. – VI. Lacéra. – VII. Poser. Su. – VIII. Onc. Glu. – IX. Snobions. – X. Têtu. Fier. – XI. Esse. Tête.

VERTICALEMENT

1. Poids. Poste. – 2. Irraisonnés. – 3. Néant. Scots. – 4. Ci. *Iole.* Bue. – 5. El. Elargi. – 6. Tlaloc. Loft. – 7. Têt. Gê. Unie. – 8. Erreurs. Set. – 9. Eaux. Ré.

Guy Brouty

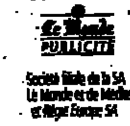
LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ

Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy

Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ *ITALIE.* Une grève de vingt-quatre heures du personnel au sol *paralysera les aéroports de Fiumicino* (Rome), Malpensa et Linate (Milan) toute la journée du vendredi 26 juillet. D'autre part la grève des bars et des restaurants de l'aéroport Fiumicino qui dure depuis deux semaines se poursuivant, la société des aéroports de Rome a mis en place des points de distribution d'eau minérale en raison de la forte chaleur qui règne dans la capitale. – *(AFP.)*

■ **CANADA.** Aux termes d'un accord de principe conclu entre le Canada et Hongkong, les futurs titulaires *de passeports de la région* administrative spéciale de Hongkong n'auront pas besoin de visa pour entrer sur le territoire canadien après le 1er juillet 1997, date à laquelle la colonie britannique repassera sous contrôle chinois. L'accord définitif devrait être signé à la fin du mois d'août ou au début de septembre. – *(AFP.)*

■ **THAILANDE.** Le tarif spécial Jubilé *de Thai Airways* à 3 990 francs l'aller et retour en classe économique est prolongé. Il sera à nouveau proposé du 19 août au 30 septembre.

■ **FINLANDE.** La compagnie aérienne finlandaise Finnair va acquérir quatre Boeing 757 en location-vente. Les appareils qui seront mis en circulation d'ici au printemps 1998 peuvent accueillir 219 passagers et disposent d'une autonomie de vol pour *les destinations* de vacances préférées des Finlandais telles que la *Méditerranée,* les îles Canaries, le Moyen-Orient, l'Inde et éventuellement l'Amérique. – *(AFP.)*

■ **GUIDE.** Les Editions du Mécène viennent de publier une version « guide » du livre de Patrice de Moncan, *Les Passages couverts de Paris.* Ce guide format de poche de 304 pages, vendu 120 F, s'intéresse à l'histoire et à l'actualité des passages et fournit la liste des commerçants qui y sont installés. – *(AFP.)*

■ **EUROPE.** Le trafic passagers des compagnies membres de l'association des compagnies aériennes européennes (AEA) a progressé de 6,2 % en mai. Les progressions les plus importantes ont été enregistrées pour le trafic vers l'Atlantique Sud (12,2 %), l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient (11,2 %). – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 26 juillet

■ ***LE QUARTIER CHINOIS*** *et ses* lieux de culte (55 F), 10 h 30 et 14 h 30, sortie du métro Porte-de-Choisy par l'escalator (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LE MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (55 F + prix d'entrée), 11 heures, 158, boulevard Haussmann (Paris et son histoire).

■ **LE QUARTIER DES HALLES** et l'église Saint-Eustache (50 F), 11 heures, devant la façade principale de l'église, côté rue du Jour (Claude Marti).

■ **LE QUARTIER LATIN** (37 F), *11 heures, devant l'entrée de l'église* Saint-Julien-le-Pauvre, rue Saint-Julien-le-Pauvre (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER PLAISANCE** (60 F), 11 heures, sortie du métro Plaisance côté escalier roulant (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : la peinture française du *XIXe siècle,* de *David* à Delacroix (33 F + prix d'entrée), *11 h 30 (Musées nationaux).*

■ **DE SAINT-ROCH AUX HÔTELS DE LA RUE sAINT-hONORÉ** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Tuileries (Paris pittoresque et insolite).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 14 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ ***LE VIEUX VILLAGE DE CHA-*RONNE** (55 F), 14 h 30, sortie du *métro* Porte-de- Bagnolet *côté* boulevard Mortier (Europ explo).

■ **BAGATELLE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, à l'entrée du parc, côté pelouse d'entraînement (Monuments historiques).

■ ***L'ÉGLISE SAINT-BERNARD-*DE-LA CHAPELLE** et le quartier de la *Goutte-d'Or (37 F), 15 heures,* sortie du métro Château-Rouge côté escalator (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LE VILLAGE DES BATIGNOLLES** (50 F), 15 heures, sortie du métro Brochant (Paris passé, présent).

■ **LES PLUS BEAUX PASSAGES COUVERTS** dans Paris (50 F), *15 h 30, 31 bis,* rue du Faubourg-Montmartre, entrée du passage Verdeau (Claude Marti).

JEUX

LOTO SPORTIF
RÉSULTATS OFFICIELS
MATCHS DU JOUR :
5

ART La Fondation Mona-Bismarck à Paris présente plus de cent vingt *dessins méconnus* de Matisse, que l'artiste a réalisés à la fin de sa vie, *quand il logeait* à l'Hôtel Régina, sur *les hauteurs de Nice.* ● *PARTANT* D'ÉTUDES de visages des petits-enfants du peintre, et en puisant dans les collections des héritiers, Pierre Schneider a conçu une exposition *majeure de la saison. On y voit* des visages réduits à leur plus simple expression, dont il ne demeure souvent que la face, pour mieux traduire un caractère, une individualité. ● *LE MUSÉE* Matisse de Nice, de son côté, a réuni des œuvres de Bonnard et de Matisse *pour rétablir leur* dialogue pictural, à titre posthume et mieux les comparer. L'idée est bonne, mais le résultat trop court, par manque de tableaux. La question du nu et celle des rapports entre dessin et couleur s'en *trouvent occultées.*

Le portrait selon Matisse : des faces réduites à une physionomie

Une exposition remarquable fait découvrir plus d'une centaine de dessins méconnus, que l'artiste a réalisés à la fin de sa vie, en même temps que ses fameuses gouaches découpées. Ces visages posent avec acuité les questions de la ressemblance et de l'analyse psychologique

VISAGES DÉCOUVERTS 1945-*1954, Fondation Mona-Bismarck,* 34, avenue de New-York, 75116 *Paris. Tél. : 47-23-38-88.* Jusqu'au 7 septembre.

En 1950, Matisse avait quatre-vingt-un ans. Pour le Nouvel An, qui était aussi son anniversaire, il invita trois de ses petits-enfants à lui rendre visite à l'Hôtel Regina, à Nice. Là, il les reçut dans son lit et, pour s'occuper, dessina leurs portraits au plafond de sa chambre, avec *un fusain fixé* au bout d'une perche. A partir de cet épisode allégorique – *le* vieux maître traçant les visages de ses descendants –, à partir des séries d'études qu'il fit d'après les visages de Jacky, Claude et Gérard et en puisant pour l'essentiel dans les collections des héritiers de Matisse, Pierre Schneider a conçu l'une des expositions majeures de l'été.

Il y a là, accrochés simplement dans quatre pièces trop ornées d'un *hôtel particulier, plus de cent vingt* dessins exécutés durant l'ultime décennie de la vie de Matisse. La plupart sont montrés pour la première fois, et tous traitent d'un seul et même motif, le visage humain. Ce ne sont pas tous des portraits, puisque figurent des études pour la chapelle de Vence, mais le portrait n'en domine pas moins de très haut – le portrait, ses exigences, ses difficultés. *Une évidence s'établit* : contrairement à ce que l'on a pu croire, le dernier Matisse n'est pas uniquement le praticien des gouaches découpées, l'artiste qui invente de découper avec des ciseaux dans des papiers de couleur et de renouveler ainsi l'art de la frise et du panneau décoratif. Tout en accomplissant cette métamor*phose finale, tout en découvrant un* procédé tel que le trait devient coupure et que le chromatisme gouverne la composition, Matisse dessine.



COLLECTION PARTICULIÈRE, SUCCESSION H. MATISSE

« Masque mélancolique », 1947

Dans son fauteuil, dans son lit, au fusain, à l'encre, à la plume, au pinceau, il dessine sans se lasser. Quoi ? Plus guère de nus, plus guère de ces modèles aux volumes *abondants qu'il aimait auparavant* à changer en odalisques complaisantes. *Quoi ?* Des visages. Le cou, les épaules, le vêtement sont à peine mentionnés. Le plus souvent, ils ont disparu et il ne demeure que la face, le trois quarts ou le profil, l'exercice du portrait réduit à l'analyse et la *représentation d'une* physionomie, donc d'un caractère, *donc d'une individualité.*

Celle-ci se défend. Elle résiste. Elle ne se livre pas. Elle se dérobe. L'expression se modifie. Le motif humain ne se fige ni dans une pose ni dans un sentiment ; il bouge, ses pensées changent d'instant en instant. Face à lui, le dessinateur n'a que son oeil, sa main, sa feuille et un morceau de charbon de bois. L'un des modèles, Jackie Matisse, a *décrit ses séances, poursuites* et captures à toute allure : « *Le matin, mise en train au fusain avec une étude* [comme des vocalises, dira-t-il]. *L'après-midi, des dessins au trait rapide, concentration absolue. L'expression enregistrée, il devient médium. Lydia change le papier sans souffler mot, prestement, pour n'interrompre ni pensée ni rythme. La progression est implacable.* »

Les séries les plus passionnantes sont celles qui réunissent aujourd'hui encore plusieurs feuilles de la même suite, telles les six *versions de Jacky à la plume* et à l'encre de 1947. Elles ont été précédées par un grand fusain vu de face qui met en place les formes essentielles comme une structure fixe. Viennent les encres. Pour chacune, le point de vue et l'attitude du modèle se modifient : de trois-quarts droit et renfrogné, de face et à demi souriant, de profil et agacé, à nouveau de face et inquiet. Tout *tient à presque rien, à la courbe* de la lèvre inférieure qui gonfle ou s'étire, à la position du menton et aux yeux. Pour ceux-ci, l'économie des moyens est à son comble : deux ovales minces et dissymétriques et, en guise de pupille, un gribouillage. Cela suffit pour que celui qui observe *perçoive, cinquante* ans plus tard, ce qu'était alors la jeune fille *qui, tantôt impatiente et tantôt stupéfaite*, posait pour son grand-père.

On pourrait reprendre la même analyse à propos de Lydia, de Katia, d'Eva, de Nadia, d'Ida, de Patitcha, de Paul, de Gérard, de Claude et des anonymes qui se sont assis une fois ou cent fois devant Matisse. La stratégie de conquête ne varie pas, organisée en trois moments distincts : d'abord l'exploration qui permet le relevé méthodique et *complet des particularités et accidents* caractéristiques ; puis les variations qui s'enchaînent feuille après feuille et développent dans le temps ce qui demeurait sous-entendu *et définissent une psychologie* du modèle ; enfin, mais non pas systématiquement, l'exercice ultime de réduction du visage à une sténographie épurée à l'extrême, présence réduite à un signe et un masque tracé au pinceau en quelques courbes.

> L'expression se modifie. Les pensées changent. En face : le dessinateur, son œil, sa main, sa feuille, et un morceau de charbon de bois

Voilà pour la manière dont, selon Matisse, il convient de procéder *afin de déduire de l'examen d'une* tête le plus grand nombre possible *de conclusions. Voilà ce qui fait de* lui, dans cette période, le contemporain de *Picasso* et de *Giacometti.* Tous trois, alors que le mouvement général des idées esthétiques est à l'abstraction, s'obstinent à faire poser et faire des croquis. Il n'est pas anodin que, désormais, ces croquis intéressent de plus en plus et que les portraits de Matisse soient exposés cet été et ceux de Picasso à *l'automne.*

Autre point commun, en dépit *des différences immenses de style :* ils n'idéalisent pas, ils singularisent. De Picasso et de Giacometti, il est inutile de le dire. De Matisse, cette passion de la vérité individuelle est moins attendue. Dans les années 20, il s'est laissé aller souvent au plaisir du stéréotype et de la beauté anonyme de modèles parfaits. Il a peint des figures de convention et des créatures de rêve. *Les portraits dessinés* annoncent, à partir des années de la guerre, une réforme radicale. *Il* reste, sans doute, quelques icônes à l'ovale divin, au nez droit, aux yeux de madone, mais l'humain l'emporte.

L'humain, c'est Eva aux pommettes et à la mâchoire inférieure *saillantes qui* la font ressembler à ces masques esquimaux que Matisse *copie avec délectation, allant* jusqu'au portrait-charge et la caricature grotesque. *L'humain*, c'est Katia qui ne se ressemble pas d'une feuille à l'autre, selon l'angle de vision choisi, en raison d'une étrange dissymétrie dont aucune série n'épuise la complexité et les ressources. C'est aussi la tête de Matisse lui-même, dont autoportraits successifs composent une collec*tion troublante de changements* à vue. En 1941, le maître, le profes*seur aux lunettes rondes et* à la bouche sévère se regarde dans la glace non sans quelque satisfaction. En 1945, il ne se prend pas au sérieux, joue avec son effigie, et il lui arrive même de sourire de sa dignité et de son grand âge.

A lui, la conclusion, tirée d'un texte paru l'année même de sa mort, en 1954 : « *L'étude du portrait paraît oubliée aujourd'hui. C'est pourtant une source d'intérêt inépuisable pour celui qui en a le don ou simplement la curiosité. On pourrait dire que le portrait photographique est suffisant. Pour l'anthropométrie, oui, mais pour l'artiste à la recherche du caractère profond d'un visage, il en va autrement : la consignation des traits du modèle décèle des sentiments inconnus bien souvent du sourcier même qui les a mis à jour.* »

Philippe Dagen

Le dialogue avec Bonnard, entre rivalité et amitié

MATISSE-BONNARD, UNE AMITIÉ, Musée Matisse, 164, avenue des Arènes, 06000 Nice. Tél. : 93-81-08-08. Jusqu'au 27 octobre.

NICE

de notre envoyé spécial

Ce fut l'un des exercices de style préférés de la critique d'art française pendant plusieurs décennies : le parallèle de Matisse et de Bonnard. Dès 1905 et le scandale des fauves au Salon d'automne, il se trouva un commentateur pour comparer le délicieux et érotique *Sommeil* de Bonnard – « *la lumière blondit précieusement le bas du corps, vient mourir sur les reins* » – et les toiles que Matisse *avait rapportées de Collioure* – elles « *ont l'aspect d'exposés de théorèmes* ». Ce commentateur était André Gide. Il inaugurait une tradition abondante, à laquelle, parmi bien d'autres, Apollinaire sacrifia plusieurs fois, donnant la préférence tantôt à l'un, tantôt à l'autre, au gré des Salons et de son humeur.

Réunir des œuvres des deux champions et en faire une exposition qui se veut dialogue ou duel est donc une bonne idée. Il convient alors de rappeler quelle amitié lia les peintres quand ils voisinèrent sur la Côte pendant l'entre-deux-guerres et l'Occupation, Matisse à Nice et Bonnard au Cannet, qu'ils s'écrivirent souvent et échangèrent des toiles, chacun épiant et enviant l'autre. Il n'est pas moins nécessaire de montrer quels sujets ils eurent en commun, baie des Anges et baie de Cannes vues par la fenêtre, jardins, palmiers et nus féminins. Matisse les allongeait sur un sofa, Bonnard dans une baignoire ; ou bien, ils les asseyaient dans des fauteuils, le peignoir entrebaillé, l'air mélancolique ou absent. Jusque dans l'amour des natures mortes *compliquées et colorées, ces deux héritiers de* Cézanne communiaient, manière polie de dire *qu'ils rivalisèrent durant quarante ans.*

Tout, donc, justifie qu'ils se retrouvent à titre posthume et reprennent leur conversation picturale. Le malheur est que, pour que cela soit, il faudrait une exposition *plus fournie et plus logiquement disposée que* celle qu'accueillent trois salles du Musée Matisse. Assurément, elle compte quelques œuvres excellentes – il serait étrange qu'il en soit autrement étant donné la qualité des protagonistes.

LE TRACÉ INCERTAIN

L'exposition révèle même des Bonnard méconnus, deux panneaux décoratifs pseudo-mythologiques et des gouaches irrésistibles d'éclat et de suavité. Les derniers paysages du Cannet, poudroiement de touches colorées, et les effets de cieux sur la mer poussent l'art de Bonnard à son plus haut point, qui n'est pas virtuosité *mais aventure* poursuivie jusqu'au point où le motif s'émiette *et s'évanouit et où l'équilibre chromatique* détermine l'œuvre, au mépris de l'observation *d'après nature – expérience matissienne.*

Ces plaisirs ne suffisent pas à faire oublier ce que l'exposition a de syncopé et ce qu'elle passe sous silence, à commencer par la question du nu. Elle ne traite pas mieux des rapports entre dessin et *couleur*, aussi problématiques chez les deux artistes. Matisse tend à les régler en durcissant *le dessin*, en le rendant plus tranchant, ce qui l'incite à simplifier les formes et à renforcer les contours. Bonnard, à l'inverse, cherche un nouveau dessin, un tracé tremblant et incertain dont les vibrations annoncent la palpitation de la lumière et des tons, un dessin non contraignant et vaporeux qui se borne à indiquer l'emplacement des objets dans l'espace et ne construise pas une perspective.

Il eût été instructif de juxtaposer les feuilles des carnets de Bonnard, aux notations elliptiques, et les croquis de Matisse, si résolus. *Il n'eût pas été inutile non plus de consacrer* aux autoportraits une section qui ne se réduise pas à *deux œuvres qu'il* est à peine légitime de comparer, trop différentes de technique et d'inspiration. Une nouvelle exposition serait nécessaire, dont celle-ci n'aurait été que l'introduction décevante.

Ph. D.

A Avignon, une « Cerisaie » revisitée par deux explorateurs de Tchekhov

Les Bulgares Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev abordent avec succès l'ultime pièce du dramaturge russe

LA CERISAIE, d'après Tchekhov. Texte français d'André Marcowicz et Françoise Morvan. Mise en scène : Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev. Avec Magali Léris, Isabelle Cagnat, Anne Le Guernec, Frédéric Leidgens, Jean Alibert, Arnaud Carbonnier, Mathias Agral, Cécile Bouillot, Fabrice Bénard, Natalia Dontcheva, Jacques Herlin, Sava Lolov et Mikhaël Dontchev. Théâtre municipal, jusqu'au 26 juillet, à 21 h 30. Tél. : 90-14-14-14.

C'est sur un quai de gare que commence cette *Cerisaie*, quand *tout est fini pour* Lioubov Andreevna. Sa maison d'enfance a *été achetée par* Lopakhine, *le* fils de moujik devenu riche. Lioubov Andreevna et les siens ont pris la couleur de l'errance : vêtus de noir, silencieux, assis les uns contre les autres, scellés dans l'attente du train qui tarde, ils ressemblent à tous ceux que les guerres du siècle ont chassés de leur terre.

Seul dans ce tableau figé, Lopakhine s'agite. Il est venu à la gare avec du champagne. *Il est gai*, et mal à l'aise. Il voudrait fêter le départ, et se faire pardonner d'être le nouveau maître de la cerisaie. Lioubov Andreevna lui oppose un *refus glacé*. Pour elle, il est l'homme du désastre – la perte de sa maison que *seul un miracle* pourrait effacer. Ce miracle va advenir, par l'entremise de Charlotte, la gouvernante. Elle opère un tour de magie, qui permet à Lioubov Andreevna de retourner une dernière fois dans la cerisaie, et – qui sait ? – *d'y vivre autrement.*

Ce début de *La Cerisaie* a été imaginé par Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev, metteurs en scène bulgares qui dirigent pour la première fois des comédiens français. Dans la pièce, Lioubov Andreevna *commence par retrouver* sa maison, et finit par la quitter, après qu'elle a été achetée par Lopakhine. Le changement de perspective est un choix qui s'impose après une longue fréquentation d'Anton Tchekhov.

Depuis sept ans, Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev auscultent son œuvre. Avec *La Cerisaie*, ils abordent son ultime pièce, considérée comme son testament. Mais ils ne versent pas dans la nostalgie. C'est la vie qu'appelle Tchekhov à travers ses personnages. Que *Lioubov Andreevna* et les siens reviennent à la cerisaie ne signifie pas qu'ils vont changer le cours de leur histoire. Ils vont la revisiter, comme s'ils s'arrêtaient au bord d'une route pour songer au chemin parcouru.

Il n'y pas de cerisiers, ni de chambre d'enfant, dans le décor *d'Ivan Dobtchev. Le plateau est un* pan incliné sur fond d'un horizon sans fin : une sorte de tapis volant sur lequel veillent les anges tutélaires des ancêtres. Les personnages sont entre ciel et terre, dans un no man's land où la lune semble immense, et les cœurs frappés de stupeur. Lopakhine *(Jean Alibert), d'ordinaire* sûr de lui, tremble un peu dans son costume de nouveau riche.

Lioubov Andreevna (Magali Léris) affiche la fermeté d'un amour qu'elle sait sans issue. Varia (Anne Le Guernec) pleure de n'être pas *aimée* par Lopakhine, l'étudiant Trofimov (Arnaud Carbonnier) clame sa fierté, *Gaev* (Frédéric Leidgens) s'efface derrière son rôle de frère aimant, et Firs (Jacques Herlin), le vieux serviteur, promène ses paupières closes sur la maisonnée. C'est Charlotte (Cécile Bouillot) la plus active : avec ses acrobaties et son visage maquillé pour le cirque, elle tente d'entraîner son monde. En vain. Car chacun découvre, au fil du temps retrouvé de *La Cerisaie*, que la vie masque une existence secrète.

Cette mise au jour de la destinée rend troublante la mise en scène de Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev. *Leur spectacle* s'infiltre dans les replis de la conscience. C'est un moment où le théâtre en appelle à chacun dans la salle. Il faut se laisser aller pour l'apprécier. Alors souffle le vent léger d'une morale qui suggère qu'aucune cerisaie ne peut mourir, si le désir de vie demeure. C'est ce que *dégagent* les personnages quand l'ultime tableau les ramènent sur *le quai de la gare*, d'où ils partiront cette fois sinon sereins, du moins conscients.

Brigitte Salino

Deux pour un théâtre

Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev ont fondé la troupe du **Sfumato en 1989, après avoir, l'un et l'autre, signé des mises en scène dans différents théâtres de Bulgarie. Leur troupe, subventionnée, dispose d'une salle dans les combles du Théâtre national de Sofia, où les deux metteurs en scène poursuivent un travail d'exploration des formes : pour eux, la scène est régie par des lois poétiques, presque mystiques. Margarita Mladenova est venue pour la première fois en France en 1991, à l'invitation du Festival d'automne, pour montrer *Post-Scriptum*, spectacle inspiré de *La Mouette* de Tchekhov. En avril 1996, le Sfumato a présenté *Oncle Vania* et *Les Trois Sœurs*, dans le cadre du festival Passages, à Nancy. Le travail sur *La Cerisaie* est né d'une longue collaboration entre des comédiens français et les metteurs en scène bulgares, qui travaillent pour la première fois dans une autre langue que la leur.**

Le premier long-métrage de Peter Greenaway sort enfin sur les écrans français

The Falls. Un concentré avant-gardiste d'excentricité typiquement britannique

Précédant de deux ans la sortie de *Meurtre dans un jardin anglais*, *The Falls* expérimente la vision minimaliste du cinéma qu'entretient Peter Greenaway. Une longue et étrange histoire autour du sort de quatre-vingt-douze personnes victimes d'un événement inconnu et néanmoins catastrophique dont les noms commencent par les quatre lettres *f, a, l, l*. Le film est projeté en France quinze ans après son tournage.

Film anglais de Peter Greenaway. 1980. (3 h 05.)

« Orchard Falla, jeune homme de sexe masculin parlant capistan, souffre des dents en permanence, d'anémie sévère et de carence en moelle... » Ainsi commence la première des quatre-vingt-douze biographies imaginaires énumérées par *The Falls* : quatre minutes en huit plans fixes (un fond noir, une bâtisse en bord de mer prise sous différents angles, un gros plan d'oiseau mort, le scintillement de la mer sous un ciel noir).

Réalisé en 1980, le premier long métrage de Peter Greenaway expose son principe en ouverture, par le déroulement sur l'écran du texte prononcé en voix off : les quatre-vingt-douze personnes dont il sera question ont pour point commun d'avoir un nom commençant par les quatre lettres *f, a, l, l* et figurent parmi les dix-neuf millions de victimes recensées dans l'annuaire édité par la commission du Violent Evénement Inconnu. Suivent quatre-vingt-douze petits films d'une longueur de cinq secondes à cinq minutes qui relient Orchard Falla à Anthior Fallwaste, en une chaîne dont les maillons sont constitués de fonds noirs numérotés. A travers elle, dite par la voix off parodiant celle des documentaires de la BBC, une histoire prend forme.

UN UNIVERS MUTANT

Fourmillant de détails accréditant l'impression de réalité (noms propres, noms de lieux, sigles divers, cartes et plans, interviews, témoignages, archives), l'histoire n'en demeure pas moins relativement floue. L'essentiel du propos consiste, de fait, à mesurer les effets pour le moins saugrenus (de l'immortalité à l'atrophie de certaines parties du corps, en passant par la naissance d'une pléthore de langues inconnues) d'une *catastrophe naturelle indéterminée* sur une population qui paraît entretenir un lien particulier avec la gent ailée.

Cet univers mutant permet à Greenaway d'aligner quelques thèmes et procédés de prédilection. Ici, les oiseaux, le vol humain, l'eau. Là, l'autoréférence, la structure contraignante. Le cinéaste évoque, au demeurant, l'influence du minimaliste John Cage dans la conception du film, tandis que la musique qu'on y entend, signée de son compositeur attitré Michael Nyman, est organisée en quatre-vingt-douze variations successives d'un même morceau, lui-même basé sur un passage d'une symphonie concertante de Mozart. Au final, un film volatil ironiquement composé de chutes (*falls*), dont le délire foisonnant et froid pourrait se réclamer d'un Hitchcock revu et corrigé par Wittgenstein.

Digne de celles qui sont imaginées par les grands faussaires de la réalité (de De Quincey à Borges, en passant par l'auteur des *Vies imaginaires*, Marcel Schwob), cette organisation caractérise déjà les courts métrages antérieurs du réalisateur. Sept d'entre eux, réalisés entre 1973 et 1978, sont également visibles sous la forme de deux programmes distincts : *Intervals/Dear Phone/Vertical Features Remake* et *Windows/H Is for House/Water Wrackets/A Walk through H*. L'ensemble procure non seulement l'occasion de découvrir des films inédits du réalisateur, mais illustre, de surcroît, ce que l'on pourrait appeler sa « première période », inaugurée avec l'essor du cinéma expérimental anglais (Peter Gidal, Steve Dwoskin...) et annonçant le développement d'une œuvre révélée au grand public par le deuxième long métrage du réalisateur, *Meurtre dans un jardin anglais* (1982).

A la fois plus austères (pour le dire gentiment) et moins picturaux que ceux qui ont forgé ultérieurement la réputation de Peter Greenaway, ces premiers films se rattachent à une tradition d'excentricité si typiquement britannique qu'on peut s'inquiéter de leur réception en France. Greenaway aurait-il à l'avance tranché la question dans la biographie numéro trente-huit de *The Falls*, consacrée à Astrahame Fallbute ? On y apprend que *« la France a été relativement préservée du Violent Evénement Inconnu »*. Cette immunité serait liée à l'important quota de victimes fourni par le pays du temps des pionniers de l'aviation ou bien alors, autre explication, *« c'est la langue française qui serait en cause »*.

Jacques Mandelbaum

« Independance Day » pulvérise les records d'affluence aux Etats-Unis

NEW YORK
de notre correspondant

« J'ai toujours rêvé de botter le cul de E.T. », lance narquois le pilote incarné par Willy Smith dans *Independance Day*, avant de partir à l'attaque de soucoupes volantes larges comme la moitié d'une capitale. L'exploit ne paraît plus hors de portée. Dernière invasion d'extra terrestres en quête d'une guerre froide à réchauffer, le film de Roland Emmerich et Dean Devlin (réalisateur et producteur de *Stargate*) a déjà tordu le cou aux dinosaures. Sorti le 4 juillet (Fête nationale), *Independance Day* (surnommé *ID4*) aura, en moins de vingt jours, franchi la barre des 200 millions de dollars de recettes (*Jurassic Park* en avait mis vingt-trois pour atteindre cette somme).

ID4 revient pourtant de loin. Chaque été nous valant *« du bon, du nul et du Schwarzenegger »* (David Ansen dans *Newsweek*), partaient cette année favoris, outre *Eraser* (Arnold), le *Twister* de Jan de Bont et *Mission impossible*, de Brian de Palma, avec Tom Cruise. Avec ses 65 millions de dollars de budget, *ID4* faisait figure de parent pauvre : de plus, avec des effets spéciaux alliant ordinateurs et bricolage, il se posait en « hommage » aux séries B de science-fiction des années 1950 (du type *La Guerre des mondes*).

La destruction de la planète n'étant pas porteuse d'accords juteux avec Mattel ou McDonald's, la Fox, distributeur d'*ID4*, joua la carte de l'astuce. Diffusé fin janvier 1996, pendant le Superbowl, un premier clip publicitaire pulvérisait, d'un coup de rayon vert, l'Empire State Building et, surtout, la Maison-Blanche. Railleur, le public était rallié, les autres studios prenaient la fuite. La Fox renforçait son avantage : dans les grandes villes, les autobus affichaient sur leurs flancs : *« 3 juillet. Demain, finies les heures de pointe. »* Dès sa sortie, *ID4* battait le record du premier jour, du premier week-end, de la première semaine. Il fera bientôt partie des dix meilleures recettes de tous les temps.

Battra-t-il *E.T.* ? Sera-t-il le champion toutes catégories ? En dollars et prix des places constants, l'honneur revient à *Autant en emporte le vent*.

Henri Béhar

Le Festival MIMI réussit son installation à Arles

Ses organisateurs défendent les couleurs des musiques méconnues

ONZIÈME FESTIVAL MIMI, au Théâtre antique d'Arles. Avec Tactile, Peter Blegvad Trio (le 24) ; Les Sculpteurs de vinyle, The Amoebic Ensemble (le 25) ; Sarband, Louis Sclavis Sextet (le 26). Tél. : 90-18-41-20. 50 F par soirée, ou abonnement 100 F.

ARLES
de notre envoyé spécial

Le onzième festival du Mouvement international des musiques innovatrices (MIMI) s'est déplacé, à une vingtaine de kilomètres de son lieu d'audaces préféré, l'étang des Aulnes, près de Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône). On est à Arles, au Théâtre antique. Au cœur d'une ville donc, quand, à l'étang des Aulnes, le mimiste pouvait trouver dans l'isolement une raison supplémentaire de poursuivre son engagement en faveur de musiques méconnues parce que peu ou mal diffusées en dehors de quelques réseaux.

Ferdinand Richard (fondateur du festival) avait envie depuis quelque temps que le MIMI bouge. Bassiste, chanteur (avec le regretté Etron Fou Leloublanc, duettiste aventureux avec le saxophoniste Bruno Meillier, membre du trio épatant Ferdinand et les philosophes), grande gueule notoire au sein d'une multitude de structures de réflexion – il était, début mai à Turin, aux rencontres du Forum des réseaux culturels européens –, Ferdinand Richard sentait que le MIMI prenait des habitudes. Ce qui ne pouvait coller avec ces musiques du monde entier accueillies ici où viennent se télescoper des remises en question, des idées novatrices sur des genres codés – jazz, rock, musique contemporaine, folklore, expérimentation sonore... Bien sûr, il y aura quelques nostalgiques d'un étang et d'une pelouse ombragées où musiciens et public se retrouvaient, mais le Théâtre antique d'Arles semble bien, dès ce premier soir, être devenu un défi réussi.

INFLUENCE DE ZAPPA

La scène, en demi-lune, reste proche des spectateurs ; le lieu, en plein air, fermé par des gradins avec des chaises en plastique permet l'attention. Et le public mimiste est l'un de ceux où l'écoute se fait souvent palpable. La ville du maire Michel Vauzelle (PS) sort des Rencontres internationales de la photographie, puis du festival Rencontres du Sud ; le 27 juillet, Phonurgia Nova organise une nuit pour le centenaire de la radio, un festival de cinéma péplum suivra. Le MIMI s'intercale hors de toute idée de promotion industrielle, sans caresser le tourisme dans le sens du poil, fidèle à des exigences artistiques. Arles a tout à y gagner.

C'est le trio hollandais Braaxtaal qui ouvre la Nuit du massage mental. Il y aura d'autres nuits jusqu'à vendredi 26 ; celle du Cadeau des Balkans, une Nuit pop, une autre des Riches Héritiers et même celle du conseil général. A la tête de Braaxtaal, un grand escogriffe, Jaap Blonk, poète, chanteur, fou furieux, bête de scène, voix invraisemblable évoluant dans tous les registres. Avec lui, le batteur Theo Bodewes, manie tambours et couvercles de casserole, objets divers, petites percussions. Reste un clavier, tenu par Rob Daenen. Il en sort des trouvailles simples quand tout les claviers électroniques se contentent d'une standardisation monotone.

Braaxtaal donne vie à des personnages déglingués comme un professeur de mathématiques qui se transforme en savant fou ou un Italien amoureux aux prises avec une brute qui refuse obstinément de lui ouvrir la fenêtre. C'est un univers de dessin animé où se mêlent le jazz, des sonorités bizarres des bouts de rock. Blonk fait ce qu'il veut avec sa voix, impressionnant, drôle toujours.

Doctor Nerve, ensuite. Ce sextette américain est venu à Saint-Etienne, il y a cinq ans. Le groupe a été formé en 1983 ; on peut trouver leurs disques, les mimistes les connaissent. S'il faut leur admettre une influence, le nom de Frank Zappa s'impose. Mêmes constructions savantes, même sens de l'accumulation, même travail sur des métriques impaires, de brusques arrêts, des rebondissements vers le rock, le jazz et la musique contemporaine. C'est pourtant réalisé sans copie. La musique de Zappa est une base qui sert à aller voir plus loin. Des problèmes de sonorisation vont raidir le groupe, qui joue un peu en force. Mais la confrontation d'un trio rock assez méchant emmené par le guitariste et compositeur Nick Didkovsky, du vibraphone électronique – cause des perturbations de sonorisation – et d'un trio trompette, clarinette basse et saxophone alto fonctionne idéalement. Il y a là une patte, une identité forte.

Venus du monde entier, eux aussi – une forte colonie italienne, des Allemands, des Belges, des Japonais, des Américains... –, les mimistes sont ravis. Le lieu leur convient, les quelque cinquante personnes de l'équipe s'y sont aussi adaptés. Les nuits à venir seront forcément différentes, parce que le MIMI n'aime pas la facilité. L'été festivalier sort ici de la banalité.

Sylvain Siclier



LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

GUANTANAMERA

Film cubain de Tomas Gutierrez Alea et Juan Carlos Tabio. Avec Carlos Cruz, Mirtha Ibarra, Raul Eguren, Jorge Perugorria, Pedro Fernandez. (1 h 41.)

■ Après l'immense succès de *Fraise et Chocolat*, retour du duo de réalisateurs composé du vétéran Gutierrez Alea (décédé le 16 avril 1996) et de son acolyte Tabio, dans un registre assez différent. C'est une aventure picaresque, bariolée de vaudeville caraïbe et épicée d'humour noir, qu'ils ont concoctée cette fois. Aux accents de la célèbre chanson qui donne son titre au film, revient dans le grand port du sud, Guantanamo, une Guantanamera, ancienne vedette exilée aux Etats-Unis. Elle arrive juste à temps pour retrouver son amour transi de jeunesse, jeunesse enfuie un demi-siècle plus tôt, s'étonner des changements du pays, et mourir. Le film sera l'histoire de la traversée de l'île de son cercueil, en un convoi auquel s'agrègent une voiture suiveuse, un camion piloté par un don juan, de nombreux comparses de rencontre. En une succession de saynettes, le film épingle les absurdités de la bureaucratie, construit une idylle, et multiplie les plaisanteries plus ou moins légères. Cette fable en forme de *road movie* avait tous les ingrédients d'une comédie dynamique. Mais le scénario emprunte systématiquement les voies les mieux balisées, et la réalisation est si paresseuse que le corbillard burlesque et mélancolique se retrouve bientôt en panne de cinéma. *J.-M. F.*

LE MONTREUR DE BOXE

Film français de Dominique Ladoge. Avec Richard Bohringer, Karl Makinen, Riccardo Cucciolla, Cécile Bois. (1 h 40.)

■ Deux parties composent ce film, aussi tranchées que son propos, qui joue de la vieille opposition entre nature et culture. Une longue exposition introduit le sujet, au cours de laquelle un montreur de boxe au verbe haut (Richard Bohringer, livré à lui-même) se met en quête d'une nouvelle recrue dans les campagnes françaises. Il la trouve dans la forêt sous les traits d'un jeune colosse nommé Passe-Partout, parmi un groupe de bûcherons dont les mœurs font l'objet d'une légère confusion historique : alors que l'action est censée se situer en France au début du siècle, le réalisateur brosse, à coups de grognements et de trognes cabossées, le portrait d'une proto-humanité digne du Néandertal. Sans doute s'agit-il de bien accuser le contraste avec la seconde partie, qui pourrait s'intituler « retour à la civilisation ». Soit un univers truqué et corrupteur, où les filles se vendent et les boxeurs s'achètent, mais derrière les tréteaux duquel un pur amour peut encore se faire jour entre l'Hercule de foire et une délicate adepte du cinématographe (le rapprochement, intéressant, demeure hélas inexploité). Et même durer à condition qu'on retourne dans la forêt. Ce qui sera fait au terme d'un film qui renoue comme si de rien n'était avec la noirceur conventionnelle et l'art de la formule empesée (*« Pour quitter la forêt, il faut avoir l'âme propre »*) qui ont fait les beaux jours de la qualité française. *J. M.*

DANGEREUSE ALLIANCE

Film américain de Andrew Fleming. Avec Robin Tuney, Fairuza Balk, Neve Campbell, Rachelle True. (1 h 40.)

■ Une jeune collégienne découvre, au contact de trois de ses camarades de classe, qu'elle est dotée de pouvoirs surnaturels. Les quatre adolescentes s'unissent pour mettre en pratique leurs talents de sorcières et réaliser leurs différents désirs. Mais parce que cette émancipation par la magie les entraîne trop loin, l'une d'entre elles doit combattre ses trois amies bien décidées à continuer d'utiliser leurs sortilèges. *Dangereuse alliance* débute comme une gentille comédie fantastique mettant en scène les éternels *teenagers* du cinéma hollywoodien d'aujourd'hui, puis débouche tout doucement sur l'épouvante en convoquant divers effets de terreur traditionnels. Ce mélange des genres constitue la singularité d'un film plutôt anodin qui utilise diverses figures imposées sans grande originalité. S'il fallait pourtant retenir quelque chose de cette *Dangereuse Alliance* c'est la qualité de l'interprétation et le talent des quatre actrices. *J.-F. R.*

LE GRAND TOURNOI

Film américain de Jean-Claude Van Damme. Avec Jean-Claude Van Damme, Roger Moore, James Remar, Janet Gunn. (1 h 35.)

■ Jean-Claude Van Damme veut-il faire oublier la violence déplaisante de ses précédentes aventures filmées (*Mort subite*, de Peter Hyams) ? Toujours est-il que ce *Grand Tournoi*, réalisé par l'acteur lui-même, relève davantage du film picaresque pour enfants que du *thriller* brutal. Passé une assez laborieuse exposition où scénaristes et réalisateur s'essaient à une vieille série B d'aventures coloniales dont la candeur fera sourire ceux qui supporteront le cabotinage paresseux de Roger Moore, le récit s'épure pour n'être plus qu'une suite d'affrontements musclés. Le héros doit en effet participer à une grande compétition de combats à main nue, mettant en jeu les meilleurs spécialistes mondiaux. Il remportera sans surprise ce tournoi. Rarement en tout cas, les arts martiaux n'avaient été si proches d'un pur langage des signes, chaque combattant se singularisant par les attributs de son pays : le Chinois pratique le kung-fu, les Japonais le karaté ou le sumo, le Français la savate, l'Ecossais est en kilt et l'Espagnol exerce un art dérivé du flamenco. *J.-F. R.*

VENGEANCE FROIDE

Film américain de Phil Joanou. Avec Alec Baldwin, Teri Hatcher, Eric Roberts, Kelly Lynch. (2 h 05.)

■ *Vengeance froide* est une sorte de néo-film noir, tendance contemporaine, qui ressuscite quelques figures typiques de la mythologie policière : le héros déchu, le gangster à la personnalité complexe, la femme fatale. Parce qu'il a assisté au crash d'un petit bimoteur transportant un trafiquant de drogue, un ancien policier devient la cible de truands, qui tuent sa femme. Il cherche à se venger et démasquera un coupable « inattendu ». Situé dans le décor de La Nouvelle-Orléans, le film de Phil Joanou tente de s'imprégner d'une atmosphère poisseuse et désabusée en adoptant un récit au rythme assez lent, ponctué de scènes de violence filmées au ralenti. En raison de ces coquetteries diverses, *Vengeance froide* ne réussit jamais à trouver la bonne vitesse, déjouant l'ennui du spectateur grâce à quelques séquences brutales, artificiellement plaquées sur l'ensemble. *J.-F. R.*

LES ENTRÉES À PARIS

■ **David Cronenberg à toute vitesse :** précédé d'une réputation sulfureuse, accompagné de critiques partagées, *Crash* a réussi un démarrage impressionnant au cœur du désert cinématographique de l'été, en totalisant plus de 70 000 entrées dans 35 salles. Les meilleurs résultats étant enregistrés dans celles qui ont programmé le film en version originale. Il semble que les cinéphiles aient eu à cœur de se situer dans la polémique suscitée par le film de Cronenberg, ce qui permet au réalisateur de retrouver la plupart des admirateurs qu'il avait perdu en route, au hasard de ses derniers films.

■ **Les autres nouveautés de la semaine,** toutes américaines, ont du mal à soutenir le rythme. Ainsi la pochade *Agent Zero Zero* culmine-t-elle à quelque 39 000 entrées dans 42 salles, tandis que *Lame de fond*, le nouveau film de Ridley Scott, n'attire qu'un peu plus de 22 000 spectateurs dans 26 salles. Quant à Pamela Anderson, la siliconée vedette de la série télévisée « Alerte à Malibu », elle doit se satisfaire d'intéresser 7 300 spectateurs, dans les 16 salles où est projeté *Barb Wire*. *P. M.*

★ **Chiffres : *Le Film français*.**

LA SÉLECTION DU « MONDE »

COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ (français, 2 h 58), de Arnaud Desplechin, avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
CONTE D'ÉTÉ (français, 1 h 53), de Eric Rohmer, avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
GABBEH (iranien, 1 h 15), de Mohsen Makhmalbaf, avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
MACHAHO (franco-algérien, 1 h 30), de Belkacem Hadjadj, avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Merlem Babes.
MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS de Mikhail Kobakhidze, noir et blanc, géorgien (1 h 13). Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ;
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT (dessin animé britannique, 1 h 13) de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park.
LA SECONDE FOIS (italien, 1 h 20), de Mimmo Calopresti, avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi.
LE TOMBEAU DES LUCIOLES dessin animé japonais (1 h 25), de Isao Takahata.

NOUVEAUX FILMS

DANGEREUSE ALLIANCE (*)
Film américain d'Andrew Fleming, avec Fairuza Balk, Robin Tunney, Neve Campbell, Rachel True, Skeet Ulrich, Assumpta Serna (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odeon, dolby, 6e ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10). VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
LE GRAND TOURNOI
Film américain de Jean-Claude Van Damme, avec Jean-Claude Van Damme, Roger Moore, James Remar, Janet Gunn, Jack McGee, Aki Aleong (1 h 35).
VO : UGC Cine-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10). VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
GUANTANAMERA
Film cubain de Tomas Gutierrez Alea, Juan Carlos Tabio, avec Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria, Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fernandez, Luis Alberto Garcia (1 h 43).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
LE MONTREUR DE BOXE
Film français de Dominique Ladoge, avec Richard Bohringer, Karl Makinen, Riccardo Cucciola, Peter McEnery, Cécile Bois, Andréa Férréol (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
THE FALLS
Film britannique de Peter Greenaway. (3 h 5).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
TOUCHE PAS A MON PÉRISCOPE
Film américain de David S. Ward, avec Kelsey Grammer, Lauren Holly, Rob Schneider, Harry Dean Stanton, Bruce Dern, William h. Macy (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e. VF : UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VENGEANCE FROIDE
Film américain de Phil Joanou, avec Kelly Lynch, Mary Stuart Masterson, Teri Hatcher, Eric Roberts (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10). VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

ACE VENTURA EN AFRIQUE
de Steve Oedekerk,
avec Jim Carrey, Ian McNeice, Simon Callow, Maynard Eziashi, Bob Gunton, Sophie Okonedo.
Américain (1 h 38).
VF : Rex, 2e (39-17-10-00) ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
L'ÂGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
BEAUTÉ VOLÉE
de Bernardo Bertolucci,
avec Sinead Cusack, Jeremy Irons, Jean Marais, Donal McCann, D.W. Moffett, Stefania Sandrelli.
Franco-américain (1 h 55).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
BROOKLYN BOOGIE
de Wayne Wang,
Paul Auster,
avec Lou Reed, Michael J. Fox, Roseanne, Mel Gorham, Jim Jarmusch, Lily Tomlin.
Américain (1 h 25).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
CASINO (*)
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Poliak.
Américain (2 h 58).
VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).
CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
CITY HALL
de Harold Becker,
avec Al Pacino, John Cusack, Bridget Fonda, Danny Aiello, Martin Landau, David Paymer.
Américain (1 h 43).
VO : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel A.
Portugais (2 h 43).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
d'Arnaud Desplechin,
avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
Français (2 h 58).
Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).
CONTE D'ÉTÉ
d'Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
UGC Ciné-cité Les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.
COURS-Y VITE
de Laurent Benégui,
Jean-Luc Gaget,
Gaël Morel,
Agnès Obadia,
Jacques Maillot,
Luc Pagès,
Français (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
CRASH (**)
de David Cronenberg,
avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette.
Canadien (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité Les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10). VF : UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
DES NOUVELLES DU BON DIEU
de Didier Le Pêcheur,
avec Marie Trintignant, Maria de Medeiros, Christian Charmetant, Jean Yanne.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
DINGO ET MAX
de Kevin Lima,
dessin animé Américain (1 h 20).
VF : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
LE FACTEUR
de Michael Radford,
avec Massimo Troisi, Philippe Noiret.
Italien (1 h 40).
VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, dolby, 17e.

FRESA Y CHOCOLATE
de Tomas Gutierrez Alea,
Juan Carlos Tabio,
avec Jorge Perugorria, Vladimir Cruz, Mirta Ibarra, Francisco Gattorno, Joël Angelino.
Cubain (1 h 51).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
GOOD MEN, GOOD WOMEN
de Hou Hsiao-hsien,
avec Annie Shizuka Inoh, Lim Giong, Jack Kao, Vicky Wei, King Jieh-wen, Tsai Chen-nan.
Taiwanais (1 h 48).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
HEAT
de Michael Mann,
avec Al Pacino, Robert De Niro, Val Kilmer, Jon Voight, Diane Venora, Tom Sizemore.
Américain (2 h 50).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
HEAVENLY CREATURES
de Peter Jackson,
avec Melanie Lynskey, Kate Winslet, Sarah Peirse, Diana Kent, Clive Merrison, Simon O'Connor.
Néo-zélandais (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité Les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).
INÉDITS DE PETER GREENAWAY, PREMIER PROGRAMME
de Peter Greenaway,
Britannique (1 h 04).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
INÉDITS DE PETER GREENAWAY, PREMIER PROGRAMME
de Peter Greenaway,
Britannique, couleur et noir et blanc.
VO : Epee de Bois, 5e (43-37-57-47).
JANE EYRE
de Franco Zeffirelli,
avec William Hurt, Charlotte Gainsbourg, Joan Plowright, Géraldine Chaplin, Anna Paquin.
Franco-italo-britannique (1 h 53).
VO : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10).
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
de Danièle Dubroux,
avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
Français (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
LA JURÉE
de Brian Gibson,
avec Demi Moore, Alec Baldwin, Joseph Gordon-Levitt, Anne Heche, James Gondolfini, Lindsay Crouse.
Américain (2 h).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.
LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
LISBONNE STORY
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
Allemand-portugais (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55).
MACHAHO
de Belkacem Hadjadj,
avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes.
Franco-algérien (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
LE MAÎTRE DES ÉLÉPHANTS
de Patrick Grandperret,
avec Jacques Dutronc, Erwan Baynaud, Sotigui Kouyate, Sidy Lamine Diarra, Halilou Bouba, Victor Tige Zra.
Français (1 h 35).
Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
MAN TROUBLE
de Bob Rafelson,
avec Jack Nicholson, Ellen Barkin, Harry Dean Stanton, Beverly D'Angelo, Michael McKean.
Américain (1 h 35).
VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10).
MARY REILLY (*)
de Stephen Frears,
avec Julia Roberts, John Malkovich, George Cole, Michael Gambon, Kathy Staff, Glenn Close.
Britannique (1 h 48).
VO : Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
MAUDITE APHRODITE
de Woody Allen,
avec Woody Allen, F. Murray Abraham, Helena Bonham Carter, David Ogden Stiers, Mira Sorvino, Michael Rapaport.
Américain (1 h 34).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (42-56-52-78) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
MEURTRE EN SUSPENS
de John Badham,
avec Johnny Depp, Christopher Walken, Charles S. Dutton, Peter Strauss, Roma Maffia, Gloria Reuben.
Américain (1 h 39).
VO : UGC Odéon, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
MIDDLE OF THE MOMENT
de Werner Penzel,
Nicolas Humbert,
avec Robert Lax, Aghali Ag Ebissa, Johann Le Guillerm, Mutu Walat Rhabidine, SandraM'Brow, Amoumoun.
Suisse-allemand (1 h 20).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhail Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ;
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord,
David Sproxton,
Sam Fell,
Nick Park,
dessin animé britannique (1 h 13).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). VF : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PAR-DELÀ LES NUAGES
de Michelangelo Antonioni,
avec Inès Sastre, Kim Rossi-Stuart, Sophie Marceau, John Malkovich, Fanny Ardant, Chiara Caselli.
Italien (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
PERSONNEL ET CONFIDENTIEL
de Jon Avnet,
avec Robert Redford, Michelle Pfeiffer, Stockard Channing, Joe Mantegna, Kate Nelligan, Glenn Plummer.
Américain (2 h 09).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC Normandie, dolby, 8e. VF : UGC Opéra, 9e ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).
PLANÈTE HURLANTE
de Christian Duguay,
avec Peter Weller, Roy Dupuis, Jennifer Rubin, Andy Lauer, Charles Powell, Ron White.
Américain (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).
RICHARD III
de Richard Loncraine,
avec Ian McKellen, Annette Bening, Kristin Scott-Thomas, Jim Broadbent, Robert Downey Jr.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10).
RIDICULE
de Patrice Leconte,
avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort.
Français (1 h 42).
UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.
SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
SUNCHASER
de Michael Cimino,
avec Woody Harrelson, Jon Seda, Anne Bancroft, Alexandra Tydings, Matt Mulhern, Talisa Soto.
Américain (2 h).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
SUR LA ROUTE DE MADISON
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Meryl Streep, Annie Corley, Victor Slezak, Jim Haynie, Sara Kathryn Schmitt.
Américain (2 h 15).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar.
Iranien (1 h 15).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
THE ADDICTION
de Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
THE DOOM GENERATION (**)
de Gregg Araki,
avec James Duval, Rose McGowan, Cress Williams, Johnathan Schaech.
Franco-américain (1 h 25).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55).
THE SHOOTER
de Ted Kotcheff,
avec Dolph Lundgren, Maruschka Detmers, Assumpta Serna, Gavan O'Herlihy, John Ashton.
Américain (1 h 25).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
LE TOMBEAU DES LUCIOLES
de Isao Takahata,
dessin animé Japonais (1 h 25).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TRAINSPOTTING (**)
de Danny Boyle,
avec Ewan McGregor, Ewen Bremmer, Jonny Lee Miller, Kevin McKidd, Robert Carlyle, Kelly McDonald.
Britannique (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité Les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
de Raoul Ruiz,
avec Marcello Mastroianni, Marisa Paredes, Arielle Dombasle.
Franco-espagnol (2 h 03).
Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01).
UN ANIMAL, DES ANIMAUX
de Nicolas Philibert,
Français (59).
14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
UN DIVAN À NEW YORK
de Chantal Akerman,
avec Juliette Binoche, William Hurt, Stéphanie Buttle, Barbara Garrick, Paul Guilfoyle, Richard Jenkins.
Franco-belge (1 h 45).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
UN HÉROS TRES DISCRET
de Jacques Audiard,
avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch.
Français (1 h 45).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
UNE NUIT EN ENFER (**)
de Robert Rodriguez,
avec Harvey Keitel, George Clooney, Quentin Tarantino, Juliette Lewis.
Américain (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; George-V, dolby, 8e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).
USUAL SUSPECTS
de Bryan Singer,
avec Stephen Baldwin, Gabriel Byrne, Chazz Palminteri, Benicio Del Toro, Kevin Pollack, Kevin Spacey.
Américain (1 h 48).
VO : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
WALLACE ET GROMIT
de Nick Park,
Richard Goleszowski,
Jeff Newitt,
Peter Lord,
dessin animé britannique (1 h 35).
VO : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

MERCREDI 24 JUILLET

TF 1

20.50

INTERVILLES
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault, Fabrice, Nathalie Simon, Olivier Chiabodo. Bayonne contre Dax (135 min). 87767279

23.05

COMMISSAIRE MOULIN, POLICE JUDICIAIRE
Série. Fausses notes, de Paul Planchon (?) (95 min). 1273927
Une psychiatre qui ne croit pas au suicide de son père demande au commissaire Moulin de mener ses propres investigations.

0.40 La Nuit olympique. Football : France-Arabie saoudite ; Natation : finale 200 m D, finale 100 m papillon M ; Basket : Lituanie-Etats-Unis. En différé : Gymnastique : finale concours général M ; Judo, Handball

France 2

20.55

ALLA TURCA
Téléfilm de Macha Méril (105 min). 1521892
Un Turc, accompagné de sa femme française et de leur fils, rapatrie le corps de son père, mort lors d'une visite en France, dans un carton, sur le toit de son taxi.

22.40

J.O. D'ATLANTA
En direct. Badminton ; Boxe ; Judo : finales poids légers M et D ; Base-ball ; Basket-ball ; Voile ; Handball ; Beach-volley ; Equitation ; Haltérophilie : finale 76 kg ; Hockey sur gazon ; Softball ; Tennis (125 min). 4405521

0.45 Journal, Météo.
1.00 J.O. d'Atlanta. En direct. Escrime ; Football ; Gymnastique ; Handball ; Water-polo ; Natation ; Base-ball ; Basket-ball ; Boxe ; Badminton ; Hockey sur gazon ; Softball ; Volley-ball ; Water-polo...

France 3

20.50

J.O. D'ATLANTA
En direct. Boxe ; Escrime : bronze et or épée et sabre par équipe D et M ; Gymnastique : finale du concours général individuel M ; Handball : (Croatie-Suisse et Egypte-Algérie) ; Judo : finales des légers M et D (105 min). 578873

22.35 Journal, Météo.

23.00

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Ernst Jünger, de Gero von Boehm (45 min). 42560
Portrait d'un homme qui, de héros allemand de la première guerre mondiale, devint l'un des acteurs du rapprochement franco-allemand au point de recevoir l'hommage conjoint de François Mitterrand et d'Helmut Kohl. Des archives inédites et des extraits d'entretiens avec Julien Gracq éclairent encore une histoire hors du commun.

23.45 Dancing. La fête en dansant. 1.40Les Monroes. L'ami des animaux (55 min). Série.

Arte

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : OPÉRATION NICOLAÏ
Documentaire de Richard Beles (52 min). 3067882
Après la chute du communisme en URSS, la télévision de Catalogne fut l'une des premières à avoir accès aux archives du KGB et de l'Internationale communiste. Enquête sur le leader marxiste catalan Andreu Nin...

21.45

MUSICA : LES CADENCES D'HARNONCOURT
Documentaire de Norbert Beilharz (95 min). 6589250
Le travail du musicien Nikolaus Harnoncourt qui monte les Noces de Figaro *au Festival de Salzbourg 1995, dans une production mise en scène par Luc Bondy. Chercheur, pédagogue et interprète, Harnoncourt s'est très tôt intéressé à la musique ancienne. Il collectionne également les instruments baroques et Renaissance et pratique la viole de gambe.*

23.20 Jean de la Lune ■ ■
Film français de Jean Choux (1931, N., 78 min). 3940811

0.40 Visions of Eight. Documentaire. Munich 1972, de Mai Zetterling, Milos Forman, Kon Ichikawa, Claude Lelouch, Juri Oserow, Arthur Penn, Michael Pfleghar, John Schlesinger (108 min, rediff.). 9238651

M 6

20.45

UN AMOUR DE BANQUIER
Téléfilm d'Ian Toynton, avec Martin Sheen, Jacqueline Bisset (86 min). 429347
Pour séduire une femme d'affaires, un agent de change new-yorkais se transforme en nounou...

22.25

ENQUÊTE SUR UN ENLÈVEMENT PRÉSUMÉ
Téléfilm de Chris Thompson, avec Veronica Hamel, Lindsay Frost (93 min). 9050434
Une femme divorcée enlève sa propre fille dont la garde a été accordée à son ex-mari, riche industriel. L'enfant accuse son père d'avoir sexuellement abusé d'elle, mais la plainte n'a pas modifié la décision du juge...

0.05 Sexy Zap.
0.40 Rock express.
1.15 Best of pop-rock.
2.45 Hot forme. 3.10 E = M 6. 3.40 Turbo. 4.05 Ceylan-Maldives. 4.55Frank Sinatra. (55 min).

Canal +

▶ Les J.O. en direct.
20.30 Beach-volley. D et M ; Tir : finale du double trap M ; Handball ; Voile (30 min). 892
21.00 Badminton. Base-ball ; Basket-ball M ; Equitation : concours complet, finale du dressage individuel ; Escrime ; Judo ; Voile ; Water-polo (60 min). 52144
22.00 Escrime. Haltérophilie ; Volley-ball D ; Gymnastique artistique ; Handball ; Cyclisme ; Water-polo ; Basket-ball ; Escrime ; Hockey sur gazon.
23.35 Cyclisme
0.05 Escrime ; Water-polo ; Softball ; Volley-ball ; Cyclisme.
1.00 Handball. Football : France-Arabie Saoudite ; Tennis de table (30 min). 6186851
1.30 Natation
2.00 Badminton ; Baseball ; Basket-ball ; Boxe ; Hockey sur gazon ; Natation ; Tennis de table ; Handball ; Softball ; Badminton.
4.00 Basket-ball ; Volley-ball ; Water-polo...

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. L'électricité, source d'énergie des musiciens (3).
20.30 Antipodes. Les marques du destin.
21.32 Communauté des radios publiques de langue française. Double jeu. Une émission de Radio Canada.
22.40 Nuits magnétiques. Avignon 96, un roman pour l'été (2).
0.05 Du jour au lendemain. Michel Guérin (Philosophie du geste). 0.50 Coda. Passage de l'océan (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Le Moulin Rouge ; 1.58, Joseph Roth ou le tombeau des Habsbourg ; 4.20, Philippe Delaveau (Eucharis) ; 4.50, La part de l'ombre ; 6.14, Michel Polzat.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 23 janvier, au Conservatoire national supérieur de musique de Paris : Sonate pour pianoforte nº 3, de Jadin, Cyril Huvé, pianoforte ; Tableau de la situation de Marie-Antoinette reine de France depuis son emprisonnement jusqu'au dernier moment de sa vie, de Dussek, Arnaud Marzorati, récitant, Arthur Schoonderwoerd, pianoforte ; Pastorale extraite de la Méthode du conservatoire, de Adam ; Œuvres de De Montgeroult, Méhul, Rouget de Lisle, Gossec, Jadin, Eler, Catel.
22.00 Concert. *Festival d'été Euroradio.* Donné en direct de la Cité de la musique, à Paris, par l'Orchestre des Jeunes de l'Union Européenne, dir. Colin Davis : Roméo et Juliette, de Berlioz.
0.05 Musique pluriel. Frontières ouvertes : Russie. Symphonie nº 3 Jesus Messiah, Save us, de Ustvolskaya, par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Valery Gergiev (extrait du concert donné le 20 janvier 1995, au Concertgebouw d'Amsterdam). 1.00 *Les Nuits de France-Musique.*

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Cleopatra et Cesare, de Graun, par le Concerto Köln, dir. René Jacobs, Janet Williams (Cleopatra), Iris Vermillon (Cesare).
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Pégase.
21.00 Strip Tease.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 et 0.55 *Les J.O. d'Atlanta.*
22.35 Des trains pas comme les autres. De François Gall et Bernard d'Abrigeon. [2/2] Le Maroc.
23.30 Emmène-moi au bout du monde.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Jules Verne : Voyage au bout de la ville.
21.10 Au rythme des Marquises.
21.45 Les Couples créateurs.
22.40 A l'Est, du sang sur la neige. [10/10] Staline superstar des Soviets.
23.30 Le Pouvoir des mers. [1/6] Les artères de l'économie.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Paris modes.
21.55 Paris Match Première.
22.25 Concert : Enrico Macias à l'Olympia. Enregistré en 1976 (60 min). 2751182

France Supervision

19.15 J.O. : Volley-ball.
20.45 J.O. : Basket-ball.
22.15 J.O. : Gymnastique.
1.30 J.O. : Natation

Ciné Cinéfil

20.30 La Goualeuse ■ Film de Fernand Rivers (1938, N., 90 min) 5714057
22.00 Madison Avenue ■ Film de H. B. Humberstone (1962, N., v.o., 95 min) 4158724
23.35 Cette nuit-là ■ Film de Maurice Cazeneuve (1958, N., 95 min) 52351637

Ciné Cinémas

20.30 Ironweed, la force d'un destin ■ Film de Hector Babenco (1987, 135 min) 82457095
22.45 Croque la vie ■ Film de Jean-Charles Tacchella (1981, 105 min) 67587960

Série Club

20.45 et 23.45 Flash. Rien ne va plus.
21.30 Héritage oblige.
22.30 La Famille Addams. Lurch, Fidole des jeunes.
23.00 et 1.00 Wolff, police criminelle.

Canal Jimmy

20.30 Angela, quinze ans.
21.15 Max Headroom.
22.05 Chronique de mon canapé.
22.10 Seinfeld. Les clefs.
22.35 Friends.
23.00 Le Guide du parfait petit emmerdeur.
23.10 Father Ted.

Eurosport

18.00 J.O. : Cyclisme. En direct. Sur piste. 1 km contre la montre individuel M : Finale (30 min). 160415
18.30 J.O. : Natation.
19.30 J.O. : Cyclisme. En direct. Sur piste. Vitesse individuelle : Qualifications D (45 min). 755724
20.15 J.O. : Boxe. En direct. Préliminaires : 1re série (45 min). 179434
21.00 et 1.00 Olympic Extra.
21.30 J.O. : Judo. En direct. Catégorie légers D (-56 kg) et M (-71 kg) : Finales (60 min). 972347
22.30 J.O. : Gymnastique. En direct. Concours général en individuel M : Finales (150 min). 2220873
1.30 J.O. : Haltérophilie.
2.00 J.O. : Boxe.
4.00 J.O. : Basket Ball. En direct. Etats-Unis-Lithuanie (90 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.40 Le Grand Sommeil. Film de Michael Winner (1978, 95 min). Avec Robert Mitchum. *Policier.*
0.30 La Blonde de Pékin. Film de Nicolas Gessner (1968, 80 min). Avec Mireille Darc. *Comédie policière.*

TMC

22.35 Boniface somnambule. Film de Maurice Labro (1950, N., 80 min). Avec Fernandel. *Comédie.*

TSR

21.00 Shirley Valentine. Film de Lewis Gilbert (1989, 110 min). Avec Pauline Collins. *Comédie.*

JEUDI 25 JUILLET

TF 1

13.00 Journal, Météo, Météo des plages.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas.
15.20 Hawaï police d'Etat. Air Cargo. Série.
16.15 Club Dorothée vacances.
16.55 Les Nouvelles Filles d'à côté. La frontière. Série.
17.25 L'Ecole des passions. Histoire de jupons. Série.
7.50 Jamais 2 sans toi...t. Mieux c'est trop. Série.
8.20 Case K.O. Jeu.
8.50 Des copains en or. Jeu.
9.20 La Chanson trésor. Jeu.
9.50 et 20.50 Météo.
0.00 Journal, Journal des J.O., Tiercé.

21.00

AVARRO
érie. Le contrat, d'Henri Helman 5 min). 1331699
e commissaire accepte de encontrer un malfaiteur dans n entrepôt mais un mpêchement le contraint à nvoyer un collègue à sa place. ors du rendez-vous, ce dernier t abattu...

2.35

TARS EN FOLIE
vertissement présenté par Philippe vil, Sophie Favier, les Coco Girls. ec Catherine Lara, Maurane, Pascal meta et Bettina, Michel Sallard 5 min). 3307038

1.00 La Nuit olympique. Présenté par Hervé Mathoux et Christian Jeanpierre. En direct : Gymnastique : finale concours général D ; Natation. En différé : Handball : Algérie-France ; Judo : finales catégorie mi-légers M et D (300 min). 33176171
5.00 Histoires naturelles.

France 2

12.55 et 13.35 Météo.
12.59 Journal, Loto.
13.45 Derrick. Série. Le père de Lisa.
14.50 Matt Houston. Série. L'Homme de glace.
15.40 Tiercé. En direct de Maisons-Laffitte.
15.55 Les deux font la paire. Série. Le gang des étoiles.
16.45 ▶ Alice. Série. Double suspicion.
17.10 Un toit pour dix. Série.
17.40 Le Choix gagnant. Jeu.
18.15 J.O. d'Atlanta. Présentés par Pierre Sled. 19.54, Image du jour (104 min). 4812941
19.59 Journal, Journal des Jeux, A cheval, Météo, Point route.

20.55

URGENCES
Série. Angoisse latente. Confidences aux urgences (100 min). 1597835
Le docteur Green se fait remplacer par Douglas Ross. Celui-ci se rend compte, à cette occasion, combien le travail de son confrère est difficile.

22.35

J.O. D'ATLANTA
En direct. Présentés par Gérard Holtz et Pierre Sled. Badminton ; Judo : finales poids mi-léger M et D ; Handball ; Hockey sur gazon ; Beach-volley ; Tennis ; Voile ; Base-ball (105 min). 3944854

0.20 Journal, Météo.
0.40 J.O. d'Atlanta. En direct. Présentés par Gérard Holtz et Pierre Sled. Basket-ball ; Football ; Softball ; Gymnastique ; Handball ; Natation ; Badminton ; Base-ball ; Boxe ; Escrime ; Hockey sur gazon ; Volley-ball...

France 3

12.30 Journal, Météo des plages.
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 Télétaz.
14.35 Bill Body. Dessin animé.
14.55 J.O. d'Atlanta. En direct. Natation ; Cyclisme sur piste ; Aviron ; Tir : finale 50 m carabine couché M, finale 25 m pistolet à vitesse olympique M (205 min). 21353729
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport. Spécial J.O.

20.50

J.O. D'ATLANTA
En direct. Présentés par Gérard Holtz. Boxe ; Escrime : bronze et or fleuret par équipe D et M ; Judo : finales des mi-légers M et D ; Gymnastique : finale du concours général D ; Beach volley (115 min). 815380

22.45 Journal, Météo.

23.10

L'ÉVEIL
Téléfilm de Mary Lambert, avec Kelly McGillis, Adrian Pasdar (94 min). 8367545
Une femme trouve un palliatif à sa vie monotone d'épouse délaissée par un mari trop occupé par ses affaires dans les bras d'un jeune créole.

0.45 L'Heure américaine : Nashville Tennessee. De Claude Fléouter (55 min). 6238775 *Un voyage dans la ville de la "country music".*
1.40 Espace francophone. Vassilis Alexakis : Paris-Athènes-Paris. 2.10 Les Monroes. Cour martiale (55 min). Série.

La Cinquième

12.30 Plans de vol. 12.55 Attention santé. L'alcool au volant. 13.00 Défi. 13.30 Le Canada. 14.30 Notre siècle. 1928-1939 : les grandes illusions [4/9]. 15.30 Déclics été. 15.40 Missions extrêmes. Sur les traces des sherpas [4/13]. 16.00 Allô la Terre. Les Jeux olympiques [4/5]. 16.15 Une vie de champion. Marie-Christine Duroy, concours complet. 16.30 Alf. 17.00 Sherlock Holmes. Série [1/10]. 18.00 La France aux mille villages. L'Oise. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 L'Homme invisible. Série. [4/26] Le transfuge, de Pennington Richards, d'après H.G. Wells, avec Tim Turner, Lisa Daniely (25 min). 3106
19.30 7 1/2. Tout ce que vous ne verrez pas à Atlanta (30 min). 2477
20.00 Paysages. Documentaire. [2/7] Bitche, de Jean-Loïc Portron (26 min). 2090
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LES ANNÉES D'INFAMIE
La guerre civile espagnole : 1936-1939.

20.46 Dragon rapide ■ Film espagnol de Jaime Camino avec Juan Diego (1986, 110 min). 100803361 *Une fiction-documentaire inédite en France.*
22.35 L'Espagne en guerre : 1936-1939. Documentaire d'Elias Andres (70 min). 1654019 *Un document passionnant, à base d'archives espagnoles, soviétiques, allemandes, anglaises et françaises, tiré d'une série documentaire diffusée il y a dix ans par la télévision espagnole.*
23.55 Propagande. Documentaire d'Elias Andres (24 min). 5797941 *La propagande était une priorité pour les belligérants de cette guerre. Un montage « brut » des actualités cinématographiques de chaque camp.*
0.15 Bibliographie. (10 min). 8339539
0.25 « Making of » de *Land and Freedom,* le film de Ken Loach. Documentaire de Laurence Boultin (40 min). 1090539
1.05 La Saga de Montreux. Documentaire de Bernard Tournois (60 min, rediff.). 7756084 2.10 L'Aventure brésilienne. Documentaire de Michel Dami (40 min, rediff.). 6599713

M 6

13.25 La Promesse du fils. Téléfilm de John Korty (90 min). 5818903 *A la mort de sa mère, un jeune homme tente de subvenir à l'existence de ses six frères car leur père alcoolique fuit ses responsabilités.*
14.50 Drôles de dames. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Croc-Blanc. Série.
17.30 Classe mannequin. Série.
18.00 Le Joker. Série.
19.00 Highlander. Série. Sous la foi du serment.
19.50 Tour de France à la voile. Saint-Cyprien.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Seuls au monde ! Série.
20.35 Les Sagas de Culture pub. La saga Lustucru.

20.45

LE MEILLEUR DE FLASHBACK
Magazine présenté par Laurent Boyer et Yves Lecoq. (130 min). 986477
Les meilleurs moments d'une émission qui a connu un succès croissant au cours de l'année.

22.55

LES CONTES DE LA CRYPTE
Série. Mort d'un pigeon voyageur, avec Tim Curry (35 min). 7243274 L'heure des comptes, avec Clancy Brown (35 min). 98651 A mourir de rire, avec Sonia Braga (30 min). 10539

0.35 Spécial Francofolies. Johnny Hallyday et Dick Rivers, Maxime Leforestier et Zazie, Michel Fugain et Mimie Mathy, Tonton David et Cheb Mami, Lokua Kanza et Enzo, Princess Erika, Francis Cabrel, NTM... (60 min). 8398046
1.35 Best of Trash. 3.00 Rock express. 3.35 Culture pub. 4.00 Jazz 6. 4.50 La Falaise du diable. (40 min).

Canal +

▶ Les J.O. en direct.
13.15 Equitation ; Escrime.
14.00 Les J.O. d'Atlanta. Magazine (30 min). 5854
14.30 Escrime ; Tir ; Aviron ; Badminton ; Beach-volley ; Equitation ; Hockey sur gazon ; Softball ; Tir.
15.30 Cyclisme. Escrime : finales du fleuret par équipe équipes D ; Judo.
16.00 Aviron ; Base-ball ; Basket-ball ; Handball ; Tennis ; Tennis de table ; Tir ; Volley-ball ; Natation ; Escrime ; Cyclisme ; Aviron ; Hockey sur gazon ; Tir ; Natation ; Badminton ; Beach-volley ; Tennis de table ; Escrime : finale du fleuret par équipes messieurs ; Softball ; Cyclisme ; Handball ; Basket-ball ; Tennis ; Cyclisme ; Natation.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 Georgia. Magazine.
19.25 Flash d'information.
20.30 Handball ; Tir : finale du 25 mètres pistolet tir rapide M ; Voile.
21.00 Base-ball. Basket-ball D ; Judo : finales des poids mi-légers D et M ; Voile : open Finn, Star D.
21.30 Beach-volley ; Escrime ; Volley-ball ; Gymnastique artistique ; Handball.
22.30 Escrime (30 min). 632
23.00 Basket-ball ; Hockey sur gazon.
23.50 Escrime (40 min). 9100372
0.30 Football; Softball ; Volley-ball ; Escrime ; Handball ; Tennis de table.
1.30 Natation
2.00 Badminton ; Base-ball ; Basket-ball ; Boxe ; Hockey sur gazon ; Natation ; Tennis de table ; Handball ; Football ; Softball ; Tennis de table.
4.00 Basket-ball ; Volley-ball...

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Le pictodrame (4).
20.00 Le Rythme et la Raison. L'électricité, source d'énergie des musiciens (4).
20.30 Lieux de mémoire. Le front de mer.
21.32 Fiction. Kinderzimmer, de Gilles Boulan.
22.40 Nuits magnétiques. Avignon 96, un roman pour l'été (3).
0.05 Du jour au lendemain. Frédéric Jacques-Temple (La Route de San Romano). 0.50 Coda. Passage de l'océan (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Dialogues à Vincennes ; 2.18, Edouard Glissant ; 2.40, Grands comédiens ; 3.04, Pierre Corneille (Les Ombres de Corneille) ; 4.02, L'autre scène ou les vivants et les Dieux.

France-Musique

19.30 France-Musique l'été.
20.00 Concert promenade. Donné en direct du Royal Albert Hall, à Londres, par l'Orchestre symphonique de Bournemouth, dir. Yakov Kreizberg, Christian Tetzlaff, violon : Passacaglia op. 4, de Goldschmidt ; Concerto pour violon et orchestre nº 2, de Mendelssohn ; Symphonie nº 11, de Chostakovitch.
23.00 Concert promenade. Donné en direct du Royal Albert Hall, à Londres, par le London Sinfonietta, dir. Eric Stern, Dawn Upshaw, soprano, Fred Hersch, piano : œuvres de Bernstein, Floyd, Rodgers et Hart, Gershwin, *Weill, Blitzstein et Sondheim.*
0.05 Tapage nocturne. Œuvres de Zawinul : Stories of Danube, par l'Orchestre d'Etat de Brno, dir. Caspa Richter ; Birdland, par le Groupe Weather Report. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Symphonie nº 26, de Mozart, par le Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Krips ; Concerto pour piano nº 3, de Hummel, par the English Chamber Orchestra, dir. Thompson, Hough, piano ; La Création, extraits, de Haydn, par l'Orchestre Symphonique de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt, Gruberova, soprano, Protschka, ténor, Holl, basse, dir. Nikolaus Harnoncourt ; La Bataille de Victoria, de Beethoven, par l'Ensemble Octophoros, dir. Dombrecht ; œuvres de *Hummel, Mendelssohn,* Leipzig, Hummel.
22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Salieri, Hummel, Mozart. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

.30 Journal (TSR).
.00 Le Grand Pardon ■ Film d'Alexandre Arcady (1981, 130 min) 77109498
.10 Météo des cinq continents.
.15 Journal (France 2).
.30 et 0.55 *Les J.O. d'Atlanta.*
.35 La Marche du siècle. (France 3 du 22/5/96).
.. Embarquement porte nº 1.
.30 Soir 3 (France 3).

Planète

.40 L'Inde fantôme. [4/7] Réflexions sur un voyage.
.35 Mémoires d'un lynchage.
21.25 La Rosière de Pessac.
22.35 Jules Verne : Voyage au bout de la ville.
23.10 Au rythme des Marquises.
23.45 Les Couples créateurs.
0.40 A l'Est, du sang sur la neige. [10/10] Staline superstar des Soviets (55 min).

Paris Première

19.35 Stars en stock.
20.00 20 h Paris Première.
21.00 La Loi du silence ■ ■ Film d'Alfred Hitchcock (1952, N., v.o., 95 min) 96048835
22.35 Concert : Mahler. (95 min). 44963274
0.10 Paris dernière.

France Supervision

20.00 et 1.10 Journal.
20.15 J.O. : Hockey sur gazon
21.15 J.O. : Volley-ball
22.15 J.O. : Gymnastique
1.40 J.O. : Natation

Ciné Cinéfil

20.30 Le Mouton Film de Pierre Chevalier (1960, N., 85 min) 33761372
21.55 Youngblood Hawke ■ Film de Delmer Daves (1964, N., v.o., 135 min) 50963729
0.10 Le Club. Invité : Charles Gassot.

Ciné Cinémas

20.30 Madame Croque-Maris ■ Film de Jack Lee-Thompson (1964, 100 min) 4118106
22.10 La Java des ombres ■ Film de Romain Goupil (1983, 95 min) 82627125
23.45 La Baston ■ Film de Jean-Claude Missiaen (1985, 95 min) 98498699

Série Club

20.20 L'Etalon noir.
20.45 et 0.00 Nick, chasseur de têtes.
21.45 Héritage oblige. Une mémoire de porcelaine.
22.40 La Famille Adams.
23.10 et 1.25 Wolff, police criminelle. La veuve en blanc (50 min).

Canal Jimmy

20.00 Taxi Blues ■ ■ Film de Pavel Lounguine (1989, 110 min) 37332187
21.50 Motor Trend.
22.15 Maximum Overdrive ■ Film de Stephen King (1987, v.o., 95 min) 70110552
23.50 Le Guide du parfait petit emmerdeur. D'homme à homme.

Eurosport

16.15 J.O. : Natation. En direct. 50 m. et 1 500 m. nage libre ; 200 m. 4 nages M ; 200 m. dos et 4 x 200 m. nage libre D. : Eliminatoires (135 min). 1953729
18.30 J.O. : Cyclisme. En direct. Sur piste. Poursuite individuelle M : Finale (45 min). 618477
19.15 J.O. : Natation. (30 min). 416106
19.45 J.O. : Boxe. En direct. Diverses catégories. Préliminaires : 1re série (75 min). 5457583
21.00 et 1.00 Olympic Extra.
21.30 J.O. : Judo. En direct. Catégorie mi-légers D (-52 kg) et M (-65 kg) : Finales (60 min). 846922
22.30 J.O. : Gymnastique. En direct. Concours général en individuel D : Finales (150 min). 2297545
1.30 J.O. : Escrime. En direct. Fleuret par équipes D et M : Finales (30 min). 4885268

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Guerre et passion. Film de Peter Hyams (1978, 105 min). Avec Harrison Ford. *Drame.*

RTL 9

22.05 Le flic se rebiffe. Film de Roland Kibbee et Burt Lancaster (1973, 115 min). Avec Burt Lancaster. *Policier.*
0.15 Maxime. Film d'Henri Verneuil (1958, N., 120 min). *Comédie.*

TMC

20.35 Goubbiah mon amour. Film de Robert Darène (1955, 95 min). Avec Jean Marais. *Aventures.*

ATLANTA 96
Le détail et la programmation des épreuves olympiques sont en p. 17

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

JEUDI 25 JUILLET 1996

Gardarem loup Larzac !

par Pierre Georges

DANS LA MOLLE langueur des dépêches d'été, tout fait ventre. Rien ne doit se passer qui ne fasse profit et usage. Ainsi le loup. A l'instar du cochon, tout est bon dans le loup de presse. Son humeur farouche et solitaire. Son appétit féroce, Mère-Grand. Son pas furtif. Son art inégalable de se faufiler justement entre chien et lui-même.

Il y a toujours un loup, un bon vieux loup des familles, ardent croqueur de brebis, pour sauver la saison des marronniers. Rien à dire ? Rien de bien neuf ? Baste, partons à la chasse au loup. Faisons-le, comme de juste sortir, sortir du bois. Taïaut, taïaut, sus à la bête, la Bête providentielle des chroniqueurs bredouilles.

Il fut des Vosges, des champs et sapinières, pratiquement bleu horizon. Le voici du Larzac, des plateaux et du maquis. Un loup du Larzac, mazette ! Trois mois qu'il sévit le bougre et croque à belles dents des brebis qui n'en peuvent mais, ni « méée ». Trois mois qu'il défie la compagnie des hommes et néglige allègrement les panneaux paysagés : *« Terrain militaire. défense d'entrer ! »*

Le Larzac autrefois, ce fut une affaire d'hommes. Un bien bel été notamment, un long jamboree écolo. Fromage de chèvre pour tous, Opinel pour chacun et résistance en velours côtelé. La cause était grande, noble, salutaire. En ces temps préhistoriques, l'armée française ne démobilisait point, ni ne fermait boutique. Au contraire, elle voyait grand. Elle voyait large. Elle réquisitionnait pour cause d'agrandissement. D'un plateau, elle faisait un champ de manœuvres. Du Larzac, son jardin à chenillettes.

Ah ça ! La bataille fut rude et la guerre jolie. Des civils se bagarrèrent pendant des mois, gens du pays, gens d'ailleurs, Fort Larzac ! De toute la France, de l'étranger aussi l'on vint, l'on donna, l'on pétitionna, l'on versa son obole. L'on dressa campement. L'on acheta des petits arpents du Bon Dieu. L'on défia la force publique. Et même, même, l'on apprit l'occitan. Du moins à dose homéopathique. Trois mots pour faire cause, *« Gardarem lou Larzac ! »*.

Cela sonnait bien et clair. *Gardarem Lou Larzac !*. Les filles étaient belles en ce temps-là aussi, des fleurs des champs plein la tête et le cœur. La musique laissait baba et même un peu cool. Les ermites avaient la barbe blanche des prophètes ou des druides. La France, sans trop de chômage, ni excessifs soucis, sonnait l'alerte aux champs, tragique et heureuse.

C'était hier. Et déjà autrefois. Avant le Net, le Web, la mondialisation, les gnomes de Zurich et le zapping fou. *Gardarem lou Larzac !* Gardarem presque tout. Comme de juste les méchants et même d'une certaine manière, le grand méchant loup militaire finirent par perdre. A quoi bon ces belles dents, ce grand appétit, pour faire joujou avec ces armes qui s'ignoraient bientôt obsolètes.

Ah ! c'était le bon temps, un sacré temps d'autrefois, pour les gauchos de la pampa et du Causse. Armée, où fut ta défaite ? Voilà qu'aujourd'hui sur ce terrain déserté les chars s'ennuient et le loup rôde. Un bon vieux loup de jadis, en état de marche et d'appétence, pas un loup de réforme. Voilà que les bergers renouent avec le vrai ennemi ancestral. Et voici que les écologistes poussent déjà une longue et solitaire plainte : *« Gardarem loup Larzac ! »*.

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS : le Conseil constitutionnel a censuré,** mardi 23 juillet, deux dispositions de la loi de réglementation des télécommunications. Pour tenter de maîtriser les dérapages éventuels des services télématiques et des services Internet, ce texte avait créé un comité supérieur de la télématique chargé d'élaborer des règles déontologiques. Ce comité aurait été doté de pouvoirs de recommandation et d'avis pouvant motiver des poursuites pénales. Le Conseil constitutionnel a jugé qu'il appartient au législateur d'assurer la sauvegarde de la liberté de communication et qu'il ne peut déléguer ce pouvoir à une instance administrative sans fixer lui-même la nature des garanties nécessaires. D'autre part, la loi relative à l'entreprise nationale France Télécom a été déclarée conforme à la Constitution.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 24 juillet, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21163,70	+0,75	+3,83
Hong Kong index	10865,30	+0,62	+3,67

Tokyo, Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 23/07	[illegible]	[illegible]
Paris CAC 40	1982,23	[illegible]	+5,35
Londres FT 100	[illegible]	+0,57	[illegible]
Zurich	—	—	[illegible]
Milan MIB 30	—	—	[illegible]
Francfort Dax 30	2478,75	[illegible]	[illegible]
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	[illegible]
Madrid Ibex 35	—	—	[illegible]
Amsterdam CBS	—	—	[illegible]

Tirage du *Monde* daté mercredi 24 juillet 1996 : 458 846 exemplaires

Alexandre Benmakhlouf, magistrat proche du pouvoir occupera le poste-clé de procureur général de Paris

Jean-François Burgelin devient procureur général près la Cour de cassation

LE CONSEIL des ministres de mercredi 24 juillet a nommé Alexandre Benmakhlouf, directeur du cabinet du garde des sceaux, Jacques Toubon, au poste de procureur général près la cour d'appel de Paris. L'actuel titulaire de cette fonction, Jean-François Burgelin, a été nommé pour sa part procureur général près la Cour de cassation.

Le 9 juillet, Pierre Truche, procureur général près la Cour de cassation, était nommé premier président de la haute juridiction. Sans diminuer les mérites de ce magistrat, force avait été alors de constater que cette promotion comblait les vœux du pouvoir. Elle s'inscrivait dans un jeu de dominos prévu de longue date, dont le but principal était la désignation du procureur général de Paris. En ces temps d'affaires politico-financières sensibles – dont certaines sont de véritables bombes à retardement – ce poste est une fonction hautement politique. Compétent sur l'ensemble du ressort de la cour d'appel de Paris, c'est-à-dire outre la capitale, sur la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, l'Essonne, la Seine-et-Marne et l'Yonne, le procureur général est un homme puissant. Il a autorité sur les procureurs de son ressort qui disposent, de par la loi, de l'opportunité des poursuites.

Le nom d'Alexandre Benmakhlouf, ancien conseiller de Jacques Chirac à l'hôtel Matignon (avril 1986-mai 1988) et à la mairie de Paris (juin 1989-octobre 1991), fut cité dès le début. Mais, dans le contexte de « l'affaire Tiberi », ce choix apparaissait pour le moins maladroit. D'autres noms avaient donc été cités, dont celui de Marc Moinard, directeur des services judiciaires. A M. Benmakhlouf, on préférait réserver le poste de premier président de la cour d'appel de Paris.

Si le gouvernement décide librement de la nomination des procureurs généraux, les magistrats du siège, eux, sont désignés par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Or, cette instance, présidée par le chef de l'Etat avec le garde des Sceaux comme vice-président, est composée de trois personnalités désignées, d'un conseiller d'Etat et de six magistrats élus par leurs pairs et venant pour la plupart de l'Union syndicale des magistrats (USM). Irrité par l'attitude du pouvoir qui semblait vouloir imposer ses choix, le CSM s'opposa à la nomination de M. Benmakhlouf. Le conflit prit une telle dimension qu'il fut envisagé que le président de la République et le ministre de la justice usent pour la première fois de leur droit de vote pour emporter la décision. Une telle attitude, qui s'apparentait à un coup de force, aurait porté une atteinte considérable à l'indépendance des magistrats du siège. Entre un comportement qui aurait déconsidéré le CSM et une nomination laissant clairement apparaître un désir de prise en main du parquet général de Paris, le pouvoir a donc opté pour la deuxième solution.

La nomination de Jean-François Burgelin au poste de procureur général près la cour de cassation n'est pas, elle non plus, sans arrière-pensées politiques. Défenseur zélé du pouvoir actuel – il voulait dessaisir le juge Halphen lors de l'affaire Schuller-Maréchal et il avait reproché, en janvier, aux juges d'instruction anti-corruption de se transformer en « justiciers » –, l'actuel procureur général de Paris accède lui aussi à un poste très important.

Le procureur général près la Cour de cassation n'est en effet pas un parquetier comme les autres. S'il n'a pas autorité sur les procureurs généraux des cours d'appel, il dispose d'une indépendance considérable dans un rôle très particulier : si les procureurs et leurs substituts ont pour mission principale l'exercice des poursuites pénales, le procureur général près la Cour de cassation est surtout chargé de veiller à la stricte application de la loi. Il a la faculté d'attaquer une décision judiciaire qu'il estimerait irrégulière. Par ailleurs, le procureur général près la Cour de cassation préside la commission de discipline des magistrats du parquet. Il n'y a qu'un seul cas où ce magistrat retrouve les prérogatives habituelles du ministère public ; lorsqu'il occupe le siège du parquet devant la cour de justice de la République qui juge les infractions commises par les ministres. A ce titre, il aura donc un rôle essentiel dans les suites judiciaires de l'affaire du sang contaminé.

La nomination de M. Benmakhlouf à la tête du parquet général de Paris permettra paradoxalement au CSM de garder sa sérénité pour désigner le premier président de la cour d'appel de Paris. Le 30 juillet, cette instance procédera à la nomination de quatorze présidents de cour d'appel. Le poste de premier président de la cour d'appel de Paris pourrait être confié à Guy Canivet, cinquante-deux ans, conseiller à la Cour de cassation et juriste réputé. Soumise aux règles de la transparence, la nomination du président du tribunal de Paris ne sera sans doute connue qu'en septembre. Mais pour remplacer Mme Jacqueline Cochard, le CSM a porté son choix sur l'actuel procureur de Nanterre, Jean-Marie Coulon, cinquante-sept ans, dont la compétence a déjà été appréciée au TGI de Paris. Quant au poste de premier président de la cour d'appel de Versailles, il reviendrait à Vincent Lamanda, cinquante ans, actuel premier président de la cour d'appel de Rouen.

Maurice Peyrot

De Nancy au cabinet d'Albin Chalandon

Né le 17 décembre 1936 à Metz (Moselle), Jean-François Burgelin est entré dans la magistrature en 1962. Substitut à Nancy puis juge à Pontoise, il devient secrétaire général de la première présidence de la cour d'appel de Paris en 1975 et secrétaire administratif du CSM en 1977.

Détaché à l'Ecole nationale de la magistrature de 1978 à 1981, il rejoint le tribunal de Paris comme président de chambre avant de devenir, le 24 mars 1986, directeur de cabinet du garde des sceaux, Albin Chalandon. Nommé conseiller à la Cour de cassation en décembre 1986, il est nommé procureur général près la cour d'appel de Paris le 10 février 1994.

Un ancien responsable de l'APM

Né le 9 Septembre 1939 à Oran (Algérie), Alexandre Benmakhlouf a d'abord été substitut à Meaux en 1970, puis à Versailles en 1972. Détaché à la chancellerie de 1974 à 1984. Il était vice-président du tribunal de Nanterre lorsque Jacques Chirac l'appelle à Matignon comme conseiller technique (avril 1986 à mai 1988). De juin 1989 à octobre 1991, il retrouve M. Chirac comme conseiller juridique à la mairie de Paris.

Devenu ensuite président de chambre à la cour d'appel de Versailles, il est nommé, en novembre 1993, directeur des affaires civiles et du sceau au ministère de la justice. M. Benmakhlouf a été de 1984 à 1986 secrétaire général adjoint de l'Association professionnelle des magistrats (APM).

Wall Street entraîne à nouveau les autres places financières dans sa chute

« QUAND les marchés sont euphoriques, chaque information est interprétée sous un angle favorable. Mais quand les investisseurs prennent conscience que la tendance s'oriente durablement à la baisse, chaque événement est perçu de façon négative. » Des propos de Byron R. Wien, le stratège de la banque américaine Morgan Stanley, qui décrivent parfaitement la situation de Wall Street aujourd'hui. La Bourse de New York a encore perdu 0,82 % mardi 23 juin, et se retrouve à son plus bas niveau depuis près de six mois. Wall Street a baissé en dépit de l'annonce par Microsoft, le numéro un mondial des logiciels pour micro-ordinateurs, de résultats meilleurs que prévu. Le chiffre d'affaires a ainsi augmenté de 46 % au cours de l'exercice clos à la fin juin. Une bonne nouvelle devenue mauvaise parce que les analystes craignent que de telles performances ne puissent se renouveler.

Dans la foulée de la place américaine, Tokyo a abandonné 2,53 % mercredi 24 juin, sa plus forte baisse en une séance cette année. Les places européennes n'étaient pas en reste et ont entamé la journée de mercredi sur des replis de l'ordre de 1 %. Elles n'ont pas bénéficié de l'annonce mardi par la Banque d'Italie d'une diminution de trois quarts de point, à 8,25 %, de son taux d'escompte. La crainte que New York soit emporté par une vague de pessimisme a été supérieure aux espoirs de baisse des taux en Europe.

Les experts multiplient les pronostics inquiétants sur Wall Street. Mardi, les valeurs américaines ont notamment souffert des prévisions peu encourageantes d'Elaine Garzarelli, une analyste très écoutée qui avait notamment prédit le krach d'octobre 1987. Elle a annoncé à ses clients que selon son modèle informatique la Bourse de New York pourrait céder jusqu'à 25 %. Mme Garzarelli était optimiste depuis août 1990 et Wall Street a gagné depuis cette période 125 %.

« Aujourd'hui, l'argent sort de Wall Street et va alimenter le marché obligataire qui sert de refuge », explique Mace Blicksilver du Crédit lyonnais Securities. Les boursiers redoutent essentiellement la multiplication de contre-performances des entreprises. Pour Stephen Roach, l'économiste en chef de Morgan Stanley, la pression croissante en faveur d'une hausse des salaires liée à la faiblesse du taux de chômage et au dynamisme persistant de l'économie américaine va réduire les marges des entreprises. Depuis plusieurs mois, l'économiste considère que le partage de la valeur ajoutée devrait se faire dorénavant plus en faveur des salariés que du capital.

Eric Leser

Khaled Kelkal sou…
dans l'attentat du R…
Il était dans la …